DERNIÈRE ÉDITION



Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12801 – 4,50 F
Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 26 MARS 1986

LES MANŒUVRES AMÉRICAINES EN MÉDITERRANÉE

Tripoli appelle à des représailles après l'affrontement avec la VIe flotte

Au lendemain du grave affrontement armé qui les a opposés le lundi 24 mars à la Libye, les Etats-Unis ont fait part de leur intention de poursuivre leur série de manœuvres aéro-navales dans la partie des eaux internationales que revendique Tripoli, au large des côtes libyennes. Lundi, après que cinq missiles sol-air libyens eurent été tirés sur des avions américains, des chasseurs de la VIe flotte ont bombardé une base de missiles Sam-5 en Libye et ouvert le feu sur deux vedettes libyennes. L'une d'elles a été coulée et les marins auraient été tués. Tripoli brandit des menaces de représailles et appelle à exterminer, dans le monde arabe, les « espions américains ».

La doctrine Reagan

M. Reagan se déchaîne : ayant fait, au moins partiellement, le ménage dans son camp en envoyant sur les routes de l'exil Jean-Claude Duvalier et Ferdinand Marcos, il paraît maintenant vouloir « nettoyer » le camp d'en face en venant à bout des sandinistes et du colonel Kadhafi. Telle est l'impression qui se dégage de l'activisme débordant manifesté ces derniers jours par M. Reagan aussi bien auprès du Congrès, coupable à ses yeux de trop traîner les pieds dans l'affaire de l'aide aux « contras », que dans le golfe de Syrte.

Les incidents militaires intervenus en Méditerranée dans la nuit de lundi à mardi ne sont pas dus en effet au hasard. Ils ont été soigneusement prémédités par la Maison Blanche, qui, certes, a le droit international pour elle mais qui cherchait aussi à démontrer depuis plusieurs semaines sa supériorité militaire face aux fanfaronnades du colonel Kadhafi. L'affrontement ira-t-il plus loin ? Personne ne peut le dire encore, mais le président Reagan paraît bien déterminé à ne pas en rester là dans sa démonstration.

Reste à savoir si celle-ci ne se retournera pas contre ses auteurs. Les manœuvres ordonnées à la VIe flotte constituent clairement une mesure de représailles après les attentats effectués le 27 décembre dernier contre les aéroports de Vienne et de Rome, attentats dans lesquels la responsabilité libyenne paraît avoir été lourde. Mais que valent des représailles, si l'on en admet le principe, lorsqu'elles interviennent près de trois mois après les crimes qu'il s'agit de châtier ? Le colonel Kadhafi ne risque-t-il pas de faire bientôt figure de martyr, au moins aux yeux d'un monde arabe pourtant plus que divisé à son endroit ?

Le comportement de M. Reagan ne traduit pas seulement un durcissement à l'égard de ses deux « bêtes noires » mais aussi envers Moscou, auquel il est tout simplement demandé d'accepter une réduction de sa zone d'influence. Comme il est peu probable que M. Gorbatchev se rallie autrement que contraint et forcé à ce point de vue, il faut s'attendre à une nouvelle période de tension américano-soviétique.

Les prémices en sont d'ailleurs visibles depuis quelque temps : la réponse de Washington au plan de désarmement nucléaire présenté par le Kremlin a été plus que circonspecte et a consisté à demander d'abord aux Soviétiques de faire les premiers pas ; est venue ensuite l'injonction des Etats-Unis à Moscou de réduire considérablement les effectifs de sa délégation à l'ONU ; le 13 mars, deux navires de guerre américains pénétraient au large de la Crimée dans les eaux territoriales soviétiques, arguant de la notion de « passage innocent » ; samedi dernier enfin, les Etats-Unis procédaient à un essai nucléaire dans le Nevada, rejetant ainsi on ne peut plus clairement le moratoire proposé et observé par l'URSS depuis le mois d'août.

Autant de gestes qui seront difficilement « digérés » à Moscou. Les dirigeants soviétiques soupçonnaient-ils un tel état d'esprit offensif chez M. Reagan dès le lendemain de la rencontre de Genève ? C'est fort possible, et cela expliquerait leur manque d'empressement pour fixer la date du voyage que le secrétaire général doit effectuer à Washington. Cette date en tout cas paraît aujourd'hui encore plus lointaine qu'hier.

De notre correspondant

Washington. – Il y a deux gouvernements sur terre qui sont insupportables à M. Reagan et dont il souhaiterait clairement débarrasser le monde : ceux du Nicaragua et de la Libye. Dans bien des domaines (les relations avec l'Union soviétique notamment), le président américain sait préférer le verbe à l'action et la raison à la passion, mais à l'égard de MM. Ortega et Kadhafi, il fait ce qu'il dit avec une constance ignorant toute objection.

Le Congrès peut, depuis trois ans, freiner des quatre fers devant l'aide militaire à la guérilla antisandiniste, l'opinion américaine y être hostile et la Chambre des représentants venir de la refuser une fois de plus la semaine dernière, le plus âgé des présidents qu'aient connus les Etats-Unis n'en met pas moins l'ardeur d'un jeune militant à vouloir toujours – et avec de solides chances – arracher aux élus des crédits pour les « contras ».

La Libye, suffisamment éloignée de Washington pour n'avoir pas à craindre un appui américain à d'éventuels *« combattants de la liberté »*, n'a pas pour autant échappé à l'épreuve du feu qui lui avait été promise depuis cinq jours déjà.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

LA CONTESTATION AU COMITÉ CENTRAL DU PCF

M. Marchais a endigué la critique des « rénovateurs »

Le Parti communiste français tenait ce mardi 25 mars la seconde journée de son comité central d'après élections. La première avait été consacrée à la présentation du rapport de M. Paul Laurent, « Dans la voie du vingt-cinquième congrès, rassembler, agir », et à l'intervention de vingt-deux orateurs. Parmi eux, MM. Marcel Rigout, Claude Poperen et Lucien Sève ont fait part, avec des nuances, de leurs critiques et souhaité l'ouverture d'un débat. M. Pierre Juquin, l'un des chefs de file des « rénovateurs », nommément accusé d'organiser la contestation, devait intervenir mardi. Selon un membre du comité central, l'équipe de M. Marchais a d'ores et déjà « verrouillé le parti ». *(Lire nos informations page 36.)*



CONSTITUTION ET COHABITATION

Cinq innovations de l'alternance

par OLIVIER DUHAMEL (*)

L'alternance parlementaire vient d'intervenir comme prévu. Elle a aussitôt donné lieu à la fabrication du premier gouvernement de cohabitation. Cette toute première phase a d'ores et déjà apporté cinq innovations à la pratique constitutionnelle de la Ve République.

1. Le choix comme premier ministre du chef du parti majoritaire dans la nouvelle majorité.

Jusqu'à présent, les élections à l'Assemblée nationale avaient donné lieu à un changement du gouvernement, mais non du premier ministre. En 1962, le gouvernement Pompidou 2 succède au gouvernement Pompidou 1. En 1967, Pompidou 4 à Pompidou 3. En 1973, Messmer 2 à Messmer 1. En 1978, Barre 3 à Barre 2. En 1981, Mauroy 2 à Mauroy 1. *(Voir notre tableau page 7.)*

En ne changeant pas de premier ministre, les présidents attestaient le caractère secondaire des élections législatives – pourvu que la majorité présidentielle soit victorieuse. Et l'exception de 1968 venait précisément sanctionner l'importance trop grande prise par Georges Pompidou. Pour le reste, l'arrivée d'un nouveau titulaire à Matignon se faisait précisément hors des législatives, afin de bien marquer combien il devait être tenu pour une créature du président.

L'alternance parlementaire impose évidemment le changement. Mais la courte victoire de l'opposition d'hier et le fait qu'elle compte deux partis (ou plutôt un parti, le RPR, et une nébuleuse à fractions variables, l'UDF) laissaient au président une certaine liberté pour exercer son pouvoir constitutionnel de nomination du premier ministre. M. François Mitterrand a néanmoins choisi M. Jacques Chirac, comme en 1978 M. Valéry Giscard d'Estaing eût choisi François Mitterrand en cas de victoire de la gauche. Ce faisant, le président indique qu'il respecte scrupuleusement le résultat du scrutin et désire une cohabitation un tant soit peu durable. Car elle a évidemment plus de chances de durer si le parti structuré de la nouvelle majorité parlementaire voit son chef au pouvoir.

2. La désignation du premier ministre en deux temps.

D'emblée, le chef de l'Etat a voulu préserver ses prérogatives constitutionnelles. Pour ce faire, il a imposé à M. Jacques Chirac un petit écart par rapport à la lettre de l'article 8. Celui-ci prévoit d'abord, en son article 8 alinéa 1, la nomination du premier ministre par le président de la République, puis, en son article 8 alinéa 2, la nomination des ministres par le président et sur proposition du premier ministre.

On aurait donc pu penser que, le mardi 18 mars, M. Mitterrand nommerait M. Chirac, le gouvernement étant, lui, constitué un ou deux jours plus tard. Tel ne fut pas le cas. M. Jacques Chirac n'a pas été nommé le 18 mars, mais « appelé pour procéder à un tour d'horizon au sujet de la formation du gouvernement ». Cette formule sans précédent sous la Ve République permettait au chef de l'Etat de subordonner la nomination effective de M. Chirac au caractère acceptable du gouvernement qu'il proposerait. Elle préservait une marge de négociation pour le président, assortie de la menace de recourir à un autre homme – ou à une femme – en cas d'exigences chiraquiennes excessives.

3. L'inversion de la dyarchie dans la fabrication du gouvernement.

Tous les gouvernements de la Ve sont le produit d'une dyarchie, puisque deux hommes concourent à les former : le président, qui choisit le premier ministre et nomme les ministres ; le premier ministre, qui propose les ministres et contresigne leur nomination. Ces vingt-sept dernières années, la dyarchie était inégalitaire au profit du président, puisque la toute-puissance de la majorité présidentielle faisait du premier ministre l'obligé du président. L'hôte de Matignon ne disposait guère que d'une sorte de veto, pour écarter quelques-uns de ses ennemis, et de quelques postes concédés, pour placer ses meilleurs amis.

(Lire la suite page 7.)

(*) Professeur à l'université Paris-X-Nanterre et à l'Institut d'études politiques de Paris ; directeur de la revue *Pouvoirs*.

LA FOIRE DU LIVRE DE LEIPZIG

Des Allemands de l'Est avides, rassasiés et avertis

De notre envoyée spéciale

Leipzig. – De tous temps, les foules allemandes se sont précipitées vers Leipzig pour la Foire de printemps... Fondée dès 1165 au croisement de deux anciennes routes commerciales importantes, la voie Regia, allant d'Europe centrale à Moscou en passant par Varsovie, et la voie Imperii, allant d'Italie vers l'Europe du Nord, la Foire de Leipzig avait commencé, dès le Moyen Age, à devenir une place importante de commerce sur l'axe Est-Ouest.

Située depuis la fin de la guerre en République démocratique allemande, la grande ville de la Saxe se veut toujours une plaque centrale du commerce Est-Ouest. La Foire, sur une superficie de quelque 110 000 m², est essentiellement tournée vers les biens d'équipement : industries électriques, machinisme agricole, machines-outils, grosse construction mécanique, électrotechnique, télécommunications, etc., mais aussi vers les textiles, l'habillement, la fourrure, la verrerie, etc. (quelque 9 000 exposants).

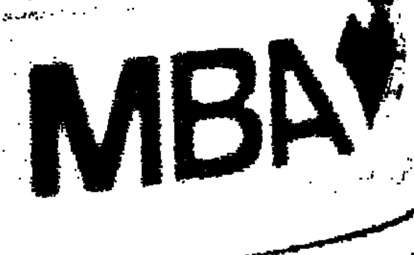
Pourtant, selon la tradition ancienne, une place reste réservée chaque année à la Foire internationale de livre, place réduite certes (quelque 20 pays sur 4 500 m²), mais symboliquement importante, parce qu'elle maintient le lien avec un glorieux passé. *« Lorsque j'arrivai à Leipzig* (en 1765), écrit Goethe, *la Foire avait justement lieu ; j'ai vu passer sous mes yeux toute ma patrie allemande »*...

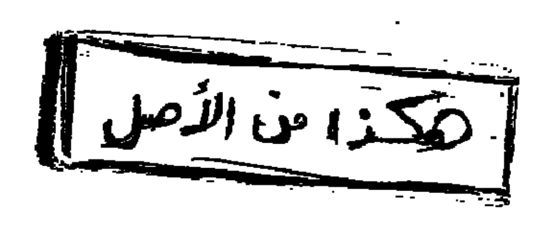
C'est là, en effet, que le commerce du livre, chassé de Francfort en 1667 par une censure trop sévère, s'était fixé et, au vingtième siècle, entre les deux guerres, il existait plus de quatre cents maisons d'édition dans cette ville prestigieuse où Jean-Sébastien Bach fut « cantor » de l'église Saint-Thomas pendant vingt-sept ans, où Felix Mendelsohn fonda le premier conservatoire de musique d'Allemagne – dont un des professeurs était Robert Schumann, – où naquirent Richard Wagner, Leibnitz et Karl Liebknecht...

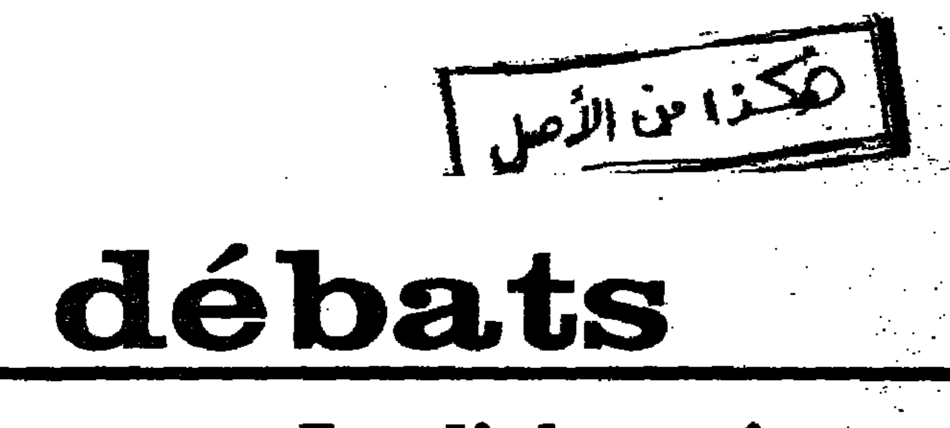
L'important, pour l'Allemagne de l'Est, est, à l'inverse de l'idée de réunification, de conserver ce passé prestigieux, de mieux affirmer son identité et d'approfondir la coupure *(Abgrenzung)* avec la RFA tout en exaltant son enracinement dans la culture allemande.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 15.)







débats

Terrorisme

L'arrivée du nouveau gouvernement a été saluée par une explosion terroriste. Signe que les manieurs d'explosifs entendent continuer de semer la mort aveugle. Gérard Chaliand estime que nous sommes désormais affrontés à un problème de défense. Maurice Halff demande que l'on s'inspire des exemples italien ou allemand pour répondre à ce défi, et que les nations du monde libre se concertent étroitement.

Partout et nulle part

« L'épaisseur du rempart compte moins que la volonté de le défendre. » (Thucydide.)

par MAURICE HALFF (*)

LE désastre absolu a maintenant son visage, un conflit nucléaire à l'échelle du monde. L'instinct de conservation des humains refuse cette vision d'apocalypse et attend de l'équilibre des forces entre les Deux Grands le maintien de la paix, assurée depuis quarante ans.

Et cependant, en bien des points de la Terre, les hommes s'entretuent de très différentes façons, mais qui ont une similitude, celle de l'impitoyable cruauté : batailles rangées et massacres qui exterminent des multitudes, mais aussi attentats imprévisibles quant au lieu, à l'objectif et au moment, et dont la motivation commune est la guerre, la vraie guerre contre les valeurs et les structures de l'Occident.

Les agressions et les meurtres frappent surtout l'Europe de l'Ouest. Leurs auteurs viennent le plus souvent de l'Est méditerranéen, invoquant, comme finalités, la lutte pour l'anéantissement de l'Etat d'Israël. N'y a-t-il pas cependant, au-delà, la nouvelle vague de la marée de l'islam telle qu'elle avait naguère menacé l'Ouest européen, pour être finalement brisée à Poitiers ?

Quoi qu'il en soit, la violence est un mal contagieux se propageant dans une certaine jeunesse qui substitue les grandes impatiences aux grandes espérances, et la fureur à la ferveur.

Au sein même des nations aux structures solides, du moins en apparence, ont surgi, à l'instar des premiers attentats de l'OLP, ceux des Brigades rouges en Italie, de la Fraction armée rouge en RFA et d'Action directe en France.

Sous le choc sanglant, l'Italie a vacillé, obligée de combattre sur le double front des Brigades rouges et de la Mafia, réunies pour des raisons d'agir dissemblables dans une stratégie semblable de l'assassinat organisé. La RFA, en dépit d'une police d'Etat de tradition efficace, et disposant d'un système de fichiers d'une rigoureuse précision, a pendant de longues années supporté l'épreuve douloureuse de meurtres les plus cyniquement sanguinaires. Quant à la France, longtemps épargnée, elle subit, depuis quelques années et de plus en plus, le choc d'attentats frappant mortellement des individualités marquantes et des collectivités anonymes. L'opinion publique, jusque-là passive, est saisie par la peur et associe, non sans raison, terrorisme et banditisme, dans le même frisson d'insécurité.

Certes, l'histoire se souvient qu'au cours des temps ont sévi les pirates, de la mer, les brigands des grands chemins, les attaques de diligence et, à la fin du siècle dernier, les attentats meurtriers commis au nom de l'anarchie. Faut-il aussi rappeler que le déclenchement de la première guerre mondiale a eu comme catalyseur l'assassinat de l'archiduc d'Autriche, héritier du trône impérial ?

Mais, dans les jours que nous vivons, le drame est d'une autre nature. L'adversaire est à la fois dehors et dedans. L'Etat de droit se bat contre le non-Etat, la légalité s'oppose à une prétendue légitimité. Le combat est difficile, l'ennemi est invisible et omniprésent. Faut-il désespérer de l'atteindre ?

Les résultats obtenus par l'Italie et la RFA font naître cependant une lueur d'espérance. L'Italie, au bord de l'abîme, est parvenue à se ressaisir, soutenue par l'immense majorité de la nation. Combinant courage et ruse, sa police, identifiant les réseaux des conjurés, noyautant leurs cellules, est en passe de les démanteler, tandis que les juges, impavides devant les menaces, infligent les plus sévères condamnations. La RFA a mis en branle tout l'arsenal de sa puissance policière, et, rendant coup sur coup, s'empare peu à peu de ceux et celles qui faisaient que la Fraction armée rouge était devenue un grave péril pour la société. Traqués, désunis, ils tombent les uns après les autres, condamnés le plus souvent à une peine de réelle perpétuité. Mais l'hydre a des têtes multiples qui repoussent après qu'on les a tranchées. Elles sont en Belgiques et en France. Que fait-on ici pour les détruire ?

Notre pays, après qu'il eut procédé à des libérations étonnantes, est en passe de tenter d'organiser sa défense. Il perçoit qu'une concertation européenne doit s'organiser, puis s'affirmer tandis que les Etats-Unis, insistant fortement sur l'impérieuse nécessité de la coopération entre les nations du monde libre, approchent leurs navires de guerre des eaux territoriales de la Libye, qui en paraît impressionnée. C'est donc bien là l'indication de la voie à suivre ; découvrir les antres qui abritent, entraînent et arment, qui tuent n'importe où, n'importe quand et n'importe qui, facilités dans leur tâche de mort par l'éthique des démocraties où impunément ils se meuvent.

L'ancienne vérité de Thucydide demeure : « L'épaisseur du rempart compte moins que la volonté de le défendre. » Alors, a-t-on la volonté politique d'identifier et de traquer pour les réduire, ceux qui partout assassinent et qu'on ne trouve nulle part ?

(*) Président honoraire des Houillères de Lorraine.

La diplomatie coercitive

La réponse des démocraties est aussi dans la fermeté des esprits de leurs citoyens

par GÉRARD CHALIAND (*)

IL a fallu la défaite de Dien-Bien-Phu pour penser la guerre révolutionnaire. Jusque-là, pour les officiers formés à l'école classique, les techniques irrégulières ne pouvaient l'emporter sur une armée régulière.

Un retard similaire est décelable dans l'analyse du phénomène terroriste, longtemps considéré comme marginal. Il est grand temps de prendre conscience de la nature et de l'évolution des défis que posent les terrorismes, de penser le terrorisme contemporain. D'abord porté par la récente légitimité des mouvements de libération nationale, le terrorisme, avec les Palestiniens, a fonction de substitut à la guérilla. Très vite imitée, cette forme de lutte, publicitaire à l'origine tend à être de plus en plus utilisée, indirectement ou directement par des Etats ou des groupes liés à des Etats pour exercer une *diplomatie coercitive*.

Dans le contexte actuel, le terrorisme est une guerre psychologique où il s'agit en fait moins de déstabiliser les États démocratiques — exercice beaucoup moins facile que ne le laisse supposer notre apparente vulnérabilité — que de déstabiliser d'abord les esprits, de faire naître une psychose. Un sondage, réalisé au cours de l'été 1985, sur les craintes des Français pour les années à venir, indiquait, dans l'ordre : le chômage, le nucléaire et le terrorisme. Jusqu'à présent, le terrorisme n'a provoqué, à l'échelle mondiale, que très peu de victimes. Mais celles-ci sont délibérées et, souvent, sans rapport aucun avec la cause proclamée des terroristes. Le simple fait cependant que le terrorisme figure dans cette courte énumération des inquiétudes est un indiscutable succès pour les terrorismes en tant que phénomène moderne dont l'impact est fondé sur les médias.

Ce phénomène nous concerne d'autant plus que la majorité, et de loin, des actions à caractère terroriste au cours des deux dernières décennies ont eu l'Europe occidentale pour théâtre : proximité géographique de la quasi-totalité des groupes terroristes issus du Moyen-Orient ou venant de Méditerranée orientale ; porosité et exiguïté des frontières d'Europe occidentale. Nos Etats démocratiques, qui ont pris l'habitude de résoudre, chez eux, les problèmes politiques et sociaux avec le minimum de violence, ont été surpris d'assister à la fois à l'apparition des sectes à caractère idéologique (Fraction armée rouge, en Allemagne fédérale, Brigades rouges, en Italie, Action directe, en France, Cellules communistes combattantes, en Belgique); des terroristes transétatiques, ainsi que des groupes à revendication sécessionniste.

Le traitement par les médias

En France, on commence à peine à s'intéresser — en dehors des services affectés à la lutte antiterroriste — aux problèmes politiques posés par les terrorismes internationaux. Il est vrai que, longtemps, la France a surtout été un théâtre pour des groupes transétatiques et qu'aucune menace sérieuse ne nous a, par ailleurs, affectés comme l'Allemagne fédérale, avec le groupe Baader-Meinhof, l'Italie, avec les Brigades rouges, ou la Grande-Bretagne, avec l'IRA. La récente vague d'attentats aveugles a pris la France pour cible et prétend exercer un chantage sur l'Etat. A ce stade, le terrorisme devient un problème de défense.

Il va de soi que le rôle des médias dans une société démocratique est d'informer. Mais informer n'est pas nécessairement privilégier de façon quasi exclusive le spectaculaire. Il est devenu indispensable, notamment à la télévision, d'avoir un spécialiste par chaîne des questions relatives au terrorisme. Le traitement de faits aussi graves sur le plan de l'opinion publique ne peut être laissé au hasard des présences en studio, lors d'un attentat. Il est devenu indispensable qu'à l'instar de quelques trop rares journaux — et d'une seule radio — il y ait des responsables de rubrique qui soient renseignés sur la nature des groupes qui opèrent et sur leurs buts.

Le terrorisme n'est pas seulement un problème à résoudre, pour des services spécialisés et par les mesures les mieux appropriées, tout en sauvegardant la démocratie, mais aussi un problème de *fermeté des esprits*. Il importe que les Etats démocratiques, forts de leur consensus — bien plus profond qu'on ne l'imagine souvent — en plus de toutes les mesures de prévention et de rétorsion nécessaires à une lutte efficace, préparent l'opinion publique à cette nouvelle forme de conflit indirect dont les développements sont loin d'être épuisés.

(*) Ecrivain, spécialiste des questions stratégiques.

COURRIER DES LECTEURS

Des jeûnes publics face aux « fous de Dieu »

Quelle attitude devrions-nous adopter devant les preneurs d'otages et les auteurs d'attentats ? Des réponses ont été données, diverses et contradictoires. Je proposerai seulement un moyen pour que la meilleure (ou la moins mauvaise) solution ait des chances d'être retenue.

Que toutes les personnes dont les convictions sur cette affaire sont les plus variées et même les plus opposées se réunissent et restent ensemble, publiquement, sans se nourrir, pendant une période qui serait à déterminer.

Elles demeureraient silencieuses, si elles le désirent, ou se livreraient à des échanges de vues, si telle est leur préférence. Au moins feront-elles la preuve de leur sincérité et de leur détermination.

JACQUES ESSEL
(Paris).

Question de principe

Dans l'affaire des otages français au Liban, nos ministres entendent ne pas « céder au chantage ». Question de principe. Soit ! Dans la guerre Iran-Irak, nos gouvernants, depuis le déclenchement de cette guerre, apportent une aide militaire au pays *agresseur*. Est-ce aussi une question de principe ?

MARCEL CONCHE,
professeur à la Sorbonne.

Navires et armes

La presse s'est fait l'écho, ces derniers jours, des exportations clandestines d'armes vers l'Iran. A chaque fois que de tels faits se produisent, il faut noter que ces transports sont effectués sur des navires de pavillon tiers (et, en l'occurrence, des pavillons de complaisance).

Une solution serait d'imposer que tout matériel militaire ou stratégique soit transporté uniquement sur des navires battant pavillon du pays exportateur ou importateur ; cela permettrait aux autorités de pouvoir rechercher les responsables des compagnies maritimes qui se prêteraient à l'établissement de faux documents, puisque ces sociétés auraient leur siège soit en France, soit dans le pays qui était censé importer la marchandise.

De plus, le chargement de matériel militaire ou stratégique sur des navires battant pavillon français ne pourrait qu'aider la survie des compagnies maritimes françaises.

M. JEAN-LOUIS GAUDAIRE
(13600 Ceyreste).

Expulsions

« France, terre d'asile ». (...) Pourquoi a-t-on expulsé sans nuances bon nombre d'étudiants « suspects » pour la seule raison qu'ils sont musulmans et chiites ?

Je dirige le travail de plusieurs chercheurs originaires du Moyen-Orient et de nationalités diverses. Travailleurs d'autant plus méritants qu'ils ont à vivre et à faire vivre leur famille, et qu'ils réussissent au prix de veilles épuisantes à mener à bien des recherches difficiles, on les soupçonne de terrorisme ou de sympathies avec les terroristes ! Comment le croire ? (...)

J'ai pu admirer leur courage, et je sais qu'ils sont tout à fait étrangers aux sentiments et aux aberrations qui peuvent animer le terrorisme. (...)

PIERRE THILLET
Professeur émérite en histoire de la philosophie université de Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Inconditionnels ?

Un titre du *Monde* (25 février) annonce : « Les catholiques français ne sont plus des inconditionnels du tiers-monde ». Quel rapport avec le sondage relaté par le texte ? D'abord celui-ci s'applique à tous les Français et non aux seuls catholiques.

Ensuite personne, on l'espère, n'a jamais été inconditionnel du tiers-monde, ou du quart-monde, ou du demi-monde, ou du grand monde, ou de tout autre monde. Inconditionnel est un mot de dresseur de chiens.

Au total, ceux d'entre nous tous qui, *personnellement*, pensent pouvoir faire quelque chose contre la faim sont 34 % contre 39 % en 1983. C'est une tendance, pas une révolution. (...)

ROBERT DE MONTVALON
(Paris)

LU

« LE RÉARMEMENT DU JAPON » de Jean-Marc Domange

Point trop n'en faut, mais...

SUR un sujet d'actualité : le réarmement du Japon, aussi complexe qu'important, mais longtemps tabou et souvent présenté de façon émotionnelle et superficielle, c'est une étude documentée et chiffrée que présente Jean-Marc Domange, consultant auprès de groupes européens pour l'implantation de ceux-ci en Asie.

Longtemps, par-delà les convictions, intérêts, alliances et rivalités de puissance, l'expression « *réarmement nippon* », quels qu'aient été par ailleurs ses objectifs et son contenu réels, n'a jamais manqué de susciter discours et réactions passionnelles. Allergie pour la guerre et le nucléaire d'un peuple vaincu, atomisé et ruiné ; sombres souvenirs laissés dans la région par l'armée impériale ; intégration de la défense nippone à la guerre froide et aux stratégies globales américaines : tout ceci justifiait cela.

Pour beaucoup, il allait de soi que le Japon, ennemi vaincu, fût constitutionnellement interdit de défense, privé des attributs de la puissance militaire : armées, projet et budget dignes de ce nom — selon les critères occidentaux.

Désormais, à l'inverse, il semble de plus en plus généralement admis (chez les Occidentaux, les Japonais et même les Chinois) que le Japon, partenaire triomphant, progresse dans la voie du réarmement et dans celle de la fabrication d'armements. Certes, même du côté de Washington, qui n'a cessé de pousser à la roue, pour diverses raisons, point trop n'en faut.

Mais personne ne s'offusque plus, Moscou excepté, lorsqu'un premier ministre nippon souhaite un meilleur rapport entre les capacités de défense du Japon et sa puissance économique (qui, soit dit en passant, équivaut à 10 % du PNB mondial) ou ferme complaisamment les yeux sur le transit par ses ports d'armes atomiques américaines ; ce qui, théoriquement, est formellement interdit.

L'ouvrage de M. Domange retrace et documente cette remarquable évolution, réalisée en dépit de toutes sortes de contraintes et de variations internes et extérieures, ou parfois grâce à elles : modifications de l'environnement régional et global, tensions Est-Ouest, montée en puissance de la flotte soviétique, incitations américaines, poussées économique et technologique, nouvelles ambitions, évolution des esprits, politique du fait accompli, etc. De la question constitutionnelle aux industries de défense, en passant par les relations avec les Etats-Unis, la politique de défense et l'état des « *forces d'autodéfense* », les principaux éléments du dossier sont ici soigneusement exposés. A ce détail près que ce n'est pas « *sous les ovations* », mais au contraire sous les quolibets des soldats présents, que Mishima fit sa célèbre harangue avant de se faire hara-kiri.

R.-P. PARINGAUX.

★ Fondation pour les études de la Défense Nationale, 180 pages, 70 F.

Une brochure du « Monde » sur les élections législatives

Comme il le fait traditionnellement après chaque élection législative, *le Monde* vient d'éditer, dans la série de ses *Dossiers et documents*, une brochure spéciale consacrée au scrutin du 16 mars. Outre la chronologie de la législature écoulée, ce dossier, intitulé « Le retour de la droite », dresse un bilan des réalisations de la gauche, de 1981 à 1986, dans les principaux domaines (nationalisations, décentralisation, justice, libertés, réforme électorale, social, santé, logement, culture, communication, etc.). Il rappelle aussi les grandes « affaires » (Greenpeace, les « avions renifleurs ») et les grands débats (Nouvelle-Calédonie, loi sur la presse, « guerre » scolaire), avant d'analyser l'évolution des courants politiques au cours des cinq années écoulées.

Cette brochure analyse également les programmes électoraux des principaux partis, compare les propositions faites par les uns et les autres, rappelle les discours prononcés par les chefs de file, leurs engagements, leurs réactions après le scrutin, étudie l'évolution du corps électoral.

Ce dossier comporte, enfin, les résultats complets des élections législatives en métropole et en outre-mer, accompagnés des biographies des principaux « débutants » à l'Assemblée nationale. Le tout abondamment illustré par Plantu.

★ LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN FRANCE. Le retour de la droite. Bilans, programmes, résultats. 112 pages. En vente chez les marchands de journaux : 35 F et par correspondance au service des ventes du « Monde », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. 40 F (frais d'expédition inclus, joindre le règlement à la commande).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

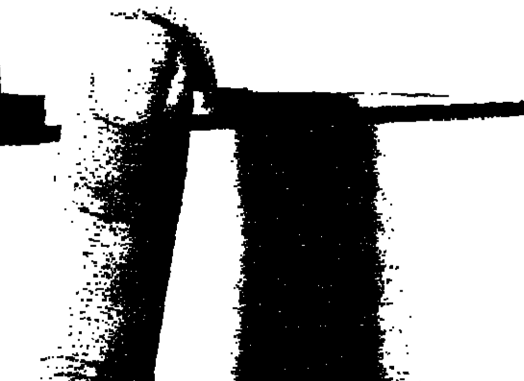
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

L'AFFRONTEMENT ARMÉ ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA LIBYE

Radio-Tripoli appelle à « l'exécution dans tout le monde arabe des espions américains »

Au lendemain de l'affrontement américano-libyen dans le golfe de Syrte, Tripoli a appelé, mardi 25 mars, à *« l'exécution dans tout le monde arabe des espions américains qui se présentent comme des experts et des conseillers »*. Selon la radio libyenne, *« toute la nation arabe »* va bientôt *« se ruer vers les champs de bataille et se préparer en masse à la guerre contre l'Amérique »*. *« Le pétrole exploité et usurpé par l'Amérique devrait maintenant être détruit ; les bases américaines dans la nation arabe devraient être dévastées »*, a poursuivi la radio, réaffirmant que l'aviation libyenne avait contre-attaqué, lundi, en Méditerranée, et abattu trois avions américains — ce que dément Washington.

La radio a encore dénoncé *« l'arrogance des Etats-Unis et la folie de leur président, qui leur a fait penser que l'agression contre le peuple arabe libyen ressemblerait à un pique-nique et serait une opération facile »*. *« La flotte américaine en Méditerranée est maintenant à portée de nos armes (...). Nous tiendrons la promesse que nous nous sommes faites : transformer la Méditerranée en mer de feu. »*

Dès l'annonce de l'affrontement, le « numéro deux » libyen, le commandant Abdessalam Jalloud, s'est entretenu avec l'ambassadeur d'URSS à Tripoli. Simultanément, le chef de la diplomatie libyenne, M. Kamal Hassan el Makhour, transmettait un message de protestation au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Ce texte stigmatise *« l'agression américaine »* et assure que la Libye fera usage de son *« droit de légitime défense, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies »*.

● L'ambassadeur américain à l'ONU, M. Vernon Walters, a exposé, de son côté, à M. Perez de Cuellar, que les Etats-Unis n'avaient fait qu'exercer leur droit de légitime défense en conformité avec cet article 51.

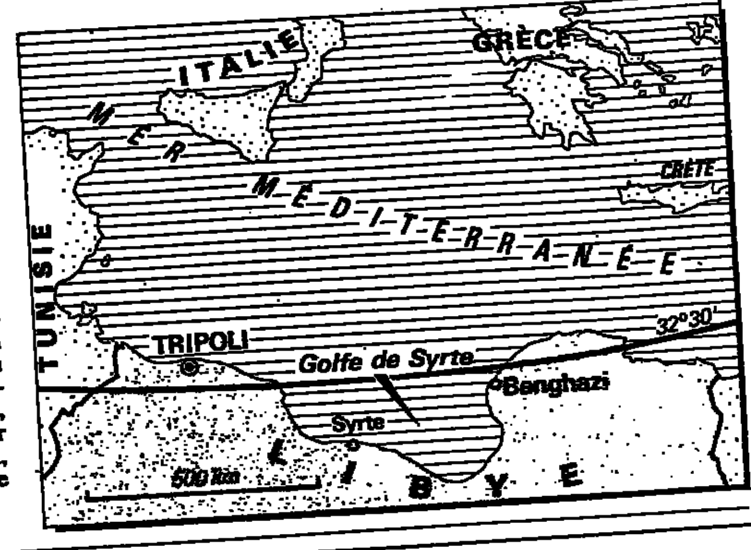
● A MOSCOU, l'agence Tass a dénoncé *« la provocation et l'action agressive des Etats-Unis contre la Libye »*. Pour l'agence officielle soviétique, l'escadre américaine *« effectuait des manœuvres provocatrices à proximité immédiate des côtes libyennes »*. Les Etats-Unis, écrit Tass, se sont livrés à *« un acte de piraterie »* et les arguments qu'ils utilisent pour *« tenter de le justifier* (ressemblent) *beaucoup à ceux employés par Washington pour faire naguère du prétendu incident du golfe du Tonkin un prétexte au déclenchement de la sale guerre contre le Vietnam »*.

● A ALGER, le président Bendjedid Chadli, a eu, lundi soir, un long entretien téléphonique avec le colonel Kadhafi. L'affrontement américano-libyen intervient au lendemain d'une visite de trois jours en Libye du premier ministre algérien, M. Abdelhamid Brahimi, qui a permis une amélioration des relations entre les deux pays.

● A DAMAS, la radio officielle a accusé les Etats-Unis et Israël de *« maintenir la tension en Méditerranée et au Proche-Orient »*. *« Aucune logique ne peut justifier les manœuvres américaines, sinon le plan américano-israélien d'imposer l'hégémonie sur notre région »*, assure la radio.

● A TUNIS, où la Ligue arabe est réunie en session ministérielle depuis lundi, l'affaire n'avait pas encore suscité de commentaires ce mardi matin. Les ministres se bornaient à indiquer qu'ils *« suivaient attentivement »* l'évolution de la situation.

● Enfin, le Canada a demandé aux Etats-Unis et à la Libye *« de faire preuve de retenue »* ; cependant que, à Rome, le président du conseil, M. Bettino Craxi, a convoqué un conseil des ministres restreint pour examiner, ce mardi, l'évolution de la situation. – *(AFP, Reuter, AP.)*



Menaces de représailles

(Suite de la première page.)

Dès le jeudi 20 mars, en effet, la chaîne de télévision CBS avait pu apprendre auprès du département d'Etat, et le faire bien sûr savoir, qu'au cours de nouvelles manœuvres aéro-navales qui allaient débuter trois jours plus tard, le dimanche, au large des côtes libyennes, les forces américaines pénétreraient dans le golfe de Syrte et riposteraient à toute tentative de les en empêcher.

Moins de trois semaines plus tôt, le colonel Kadhafi avait menacé de frapper de ses missiles Sam-5 et Sam-7, de fabrication soviétique, tout appareil ou bâtiment des Etats-Unis qui franchirait la *« ligne de la mort »* en entrant dans les eaux du golfe qu'il a proclamées unilatéralement siennes. M. Kadhafi ne parlait pas là en l'air puisque la VI[e] Flotte, à cette date, venait de procéder (fin janvier et début février) à deux longs exercices consécutifs devant la Libye.

Imperturbablement, Washington avait alors organisé une troisième série de manœuvres, qui n'étaient pas encore terminées lorsque les fuites du département d'Etat ont annoncé que les quatrièmes, devant durer jusqu'au 1[er] avril prochain, passeraient au cran supérieur. Officiellement, il ne s'agissait que de réaffirmer le droit de passage de la flotte américaine dans des eaux considérées, par le monde entier ou presque, comme internationales puisque s'étendant bien au-delà de la limite des 12 milles fixées par une convention des Nations unies.

Officieusement, on ne cachait pourtant nullement que l'objectif était de déconsidérer le colonel Kadhafi, soit en faisant apparaître, s'il ne bougeait pas, que ses menaces n'étaient que rodomontades, soit en démontrant, s'il actionnait ses missiles, que sa puissance militaire n'était guère inquiétante pour les Etats-Unis.

La contre-attaque américaine

Sur fond de ballet de navires d'observation soviétique, le scénario était donc, des deux côtés, écrit d'avance. Dimanche, des chasseurs américains survolent le golfe sans riposte, mais, lundi matin – selon la déclaration faite après les affrontements par les porte-parole de la Maison Blanche, – deux missiles sol-air Sam-5 sont tirés depuis la ville côtière de Syrte *« sur des avions américains opérant au-dessus des eaux internationales du golfe »*. Cinq heures plus tard, à 12 h 45, heure de Washington, deux autres missiles sont lancés et un troisième suit à 13 h 14.

Quarante-cinq minutes après, un appareil américain tire deux missiles air-mer Harpoon sur une vedette lance-missiles libyenne, qui *« constituait une menace pour les forces navales américaines »*. Le navire a été touché, précise le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, en indiquant qu'il *« n'y a apparemment pas de survivants »*. Il est 15 heures, c'est-à-dire 21 heures dans le golfe de Syrte ou à Paris, lorsque *« les forces américaines opérant au sud des trente-deux degrés trente* (la « ligne de la mort », à 200 miles des côtes libyennes) *répondent aux attaques de missiles en lançant deux missiles anti-radars Harm sur le site de Sam-5 de Syrte »* à partir duquel, déclare le communiqué de la Maison Blanche, on *« tentait d'abattre nos avions »*.

D'autres informations américaines feront état d'une seconde vedette libyenne touchée, mais sans être coulée, et la radio de Tripoli, démentie à Washington, assurera que trois appareils américains ont été abattus, deux dans l'après-midi et un dans la soirée.

« Ce n'est pas la guerre », déclare M. Speakes, en répondant à une question avec autant de calme que s'il rendait compte des positions du président sur le budget ou les relations avec le Canada. *« Guerre »*, c'est vrai, serait – pour l'instant en tout cas, – trop dire, mais M. Speakes indique néanmoins : *« Les forces américaines n'avaient pour intention que de souligner un point de droit (...). Nous condamnons les actions de la Libye* (et) *considérons maintenant que toute force libyenne s'approchant a une intention hostile. Nous avons pris des mesures appropriées pour nous défendre dans ce cas. Nous ne nous sommes, bien sûr, pas engagés dans cette région les yeux fermés. Nous nous réservons le droit de prendre les mesures supplémentaires qui pourraient s'imposer. »*

En clair, l'épreuve de force se poursuit. Elle doit démontrer que M. Kadhafi n'est qu'un « tigre de papier ». Le colonel libyen est, en effet, tenu à Washington pour l'un des principaux commanditaires et bailleurs de fonds des actions terroristes dont le monde occidental est la cible. C'est d'ailleurs au lendemain des attentats du 27 décembre dernier, contre les comptoirs romain et viennois de la compagnie aérienne d'Israël El Al (20 morts, dont une petite fille américaine, et plus de cent blessés), que cette épreuve de force militaire avait commencé d'être planifiée.

Parallèlement, M. Reagan avait demandé aux sociétés américaines travaillant en Libye, pétrolières notamment, d'y cesser leurs activités et appelé l'Europe à isoler économiquement Tripoli. Cet appel n'avait pas été suivi, mais début février, on assurait officieusement au département d'Etat que la décision de ne plus relâcher l'effort contre M. Kadhafi était prise et qu'on s'y tiendrait.

Le dirigeant libyen, avec un œil sur la Tunisie, des ambitions bien connues sur le Tchad et une frontière commune avec une Egypte à l'équilibre précaire, représente, selon Washington, un danger sérieux pour l'équilibre régional à la jonction du Maghreb et du Proche-Orient. Tout ce qui peut occuper son énergie et son argent à autre chose que la subversion est, en conséquence, bienvenu.

La volonté américaine de circonscrire et d'éliminer, si possible et dès que possible, les gouvernements de petits pays opposés aux intérêts des Etats-Unis, vise, dans le cas du Nicaragua, à empêcher... la stabilisation en Amérique centrale – même à l'intérieur de ses frontières, – d'un Etat idéologiquement proche de l'URSS.

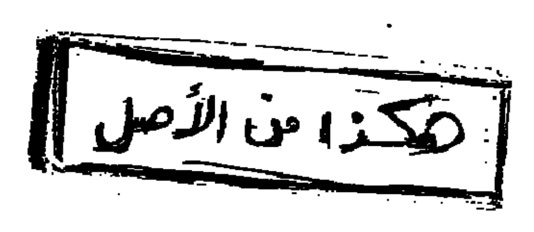
Les pressions qui sont exercées sur les deux pays s'inscrivent dans une stratégie plus générale, consistant à faire bien comprendre à Moscou qu'il ne saurait y avoir de réels accords stratégiques sans liquidation des foyers de tension régionaux. Le meilleur moyen de le manifester avant toute négociation est de démontrer, pense-t-on, ici, que les changements de régime dans le monde ne se font pas seulement en faveur du Kremlin.

Le raisonnement a sa logique que conforte une profonde croyance dans l'efficacité de la force militaire, mais il évolue dans d'étroites limites. Même en admettant que le Congrès finisse par voter l'intégralité des 100 millions de dollars demandés pour les « contras », cette somme et les instructeurs américains fournis avec elle ne suffiraient pas à faire tomber le régime sandiniste. L'Amérique risque, à terme, d'avoir à choisir entre jeter le gant et intervenir directement, attitudes également détestables de son point de vue.

De la même manière, la démonstration – belle découverte ! – que l'armée américaine est supérieure à celle de Tripoli n'est pas particulièrement humiliante pour M. Kadhafi. Il dispose d'ailleurs de moyens de riposte si évidents qu'on n'écarte pas ici une vague d'attentats sur le sol américain.

Ne sachant trop où conduirait la logique du président, le Congrès traîne les pieds pour accorder une aide aux *« combattants de la liberté »*, alors que les sandinistes n'ont plus aucun appui en son sein. Cette même incertitude teinte d'une inquiétude diffuse la très massive approbation rencontrée lundi par M. Reagan auprès des sénateurs et représentants. Mais la force, en l'affaire, du président américain est d'agir – quitte à savoir, le cas échéant, « digérer » ses échecs, avec une rapidité qui fait merveille.

BERNARD GUETTA.



PROCHE-ORIENT

L'AFFRONTEMENT ARMÉ ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA LIBYE

« Gesticulation »

Depuis le début de l'année, les Etats-Unis maintiennent en Méditerranée orientale une escadre, forte de trois porte-avions escortés par vingt-sept navires de guerre et par des bateaux de soutien logistique, dont c'est le deuxième exercice devant la Libye. Cette « gesticulation » navale est née de la volonté du président Reagan de ne pas admettre la décision unilatérale, qui remonte maintenant à 1981, du colonel Kadhafi de tirer ce qu'il a appelé la « ligne de la mort », à environ 100 milles (soit 185 kilomètres) des côtes libyennes, en deçà de laquelle Tripoli assimile la zone ainsi délimitée (par le parallèle 32 degrés 30 minutes latitude nord) à des eaux interdites à la navigation.

La convention internationale sur le droit de la mer a introduit une certaine appropriation de la mer dans la limite des eaux territoriales (soit 12 milles, ou 22 kilomètres) et a concédé, avec la création de « zones économiques exclusives » jusqu'à 200 milles (370 kilomètres), des droits au pays riverain sur l'exploitation des ressources assortis de garanties, pour tous les autres Etats, sur la libre circulation de leurs navires de guerre. D'un commun accord, les pays que baigne la Méditerranée ont choisi de ne pas exercer leurs droits sur la zone économique des 200 milles pour éviter tout malentendu.

Qu'ils aient ou non signé la convention internationale, la plupart des pays respectent la frontière des 12 milles et ses restrictions, à l'exception, dans ce cas précis, de la Libye en Méditerranée qui a dressé sa « ligne de la mort », assimilant en quelque sorte le golfe de Syrte à une mer intérieure où Tripoli exerce ses droits souverains, y compris le refus du libre passage de navires de guerre. Cette initiative est notamment contestée par les Etats-Unis, qui, à plusieurs reprises depuis 1981, ont organisé de grandes manœuvres aéronavales pour démontrer que le droit international a instauré la liberté de navigation même si, unilatéralement, un pays côtier peut agir autrement.

Ce n'est pas le premier incident du genre entre les Américains et les Libyens. Mais c'est celui qui, jusqu'à présent, a mobilisé le plus grand nombre de forces variées, dans les airs comme sur l'eau, puisque des missiles SAM-5 (d'une portée de 300 kilomètres) ont été tirés contre des avions américains et que la réplique des Etats-Unis a consisté à couler des canonnières libyennes lance-missiles et à s'en prendre à une base de missiles sol-air dans la banlieue de la ville de Sider. C'est donc un engagement relativement sérieux entre les deux armées.

Contre les porte-avions américains *Saratoga*, *Corral Sea* et *America*, et leur escorte, le colonel Kadhafi a dépêché ses canonnières lance-missiles, de fabrication française ou soviétique, et ses missiles de défense aérienne SAM-2, SAM-3 ou SAM-5, dont il possède un grand nombre de batteries. Ces derniers matériels sont entretenus par des conseillers soviétiques, mais servis par des personnels libyens, à l'exception, peut-être, du dernier site de SAM-5, à Sider, qui est devenu récemment opérationnel et qui semble encore servi par des techniciens soviétiques si l'on en croit les interceptions électroniques américaines. On notera que le site n'a pas réagi à l'attaque américaine.

J. I.

Six années de tensions et d'incidents

Voici une chronologie des principaux incidents intervenus entre les Etats-Unis et la Libye au cours des dernières années :

2 décembre 1979. – **Une foule scandant des slogans prokhomeinistes incendie l'ambassade américaine à Tripoli.**

6 février 1980. – **Les Etats-Unis ferment pratiquement leur ambassade à Tripoli après les attaques de deux missions françaises en Libye.**

6 mai 1981. – **Le gouvernement américain ferme le bureau du peuple libyen (ambassade) à Washington et expulse son personnel, dont plusieurs membres sont accusés de comportement contraire aux règles diplomatiques.**

19 août 1981. – **Deux F-14 américains abattent deux SU-22 libyens dans le golfe de Syrte, considéré unilatéralement par Tripoli comme faisant partie de ses eaux territoriales.**

11 décembre 1981. – **Washington limite l'usage des passeports américains en ce qui concerne les voyages en Libye.**

10 mars 1982. – **Le gouvernement américain annonce l'interdiction des importations de pétrole brut libyen.**

Février 1983. – **Washington envoie quatre avions-radars AWACS en Egypte, alors que l'on fait état de concentrations de troupes libyennes près de la frontière soudanaise. Deux F-14 obligent à s'éloigner deux Mig-23 libyens qui s'étaient approchés du porte-avions *Nimitz*, près du golfe de Syrte.**

4 juin 1985. – **Washington expulse un diplomate de la mission libyenne à l'ONU. Il aurait été impliqué dans des activités hostiles aux dissidents libyens vivant aux Etats-Unis.**

27 décembre 1985. – **Deux attentats contre les aéroports de Vienne et de Rome font dix-neuf morts. Le président Reagan accuse la Libye de complicité dans cette double opération.**

1986

7 janvier. – **Le président Reagan rompt toutes ses relations économiques avec la Libye et ordonne aux quelque mille Américains qui y résident de regagner leur pays.**

8 janvier. – **Washington bloque les avoirs du gouvernement libyen dans les banques américaines et leurs filiales étrangères.**

15 janvier. – **Le colonel Kadhafi menace de lancer des commandos-suicide aux Etats-Unis en cas d'attaque américaine en Libye.**

24 au 31 janvier. – **Manœuvres aéronavales de la VI[e] flotte américaine en Méditerranée, au large des côtes libyennes. Les navires de guerre américains ne franchissent pas le parallèle 32,5, limite nord du golfe de Syrte que la Libye considère comme faisant partie de ses eaux territoriales.**

12 au 16 février. – **Nouvelles manœuvres aéronavales américaines en Méditerranée.**

2 mars. – **Le colonel Kadhafi menace d'envoyer ses missiles Sam-5 et Sam-7 de fabrication soviétique contre les navires et avions américains qui franchiraient la « ligne de mort », le parallèle 32,5.**

19 au 21 mars. – **Reprise des manœuvre de la VI[e] flotte américaine.**

23 mars. – **Début d'une nouvelle série de manœuvres qui doivent durer dix jours. M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, déclare que les forces aéronavales américaines pourraient entrer dans le golfe de Syrte.**

Depuis 1981, les Etats-Unis ont organisé à dix-huit reprises des manœuvres aéronavales au large de la Libye. – *(AFP, Reuter.)*

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS DU LIBAN

« L'affaire pourrait prendre une tournure positive dans les prochains jours », *affirme Cheikh Fadlallah*

Beyrouth *(AFP, AP.)* – Cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, guide présumé du parti intégriste pro-iranien, le Hezbollah, a estimé que *« l'affaire des otages français pourrait prendre dans les prochains jours une tournure positive »*, ajoutant qu'il était personnellement intervenu pour leur libération, *« toutefois sans succès »*.

Dans un entretien avec le quotidien libanais *Al Anwar* (indépendant), publié lundi 24 mars, Cheikh Fadlallah a affirmé que *« les actes d'enlèvement ne peuvent servir une cause politique (...) ; ils ont un côté négatif. Toutefois, ils peuvent permettre, comme c'est le cas, d'échanger les détenus en France contre les otages, mais ceci ne justifie nullement l'enlèvement »*.

Il a en outre affirmé que *« les émissaires français ont été incapables de s'adresser à ceux qui sont considérés comme étant les ravisseurs »*. *« L'affaire est traitée au niveau des moyens d'information »*, a dit Cheikh Fadlallah, précisant que la prise d'otages est une pièce du contentieux irano-français.

Le guide présumé du Hezbollah a enfin estimé que les deux opposants irakiens n'ont pas été libérés, *« car ils sont toujours en Irak et les ravisseurs exigent leur départ »* de ce pays.

Revenant sur les résultats des élections du 16 mars, Cheikh Fadlallah a encore ajouté : *« La victoire de la droite aux élections législatives françaises est un élément positif si toutefois le nouveau gouvernement adopte la conception de de Gaulle d'une indépendance totale de la politique française et sa croyance aux principes de la Révolution française qui l'ont amené à mettre un terme aux ventes d'armes à Israël après la guerre de 1967, à un moment où la France était le seul marché où le meilleur des marchés pour Isarël. »*

« Lorsque le Parti socialiste était au pouvoir, nous avons découvert qu'il était étroitement lié au Parti travailliste israélien, qui est le responsable de tous nous problèmes et massacres. Par conséquent, nous ne voyons pas pourquoi la défaite de la gauche pourrait être négative pour notre cause », a-t-il conclu.

« LE NOUVEL OBSERVATEUR » RÉPLIQUE AUX ATTAQUES ANTISÉMITES DU HEZBOLLAH

Après les déclarations du Hezbollah (le « parti de Dieu » pro-iranien), parti des extrémistes chiites libanais, selon lesquelles *« Jean Daniel a transformé son journal* (le Nouvel Observateur) *en synagogue politique »*, la direction de cet hebdomadaire a publié le communiqué suivant :

« Depuis quelques mois, répondant à un appel publié par plusieurs grands islamisants dans le Nouvel Observateur, *de nombreux intellectuels musulmans ont décidé de témoigner contre les interprétations intégristes du message coranique, interprétations qui, aux yeux de certains d'entre eux, caricaturent dangereusement l'islam.*

» Certains adeptes du Hezbollah vivant en France ont d'ailleurs participé dans notre « courrier » à ce véritable débat intellectuel et idéologique. Les autres ont choisi l'anathème et l'amalgame.

» Pour le reste, c'est-à-dire la forme antisémite de la mise en cause, il est devenu courant d'observer que les extrémistes qui utilisent leur religion à des fins de subversion et de haine préfèrent s'entre-accuser d'ultrasionisme plutôt que de débattre sur le fond. »

● *Anniversaire de l'enlèvement du journaliste Alec Collett.* – M. John Gray, ambassadeur de Grande-Bretagne au Liban, a lancé lundi 24 mars, un appel pour la libération du journaliste britannique Alec Collett, soixante-quatre ans, enlevé au Liban il y a un an. Alec Collett ne se trouvait à Beyrouth que depuis un mois, pour le compte de l'Agence des Nations unies pour les secours aux réfugiés de Palestine (UNRWA) lorsqu'il fut enlevé, le 25 mars, dans la banlieue sud de Beyrouth. Un mouvement relativement peu connu, l'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes revendiqua son enlèvement, réclamant la libération de « *tous les combattants musulmans de la liberté* » détenus en Grande-Bretagne en échange de sa libération. De son côté, l'UNRWA a également lancé un appel en faveur de la libération du journaliste. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT ALGÉRIEN A MOSCOU

Premier entretien entre le président Chadli et M. Gorbatchev

De notre correspondant

Alger. – Le président Bendjedid Chadli est arrivé, ce mardi 25 mars, à Moscou pour une visite officielle de trois jours. Il est notamment accompagné par le ministre des affaires étrangères, le docteur Ahmed Taleb Ibrahimi, les ministres des finances et de l'énergie, et le général Kamel Abderrahim, chef d'état-major adjoint. Celui-ci, qui est plus particulièrement chargé de l'armement, avait déjà suivi M. Bendjedid Chadli à Washington au mois d'avril 1985, peu de temps après la conclusion d'un accord prévoyant l'achat d'armements américains par l'Algérie.

Il apparaît probable que le président Chadli abordera avec ses interlocuteurs le problème de la modernisation de son armée, qui est équipée à 90 % de matériel soviétique.

Les relations de l'Algérie avec l'URSS ont toujours été bonnes, et Alger souligne les convergences qui existent entre la politique extérieure de Moscou, dont *« l'appui aux causes justes dans le monde est l'une des principales constantes »*, et le mouvement des non-alignés. Les seules notes discordantes concernent l'occupation soviétique de l'Afghanistan qu'Alger, bien que discrètement, a toujours critiquée, et le conflit du Sahara occidental. Moscou, en effet, ne s'est jamais engagé pour le Front Polisario, protégeant ainsi ses relations avec Rabat.

La coopération économique entre l'URSS et l'Algérie est cependant importante. En 1985, le montant des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint quelques 300 millions de dollars, principalement constitué par la fourniture des machines-outils à l'Algérie et la vente de 250 000 tonnes de pétrole algérien à l'URSS.

Le président Chadli qui s'était rendu en visite officielle à Moscou en juin 1981 rencontrera pour la première fois M. Gorbatchev.

Les liens entre les deux pays sont également entretenus par la formation de cadres algériens civils et militaires en Union soviétique, la présence de quelque mille étudiants, dont la moitié bénéficient de bourses soviétiques, ainsi que par les coopérants soviétiques en Algérie, dont le nombre est estimé à quatre mille.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

M. George Shultz à Ankara et à Athènes

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, en visite à Ankara les 24 et 25 mars, s'est entretenu avec les dirigeants turcs de l'aide américaine à ce pays. Les dirigeants turcs ont rappelé la demande d'Ankara de voir l'aide américaine, qui était de 739 millions de dollars l'année dernière, portée à plus de 1 milliard de dollars. M. Shultz a indiqué que Washington ferait son possible pour augmenter cette aide, tout en indiquant qu'on ne souhaitait pas aux Etats-Unis lier la question de l'aide militaire aux questions commerciales comme le demande Ankara, qui réclame une plus grande ouverture du marché américain aux produits turcs, en particulier les textiles.

Aucun accord ne devait être signé au cours de cette visite de M. Shultz à Ankara, et les pourparlers se poursuivront au cours des prochaines semaines.

Mardi soir, le secrétaire d'Etat américain devait quitter Ankara pour Athènes, troisième étape de sa tournée en Europe, où il séjournera pendant deux jours. Une manifestation doit être organisée mercredi dans le centre d'Athènes pour protester contre cette présence.

Dans la nuit de vendredi à samedi, un attentat à la bombe a détruit la statue de l'ancien président Harry Truman à Athènes. Une organisation s'intitulant « Groupe révolutionnaire Christos Kassimis », du nom d'un jeune anarchiste tué par la police en 1977, a revendiqué l'attentat contre ce monument, qui *« symbolise pour la Grèce le début de la souveraineté de l'impérialisme américain dans ce pays »*.

L'avenir des bases américaines en Grèce devrait être au centre des entretiens que M. Shultz aura avec le premier ministre, M. Papandréou, et le ministre grec des affaires étrangères, M. Papoulias. – *(AFP).*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La percée du groupe LaRouche met en émoi le Parti démocrate

La consternation règne dans les rangs du Parti démocrate. A Chicago, les responsables de la machine électorale du parti, qui en ont pourtant vu d'autres, viennent de se laisser surprendre comme des « bleus » par deux intrus, à l'occasion d'une élection primaire dans l'Etat d'Illinois : il s'agissait de désigner les deux candidats démocrates aux postes de lieutenant-gouverneur et de secrétaire d'Etat, les deux fonctions politiques les plus importantes de l'Etat, après celle de gouverneur. Contre toute attente, la victoire est revenue à deux membres du Parti ouvrier américain de Lyndon LaRouche, dont la branche en France est connue sous le nom de Parti ouvrier européen.

Généralement classée à l'extrême droite par ses adversaires, la formation de Lyndon LaRouche se caractérise par une idéologie assez confuse, où dominent des visions d'apocalypse et la hantise des complots fomentés contre l'espèce humaine, pêle-mêle par le KGB, les sionistes, la Commission trilatérale et la reine d'Angleterre. Ancien trotskyste ayant appartenu au Parti ouvrier socialiste, puis admirateur de Mao, LaRouche, devenu obsessionnellement anticommuniste, s'est retrouvé dans les années 70 dans un camp totalement opposé. Bien que partisan ardent de l'arme nucléaire, il n'en a pas moins été ces dernières années l'un des supporters les plus zélés du projet reaganien de « guerre des étoiles ».

Trois candidatures malheureuses à la présidence des Etats-Unis n'ont pas découragé LaRouche de tenter une nouvelle fois sa chance. Dès le mois d'octobre dernier, prenant tout le monde de vitesse, il s'est mis sur les rangs pour 1988. L'un de ses chevaux de bataille préférés est le SIDA. Il dénonce la *« dissimulation »* par les autorités de cette maladie, qu'il considère comme *« potentiellement plus mortelle qu'une guerre nucléaire totale »*. Et il estime que c'est sur la question du SIDA que, au cours des douze mois à venir, *« les deux grands partis politiques américains se diviseront »*. Preuve de l'importance accordée par les partisans de LaRouche à ce fléau : dans l'Illinois, les deux candidats se réclamant de lui prévoyaient dans leur programme un examen obligatoire pour tous les Américains, en vue de dépister cette maladie.

Par une bizarrerie du système politique américain, l'étiquette politique d'un individu est celle qu'il déclare au moment de son inscription sur les listes électorales. Or, Dieu sait pourquoi, les amis de LaRouche se font passer pour démocrates. Dans le passé, les responsables du parti ont souvent souri des excentricités de ces alliés encombrants. Depuis le vote-surprise de l'Illinois, ils rient jaune. Le sénateur de New-York, M. Daniel Moynihan, vient de lancer une sévère mise en garde. Qualifiant LaRouche de *« fasciste »* et d'*« antisémite »*, il a vivement critiqué les dirigeants du parti pour ne pas avoir lancé contre ce personnage et son mouvement une campagne de dénonciation politique plus vigoureuse.

Diverses raisons sont avancées pour expliquer ce qui vient de se passer à Chicago : selon certains, cela pourrait être le résultat d'une réaction xénophobe de l'électorat démocrate, d'autant que l'appareil du parti est en délicatesse avec le maire de la ville, un Noir. Les deux candidats de LaRouche s'appelaient Mark Fairchild et Janice Hart, leurs adversaires officiels avaient pour nom George Sangmeister et Aurelia Pucinski. Un électeur a déclaré avoir voté pour Fairchild et Hart *« parce que leurs noms sonnaient bien »*...

Fort de ce premier succès, LaRouche compte bien ne pas en rester là. Pour les élections au Congrès, en novembre prochain, son mouvement présente cent quarante-six candidats à la Chambre des représentants, la plupart sous l'étiquette démocrate, quatorze pour le Sénat et plus de six cents pour des postes dans des assemblées locales, dans vingt-neuf Etats.

MANUEL LUCBERT.

LA GUERRE DU GOLFE

L'imam Khomeiny appelle les Iraniens à se mobiliser davantage

« En cas de victoire de Saddam Hussein [le président irakien] ni l'Iran ni l'Irak ni aucun autre pays de la région ne connaîtront le calme », a déclaré, le lundi 24 mars, l'imam Khomeiny, dans un discours diffusé par Radio-Téhéran.

« Les pays du Golfe ne se rendent pas compe du sort que leur infligera Saddam Hussein en cas de victoire », a ajouté le dirigeant iranien. S'en prenant par ailleurs à *« ceux qui s'opposent à la guerre sous prétexte que le peuple y est hostile »*, il a déclaré que *« le peuple opprimé iranien, les gardiens de la révolution et les volontaires sont pour la défense du pays et pour la poursuite de la guerre. Ceux qui sont contre sont opposés à l'Islam »*, a-t-il souligné.

« La chute du parti et du régime baasistes irakien », est l'objectif de l'Iran, a affirmé l'imam Khomeiny, qui a appelé la population à se mobiliser davantage, *« alors que le pays et la religion sont en danger (...). Tous ceux qui le peuvent, doivent aller au front et ceux qui ne le peuvent pas doivent servir sur les lignes arrières »*, a-t-il déclaré.

« La guerre se poursuivra jusqu'à la victoire », a indiqué l'imam Khomeiny, et *« les grandes puissances qui complotent contre l'Islam ont vu se mobiliser contre eux 44 millions d'Iraniens »*.

M. Rajaid Khorassani, ambassadeur iranien à l'ONU, a affirmé de son côté que son pays n'attaquerait aucun pays du Golfe, à moins qu'il ne soit attaqué, après avoir évoqué les risques de débordement de la guerre irano-irakienne sur d'autres pays de la région. Au cours d'une conférence de presse lundi, M. Khorassani a jugé insuffisante la condamnation vendredi, par le Conseil de sécurité (*le Monde* daté des 23-24 mars), du recours aux armes chimiques par l'Irak. *« A force de vouloir contenter tout le monde, le Conseil finit par ne satisfaire personne »*, a-t-il déclaré.

L'Irak a vivement critiqué la déclaration du Conseil, auquel il a reproché de n'avoir pas établi les responsabilités iraniennes dans la poursuite de la guerre. Aux yeux de l'Iran, le Conseil porte une lourde responsabilité dans ce conflit, notamment pour son refus d'établir nommément qui est l'*« agresseur »*. – *(AFP.)*

BUVEZ DU VIN... POUR QUE L'AFRIQUE AIT DE L'EAU

Des producteurs de vin français vont participer à une campagne de collecte de fonds pour apporter des secours aux victimes de la famine en Afrique, avec pour slogan : *« Pour leur donner de l'eau, buvez du vin »*, a annoncé, lundi 24 mars, le bureau français de Band-Aid, l'association de secours aux victimes de la famine créée par le chanteur irlandais Bob Geldof.

Pendant cette campagne, qui sera lancée en juin, du bordeaux, du beaujolais, du bourgogne et d'autres vins seront vendus dans des bouteilles étiquetées Band-Aid, a précisé M. Lionel Rotcage, qui dirige le bureau français de ce mouvement. Plus de deux cents producteurs de vin indépendants et une douzaine de fabricants de bouteilles ont annoncé leur participation. Band-Aid-France espère vendre 14 millions de bouteilles en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ce qui représenterait 50 millions de francs. – (Reuter.)

NOUS SAVIONS.

THERE'S ALWAYS MO

FRENCH IN VOTE TEASER

A LEADING French opinion poll has indicated that the Socialists are maintaining their position on the eve of Sunday's elections.

The poll, by IPSOS, predicts that the Socialists will win 31 per cent of the vote and the main Conservative alliance 41 per cent—slightly less than earlier forecasts.

The Communists are expected to poll 10 per cent, the ultra right 7.5, diverse right parties 4.5, ecologists 2.5, diverse left 1.5 and the extreme left 2 per cent.

When translated into actual seats in the National Assembly, IPSOS predicts that the Conservative alliance vote may not be enough to guarantee the absolute majority predicted by the polls a month ago.

DAILY MIRROR, 15 MARS 86.

Les Anglais aussi. Suite à une indiscrétion, les lecteurs du Daily Mirror ont eu connaissance samedi 15 Mars, des résultats d'un sondage confidentiel réalisé par IPSOS. Sondage qui cernait au plus près les intentions de vote et la composition de la nouvelle assemblée qui est sortie dimanche soir des urnes.

Pas de surprise donc pour eux, comme pour nous. D'autant que ces derniers chiffres s'inscrivaient dans la suite logique des différents sondages que nous avions effectués depuis Janvier.

Les Français ont voté comme nous l'avions mesuré. C'était clair. Clair comme IPSOS.

ipsos
CLAIR COMME IPSOS

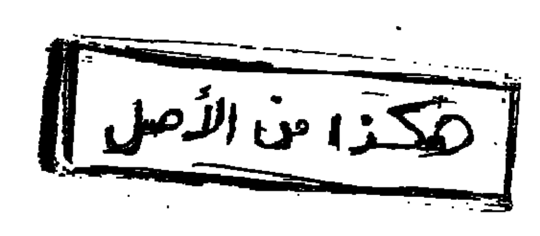
Jean-Marc LECH Didier TRUCHOT

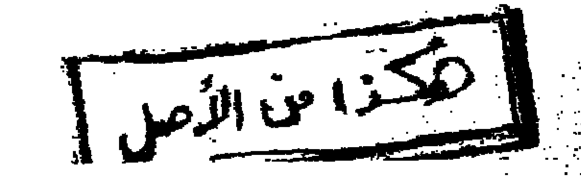
Les intentions de vote des Français	Janvier 86	Février 86	6 Mars 86	Dernier sondage confidentiel
Listes d'extrême-gauche	3,–	1,–	1.5	2,–
Listes du Parti Communiste	9,–	10,–	10,–	10,5
Listes du Parti Socialiste et du MRG	30,–	31,–	31,–	31,–
Listes divers gauche	2,–	2,–	2,–	1,5
Listes écologistes	4,–	3,–	2,5	2,5
Listes RPR/UDF	44,–	43,–	42,–	41,–
Listes divers droite	3,–	4,–	5,–	4,5
Listes du Front National	5,–	6,–	6,–	7,–
	100,0	100,0	100.0	100,0

ipsos

C 5862

© PUBLICIS





EUROPE

Tchécoslovaquie

LE DIX-SEPTIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

Pas de réformes en vue

De notre envoyé spécial

Prague. — On ne peut pas dire que le gouvernement et le Parti communiste tchécoslovaques aient multiplié les efforts pour améliorer leur image hors des frontières du « camp socialiste ». La présence d'observateurs occidentaux à Prague pour le dix-septième congrès du PCT semble, en effet, plus tolérée que vraiment souhaitée : les envoyés spéciaux de la presse occidentale n'ont pas eu l'autorisation de se rendre, comme leur confrères des « pays frères », au Palais de la culture, où le congrès s'est ouvert lundi 24 mars (1).

Ils doivent se contenter d'assister à la retransmission télévisée des séances au centre de presse de l'hôtel Intercontinental. Auparavant, on leur a fait dûment savoir qu'il serait *« regrettable qu'ils profitent de leur séjour à Prague pour rencontrer des éléments hostiles au socialisme »*. On se refuse, bien sûr, à préciser l'extension de ce concept.

Malgré le calendrier, ce n'est pas encore le printemps à Prague. La météorologie est exécrable, et rien dans le discours d'ouverture du secrétaire général du parti, M. Gustav Husak, ne rappelle, même de très loin, un certain printemps de 1968.

Présentant le rapport du comité central dans un discours de quatre heures, M. Husak a centré l'essentiel de son propos sur l'évolution de l'économie du pays depuis le seizième congrès, qui s'était tenu en 1981.

Il a procédé à une sorte de bilan de la politique de rigueur imposée par le gouvernement depuis le renchérissement des matières premières et la détérioration des conditions d'échanges, notamment avec l'Union soviétique, principal fournisseur d'énergie à un pays qui en est presque totalement dépourvu. Hausses des prix, réductions des importations, chasse aux gaspillages, ont permis selon M. Husak à la Tchécoslovaquie de rétablir ses équilibres extérieurs, autant avec les pays du Comecon qu'avec les pays occidentaux.

Pas de renouvellement au sommet

La traditionnelle revue de tous les secteurs de l'activité économique et sociale, de l'industrie lourde à la culture, a permis au numéro un tchécoslovaque d'insister à plusieurs reprises sur la restauration de la *« morale socialiste du travail »*, véritable litanie de ce congrès.

Le discours de M. Husak avait parfois des accents que ne renieraient pas les plus conservateurs des hommes politiques occidentaux. Il a stigmatisé cette partie de la jeunesse *« qui fait passer ses droits avant ses devoirs »*, et s'est même ému du *« nombre trop élevé des divorces »* dans son pays.

Les évictions de responsables intermédiaires du parti (cadres dirigeants des districts et des régions) pour *« entorses aux normes morales et économiques du parti »* sont présentées comme autant de victoires. Chaque province du pays annonce fièrement son nombre de limogés, comme s'il y avait là aussi un plan à remplir...

Le vingt-septième congrès du PCUS est interprété ici comme un encouragement à poursuivre le nettoyage des sous-fifres corrompus dans le parti et dans l'économie. Mais on souligne que l'on n'a pas attendu l'arrivée à Moscou de M. Gorbatchev pour s'engager dans cette voie. Les mises à l'écart, toutefois, n'atteignent pas le sommet de la hiérarchie, comme c'est le cas dans d'autres pays socialistes, notamment l'URSS.

Le rapport du comité central ne fait qu'une brève allusion à la persistance dans le pays de courants oppositionnels, au chapitre de *« la lutte contre la désinformation et les calomnies des adversaires du socialisme qui accusent avec malveillance notre pays de violer les droits de l'homme, les libertés individuelles et religieuses »*.

Cette inquiétude face à l'émergence de contestations religieuses réapparaît toutefois lorsque le comité central invite les membres du parti à approfondir leur action de propagande fondée sur l'*« athéisme scientifique »*.

Enfin, les développements de M. Husak sur la politique extérieure ont mis l'accent sur l'*« harmonie sans équivoque qui règne entre la Tchécoslovaquie et l'URSS »*. Il a décerné quelques bons et mauvais points aux gouvernements et partis communistes et socialistes du monde entier. Au tableau d'honneur : le Parti communiste français, avec qui les rapports se sont *« normalisés et relativement réactivés »*. Et le SPD ouest-allemand, avec qui *« le dialogue actif a été engagé à tous les niveaux »*. En revanche, le Parti communiste chinois — absent du congrès — et le Parti communiste italien sont placés dans la catégorie des formations politiques avec lesquelles le PCT n'a que des *« rapports formels »*, même si on note dans l'un et l'autre cas des progrès sur la voie de la normalisation.

Dix-huit ans après l'intervention des chars soviétiques, la troïka dirigeante issue de l'écrasement des réformateurs est toujours aux commandes. Gustav Husak, Vasil Bilak, Lubomir Strougal, n'entendent pas lâcher les rênes. C'est pourquoi on ne s'attend pas ici que le bureau politique et le comité central soient bouleversés. Armée de certitudes idéologiques inébranlables, mais faisant preuve d'un certain pragmatisme dans la gestion quotidienne de l'économie, l'équipe dirigeante de Prague ne semble pas du tout prête à s'engager sur le chemin des réformes en profondeur.

LUC ROSENZWEIG.

(1) La procédure était la même au vingt-septième congrès du PC soviétique, qui s'est tenu à Moscou au début du mois.

ASIE

Malaisie

Accord pour mettre fin aux affrontements confessionnels du Sabah

Kota-Kinabalu (*AFP*). — Le premier ministre malaisien, M. Mahathir Mohamad, a annoncé, lundi 24 mars, que les trois principaux partis politiques du Sabah étaient parvenus à un accord visant à mettre fin aux violences entre les communautés musulmane et chrétienne qui ont fait récemment cinq morts dans cet Etat de l'est de la Malaisie.

Le premier ministre a eu des entretiens avec le chef du gouvernement local, M. Joseph Kitingan, et avec les présidents de deux partis musulmans, MM. Mustapha Harun, de l'Organisation nationale du Sabah uni (USNO), et Mohamad Nour Mansour, du Parti Berjaya.

Ces deux partis avaient demandé l'intervention du gouvernement fédéral, reprochant à la formation de M. Kitingan, à majorité chrétienne, — et qui a remporté une victoire contestée aux élections d'avril 1985, — de mener une *« politique anti-islamique »*. Les communautés chrétienne et musulmane représentent chacune environ 40 % de la population de l'Etat.

D'autre part, selon notre envoyé spécial aux Philippines Philippe Pons, la situation au Sabah préoccupe les autorités de ce pays. Les émeutes ayant été en partie le fait d'émigrés philippins, Manille redoute une nouvelle tension avec la Malaisie et des expulsions massives.

En effet, quelque trois cent mille Philippins se trouvent au Sabah, Etat dont la population totale s'élève à 1,2 million d'habitants. Il s'agit, pour la plupart, de musulmans de Mindanao qui ont fui, dans les années 70, les combats entre l'armée gouvernementale et la rébellion musulmane du Front de libération Moro. Entrés illégalement au Sabah, ils sont souvent venus grossir les rangs des chômeurs. Leur retour à Mindanao ne ferait qu'aggraver une situation politique, économique et sociale déjà délicate, et cela au moment où le gouvernement de Mme Aquino tente de renouer le dialogue avec les séparatistes musulmans.

Chine

QUAND M. DENG XIAOPING SONGE A LA RETRAITE...

Pékin. — M. Deng Xiaoping a laissé entendre, ce mardi 25 mars, qu'il pourrait se retirer sous peu de la direction des affaires chinoises. Au cours d'un entretien avec le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, le dirigeant chinois, qui est âgé de quatre-vingt-un ans, a notamment déclaré : *« Ma retraite confirmera à nos amis étrangers que les choses ne changeront pas en Chine lorsque je ne serai plus là. »* M. Schlüter est le premier dirigeant étranger à rencontrer M. Deng Xiaoping cette année.

Cette déclaration, la première du genre, intervient alors que le Congrès du peuple s'ouvre à Pékin pour approuver le VIIe Plan quinquennal (1986-1990). Ce texte, présenté par le premier ministre, M. Zhao Ziyang, doit consacrer la poursuite et la consolation de la politique d'ouverture et de réformes économiques prônée par M. Deng Xiaoping. — *(Reuter, UPI.)*

Inde

L'INDEMNISATION DES VICTIMES DE BHOPAL

La dernière offre d'Union Carbide est jugée « totalement inacceptable »

De notre correspondant

New-Delhi. — *« Inadéquate et totalement inacceptable. »* C'est là la réponse offensée faite, lundi 24 mars, par les autorités indiennes à l'offre de 350 millions de dollars avancée par Union Carbide à titre de compensation pour la catastrophe de Bhopal il y a quinze mois (mille huit cents morts et deux cent mille personnes affectées).

L'offre américaine est non seulement rejetée pour cause d'insuffisance mais aussi dénoncée comme un stratagème visant à payer le moins possible. *« Union Carbide fait tout ce qu'elle peut pour régler le problème à un très bas niveau »*, précise un communiqué publié à New-Delhi.

Les Indiens ont l'impression que la firme américaine a cherché à doubler le gouvernement de M. Gandhi en négociant directement avec les victimes sans lui demander son avis. L'offre, en effet, ne s'adressait pas aux avocats de New-Delhi mais à ceux des victimes *« privées »* de la catastrophe. Or le communiqué indien insiste bien : *« Aucun règlement ne peut avoir lieu sans notre accord. Seul le gouvernement peut représenter toutes les victimes. »*

Et de rappeler qu'une loi, dite du *« désastre de la fuite de gaz à Bophal »*, avait été spécialement votée par le Parlement après la tragédie. Ce texte officialisait la qualité de « partie civile » du gouvernement et lui donnait toute latitude pour négocier *« une compensation juste et équitable »* au nom de toutes les victimes. Il mettait également fin à *« la chasse aux victimes »* déclenchée dans les heures qui suivirent le drame par les dizaines d'avocats américains. En quelques jours, cent trois mille victimes ou parents de victimes, pour la plupart illettrés, avaient *« signé »* des mandats présentés par les chasseurs de commissions, faisant ainsi d'eux leurs défenseurs officiels devant les tribunaux américains.

D'après le presse indienne, déchaînée ce mardi contre la partie américaine, *« c'est précisément pour toucher rapidement leurs commissions que les avocats américains des victimes auraient transigé à 350 millions de dollars avec ceux d'Union Carbide. Le juge américain chargé de l'affaire doit encore, en effet, se prononcer sur l'opportunité de traiter le dossier aux Etats-Unis, ou devant les tribunaux indiens »*. *« Si jamais l'affaire était plaidée ici*, écrit mardi le *Times of India*, *les chasseurs d'ambulances américains savent que leurs commissions seraient beaucoup plus faibles. »*

De fait, le gouvernement indien lui-même souhaite que le dossier soit réglé, même hors tribunal, aux Etats-Unis et selon des critères américains. Théoriquement, certes, le compromis tenté par Union Carbide avec les victimes privées n'éteindrait pas l'action légale entreprise par le gouvernement indien. Mais, s'il était accepté, cela affaiblirait sérieusement ses chances d'obtenir ce qu'il demande : 1 milliard de dollars plus 200 à 230 millions payables plus tard. Cette requête a été rejetée trois fois par Union Carbide l'an dernier, la multinationale offrant alors 100 millions de dollars « cash » pour mettre un point final à l'affaire, aumône sèchement refusée.

D'après les spécialistes, New-Delhi pourrait obtenir, si ses avocats plaident bien leur dossier, autour de 600 millions de dollars. La presse indienne compare cette somme aux 2,5 milliards de dollars versés par la firme US Manville Corporation l'automne dernier à soixante mille plaignants américains empoisonnés à des degrés divers par de l'amiante de mauvaise qualité...

PATRICE CLAUDE.

A TRAVERS LE MONDE

BULGARIE

Un nouveau dirigeant pour les Jeunesses communistes

Sofia. — M. Andrei Boundjoulov a été élu, lundi 24 mars, premier secrétaire du comité central de l'Union de la jeunesse communiste de Bulgarie, en remplacement de Mme Stanka Chopova. Mme Stanka Chopova avait récemment été élue secrétaire du comité urbain du parti à Sofia et libérée de la direction des Jeunesses communistes. M. Boundjoulov, assistant de sociologie à l'université de Sofia, est né le 27 novembre 1955. Il a été secrétaire du comité urbain des Jeunesses communistes en 1980 et 1981, puis secrétaire à leur comité central. M. Boundjoulov a par ailleurs travaillé à l'Académie des sciences sociales auprès du comité central du Parti communiste. Ce changement à la tête des Jeunesses communistes fait suite à l'importante restructuration gouvernementale du 21 mars par laquelle l'ancien premier ministre, M. Grisha Philipov, a été remplacé par M. Gueorgui Atanassov, membre du bureau politique (*le Monde* daté 23-24 mars). — *(AFP.)*

ÉTHIOPIE

Addis-Abeba renoncerait au transfert forcé de populations

Addis-Abeba. — Le chef de l'Etat éthiopien, le colonel Menguistu, recevant, le samedi 22 mars, les membres d'une délégation parlementaire canadienne, a assuré que la réinstallation dans le sud du pays des populations victimes de la sécheresse serait, à l'avenir, opérée sur la base du seul volontariat. Pratiquement interrompu depuis le début de l'année pour une pause de « consolidation », le programme éthiopien de transfert de populations a été l'objet de violentes critiques dans de nombreux pays occidentaux. D'octobre 1984 à décembre 1985, 205 000 familles, soit 594 190 personnes, avaient été déplacées. M. David MacDonald, qui dirigeait la délégation canadienne, a indiqué que le président Menguistu lui avait affirmé que, si des *« violations »* avaient été commises dans le passé, elles étaient le fait de *« fonctionnaires trop zélés »* et qu'elles ne se reproduiraient plus. Selon plusieurs témoignages, ces déplacements de population — qui s'effectuaient parfois à pied — ont été organisés par la force et sous la menace. Les responsables éthiopiens indiquent que ce ne sont pas les accusations occidentales de non-respect des droits de l'homme qui ont momentanément interrompu le programme, mais le coût considérable de celui-ci. Le programme initial, prévoyant le déplacement de 300 000 familles (1,5 million de personnes), représente une charge de 1,2 milliard de dollars pour le budget éthiopien, soit 4 000 dollars par famille pour cinq ans. — *(AFP).*

JAPON

Roquettes contre le palais impérial et l'ambassade américaine

Tokyo. — L'ambassade des Etats-Unis et le palais impérial de Tokyo ont été, mardi 25 mars, les cibles d'attentats à la roquette qui n'ont pas fait de victimes. La police les rapproche des avertissements formulés par l'extrême gauche japonaise, qui a menacé de perturber le sommet économique des Sept, qui doit avoir lieu à Tokyo en mai. Deux roquettes ont été tirées contre l'ambassade des Etats-Unis. Elles ont atterri dans le parc et une seule a explosé. Trois autres ont été tirées contre la résidence de l'empereur Hirohito. L'attentat contre le palais impérial pourrait avoir un rapport avec le soixantième anniversaire du règne de l'empereur, qui sera fêté le 29 avril. Au mois de janvier, le mouvement d'extrême gauche Chukaku-ha (Noyau) avait menacé : *« Nous ferons voler en éclats le sommet de Tokyo et le soixantième anniversaire de l'accession de l'empereur au trône »*, avait-il écrit dans son hebdomadaire *Zenshin*. — *(Reuter.)*

PHILIPPINES

Le PCP disposé à négocier avec Mme Aquino

Manille. — Les organisations militaire et politique du Parti communiste des Philippines (PCP), la Nouvelle Armée du peuple (NAP) et le Front démocratique national (FDN), ont annoncé séparément, lundi 24 mars, qu'elles étaient disposées à négocier avec le nouveau régime de Mme Aquino. Ces jours derniers, alors que les affrontements meurtriers se poursuivaient dans l'archipel entre communistes et forces gouvernementales, la présidente avait multiplié les appels au cessez-le-feu. Un communiqué de la NAP déclare : *« Avec des mesures justes, sincères et prudentes des parties concernées, il est possible de négocier un cessez-le-feu à l'échelle nationale. »* La guérilla ne paraît cependant pas, à ce stade, prête à se dessaisir de ses armes. On s'attend que la présidente annoncera ce mardi, comme prévu, la formation d'un « gouvernement révolutionnaire provisoire » (*le Monde* daté 24-25 mars). Enfin, on apprend à Hawaï que M. et Mme Marcos ont quitté la base où ils étaient hébergés depuis bientôt un mois par l'US Air Force. Ils se sont installés, sans doute provisoirement, dans une villa à Honolulu. — *(AFP, UPI).*

politique

CONSTITUTION ET COHABITATION

Les cinq innovations de l'alternance

(Suite de la première page.)

L'alternance parlementaire inverse la dyarchie. Le président ne fait plus le gouvernement. Il ne peut même pas y laisser quelques proches. Ne lui reste qu'un veto sur les postes touchant des domaines dans lesquels la Constitution lui confie des prérogatives – politique étrangère et défense, comme chacun sait, libertés, y a ajouté M. François Mitterrand dans son allocution du 17 mars au soir, se souvenant qu'il *« assure (...) le fonctionnement régulier des pouvoirs publics »* (a. 5) et qu'il *« est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire »* (a. 64). Ainsi récusera-t-il M. Lecanuet aux affaires étrangères, M. Léotard à la défense, M. Dailly à la justice. Mais il acceptera M. Pasqua à l'intérieur, malgré les risques d'affrontements sur les libertés. Parce que l'on sort ici du domaine privilégié du président, et peut-être aussi parce que le président du groupe RPR du Sénat est plus proche du nouveau premier ministre que les UDF précédemment cités.

4. Une transparence inhabituelle dans le choix des ministres.

Les quelque quinze millions de Françaises et de Français âgés de dix-huit à trente-quatre ans, et qui n'ont donc connu la formation des gouvernements que sous la Ve République, ont dû, ne serait-ce qu'un instant, se demander si nous ne changions pas de République en voyant, mardi 18 mars, M. Chirac recevoir M. Jacques Chaban-Delmas, puis les élus RPR, puis négocier avec M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, M. François Léotard, président du PR, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, M. André Rossinot, président du Parti radical. Ils ont dû être confirmés dans leur impression en entendant M. Lecanuet, amer, dire le 19 mars qu'il n'acceptait aucune consolation. Ont-ils suivi les détails jusqu'au bout pour apprendre de M. François Léotard le 23 mars à « 7 sur 7 » qu'il avait lui-même, en tant que chef de parti, demandé que le ministère de la culture soit élargi à la communication et lui soit attribué ? Ou, quelques minutes plus tard, M. Chaban-Delmas confier au journal de TF 1 qu'il avait refusé les affaires étrangères et la défense ?

Le nouveau n'est pas que ce genre de négociations ait lieu, mais qu'il s'affiche. Il fallut attendre le colloque Pompidou, organisé en novembre 1983 par la Fondation nationale des sciences politiques pour apprendre de M. Jacques Rigaud que M. Michel Debré avait dû, en 1969, renoncer aux affaires étrangères, parce que M. Jacques Duhamel en avait fait un cas de non-participation des centristes au gouvernement, ou de M. Pierre Messmer qu'au lendemain des législatives de 1973 il avait proposé sans succès à M. Jean Lecanuet l'entrée des réformateurs dans le gouvernement. En mars 1986, M. Jacques Chirac a laissé faire ces choses sous l'œil de la caméra. La transparence y gagne, mais l'image de chef décidé du nouveau premier ministre y a peut-être perdu.

5. « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. »

La première déclaration du premier ministre de la cohabitation invoque explicitement l'article 20 de la Constitution, relégué au musée des textes inappliqués par vingt-sept ans de pratique présidentialiste. Il lui associe un résumé très directorial de l'article 21 en parlant de *« gouvernement dirigé par le premier ministre »*, alors que la Constitution, dit plus modestement qu'il *« dirige l'action du gouvernement »*. Et, pour que tous les nouveaux députés comprennent, il ajoute le recours immédiat aux ordonnances. Bref, la fermeté du premier discours et des premières mesures viennent compenser les atermoiements (volontaires) de la fabrication du gouvernement.

Cette affirmation de la prééminence du premier ministre et de son gouvernement vise, à l'évidence, la nouvelle majorité parlementaire, trop courte et trop divisée pour être sûre. Elle vise aussi le chef de l'Etat, trop grand stratège pour ne pas susciter la méfiance des nouveaux gouvernants.

Mais ici l'étonnant est que le président semble admettre parfaitement cette nouvelle répartition du pouvoir. Mieux, qu'il tient à la souligner lui-même, aux antipodes du quinquennat socialiste. Qu'il soit clair qu'il assumait la responsabilité de tout ce qui était fait entre mai 1981 et mars 1988. Qu'il soit clair hors les affaires étrangères, la défense et les libertés, il n'assume plus la responsabilité de rien.

Aussi accepte-il sans difficulté la tenue d'un conseil de cabinet à Matignon avant le conseil des ministres. Aussi refuse-t-il qu'une photo officielle soit prise, puisque le nouveau gouvernement, s'il est évidemment celui de la France, n'est plus du tout celui du président. Où la dyarchie se désarticule... Dans un premier temps, la cohabitation en sera facilitée. En attendant le jour du bilan.

OLIVIER DUHAMEL.

Tableau récapitulatif : la nomination d'un nouveau premier ministre sous la Ve République

Hors élections	Après une présidentielle	Après des législatives
Avril 1962 : Pompidou	Juin 1969 : Chaban-Delmas	Juillet 1968 : Couve de Murville
Juillet 1972 : Messmer	Mai 1974 : Chirac	
Août 1976 : Barre	Mai 1981 : Mauroy	Mars 1986 : Chirac
Juillet 1984 : Fabius		

M. Messmer président du groupe RPR

Les groupes parlementaires de la majorité devaient se réunir séparément mardi après-midi 25 mars à l'Assemblée nationale.

La veille, les dirigeants du groupe RPR de l'Assemblée sortante se sont rencontrés. Ils ont notamment convenu que M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député de la Moselle, serait candidat à la succession de M. Claude Labbé à la présidence du nouveau groupe RPR. Ce dernier sera présenté par le groupe pour occuper un des postes de vice-président de l'Assemblée nationale.

LE COMMERCE ET LA SANTÉ AYANT ÉTÉ « OUBLIÉS »

M. Jacques Chirac devrait compléter son gouvernement

M. Jacques Chirac pourrait engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale le mardi 8 avril. Le chef du gouvernement estime que c'est le premier jour « utile » de la nouvelle législature. En effet, les députés qui se retrouveront au Palais-Bourbon le mercredi 2 avril devront d'abord procéder à l'élection du président de l'Assemblée nationale, puis désigner le bureau et pourvoir aux postes dans les commissions.

Ceux qui étaient présents dans les couloirs de l'Assemblée lundi 24 mars, supputaient les chances respectives du candidat officiel du RPR, M. Jacques Chaban-Delmas, et du candidat supposé de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing. Le premier faisait savoir par ses partisans qu'il était déterminé à *« aller jusqu'au bout »*, fort du soutien officiel du RPR et de son président et de l'apport escompté de députés d'autres groupes protégés par l'anonymat du vote à bulletin secret.

Les partisans du second rappelaient, selon la formule en usage, que l'élection de M. Giscard d'Estaing au « perchoir » serait une preuve *« d'union de la majorité »*. Mais ils avouaient aussi qu'ils redoutaient les surprises du vote secret. Aussi les plus lucides reconnaissaient-ils que la tentative du député du Puy-de-Dôme pourrait prendre fin prématurément, si des compensations étaient offertes à l'UDF au moment de la répartition des postes de responsabilité à l'Assemblée nationale.

Les plus concrets prédisaient donc que M. Jacques Chaban-Delmas pourrait bien être le seul candidat de la majorité à la présidence de l'Assemblée nationale pour peu que M. Michel d'Ornano, député du Calvados, très proche de M. Giscard d'Estaing, obtienne par exemple la présidence de la commission des finances. Il est vrai que, pour cette dernière, M. Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, informait les dirigeants de son groupe qu'il était de nouveau candidat, rappelant qu'il avait déjà occupé cette fonction il y a une vingtaine d'années.

Nouvelles nominations

Pendant ce temps, à l'hôtel Matignon, M. Chirac qui avait passé la matinée à l'Hôtel de ville de Paris, s'entretenait dans son bureau avec ses collaborateurs et poursuivait la constitution de son cabinet de premier ministre. Ainsi Mme Marie-Hélène Bérard, ancienne élève de l'ENA, ancienne collaboratrice de M. Raymond Soubie au cabinet de M. Barre, sera chargée du secteur social, et non M. Soubie lui-même.

M. François Heilbronner, inspecteur des finances, qui a dirigé le cabinet de M. Chirac à l'agriculture et à l'intérieur en 1973 et en 1974 sera chargé du secteur économique, tandis que M. Jacques Foccart, ancien secrétaire général de l'Elysée pour la Communauté, sera le conseiller du premier ministre pour les affaires africaines, et M. Jacques Pelissier, ancien préfet, ancien directeur de cabinet de M. Chirac à l'hôtel Matignon en 1974, sera chargé des relations avec le ministère de l'intérieur. Enfin, Mme Marie-Claude Cabana, diplomate et épouse du nouveau ministre délégué à la privatisation, quittera la direction des relations internationales de la ville de Paris pour rejoindre la cellule diplomatique supervisée par M. Ulrich, directeur du cabinet.

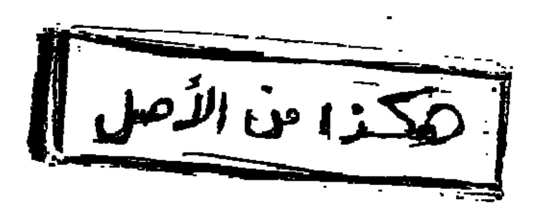
M. Chirac s'entretenait également par téléphone avec divers ministres et mettait au point la nomination de nouveaux membres du gouvernement (*le Monde* du 25 mars) comme Mme Barzach (RPR) à la santé et M. Chavanes, député UDF-CDS de Charente, au commerce et à l'artisanat. Un autre secrétariat d'Etat sera consacré au Tourisme et attribué à un UDF.

M. Chirac a enfin visité les bureaux de l'hôtel Matignon. Hormis les salons du rez-de-jardin réservés aux réceptions, il constatait que les bureaux des collaborateurs du premier ministre n'avaient reçu aucune amélioration depuis qu'il avait lui-même quitté ces lieux en 1976. Il déplorait que la salle de presse ait été fractionnée par des cloisons de contre-plaqué et que le bureau de l'ancien attaché de presse, aux fresques néo-classiques, soit encombré de tables en formica et de batteries de téléphones. Il promettait de remédier à tout cela.

Auparavant, M. Chirac devra régler la façon dont les comptes rendus du conseil des ministres seront faits à l'hôtel Matignon.

Ces premiers jours de mise en place du gouvernement Chirac illustrent bien la nouvelle logique de la cohabitation : le premier ministre ne peut plus s'appuyer sur la logistique élyséenne ; son autonomie politique entraîne une certaine solitude matérielle. Paradoxe de la géographie, la rive gauche est passée à droite et les ponts avec l'autre rive ne sont plus un lien entre les pouvoirs.

A. P.



POLITIQUE

LE VOTE DE CONFIANCE

Le « oui » des barristes

« S'il y a demande de confiance [du premier ministre à l'Assemblée nationale], *peut-on se permettre de s'abstenir étant donné que la majorité n'est que d'une voix ? »* A cette question posée dans les colonnes du *Matin* (daté 22-23 mars) par M. Charles Millon, député (PR) de l'Ain, les barristes élus au Palais-Bourbon répondent les uns après les autres que, bien évidemment, il ne saurait en être question. *« Nous ne voulons pas être à l'origine d'une crise gouvernementale et politique... Dans ces conditions, je voterai la confiance ; je ne veux pas être responsable d'une IVG, interruption volontaire de gouvernement »*, explique pour sa part M. Millon.

Comme d'autres de ses collègues qui ont rencontré M. Barre à Paris avant qu'il ne parte se reposer une semaine dans sa maison de Saint-Jean-Cap-Ferrat, il estime que l'ancien premier ministre lui-même, si sa voix est nécessaire, votera la confiance : sinon, il s'abstiendra. Sur ce sujet le député du Rhône ne s'est pas exprimé après les élections du 16 mars. Il a tenu cependant à réaffirmer, après avoir pris connaissance des résultats, qu'il ne jouerait pas les *« perturbateurs »*. Il avait aussi, au cours de la campagne, précisé qu'il ne donnerait pas à ses « amis » la joie de le désigner du doigt comme le responsable de toutes les avanies du gouvernement en se promettant de laisser à la cohabitation toutes ses chances d'échouer seule. Il avait même précisé, au cours du déjeuner pris avec Mme Marie-France Garaud, qu'il ne se voyait pas *« jouant le rôle de François Mitterrand sous la IVe avec l'UDSR. Je me déconsidérerais complètement »*.

Ne pas se déconsidérer au moment où le vote des Français et les sondages qui l'ont suivi manifestent clairement qu'ils veulent expérimenter la cohabitation, telle est bien l'intention des barristes, de Mme Christine Boutin, élue dans les Yvelines et qui s'apparente au groupe UDF, à M. Bernard Stasi (CDS), réélu président du conseil régional de Champagne-Ardennes, en passant par M. Philippe Mestre, député de la Vendée, qui remarque toutefois qu'il aurait préféré que M. Chirac utilise une autre procédure que le vote de confiance.

Ni *« naufrageurs »* de la nouvelle majorité ni *« bouées de sauvetage »*, c'est en quelque sorte la ligne adoptée. Une ligne qui, à l'avenir, pourrait donner lieu à quelques prises de positions subtile. Mais, pour le présent, il n'y a pas d'autres choix, expliquent les barristes. *« Il est indispensable que la majorité manifeste sa confiance et donne toutes ses chances à un gouvernement composé de nos amis, un gouvernement qui est le nôtre »*, souligne M. Pierre-André Wiltzer, nouveau député de l'Essonne et directeur de cabinet de M. Barre, qui juge peu probable que des prohes de l'ancien premier ministre prennent *« une position différente de leur groupe »* à l'Assemblée nationale.

C. F.-M.



Dans les cabinets ministériels

• PREMIER MINISTRE

– Directeur de cabinet : M. Maurice ULRICH.

M. Maurice Ulrich, directeur général de l'information et de la communication de la Ville de Paris, a été nommé directeur du cabinet du premier ministre.

[Né à Paris le 6 janvier 1925, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et de l'Institut des hautes études internationales, M. Ulrich est diplômé d'études supérieures de droit et d'économie politique. Il commence sa carrière en 1948 au haut commissariat de France au Cambodge, avant d'être affecté au ministère des Etats associés. Il est détaché, en 1956, auprès de l'Institut d'émission de l'Afrique-Occidentale française. Nommé ministre plénipotentiaire en 1969, après avoir été directeur adjoint du ministère des affaires étrangères et représentant adjoint de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, M. Ulrich dirige le service de la coopération économique du Quai d'Orsay. En 1970, il est nommé directeur du cabinet de M. Olivier Guichard, successivement ministre de l'éducation nationale et de l'aménagement du territoire. De 1974 à 1977, il est directeur du cabinet de deux ministres des affaires étrangères successifs, MM. Sauvagnargues et de Guiringaud. De 1978 à 1981, il est président-directeur général d'Antenne 2. Nommé conseiller d'Etat en 1981, il intègre la haute juridiction du Palais-Royal mais devient en 1985 directeur général de l'information et de la communication à la Ville de Paris.]

– Chef de cabinet : M. Michel ROUSSIN.

D'autre part, M. Michel Roussin (quarante-six ans), sous-préfet, ancien officier, docteur ès lettres, ancien directeur du cabinet du directeur général du SDECE de 1977 à 1981, a été nommé chef de cabinet du premier ministre.

• ÉQUIPEMENT

– Directeur de cabinet : M. Jean-François CARREZ.

M. Jean-François Carrez, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur de cabinet de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports.

[Né le 17 février 1940 à Lons-le-Saunier (Jura), M. Jean-François Carrez est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il est conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1974. Ayant occupé plusieurs postes dans des cabinets ministériels, il a dirigé le cabinet de M. Méhaignerie lorsque celui-ci était ministre de l'agriculture, de 1978 à 1981. Il a ensuite été directeur des forêts au ministère de l'agriculture, poste qu'il a occupé jusqu'en mars 1983. Depuis cette date, il était, placé en disponibilité, directeur des services du département d'Ille-et-Vilaine, dont le conseil général est présidé par M. Méhaignerie.]

• MER

– Directeur de cabinet : M. Pierre-Olivier DRÈGE.

M. Pierre-Olivier Drège a été nommé directeur du cabinet de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer.

[M. Pierre-Olivier Drège, trente-sept ans, est ancien élève de Polytechnique et ingénieur du génie rural, des eaux et forêts. En 1980-1981, il a appartenu au cabinet de M. Méhaignerie, alors ministre de l'agriculture, comme chargé de mission pour les affaires européennes. Auparavant, il avait travaillé au secrétariat général du comité interministériel pour la coopération européenne (SGCI), s'occupant des dossiers de la pêche. Depuis 1981, il était directeur adjoint de l'office des viandes et de l'aviculture.]

• SÉCURITÉ

– Directeur de cabinet : M. Pierre JOURDAN.

M. Pierre Jourdan, préfet, a été nommé directeur de cabinet du ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud, et M. Philippe Massoni, contrôleur général de la police nationale, directeur adjoint.

[Né le 13 février 1932 à Sfax (Tunisie), M. Pierre Jourdan est diplômé de droit public et d'économie politique et diplômé en sciences politiques. Il a commencé sa carrière comme chef de cabinet de préfet du l'Ardèche (1956), chef de cabinet du préfet du Vaucluse (1957), chef de cabinet du préfet du Gard (1960). Sous-préfet de Saint-Flour (1962), il est ensuite directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne (1965), administrateur civil au ministère de l'industrie (1968), conseiller technique au cabinet du ministre délégué chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Olivier Guichard (1968), conseiller technique au cabinet de son successeur, M. Maurice Couve de Murville (1969), puis chef de cabinet du ministre de l'éducation nationale, M. Olivier Guichard (1969-1972), qu'il suit à l'aménagement du territoire, l'équipement, le logement et le tourisme (1972-1973). Secrétaire général des Hauts-de-Seine (1973), préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Ile-de-France (1975), secrétaire général de la préfecture de la région Ile-de-France (1978), il est ensuite préfet du Finistère (1978), du Val-d'Oise (1981). Il avait été nommé préfet horscadre en août 1985.]

– Directeur adjoint : M. Philippe MASSONI.

[Né le 13 janvier 1936 à Marseille, M. Philippe Massoni est entré dans la police en 1962 comme commissaire de police, affecté à la préfecture de police de Paris. Il a fait toute sa carrière à la police judiciaire et aux renseignements généraux de la préfecture de police avant d'être nommé, en 1980, directeur des services techniques de la préfecture de police, poste qu'il occupait jusqu'à ce jour. Cependant, de 1976 à 1980, M. Massoni fut chargé de mission, successivement, au cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre, puis de M. Raymond Barre, premier ministre, où il avait en charge les relations avec la police nationale.]

• ÉCONOMIE

– Directeur de cabinet au ministère de l'économie, des finances et de la privatisation : M. Jean-Claude TRICHET.

M. Jean-Claude Trichet, inspecteur des finances, a été nommé directeur de cabinet. M. Jacques Friedmann, inspecteur général des finances, a été nommé chargé de mission auprès de M. Balladur.

[Né le 20 décembre 1942, M. Jean-Claude Trichet, après des études d'ingénieur à Nancy, est diplômé à l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Inspecteur des finances (1971), il est secrétaire général du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) en 1976, puis conseiller technique au cabinet du ministre de l'économie (1978) avant d'être conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République pour l'industrie, l'énergie et la recherche. Sous-directeur au Trésor, chargé des affaires bilatérales (1981-1984), il est, depuis 1985, chef de service des affaires internationales à la direction du Trésor et président du Club de Paris, organisme chargé de coordonner les négociations sur le rééchelonnement des crédits garantis des pays endettés.]

– Chargé de mission M. Jacques FRIEDMANN

[Né le 15 octobre 1932 à Paris, M. Jacques Friedmann, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1957-1958), est inspecteur des finances (1959), chargé de mission, puis conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances (1964-1966) ; il est directeur du cabinet de M. Chirac lorsque ce dernier est secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (1969-1970), puis ministre chargé des relations avec le Parlement (1971) ; directeur de cabinet de M. Pierre Messmer à Matignon (1972-1974), puis chargé de mission toujours à Matignon lorsque M. Chirac devient premier ministre (1974). M. Friedmann, président depuis 1985 du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'épargne de Paris, très proche de M. Jacques Chirac, suit pour ce dernier les questions économiques.]

• DÉFENSE

– Directeur de cabinet : M. Jean CLAUZEL.

M. Jean Clauzel, qui était précédemment commissaire de la République de la région Nord-Pas-de-Calais, a été nommé directeur de cabinet du ministre de la défense, M. André Giraud.

D'autre part, M. Pierre Mirabaud, qui était jusqu'à présent sous-directeur de la programmation au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, a été nommé chef de cabinet.

[Né le 23 juillet 1924 à Montmorency (Val-d'Oise) et ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean Clauzel, après avoir servi au Mali et en Algérie, a été intégré dans le corps des administrateurs civils en 1958 pour prendre successivement les fonctions de secrétaire général de la Manche (1965), secrétaire général de Seine-et-Marne (1968), préfet du Territoire de Belfort (1972), avant de devenir directeur adjoint du cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, en 1974. M. Clauzel est ensuite directeur central de la sécurité publique, préfet des Hautes-Pyrénées (1975), de l'Essonne (1978), de la région Picardie, de la Somme (1980) ; puis commissaire de la République de la région Aquitaine (1982) et, en mars 1985, de la région Nord-Pas-de-Calais.]



LE DÉPART DE MOSCOU DU NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Raimond a été reçu par MM. Gorbatchev et Chevardnadze

De notre correspondant

Moscou. – M. Jean-Bernard Raimond a été reçu, le lundi 24 mars, pendant environ une heure par M. Mikhaïl Gorbatchev. Le ministre français des affaires étrangères était revenu passer vingt-quatre heures à Moscou pour y faire ses adieux. Il y était ambassadeur depuis janvier 1985.

Les Soviétiques avaient bien fait les choses. Arrivé dimanche soir, le ministre a été aussitôt informé qu'il serait reçu le lendemain par le « numéro un ». Cette célérité équivaut ici à un long tapis rouge... Une photo de la rencontre occupe, ce mardi, le centre de la première page de la *Pravda*. M. Gorbatchev a *« chaleureusement félicité »* M. Raimond de sa nomination, et *« exprimé la certitude que les relations traditionnelles entre l'URSS et la France continueront à se développer dans tous les domaines »*. Le secrétaire général estime que *« cela répond aux intérêts des deux pays et prend aujourd'hui une importance encore plus grande vu le caractère urgent et aigu des problèmes qu'engendre la course aux armements »*. L'entretien s'est déroulé *« dans une atmosphère d'amitié constructive »*, conclut la *Pravda*.

Le nouveau chef de la diplomatie française a, d'autre part, eu lundi une conversation suivie d'un déjeuner avec son homologue soviétique, M. Chevardnadzé.

Tous les signaux sont donc positifs dans la perspective du voyage du président de la République en URSS en juin prochain, dont le principe a été réaffirmé.

M. Raimond, qui est entré à Paris lundi soir, n'était porteur d'aucun message particulier du numéro un soviétique à M. Mitterrand. M. Gorbatchev a seulement réaffirmé les positions habituelles du Kremlin sur les grands problèmes d'actualité. Les relations entre la France et l'URSS, fort mauvaises pendant les premières années du mandat de M. Mitterrand, se sont améliorées à partir du milieu de l'année 1984, et ont, en apparence au moins, retrouvé le rythme de croisière qui était le leur du temps de Georges Pompidou et de M. Giscard d'Estaing.

Cela n'empêche pas les arrière-pensées des deux côtés. Les Soviétiques ne sont pas près d'oublier, que M. Mitterrand a soutenu bec et ongles l'installation des euromissiles de l'OTAN en Europe occidentale. Le président français, de son côté, ne se berce sans doute pas des mêmes illusions que M. Giscard d'Estaing sur la possibilité de voir un jour les *« managers »* remplacer les *« commissaires »* et les *« idéologues »* à la tête de l'URSS.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RADIOS PRIVÉES LOCALES

Préjugé favorable pour M. de Villiers

M. Philippe de Villiers, *« le premier membre d'un gouvernement issu des rangs de la FM »* : malgré leur surprise, et les préventions de la plupart contre les attaches à une droite plutôt « réactionnaire » du nouveau secrétaire d'Etat, les « radioteurs » réunis à Paris vendredi 21 mars pour la Semaine de la communication ne cachaient pas une certaine satisfaction...

Le nom de Philippe de Villiers est connu des animateurs de radios. Alouette-FM, créée le 28 novembre 1981 aux Herbiers par cet ancien sous-préfet démissionnaire de ses fonctions au lendemain de l'élection de M. Mitterrand, n'a, en effet, cessé d'étonner : style atypique, ancrage populaire, mélange de chouannerie colorée d'intégrisme.

« Villiers est un entrepreneur. Et sa confrontation passée avec tous les types de problèmes soulevés par la radio – mise en marche d'une rédaction, puissance d'émission, mesure de l'auditoire, diversification des ressources, barrages bureaucratiques – lui donnent une bonne expérience pour le dossier radio », explique Georges Polinsky, directeur de Radio-Nantes. *« C'est un professionnel, plus marqué par la FM que par son passage à l'ENA*, observe Eric Hauville, directeur de RVS à Rouen.

« C'est avant tout un Vendéen, un homme qui a toujours milité pour la région, l'enracinement local de la radio et lutté contre les réseaux nationaux », continue Pierre Giboire, le patron rennais de Fréquence-Ille. *« Quelles que soient ses idées, il faut lui reconnaître une constance et une volonté hors du commun pour défendre envers et contre tout un modèle de radio très intéressant »*, admet de son côté Pierre Crisol, fondateur de plusieurs radios et directeur d'Audiovisuel-diffusion. *« C'est un de ceux qui, dès le départ, ont eu un point de vue, un dessein pour la FM et qui ont tenu le pari d'une radio d'information et d'expression »*, reconnaît Patrick Farbiaz, pirate de la première heure.

Préjugé favorable donc, quelles que soient les tendances et les clans : M. de Villiers, *« anarcho-chouan-provocateur de droite »*, selon un proche, devrait être pour l'ensemble des radios commerciales et associatives, un « interlocuteur valable ».

« J'ai failli crever de l'ENA, déclarait-il le 11 octobre 1983, dans une interview à *la Croix*. *C'est le lieu de l'ambition, sans le souffle ; un laminoir très bien mis au point, dont sort un langage unique. Celui de Jacques Chirac et Jean-Pierre Chevènement. J'en ai réchappé de justesse. »* Un tel discours ne pouvait évidemment que séduire les aventuriers des ondes.

ANNICK COJEAN.

SÉANCE HISTORIQUE AU CONSEIL MUNICIPAL

Les Parisiens à l'assaut de l'Etat

Le Conseil de Paris a connu, lundi 24 mars, une séance à la fois historique et paradoxale. Jamais sans doute l'ordre du jour n'avait été aussi mince. Pourtant, les travées étaient pleines, la tribune du public comble et une foule compacte de fonctionnaires municipaux emplissait les espaces libres.

De mémoire de Parisien, on n'avait pas vu en cette enceinte un plateau politique aussi brillant. M. Jacques Chirac, souverain, présidait la séance. Pour bien montrer qu'il entend rester, comme il l'a dit, *« présent et attentif à la conduite des affaires de la capitale »*, il a mené les débats pendant plus d'une heure, ce qui est pour lui un record.

Devant lui, il y avait de quoi constituer un mini-Parlement : douze sénateurs, vingt députés élus à Paris et six autres élus en province. Sans compter une brochette d'une quinzaine d'anciens et de nouveaux ministres, et les secrétaires des deux plus grands partis : MM. Lionel Jospin pour le Parti socialiste et Jacques Toubon pour le RPR.

Ceux qui assistaient à cette séance mémorable en avaient bien conscience. L'irruption massive des Parisiens dans les affaires de l'Etat est un phénomène sans précédent. Certes, au cours de la longue histoire de la capitale, beaucoup ont tenté d'utiliser le pouvoir municipal comme un tremplin, mais ils l'avaient toujours fait, jusqu'ici, à titre individuel. C'est la première fois qu'un maire entraîne avec lui une équipe aussi étoffée.

En outre, dans le passé, les échecs sanglants n'ont pas manqué. Le célèbre prévôt des marchands, Etienne Marcel, au XIVe siècle, y laissa la tête, tout comme le premier maire de Paris, Jean-Sylvain Bailly, qui perdit la sienne sous la guillotine en 1793. Quant aux membres de la Commune...

Ces fâcheux précédents ont-ils longtemps tempéré les ambitions des notables parisiens ? Les a-t-on volontairement tenus en lisière ? De 1800 à 1985, on ne recruta guère parmi eux qu'un vice-président de la République (Henri Boulay de la Meurthe en 1849), six présidents du conseil (le comte Molé, Camille Barrot, Jules Méline, Jules Ferry, Charles Floquet, Georges Clemenceau et André Le Trocquer) ainsi qu'une quarantaine de ministres et secrétaires d'Etat.

Sur près de deux siècles, c'est peu. Et encore, sept d'entre eux étaient-ils d'anciens préfets de la Seine. Or voici un gouvernement qui compte sept Parisiens sur trente-huit membres, soit 18 % de son effectif. Du jamais vu !

Cette situation résulte de la volonté de Jacques Chirac et des circonstances politiques. Mais aussi des réformes qui, depuis 1977, ont donné à Paris l'autonomie municipale, un maire authentique et vingt maires d'arrondissement. Résultat : les hauts fonctionnaires de la Ville, autrefois sous tutelle du préfet, peuvent désormais suivre leur patron. Les adjoints, comme par exemple M. Alain Juppé, se font les dents sur des budgets qui valent ceux de bien des ministères.

Prudence et concertation

Quant aux personnalités élues dans les arrondissements, elles y prennent de l'expérience et un certain poids politique. MM. Didier Bariani et Alain Devaquet sont directement issus de cette promotion-là.

Les notables parisiens, autrefois sous surveillance, se trouvent aujourd'hui libres de leurs mouvements et parfaitement ministrables. Leur présence massive au gouvernement devrait faciliter les rapports, toujours conflictuels, entre la Ville et l'Etat. *« La concertation sera la règle, alors qu'elle était l'exception »*, souligne M. Tibéri, premier adjoint du maire. *« Vous verrez comme par enchantement cesser toute campagne contre les projets parisiens du président »*, prédit malicieusement M. Georges Sarre, patron du groupe socialiste au Conseil de Paris.

La capitale et l'Ile-de-France (dirigée par le RPR Michel Giraud) vont-elles devenir les enfants gâtés du pouvoir ? *« Jacques Chirac est trop avisé et il a suffisamment le sens de l'Etat pour ne pas arbitrer systématiquement en faveur de sa ville »*, dit-on dans l'entourage du premier ministre. *« Au reste*, ajoute-t-on, *ses amis politiques des autres régions et villes de France le rappelleraient vite à la raison. »*

Aides en hausse, impôts en baisse

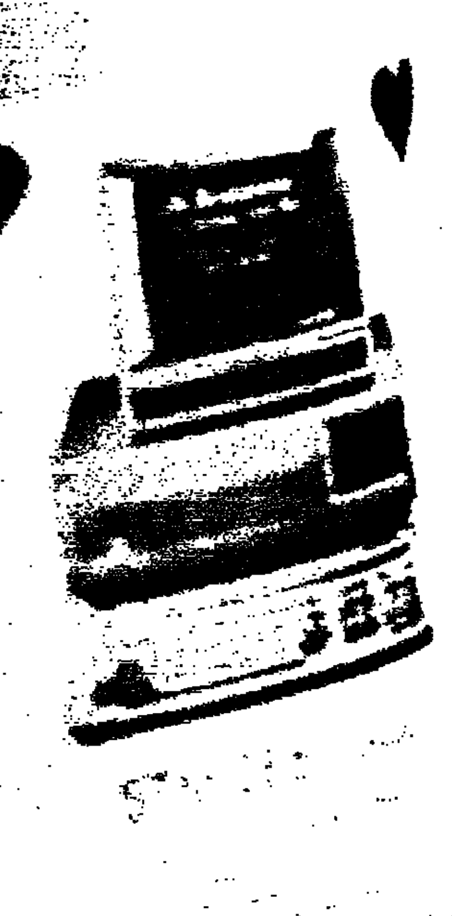
M. Jacques Chirac se gardera donc de réveiller le vieux conflit Paris-province. Voici un premier exemple : le maire s'est souvent plaint que la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux départements défavorisait Paris. On assure autour de lui qu'il n'est pas question d'en changer les quotas.

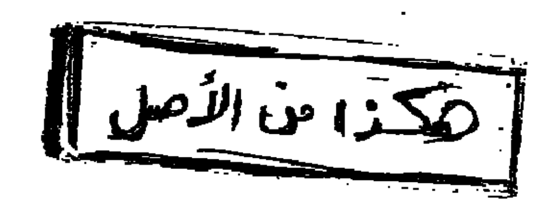
Qu'ils soient de gauche ou de droite, les élus parisiens savent pertinemment (même s'ils le nient quand ils sont à la barre) que la capitale est puissamment aidée par l'Etat dans plusieurs domaines qui coûtent fort cher aux métropoles de province. C'est vrai pour la police, les sapeurs-pompiers, les transports, les hôpitaux, la culture.

Le précédent gouvernement socialiste n'a pas manqué à la règle. Rappelons le contrat passé entre M. Quilès et M. Chirac pour la construction de dix mille logements sociaux en deux ans, les terrains libérés de bon gré par la SNCF et les aides que M. Lang a généreusement accordées à une foule d'initiatives culturelles parisiennes (même si elles ont été contestées). Sans compter les grands chantiers du président. Paris se transforme, foisonne, s'enrichit et rayonne alors que les impôts des Parisiens tendent plutôt à diminuer.

MM. François Mitterrand et Jacques Chirac continueront à favoriser cet essor sans précédent. Il serait imprudent qu'ils l'affichent trop ostensiblement.

MARC AMBROISE-RENDU.





POLITIQUE

DANS QUATRE RÉGIONS

La droite attribue des postes de vice-président au Front national

Les élus du Front national sont entrés, le lundi 24 mars, au bureau de plusieurs régions, à des postes de vice-président ou de secrétaire, en bénéficiant des voix RPR et UDF. C'est le cas en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où MM. Gabriel Domenech et Claude Scannapieco ont été élus vice-présidents avec respectivement 66 et 63 voix (Front national, UDF et RPR). M. Alain Jamet l'avait été dans les mêmes conditions en Languedoc-Roussillon le 21 mars.

En Franche-Comté, où les élus du Front national avaient permis la réélection de M. Edgar Faure, à la présidence, le parti de M. Le Pen n'a obtenu aucune vice-présidence. Un de ses élus, M. Hervé Lavenir, ancien collaborateur de M. Faure, a obtenu la présidence de la commission des affaires internationales.

Au conseil régional de Midi-Pyrénées, où siègent trois élus du Front national, ce parti n'a obtenu aucune des dix vice-présidences, mais M. Bernard Antony, *alias* Romain Marie (Tarn) s'est vu confier l'un des trois postes de secrétaire. Les commissions n'ont pas encore été formées, mais, selon le responsable régional du FN, M. Gilbert Mélac, *« l'accord passé avec les partis de la majorité prévoit l'attribution au Front national de la présidence d'une commission ainsi que la présidence d'un groupe de travail »*.

En Haute-Normandie, M. Dominique Chaboche a obtenu un poste de vice-président, sans délégation, avec 27 voix (soit tous les suffrages des élus RPR, UDF et FN de cette assemblée régionale). En Picardie, M. Guy Harlé d'Ophove a, lui aussi, été élu vice-président du conseil régional grâce aux voix de l'UDF et du RPR.

En Aquitaine, les dix vice-présidences sont allées au RPR et à l'UDF en raison du refus de la gauche d'en accepter, M. Jacques Chaban-Delmas, président, avait proposé trois postes de secrétaire aux autres formations (PS, PCF, FN). Socialistes et communistes ont refusé, mais M. Jacques Colombier, secrétaire départemental du Front national en Gironde, a accepté et a été élu au troisième tour avec les seules quatre voix du Front national, les autres membres du conseil s'abstenant ou ne prenant pas part au vote. En Lorraine, Mme Maryvonne Crespin, a reçu l'un des six postes de secrétaire, après un consensus général sur l'ensemble des affectations, sans vote spécifique.

Dans plusieurs régions, le Front national a obtenu des places au bureau, lesquelles sont réparties automatiquement à la proportionnelle, mais pas de vice-présidence ni de poste de secrétaire. C'est le cas, notamment, dans la région Rhône-Alpes, en Alsace, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Champagne-Ardenne.

A Rouen, le PS a annoncé qu'il déposera un recours en Conseil d'Etat contre l'élection de M. Roger Fossé (RPR) à la présidence du conseil régional de Haute-Normandie, le 21 mars. Ce jour-là, les vingt élus du groupe socialiste avaient quitté la salle avant le vote, après avoir demandé en vain une suspension des travaux afin de permettre *« à la droite classique de se ressaisir »* et de *« rejeter toute alliance avec le Front national »*. Seul le président du groupe était resté en séance pour expliquer que le quorum n'étant plus atteint, le vote ne serait pas valable. M. Fossé avait été élu grâce aux voix conjuguées du RPR (12), de l'UDF (12) et du FN (3).

EN PICARDIE

Les socialistes refusent toute responsabilité au bureau du conseil régional

De notre correspondant

Amiens. – Le conseil régional de Picardie a élu le lundi 24 mars les membres de son bureau. M. Charles Baur (UDF-PSD) avait été réélu président, le 21 mars, grâce aux quatre voix du Front national, le RPR et l'UDF ne disposant, au total, que de vingt-cinq voix contre vingt-six pour la gauche. Cette deuxième séance a, comme la première, été marquée par le harcèlement des socialistes, qui ont rappelé continuellement à M. Baur son alliance avec l'extrême droite.

Il était prévu de désigner un bureau de vingt et une personnes. Ont été élus, d'abord, treize membres d'une majorité que M. Baur appelle d'*« action régionale »*, car y figurent, outre cinq RPR, cinq UDF, deux CNIP et M. Guy Harlé d'Ophove (Front national, Oise), qui a obtenu la place de sixième vice-président, avec vingt-huit voix contre dix-huit au candidat du PS ; il y a eu un bulletin blanc, et les huit élus du PC n'ont pas pris part au vote. Ensuite, les huit membres socialistes du bureau, refusant d'être *« élus par la droite et l'extrême droite »*, n'ont pas accepté les deux postes de secrétaire proposés par la majorité. Ils ont attendu que celle-ci épuise le contingent que lui alloue la représentation proportionnelle ; les huit postes restants, ceux de simples membres, leur sont, alors, revenus de droit, sans élection. Les élus socialistes entendaient, ainsi, s'élever contre la place accordée au Front national : *« La proportionnelle,* a souligné M. Michel Fransaix (Oise), *donnait droit au Front national d'être au bureau, mais en aucun cas vous n'auriez dû lui concéder une vice-présidence. »*

M. Baur a seulement affirmé qu'il n'avait de leçon de morale à recevoir de personne et répété ce qu'il avait dit le 21 mars : *« La loi électorale votée par le PS a eu pour résultat, en Picardie, qu'il n'y a pas de majorité à gauche et qu'il n'y en a pas, non plus, pour l'intergroupe UDF-RPR-CNIP-non-inscrits. Quelle région peut être dirigée sans majorité de gestion ? »*

MICHEL CURIE.

M. BLANC « OTAGE » DE L'EXTRÊME DROITE ?

(De notre correspondant.)

Mende. – M. Michel Monod, élu (divers gauche) du canton de Barre-des-Cévennes, a annoncé, le lundi 24 mars, à l'ouverture de la session du conseil général de la Lozère, sa démission du poste de vice-président de cette assemblée (que préside M. Joseph Caupert, UDF-PR). M. Monod proteste ainsi contre l'accord passé avec le Front national par M. Jacques Blanc, député (UDF-PR) et conseiller général de la Lozère, pour être élu président du conseil régional du Languedoc-Roussillon (*le Monde* du 22 mars).

« Nous n'admettons pas qu'un conseiller général de la Lozère (...) *soit désormais l'élu, donc le mandataire, l'otage du Front national »*, a déclaré M. Monod. *« On ne peut,* a-t-il ajouté, *au nom de la démocratie, accepter un mandat de ceux qui la détruisent ! »* M. Blanc a répondu qu'il avait signé avec le Front national *« un accord régional, qui n'a rien à voir avec de l'idéologie »*. *« C'est un accord avec les hommes »*, a ajouté M. Blanc, qualifiant de *« faux débat »* le problème soulevé par M. Monod.

J.-M. G.

Inquiétude dans la communauté juive

L'élection de trente-cinq députés du Front national à l'Assemblée nationale, le 16 mars, a provoqué des réactions parmi les organisations juives. Tout en se félicitant *« que les élections se soient déroulées conformément aux règles démocratiques prévues par la Constitution de notre pays et que les électeurs se soient prononcés dans une très forte proportion pour des partis politiques qui ont, sur le plan des droits de l'homme, des conceptions proches de celles qu'il défend »*, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) exprime le regret *« que des électeurs aient égaré leur vote en faveur d'un parti qui a introduit dans la vie politique française des concepts de discrimination dont le simplisme est certainement trompeur et recèle des facteurs de division et de haine »*.

Dans le mensuel *l'Arche* (numéro d'avril), M. Roger Ascot, rédacteur en chef, écrit : *« Le danger est là. Nous nous refusons – à l'heure qu'il est – à chercher les coupables d'une situation nouvelle, qui écorne la France des droits de l'homme.* (...) *Il importe que les hommes de bonne volonté – et les juifs particulièrement, qui savent que la discrimination conduit fatalement à Auschwitz – se regroupent et pèsent afin que la doctrine « sécuritaire », marche-pied du rascisme, reste isolée, marginalisée. »*.

Enfin, les associations B'nai B'rith *« lancent un appel à la vigilance, attirent l'attention des partis de la nouvelle majorité contre toute tentation de vouloir reprendre les slogans extrémistes sur l'insécurité et les idées xénophobes à l'encontre des immigrés »* et *« rappellent aux représentants de ces partis leurs engagements pris, au cours des forums du B'nai B'rith, devant la communauté, déclarations reprises après proclamation des résultats du vote, de ne s'allier en aucun cas au Front national »*.

Les socialistes veulent se transformer en « parti de masse »

Les socialistes, une semaine après les élections, sont à la recherche des moyens de transformer le PS en un *« grand parti de masse »*, selon la formulation utilisée samedi 22 mars devant le comité directeur par M. Lionel Jospin. M. Jean-Jacques Queyranne, porte-parole du PS, a confirmé lundi le lancement d'une campagne d'adhésions. L'un des objectifs est de récupérer électeurs et militants communistes qui ont déserté le PCF ou qui sont tentés de le faire. *« Votre place est à nos côtés »*, leur dit M. Queyranne.

M. Jean Poperen, numéro deux du Parti socialiste, veut *« grossir le PS sur sa pente gauche »*. A cet effet, il a lancé dimanche un *« appel du 23 mars »*.

M. Poperen lance « l'appel du 23 mars » pour recruter « à gauche »

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a réuni, dimanche 23 mars, au Palais de la Mutualité à Paris, plusieurs centaines de personnes – socialistes « poperéenistes » ou d'autres tendances, quelques anciens communistes, etc. – afin de lancer « l'appel du 23 mars ».

Pour M. Poperen, qui est député socialiste du Rhône, il s'agit notamment d'utiliser au profit du PS les *« réserves importantes »* qui sont apparues, pendant la campagne électorale, par exemple dans le cadre des comités de soutien aux listes socialistes. *« Il faut que l'on continue comme en campagne électorale. Les gens sont disponibles, mais cela ne durera pas éternellement »*, souligne, de son côté, M. Jean-Marc Ayrault, nouveau député « poperéniste » de Loire-Atlantique.

Dans l'esprit de M. Poperen, il ne s'agit *« surtout pas d'une structure de club »*, encore que le député du Rhône voie dans la dynamique qu'il tente de lancer une sorte de *« sas d'entrée »*, destiné à *« grossir le PS sur sa pente gauche »*. M. Poperen ne cache pas qu'il veut aussi contrebalancer l'éclosion des clubs et structures diverses qui se situent dans la mouvance de la *« deuxième gauche »* – la gauche rocardienne – qu'il combat depuis toujours. *« Il est temps,* lance M. Poperen, *que, dans le mouvement socialiste, se construise et existe la vraie gauche. »*

L'appel, note que les socialistes ont *« rempli leur contrat »* et souligne que l'une des *« faiblesses »* de la gauche a été que *« les forces populaires n'ont pas été suffisamment actives »*. *« Dans la situation nouvelle, le PS peut unir, rassembler des forces puissantes* (...), *hommes et femmes des courants démocratiques les plus divers »*, ajoutent les auteurs, qui appellent *« socialistes et non-socialistes »* à chercher *« sans a priori et sans dogmatisme* (...) [les] *réponses de la raison, du réalisme, qui sont celles de l'humanisme moderne »*.

L'appel conclut : *« Il faut renforcer le PS, qui est la grande force d'alternance. Pour aller de l'avant, il est temps que la gauche socialiste fasse le ménage des utopies, des modes rétro qu'on veut lui vendre pour du neuf, à la place de ses acquis culturels* (...) *»*.

M. JOSPIN : le premier ministre n'est pas totalement maître du jeu

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, invité, lundi 24 mars, de l'émission *Face au public* de France-Inter, a affirmé que, si le gouvernement de M. Jacques Chirac est un gouvernement *« très orienté à droite »*, il se refuse aux *« procès d'intention »* et jugera sa politique *« sur pièces »*. M. Jospin constate que la droite est *« très puissante* (...), *trop puissante »* en France. Il estime que des *« contre-pouvoirs »* ne peuvent venir que du monde syndical ou de la gauche.

Pour le premier secrétaire du PS, la prochaine échéance à préparer est l'élection présidentielle, *« au plus tard en 1988 »*, sauf s'il devait y avoir *« un accident de la vie politique qui provoquerait des élections législatives avant 1988 »*. *« Si la droite au pouvoir,* a continué M. Jospin, *fait preuve d'un certain réalisme, ne va pas jusqu'au bout de ce qui, à l'évidence, entrerait* (...) *en collision avec ce que croient toute une série de forces importantes dans ce pays* (...), *alors peut-être cela peut aller jusqu'au terme normal. En 1988, les Français décideront. Ils ont voulu cette situation inédite, ils diront comment ils la dénouent. Si la droite fait preuve d'une volonté de tout dominer, de tout contrôler, d'une volonté d'abaissement politique du président de la République, d'une volonté idéologique étroite, partisane et sectaire, je crains que cela ne produise conflit, et il faudra que le peuple soit juge plus tôt.*

M. Jospin a encore affirmé que M. Chirac *« n'est pas toujours maître du jeu, lorsqu'il prétend utiliser des méthodes sur lesquelles le président a, constitutionnellement, un droit de regard »*. Pour le premier secrétaire du PS, le premier ministre *« aurait voulu procéder par ordonnances dans des sujets plus vastes, par exemple, touchant aux libertés »*. *« Je ne crois pas qu'il persiste dans ce projet,* a souligné M. Jospin, qui a ajouté que, pour la remise en cause de certains *« acquis sociaux »*, M. Chirac n'était *« peut-être pas certain d'obtenir la signature de ces ordonnances par le président de la République »*.

M. Jospin a évoqué les demandes de « dépoussiérage » du vocabulaire socialiste faites par M. Paul Quilès dans le journal *le Matin* du 22 mars, puis devant le comité directeur du PS (voir *le Monde* daté 23-24 mars et 25 mars), pour affirmer : *« Nous sommes décidés, sur la base de l'expérience gouvernementale que nous avons acquise pendant cinq ans, à revoir un certain nombre de nos textes fondamentaux. Je ne pense pas, pour autant, que cela doive nous conduire à écarter trop vite un certain nombre de références et de valeurs qui, historiquement, ont constitué le socialisme. Le débat aura lieu. »*

Le PS lance une campagne d'adhésions

M. Jean-Jack Queyranne, porte parole du PS, a annoncé, lundi 24 mars, que le PS va lancer une campagne d'adhésions. Cette campagne sera confiée à quatre membres de la direction. MM. Marcel Debarge (fédérations), André Laignel (trésorerie), Michel Pezet (communication et propagande) et Jean-Jack Queyranne. Il s'agira, selon le porte-parole du PS, d'une *« campagne de communication »*.

Cette initiative fait suite au comité directeur socialiste de samedi dernier (*le Monde* du 25 mars) où s'est notamment exprimé le besoin d'améliorer le « ratio » adhérents-électeurs du PS. Lors de cette réunion, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, avait annoncé la tenue, au mois de juin, d'une convention nationale du PS. Cette convention s'intitulera « Le Parti socialiste, la force pour réussir la mutation de la France ».

Convention et campagne d'adhésions s'inscrivent dans la logique du *« nouveau dialogue »* que les socialistes veulent entretenir avec les Français, selon la formule de la résolution adoptée par le comité directeur de samedi et rendue publique lundi.

M. Queyranne a estimé que militants et électeurs communistes ont leur place au PS s'ils veulent agir dans un *« grand parti d'opposition enraciné à gauche »*. *« La direction communiste,* a continué M. Queyranne, *paraît murée dans ses certitudes et d'abord préoccupée de sa propre survie* (...). [Elle] *a débranché les appareils d'analyse scientifique auprès du malade, et elle a pris comme thérapeutique les incantations. »*

Pour le porte-parole du PS, la direction du PC *« engage, à travers ses organes de presse, une campagne antisocialiste virulente* (...) *pour tenter de juguler les contestations et pour tenter de prouver le bien-fondé de ses orientations »*.

EN MARGE DU PC

Lancement d'un mensuel et d'un comité international pour les gauches européennes

La culture communiste a-t-elle un avenir en dehors du PCF ? Arrivé une nouvelle fois à l'un des nombreux carrefours de son histoire, le peuple communiste s'interroge. Fer de lance de cette réflexion déchirante – continuer dedans ou poursuivre dehors – qui remet en cause leurs engagements fondamentaux, les intellectuels se retrouvent sur le devant de la scène.

Alors que l'avenir immédiat du PCF se joue entre les murs de l'amphithéâtre futuriste du comité central, place du Colonel-Fabien à Paris, l'intelligentsia communiste prépare l'avenir.

Le reste, c'est-à-dire la réunion actuelle du comité central, est, à la limite, dénué d'importance à ses yeux. Dans le langage propre aux communistes, cela peut signifier que ces intellectuels ne se font guère d'illusions sur les décisions – ou non-décisions – qui seront arrêtées par le « parlement » du PCF.

Cette distance à l'égard de l'« écume des choses » n'exclut pas la réflexion. Sa traduction plus immédiate est le lancement du mensuel *M*, *« attaché à un marxisme vivant »* (1), et la création par la revue *Politique aujourd'hui* (2) d'un comité international, véritable passerelle entre les différentes composantes de la gauche européenne « (l'eurogauche) ».

Le mensuel *M* (*le Monde* du 25 mars), qui ne se définit pas, selon ses promoteurs, *« par rapport à ce qu'on peut faire ou ne pas faire à l'intérieur du PCF »* veut favoriser *« l'éclosion d'une nouvelle culture politique »*. L'idée motrice développée par son directeur, le philosophe Henri Lefebvre, qui, selon ses propres termes, a *« toujours eu beaucoup d'ennuis »* avec ce parti, est l'élaboration d'un *« contrat de citoyenneté »*, une idée *« restée en panne depuis deux siècles »*.

Plein d'humour et un rien provocateur, M. Lefebvre considère que pour la rénovation du PCF *« c'est un peu tard »*, mais il ajoute qu'il n'est *« jamais trop tard »*. Loin de penser qu'il poignarde le parti, il affirme à destination de la direction : *« Je voudrais lui apporter le soutien de la pensée marxiste. »* Et, pour se faire bien comprendre de ses interlocuteurs invisibles, il donne le coup de grâce en glissant qu'*« une politique sans idées ne va pas loin »*.

Prolongement de cette réflexion aux accents « rénovateurs », la revue *Politique aujourd'hui*, *« revue indépendante des partis et des organisations »* créée par d'anciens communistes, se lance dans la création d'un nouveau pôle pour les gauches européennes. Une sorte de cinquième Internationale. Les noms que l'on retrouve dans le comité international de cette revue montrent à l'évidence que des passerelles sont en construction entre les partis socialistes, les partis sociaux-démocrates et certains partis communistes européens. Le PCF est absent de ce comité. A côté de socialiste français, d'ex-communistes ou ex-cégétistes, ce comité rassemble des ministres socialistes autrichiens, belges et grecs, d'anciens ministres socialistes espagnols et portugais, l'état-major du Parti socialiste suisse, le SPD allemand, des travaillistes anglais, des membres du Parti communiste (intérieur) grec et quelques représentants du Parti communiste italien et du syndicat CGIL, des membres des organisations de gauche danoises et finlandaises.

O.B.

(1) Parution en mai 1986. Vente uniquement sur abonnement. Renseignements auprès de Mme Catherine Régulier, 30, rue Rambuteau, 75003 Paris.

(2) Numéro 13 de mars-avril 1986 (50 francs). Renseignements : *Politique aujourd'hui*, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

POINT DE VUE

Pour une cohabitation minimale garantie

par J.-H. CHATEL (*)

NOUS voici donc à cet insolite rendez-vous auquel la Ve République, depuis sa fondation, avait convié la nation.

Que faut-il en attendre : le pire, le meilleur ou pas grand-chose ? Les experts sont partagés. Les plus prudents conjecturent une combinaison aléatoire de concessions, conjurations et blocages. Pour leur part, les non-initiés pressentent que la période qui s'ouvre pourrait être placée sous le signe du contingent. Pain bénit pour les politologues. Le problème est de savoir si le pays peut s'offrir un tel luxe. L'attention des pouvoirs publics peut-elle impunément se laisser distraire par des agaceries institutionnelles, alors que tant d'épreuves – chômage, problèmes de société, terrorisme – appellent des réponses fortes et cohérentes ?

C'est ici que l'histoire attend les principaux protagonistes au tournant.

Car il n'est vrai ni que la Constitution réduise le chef de l'Etat, privé de majorité parlementaire, à inaugurer les chrysanthèmes, ni qu'elle soit ce poème ésotérique dont chaque exégète pourrait faire sa lecture, ni qu'elle partage les compétences à ce degré de précision que chacune des deux têtes de l'exécutif pourrait vaquer, indépendamment de l'autre, à la gestion d'un domaine réservé.

La vérité – et les experts sont pour une fois d'accord – est que la Constitution condamne le président et le premier ministre à coopérer. Elle les enchaîne ensemble, comme ces deux évadés d'un pénitencier héros d'un film célèbre. Sans un minimum d'entente, chacun entravera l'autre et la déconfiture sera commune.

Mais cette coopération minimale est-elle possible ? Président et gouvernement sauront-ils (les laissera-t-on) surmonter leurs allégeances partisanes ? La défense et illustration ici d'un bilan, là d'une plate-forme, céderont-elles le pas devant les mesures dictées par l'intérêt national ? Sauront-ils que chacun s'abaisserait en tentant d'abaisser l'autre ?

Il conviendrait que les responsables les plus éminents de la classe politique acceptent de reconnaître que la partie qui s'engage confronte beaucoup moins un parti, qui aurait son siège à Matignon, avec un autre, qui aurait le sien à l'Elysée, que la France avec elle-même ; qu'ils décodent le message du 16 mars comme enjoignant aux deux principales forces politiques de se mobiliser ensemble contre la crise, puisque aussi bien aucune d'entre elles n'a reçu le mandat franc et massif de l'affronter toute seule.

Œcuménisme angélique ricanerait les « pros » de la scène politique, pour lesquels la bipolarisation conflictuelle est une donnée millénaire de notre histoire nationale, en même temps que le ressort de toute action militante.

La classe politique avait pourtant tort de traiter avec condescendance une aspiration dont toutes sortes d'indices attestent la profondeur. Les sondages ne révèlent-ils pas le souhait d'une majorité de nos concitoyens de voir non sans doute se constituer le gouvernement éclectique et empirique auquel on peut bien rêver en dépit des fins de non-recevoir opposées par tous les porte-parole, mais au moins intervenir une trêve entre deux forces politiques également héritières des traditions démocratiques et dont, perçant l'écran de la polémique électorale, les Français devinent les confluences d'analyse ?

Frustrer une telle demande en cultivant artificiellement les antagonismes, alors même qu'existait un accord latent sur la manière de prendre à bras-le-corps les grands problèmes, serait alimenter un rejet du débat politique, dont le succès du Front national est un signe annonciateur. Pour relever les défis les plus urgents.

Pour ne pas discréditer les institutions, pour sauvegarder leur propre image au yeux de la postérité, les principaux responsables politiques doivent s'initier à l'art du compromis.

Sans trop y croire, les Français se plaisent à imaginer une cohabitation minimale garantie, débouchant sur une alternance douce. S'ils le veulent, le président et le nouveau gouvernement peuvent exaucer ce vœu.

(*) Pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires.

Le Monde

MÉDECINE

Ces bébés qu'on laisse mourir

Après quatre ans de polémiques et un combat judiciaire sans précédent, le gouvernement américain réglemente l'euthanasie passive des nouveau-nés anormaux.

UN soir de printemps 1982 naît à terme, à la maternité de Bloomington, dans l'Indiana, un petit garçon de 2,700 kg. L'enfant est flasque, cyanosé, et son cœur bat très lentement. Il présente à l'évidence un syndrome de Down (mongolisme), avec d'importantes déformations crâniennes. Lors des efforts de réanimation pratiqués, il se révèle impossible d'introduire une sonde dans l'estomac. Les radiographies indiquent la présence d'une large fistule entre l'œsophage et la trachée. Elles indiquent aussi l'existence d'anomalies cardiaques.

Pour que l'enfant puisse survivre, une opération visant à reconstruire l'œsophage et à réparer la fistule est indispensable. Informés de toutes ces données médicales, les parents refusent l'intervention. Ils ont déjà deux enfants normaux, et la mère n'a que trente et un ans. Le bébé reçoit dès lors de la morphine et un somnifère (phénobarbital) visant à supprimer agitation et douleurs. Ses parents ne quittent pas son chevet. Il décède six jours plus tard, et l'autopsie confirme le diagnostic et l'importance de l'atrophie cérébrale. Un violent débat juridique, éthique et médical s'était déroulé entre-temps, car l'administration hospitalière avait sollicité l'avis du juge des enfants devant le refus thérapeutique opposé par les parents. Un tribunal de l'Indiana avait reconnu – en urgence – le droit des parents à juger du destin de leur enfant. Mais les avocats de la partie civile entendaient faire casser ce jugement à Washington. L'enfant mourut alors qu'ils étaient dans l'avion...

Un an plus tard, une petite fille nommée Baby Jane Doe naît à Jefferson (Albany), atteinte d'une hernie de la moelle épinière (ou *Spina bifida*) (1), accompagnée en outre d'importantes lésions cérébrales. Elle sera promise quoi que l'on tente, estiment les pédiatres, à un retard mental profond, accompagné de crises d'épilepsie, de paralysie totale des membres inférieurs et d'incontinence. Soutenus par le clergé catholique, par des organismes sociaux et par le corps médical, les parents décident de s'opposer à toute intervention chirurgicale, laquelle, estiment-ils, ne pourrait qu'aggraver les souffrances de l'enfant et la promettre à une existence misérable.

Des militants du Droit à la vie (l'équivalent du mouvement Laissez-les vivre français, qui luttent contre l'avortement) alertent les autorités judiciaires, et un magistrat surgit un samedi après-midi à l'hôpital, entouré d'avocats, pour ordonner aux responsables hospitaliers de se présenter deux jours plus tard devant le tribunal avec le dossier médical de l'enfant, que les médecins refusent de fournir au nom du secret médical d'abord, du *« droit absolu à l'intimité »* ensuite. L'affaire monte à Washington, où la querelle s'amplifie. Les groupes de pression du Droit à la vie multiplient les interventions judiciaires, au nom de l'article de la loi (dit 504) qui vise à la protection des handicapés et à leur intégration dans le monde du travail.

L'affiche et la ligne rouge

Le président de la commission de bioéthique, qui siège à la Maison Blanche, estime publiquement qu'il serait *« pour le moins paradoxal qu'une loi destinée à accorder à chacun le traitement qu'il désire et que son état requiert puisse être utilisée pour imposer des traitements indésirables et tenus par les spécialistes comme contre-indiqués »*.

L'affaire a pris entre-temps une ampleur nationale, et c'est tout le problème fondamental de l'attitude que devraient avoir l'Etat, le corps médical et la société à l'égard des nouveau-nés gravement handicapés qui se trouve à présent posé, sous le terme général, tiré de la jurisprudence, du « cas de Baby Doe ».



Dessin de CAGNAT.

Pressé par le président Reagan lui-même et par son entourage, le ministère de la santé (Department of Health and Human Services) promulgue une « Baby Doe Regulation » ordonnant l'affichage obligatoire, dans les six mille huit cents hôpitaux recevant des subventions fédérales, d'une notice rédigée en gros caractères et placée en un lieu où tout le public puisse la voir. L'affiche indique que *« l'abstention discriminatoire de nourrir et de soigner les enfants handicapés est interdite dans ce service par la loi fédérale »*.

Toute infraction à cette règle, indique l'affiche en caractères plus petits, doit être signalée au ministère de la santé grâce à une « ligne rouge » (« Infant Doe Hot-Line ») dotée d'un numéro d'appel gratuit ; ligne au bout de laquelle se trouve, jour et nuit, un « escadron spécial » (« Baby Doe Squad ») prêt à enquêter sur-le-champ en cas de violation de cette règle.

L'escadron du salut

Des centaines d'appels parviennent au service concerné, pour la plupart non motivés. Quatre font l'objet d'un déplacement immédiat de l'« escadron Baby Doe ». Le Strong Memorial Hospital, de Rochester, dans l'Etat de New-York, voit ainsi surgir un beau jour trois enquêteurs – venus en avion de Washington – pour s'informer du sort réservé à des nouveau-nés siamois nés avec un seul tronc et deux têtes.

L'escadron de Washington met tout le service sens dessus-dessous et fait venir de Virginie, au milieu de la nuit, un pédiatre spécialisé dans la néo-natalogie. Lequel repart bredouille au petit matin, car les enquêteurs avaient omis de demander aux parents s'ils autorisaient l'examen de leur enfant. Lesquels malheureux parents se trouvent soumis à un véritable interrogatoire de police et voient leur drame traînée sur la place publique, la presse s'étant emparée de l'affaire après avoir été obligeamment informée par les militants du Droit à la vie. L'éminent consultant de Virginie rend alors publique une déclaration par laquelle il marque son accord complet sur les décisions médicales adoptées à Rochester, sur la façon dont les parents ont été associés à cette épreuve, entre toutes douloureuse, et, d'une façon générale, sur le comportement humain ou technique de tous.

Aucune suite n'est donnée à l'affaire, sinon que l'affolement règne parmi les parents de tous les autres enfants en traitement dans cet hôpital, qu'il faut désigner un médecin à plein temps aux seules fins de les rassurer et que plusieurs d'entre eux décident, en dépit de tout, de faire transférer ailleurs, dans des conditions dramatiques, des bébés gravement atteints.

De semblables « descentes » se multiplient dans de nombreux hôpitaux dont elles perturbent, pour un résultat nul, le fonctionnement. A ce stade, les puissantes associations médicales américaines, à commencer par l'Académie américaine de pédiatrie, voient rouge.

Les médecins contre l'Etat

Appuyée par l'Association nationale des hôpitaux et des institutions pédiatriques et par l'ensemble des associations de médecins, l'Académie de pédiatrie traîne le ministère de la santé devant les tribunaux... et gagne. Les juges déclarent le « règlement Baby Doe » illégal et arbitraire, donnant ainsi raison à ceux qui refusaient *« une intrusion sans précédent du gouvernement fédéral dans des situations qui relèvent de la vie privée et qui doivent, traditionnellement, se voir réglées par la confiance et la responsabilité mutuelles des parents et des médecins »*. Qui refusaient aussi de voir les médecins réduits au rôle de simples techniciens, dont la mission exclusive serait de réparer un organe, ou une parcelle d'organe, sans tenir compte de l'individu auquel ils s'adressent, de sa souffrance et du destin (ou du calvaire) auquel pourraient le condamner leurs exercices techniques.

Devant cet échec juridique, le gouvernement fédéral, loin de s'avouer vaincu, recommence sa copie en édictant une nouvelle « Baby Doe Regulation », selon laquelle les affiches rappelant le caractère illégal de l'abstention de soins aux nouveau-nés handicapés seront plus petites et placées non plus dans les lieux publics, mais dans les locaux réservés aux professionnels des services pédiatriques et des maternités.

La polémique recommence dès lors avec une vigueur accrue entre les représentants des médecins et des hôpitaux, d'une part, et les organisations de lutte contre l'avortement, de défense des handicapés et le gouvernement, d'autre part. Les grandes revues médicales publient des éditoriaux fracassants. De part et d'autre, les manifestations succèdent aux proclamations et, devant toute cette agitation, les élus nationaux se saisissent de l'affaire (*« pour tout compliquer »*, disent les médecins) en créant des commissions spéciales tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants.

Les chemins de l'euthanasie

Les organisations médicales et hospitalières proposent que des « comités d'éthique » locaux ou régionaux soient créés, auxquels pourraient être soumis les cas les plus difficiles. Mais les associations de défense des handicapés refusent catégoriquement cette solution *« qui consisterait à donner un blanc-seing au pouvoir médical »*. *« Il ne s'agit pas de cela*, rétorquent les médecins, *mais d'un projet inacceptable d'immixion de l'Etat dans la vie privée des citoyens... »*

La Cour suprême s'en mêle, qui approuve le refus du corps médical de remettre à des représentants gouvernementaux les dossiers des malades, qui déboute l'Etat de sa requête et qui refuse d'ordonner une intervention chirurgicale chez un enfant atteint de *Spina bifida*.

Le Vatican s'en mêle aussi, et l'*Osservatore Romano* écrit que *« ni la conscience ni le bon sens ne peuvent approuver une abstention chirurgicale qui pourrait ouvrir une voie dangereuse menant à la légalisation de l'euthanasie à l'égard des handicapés et de sujets atteints de malformations congénitales ou acquises »*. Le clergé catholique de Jefferson persiste néanmoins à soutenir la position des parents et des médecins qui continuent à préconiser l'abstention de tout acte chirurgical chez la petite Doe, qui survit toujours dans cet hôpital...

Après quatre ans de querelles, de confrontations sans précédent, de procès impliquant toute la hiérarchie judiciaire et d'auditions parlementaires ou sénatoriales, et après les rejets successifs de quatre « règlements » fédéraux, les parties en présence viennent de s'accorder, provisoirement à tout le moins, sur une règle que vient de promulguer le ministère américain de la santé, concernant le *« programme de prévention et de traitement des négligences ou des brutalités envers des enfants »*.

Un certain degré de liberté est laissé à la conscience des médecins et des parents par la formulation de cette « règle », dont on trouvera l'essentiel ci-contre. Son acceptation par les parties en présence permet de résoudre, provisoirement, un débat juridique comme les organisations médicales et les tribunaux américains n'en avaient jamais connu auparavant.

Le problème éthique ainsi posé reste néanmoins entier, car il est douteux qu'une loi puisse jamais évaluer le poids des souffrances qu'impliquent éventuellement la survie d'un nouveau-né, la capacité d'une famille à assumer ce poids et le droit qu'elle pourrait avoir, ou que pourrait avoir la société, à partager une décision d'activisme ou d'abstention thérapeutique.

Ce que l'on nomme outre-Atlantique la « saga de Baby Doe » reflète en réalité, par-delà le conflit juridique ou politique, par-delà l'affrontement entre le public et le pouvoir médical, la profonde ambivalence des sentiments individuels ou collectifs à l'égard des êtres humains victimes d'imperfections du corps ou de l'esprit.

Le développement continu des diagnostics prénataux (2) et de l'élimination des foetus ainsi trouvés comme anormaux avait ouvert la voie à une forme d'eugénisme dont il importe de comprendre les dangers.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Les *Spina bifida* représentent à elles seules le quart de toutes les anomalies embryonnaires. Leur incidence en France est de 1 à 4 (selon les régions) pour 1 000 naissances vivantes.

(2) 90 000 amniocentèses (prélèvement de liquide amniotique pendant la grossesse) sont pratiquées chaque année aux Etats-Unis pour la seule détection du mongolisme, et pour un coût de 50 millions de dollars. 800 se terminent par un diagnostic positif et un avortement.

La réglementation américaine

SELON les termes du compromis édicté par le gouvernement américain, les médecins ont l'obligation d'apporter aux nouveau-nés *« les traitements (incluant nutrition, hydratation et médications appropriées) qui, selon le jugement raisonnable des praticiens, promettent d'être les plus appropriés pour améliorer ou corriger les conditions menaçant la vie de l'enfant.*

» Cette règle générale ne s'applique pas, sauf pour fournir nutrition, hydratation et médications appropriées dans trois types de situations médicales, soit lorsque :

1) L'enfant est chroniquement et irréversiblement plongé dans le coma.

2) L'application du traitement ne conduirait qu'à prolonger l'agonie et ne serait pas efficace pour améliorer ou corriger toutes les conditions menaçant la vie de l'enfant.

3) L'administration du traitement ou de l'intervention serait virtuellement futile en ce qui concerne la survie de l'enfant, et le traitement lui-même serait, dans ces situations, inhumain ».

Ce sont les « termes-clés » de ce règlement (*« approprié »*, *« jugement médical raisonnable »*, *« inhumain »*, *« virtuellement futile »*) qui, accordant aux parents et aux médecins une marge d'évaluation personnelle, ont emporté l'adhésion – réticente – des organisations médicales.

Elles déplorent néanmoins que la « qualité de la vie » qu'une intervention chirurgicale pourrait offrir à un enfant malformé ne soit pas envisagée dans les critères de décision thérapeutique.

Le dispositif américain prévoit, comme dans les versions précédentes, que les cas d'abstention thérapeutique ou de négligence à l'égard d'un nouveau-né handicapé doivent être signalés par ceux qui en ont connaissance, non plus à Washington, mais aux organismes locaux ou régionaux de protection de l'enfance.

Les médecins français quotidiennement confrontés à ces problèmes difficiles et que nous avons interrogés considèrent pour leur part que toute tentative de législation ou de réglementation ne peut être que nocive et que les situations en question relèvent de la compétence et de la conscience médicale, et du dialogue singulier (et confidentiel) avec les parents et leurs conseils.

Dr E.-L.

J + 3

RAPPELANT qu'il naît en France quinze mille handicapés chaque année et *« qu'ils représentent une source incalculable de douleur »*, une Association pour la prévention de l'enfance handicapée (1) s'est créée en France il y a un an, qui incite ses membres à signer une *« déclaration d'intention ou de volonté de ne donner la vie qu'à des enfants normaux »*.

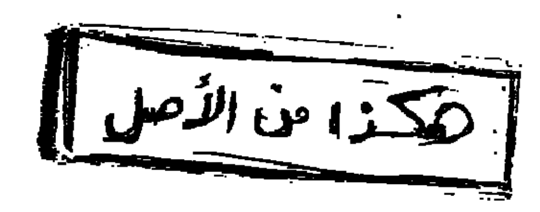
L'Association demande en outre, sur le thème *« tarir le malheur »*, qu'une loi *« dispose qu'un médecin ne commettra ni crime ni délit en s'abstenant d'administrer à un enfant n'ayant pas plus de trois jours les soins nécessaires à entretenir sa vie quand cet enfant présentera une infirmité inguérissable et telle qu'on prévoit qu'il ne pourra jamais avoir une vie digne d'être vécue »*. Cette interruption de soins sera soumise à deux conditions.

« 1) *Un certificat d'invalidité explicite et détaillé devra être signé par deux médecins ayant chacun sept ans d'exercice, dont l'un devra être un pédiatre qualifié.*

» 2) *Le père et la mère ou, à leur défaut, toutes les personnes ayant autorité parentale sur l'enfant devront avoir signé une autorisation d'interrompre les soins entretenant la vie.* »

Une proposition de loi de même inspiration a été déposée au Parlement britannique.

(1) BP 18, 94802 Villejuif. Tél. : 46-78-95-69. Le président d'honneur de l'association est le sénateur Caillavet.



SIDA : le match des tests

Le dépistage du SIDA fait l'objet d'une compétition acharnée entre les principaux fabricants mondiaux de réactifs biologiques. Les gouvernements s'en mêlent.

UNE véritable course contre la montre avec, pour les vainqueurs, de jolies parts de marché et de solides bénéfices en perspective : entre autres conséquences, l'épidémie de SIDA suscite aujourd'hui au sein de l'industrie du réactif biologique une intense bagarre scientifique et commerciale à l'échelle internationale. La mise au point d'un vaccin protecteur n'étant pas encore véritablement d'actualité, c'est le marché du diagnostic qui, actuellement, est en pleine effervescence.

Comment — pourquoi — diagnostiquer une maladie virale ? Le plus souvent, la clinique est suffisante. C'est le cas, par exemple, de la rougeole, de l'herpès labial, de la grippe ou du zona. Parfois, le recours à la biologie s'avère indispensable. C'est notamment vrai lorsque les symptômes ne sont pas assez évocateurs et qu'un geste thérapeutique ou préventif peut être mis en œuvre (exemple de la rubéole chez la femme enceinte, de l'encéphalite herpétique, etc.).

Le SIDA se range, lui, dans une troisième catégorie. Les symptômes cliniques (fatigue, fièvre, amaigrissement, sueurs nocturnes, apparition de ganglions...) ne sont pas suffisants, à eux seuls, pour faire le diagnostic de la maladie. En revanche, la biologie (examens traduisant l'état du système immunitaire) permettrait, associée à la clinique, d'établir l'existence d'un syndrome d'immuno-déficience acquise. Faire la preuve biologique d'une contamination de l'organisme par le virus du SIDA présente donc surtout un intérêt préventif. Il s'agit, en d'autres termes, d'établir qu'il y a contamination *avant* l'apparition des symptômes.

Cette recherche permet ainsi d'informer la personne concernée de son état et d'un éventuel risque de contagion pour son entourage. Elle permet aussi de faire bénéficier le malade d'une surveillance biologique régulière et — éventuellement — de l'intégrer dans un protocole thérapeutique expérimental. Elle offre enfin l'avantage d'éliminer les échantillons sanguins potentiellement infectieux provenant de dons de personnes ignorant leur état. Sur ce plan, le SIDA ressemble trait pour trait à l'hépatite virale de type B, dont on recherche systématiquement les « marqueurs biologiques » depuis plusieurs années dans l'ensemble des centres de transfusion sanguine.

L'extension actuelle de l'épidémie (plus de vingt mille personnes atteintes à travers le monde) et l'inquiétude croissante des autorités sanitaires face à cette pathologie d'un nouveau genre font de la recherche de la contamination par le virus du SIDA un nouvel impératif sanitaire. Limitée il y a peu encore aux seules banques de sang, cette recherche est aujourd'hui proposée à l'ensemble de la population à haut risque.

Les autorités médicales américaines ont ainsi recommandé, le 13 mars, que toutes les personnes « à haut risque » pour le SIDA (1) soient soumises à des examens sanguins périodiques de dépistage. *« Il est de plus en plus évident*, a expliqué le docteur Donald Hopkins, du Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, *qu'une grande partie du problème réside dans les personnes qui sont infectées mais ne présentent pas de symptômes. »* Selon les recherches récentes, pratiquement toutes les personnes « à haut risque » infectées peuvent transmettre la maladie, a affirmé le docteur Hopkins. On estime, aux Etats-Unis, entre dix millions à vingt millions le nombre de personnes concernées par un tel dépistage. Le Parlement européen estime, pour sa part, que le virus a contaminé plus d'un million de personnes de ce côté-ci de l'Atlantique.

En France, après que le gouvernement de M. Laurent Fabius eut mis en place le dépistage systématique au niveau des dons de sang, la prise en charge par la Sécurité sociale des examens biologiques diagnostiques du SIDA vient d'être décidée (*le Monde* du 21 mars). Une décision curieusement caractérisée par un évident souci de protectionnisme puisque le remboursement ne sera — en théorie du moins — possible que si le test est effectué avec un produit français.

Un nouveau marché

Le dépistage des marqueurs biologiques du SIDA constitue donc, à l'évidence, un nouveau et très large marché. Celui-ci est estimé en France à 55 millions de francs et, à l'échelon mondial, à 150 millions de dollars. Il est de plus, selon toute vraisemblance, appelé à grandir encore. Déjà, les forces armées américaines envisagent de tester systématiquement leurs deux millions de nouvelles recrues, et certains responsables sanitaires américains projettent de recommander le test lors de l'examen prénuptial. Dans cette optique, on pourrait également le proposer à la femme enceinte, la grossesse étant un facteur aggravant de l'évolution de la maladie. *« Après l'hépatite virale de type B, le SIDA constitue le marché du siècle pour les fabricants de réactifs de laboratoire »*, estime un spécialiste hospitalo-universitaire.

Jamais, dans l'histoire de la virologie, la mise au point et la fabrication industrielle de méthodes de dépistage n'ont suivi d'aussi près la découverte du virus lui-même. Recherche fondamentale et recherche appliquée sont ici intimement mêlées. De plus, alors même que le dépistage systématique est tout juste mis en place, les premiers tests, dits de « deuxième génération », vont commencer à apparaître sur le marché.

Cette compétition technique et commerciale n'est pas sans chausse-trapes politiques ou protectionnistes. En toile de fond : le contentieux franco-américain opposant les équipes des professeurs Luc Montagnier et Robert Gallo (et, à travers elles, l'Institut Pasteur de Paris à l'Institut national américain de la santé), à propos de l'antériorité de la découverte du virus du SIDA et — surtout — des droits commerciaux qui en résultent.

L'affaire, d'emblée, avait été mal engagée, la Food and Drug Administration américaine privilégiant la firme Abbott puis trois autres firmes américaines (Electro Nucleonics, Du Pont de Nemours, Litton Bionetics) en leur accordant, au début de 1985, la licence permettant la commercialisation sur le territoire américain. Un test français de diagnostic Pasteur (dénommé Elavia) était disponible peu après. La France dut toutefois attendre, par l'intermédiaire de la société Genetic Systems, près d'un an pour avoir l'autorisation de commercialiser son test outre-Atlantique. Entre-temps, toutefois, Abbott avait sans mal obtenu l'autorisation de commercialiser son test en France, suivie, au moment de la mise en place du dépistage obligatoire dans les centres de transfusion sanguine, de la firme hollandaise Organon Teknika.

L'heure, aujourd'hui, est à l'évaluation des différents tests présents sur le marché. Une évaluation qui ne va pas sans surprise. Déjà, le 9 octobre 1985, les autorités britanniques avaient publié dans *The Lancet* une étude comparative préalable, expliquait-on, à toute recommandation officielle. La principale difficulté tient en effet à la fréquence des « faux positifs », résultats concluant — à tort — à une contamination de l'organisme par le virus du SIDA. Un important travail similaire vient d'être réalisé en France sous la direction de Mme Anne-Marie Couroucé, du Centre national de transfusion sanguine (*voir encadré « Les faux d'Abbott »*).

Aux Etats-Unis, où la firme Abbott occupe une position dominante, les responsables de la transfusion sanguine s'inquiètent aujourd'hui publiquement de la fréquence des faux positifs. Les banques de sang américaines font état d'un taux de résultats positifs de 0,3 %. *« Mais, en fait, sur 10 « positifs », 8 ou 9 sont faux »*, explique M. Robert W. Reilly, président de l'American Blood Resources Association cité par *Business Week* (2). Ce qui amène les banques de sang à détruire des échantillons qui ne devraient pas l'être. L'idéal, en fait, serait de disposer d'un test de masse suffisamment fiable et performant pour ne pas nécessiter de confirmer les résultats positifs.

D'ores et déjà, de nombreuses firmes — Abbott en tête — annoncent la sortie de tests dits « de deuxième génération » théoriquement plus spécifiques, utilisant différentes protéines du virus du SIDA obtenues par génie génétique (3). D'autres projets sont également à l'étude, comme la recherche directe de l'antigène viral (seul témoin du caractère véritablement contagieux du sang étudié). Ou encore un couplage des tests de l'hépatite B et du SIDA, qui rencontrerait, selon toute évidence, un accueil favorable dans les centres de transfusion sanguine, puisque les anticorps correspondant à ces deux virus sont systématiquement recherchés dans ces établissements.

Les spécialistes espèrent ainsi, grâce à cette « surveillance microscopique » de la présence des structures virales — et de ses conséquences — dans l'organisme humain, dégager d'utiles renseignements sur l'évolution de la maladie, ainsi que d'éventuels critères de pronostic. Le tout dans l'attente d'un vaccin protecteur.

JEAN-YVES NAU.

(1) La liste officielle des personnes « à haut risque » pour le SIDA comprend : les hommes homosexuels et bisexuels ; les utilisateurs de drogues par injections intraveineuses ; les personnes nées dans des pays où la transmission du SIDA est considérée comme courante (Haïti ou les pays d'Afrique centrale) ; les prostitués (hommes ou femmes) et leurs partenaires, ainsi que les hémophiles et les bébés nés de mères infectées.

(2) *Business Week* du 17 mars 1986 (édition américaine).

(3) Pour des renseignements plus techniques concernant les futurs tests « de « deuxième génération », on se rapportera au mensuel *Biotechnology* de février 1986.

Les « faux » d'Abbott

L'ÉTUDE menée sous l'égide de la Société nationale de transfusion sanguine, qui sera prochainement publiée dans la presse scientifique, établit pour la première fois sur un grand nombre d'échantillons (1007 échantillons sanguins positifs ou « suspects » obtenus à partir de plus d'un million et demi de dons de sang) l'équivalent d'un « hit-parade » des tests présents sur le marché. Elle souligne notamment la fréquence comparativement plus élevée des faux positifs obtenus avec l'actuelle technique de la firme américaine Abbott.

Chacun des 1007 sérums a été réétudié dans le laboratoire de Mme Anne-Marie Couroucé avec chacun des trois tests Diagnostics-Pasteur, Abbott et Organon-Teknika. Des tests de confirmation (par Western-Blot ou Ripa) ont ensuite été effectués.

Au total, sur 1007 sérums *a priori* positifs ou « suspects », seuls 54,4 % ont pu être confirmés comme étant réellement positifs. Le test Abbott apparaît comme celui donnant le plus de « faux positifs ». Diagnostics-Pasteur et Organon-Teknika donnent de meilleurs résultats. Les auteurs précisent toutefois que leurs conclusions ne sont pas définitives et que les conseils qu'ils préconisent pourraient être modifiés *« au fur et à mesure des progrès de la science et de la technologie »*.

J.-Y. N.

« Western blot » et ELISA

DEPUIS une dizaine d'années, c'est la technique dite ELISA (Enzyme Linked Immunosorbet Assay) qui est, en pratique courante, utilisée pour le diagnostic de nombreuses maladies infectieuses. Ou plus exactement pour détecter la présence dans le sang d'anticorps dirigés contre un micro-organisme pathogène. La technique ELISA consiste à mettre en présence des protéines (celles du LAV dans le cas du SIDA) et le sérum de la personne étudiée. Si ce dernier contient des anticorps anti-LAV, ces anticorps vont se fixer sur les protéines virales.

Suit alors une série de réactions complexes qui ont, au total, comme conséquence en cas de « positivité » de colorer la préparation. Il s'agit là d'une technique simple, aisément mise en œuvre en laboratoire, les fabricants proposant des « kits » permettant de grouper les examens et de donner une réponse facile à lire en deux à quatre heures. Cette méthode peut toutefois, si elle est trop sensible ou pas assez spécifique, donner des « faux positifs ». Inversement, des « faux négatifs » peuvent aussi être obtenus (résultats négatifs alors qu'il y avait des anticorps anti-LAV dans le sérum).

Actuellement, chaque résultat positif impose un test de confirmation. On a alors le plus souvent recours à la technique dite du « western blot ». Western blot ? *« Au départ, en 1976*, raconte le docteur Francis Barin (laboratoire de virologie du CHU de Tours), *un chercheur nommé Southern a réussi un progrès majeur dans le domaine de l'hybridation moléculaire en réussissant à transférer de l'ADN sur un filtre de microcellulose auquel on pouvait associer les acides nucléiques complémentaires marqués par radioactivité. Quand on a réussi la même chose avec l'ARN, quelqu'un a proposé de baptiser la technique* northern. *La plaisanterie a continué avec les protéines, d'où le terme de* western. »

La western blot a pour objet de visualiser avec précision sur quelles protéines du virus les anticorps mis en évidence sont dirigés. Le faux positif est ainsi immédiatement démasqué. Technique lourde (elle nécessite une culture du virus du SIDA), le western blot n'était jusqu'à présent mis en œuvre que dans quelques laboratoires spécialisés. Les choses devraient rapidement changer, plusieurs fabricants annonçant la commercialisation prochaine du western blot en kit.

Transfusion sanguine : le don à soi-même

L'autotransfusion préalable pourrait permettre de pallier en partie la pénurie actuelle de sang. Cette méthode risque-t-elle de servir de prétexte à une désaffection pour les dons de sang « classiques » ?

SE faire transfuser avec son propre sang. De prime abord, l'idée peut paraître saugrenue : à quoi bon puisqu'il existe des banques du sang et qu'en cas de besoin — lors d'une intervention chirurgicale — il suffit d'y faire appel pour aussitôt recevoir la quantité de sang nécessaire ? Certes, et cela est d'autant plus vrai qu'en France la collecte du sang — qui se fait sous l'égide du Centre national de la transfusion sanguine — est organisée de façon tout à fait remarquable. Le problème est que depuis plusieurs mois les responsables de la transfusion sanguine notent une certaine désaffection pour les dons de sang. Des baisses de l'ordre de 20 % ont été constatées dans certains centres. Cet hiver, on a même tout bonnement failli manquer de sang.

Or, dans une certaine mesure, l'autotransfusion préalable, cette technique qui consiste à prélever environ 600 ml de sang à un futur opéré quinze jours avant l'intervention et à les lui réinjecter — en cas de besoin — au cours de celle-ci, permettrait, au dire des spécialistes de la transfusion, de pallier en partie cette pénurie.

Preuve en est les résultats d'une expérience menée depuis environ cinq ans au centre de transfusion sanguine de l'hôpital Boucicaut, à Paris : dans cet établissement hospitalier à vocation essentiellement chirurgicale l'autotransfusion préalable est aujourd'hui assez couramment pratiquée. *« Les avantages de cette méthode sont multiples*, explique le docteur Monique Thuillier (CTS de l'hôpital Boucicaut). *Elle prévient tout risque de transmission virale et parasitaire. En outre, elle permet d'éviter les réactions allergiques et immunitaires, classiques en cas de transfusion. »* Sans compter qu'elle s'avère parfois, lorsque le groupe sanguin du patient est très rare ou lorsque le malade est un témoin de Jéhovah, être la seule solution. *« Enfin*, ajoute le docteur Thuillier, *cette méthode tend à favoriser les dons de sang : en un an, à Boucicaut, le nombre de donneurs est passé de 2 700 à 2 600, soit une diminution plus faible que celle que l'on a pu observer dans d'autres centres. »*

En pratique, cela se passe d'une manière très simple : le futur opéré consulte tout d'abord son chirurgien et son anesthésiste. Ces derniers l'informent de l'existence de cette technique et de ses avantages. Si le patient accepte cette formule, il revient alors aux médecins, de la même façon que pour n'importe quel autre donneur de sang, de dépister toute contre-indication au don du sang. Le principe étant que, si l'on ne peut pas donner son sang aux autres, on ne peut pas s'en donner à soi-même.

Cette recherche étant faite, un premier prélèvement de sang (d'environ 300 ml) est effectué quatorze jours avant l'intervention ; puis un deuxième — lui aussi de 300 ml — sept jours plus tard. Ces deux flacons de sang sont aussitôt étiquetés au nom du patient et conservés à la banque de sang (le culot globulaire peut être conservé pendant un mois, et le plasma, qui aura été congelé, pendant un an). Ensuite, lors de l'intervention, le chirurgien et l'anesthésiste peuvent, s'ils le jugent utile, réinjecter ces deux flacons au malade. Bien entendu, si ces 600 ml s'avèrent insuffisants, ils doivent recourir à une transfusion homologue — c'est-à-dire en utilisant du sang autre que celui du patient. Dans ce cas, ils annulent les effets bénéfiques de l'autotransfusion. Parfois encore, il arrive que ces flacons ne soient pas utilisés. Ils sont alors mis à la disposition du centre de transfusion, comme n'importe quel autre don de sang anonyme.

Ainsi, sur les deux cent vingt-huit personnes à qui l'on a prélevé du sang et qui ont été opérées à l'hôpital Boucicaut, cent ont été autotransfusées uniquement avec les deux flacons. Chez quatre-vingt-quatre patients, l'autotransfusion s'est révélée insuffisante, et il a fallu recourir à une transfusion homologue. Enfin, dans quarante-quatre cas, les flacons n'ont pas été réinjectés.

En général, cette méthode se pratique pour des interventions de chirurgie réparatrice (sein, abdomen, tendons, cloisons nasales, etc.) ; voire en cas d'amygdalectomie faite sur un adulte. *« L'utilisation de cette méthode*, explique le docteur Thuillier, *suppose une parfaite entente entre l'équipe chirurgicale, les anesthésistes et les responsables de la transfusion sanguine. »*

Pourtant, dans bien des cas, les chirurgiens semblent assez réticents à l'idée de recommander à leurs patients une autotransfusion préalable. Et ce alors que la grande majorité des spécialistes de la transfusion y sont favorables, sans d'ailleurs en masquer les inconvénients : il s'agit d'une technique qui, bien entendu, ne s'applique pas à l'urgence et qui ne concerne que des malades en bon état clinique et biologique. En outre, elle n'est pas encore reconnue sur le plan médico-légal.

Il ne faudrait en tout cas pas que l'éventuelle extension de cette méthode serve de prétexte à une quelconque désaffection pour les dons de sang « classiques ». L'urgence, aujourd'hui, c'est au contraire de donner son sang... aux autres.

FRANCK NOUCHI.

Vingt ans avant

« L'AUTOTRANSFUSION ? Et comment que je connais. Cela fait vingt ans que j'en fais ! » Le docteur Henri Arion, un chirurgien toulonnais, est un des rares médecins français à avouer recourir à cette technique. Véritable précurseur en la matière, il se défend de tout prosélytisme. *« Simplement*, dit-il, *je considère que les patients doivent être informés de l'existence — et des bienfaits — de cette technique : meilleure cicatrisation, absence de risque de transmission infectieuse... »*. Et la communauté médicale toulonnaise, comment réagit-elle ? *« Oh, vous savez, je travaille tout seul, dans mon coin. J'évite au maximum la publicité. Au début, j'ai eu un peu de mal à convaincre le centre de transfusion sanguine. Mais aujourd'hui, je n'ai plus aucun problème. »*

Spécialiste de chirurgie réparatrice, il n'a recours à cette technique que dans certaines indications bien limitées. *« Il faut bien comprendre qu'à l'échelle de la transfusion sanguine, l'autotransfusion, c'est de l'homéopathie. En général, je me limite à 400 cc. »*

N'a-t-il pas l'impression de priver les banques de sang d'un certain nombre de donneurs potentiels ? *« Absolument pas. Le plus souvent, les gens ayant recours à l'autotransfusion préalable ne sont pas des donneurs de sang. Mais il leur arrive parfois de revenir, plus tard, pour donner leur sang, cette fois de manière anonyme. Plutôt qu'un frein au don de sang, j'y verrai plutôt une manière d'encouragement. »*

F. N.

société

A ISSOIRE (Puy-de-Dôme)

Explosion dans une usine Pechiney

Un mort, trois disparus, quinze blessés

De notre correspondant

Issoire. – Un des huit fours de l'usine Cegedur-Pechiney d'Issoire (Puy-de-Dôme) a explosé, lundi 24 mars peu avant 18 heures, provoquant la mort d'un agent de maîtrise, Gérard Raymond. Trois personnes vraisemblablement prisonnières des décombres ont été portées disparues. Le nombre des blessés s'élève à quinze dont deux grièvement atteints.

Le four de l'usine, spécialisée dans la production d'aluminium destiné à l'industrie aéronautique, contenait environ 50 tonnes de métal en fusion au moment de la déflagration, qui a totalement détruit le bâtiment dans lequel se trouvait une centaine d'ouvriers. Sept fours au total, distants d'une quinzaine de mètres l'un de l'autre et installés dans des bâtiments séparés, étaient en activité au moment de l'accident. L'explosion a soufflé la plupart des toitures métalliques et des vitres des ateliers de l'entreprise, qui emploie au total mille cinq cents salariés. Classée en tête des producteurs européens de tôles fortes pour l'aéronautique, celle-ci participe notamment à la construction des Airbus.

Une centaine de pompiers et des militaires participent aux opérations de secours et de recherche, et un important dispositif de sécurité a été mis en place tout autour de l'usine.

Les causes de l'explosion étaient encore inconnues mardi en fin de matinée. Dans un communiqué, la direction de l'entreprise a, cependant, évoqué plusieurs témoignages selon lesquels la foudre aurait frappé la toiture de l'atelier au moment où de violents orages s'abattaient sur Issoire. De son côté, la CGT a demandé qu'une commission d'enquête soit immédiatement mise en place pour déterminer les véritables causes du drame.

L. T.

Attaqué dans un parking en Seine-Saint-Denis

UN POLICIER BLESSE MORTELLEMENT L'UN DE SES DEUX AGRESSEURS

Un gardien de la paix, M. Joseph Méranger, a mortellement blessé, dans la soirée du dimanche 23 mars, un Guadeloupéen qui l'avait blessé lui-même à l'aide d'un pistolet à grenailles alors qu'il regagnait son domicile à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Le policier, touché à la main et à la cuisse *« à bout portant »*, a été admis à l'hôpital de Bry-sur-Marne (Val-de-Marne).

Selon les premiers éléments de l'enquête, M. Méranger, trente-deux ans, affecté dans le seizième arrondissement de Paris, regagnait dans sa voiture son domicile à Noisy-le-Grand. Sur le parking du RER de cette localité, peu après 23 heures, un véhicule avec deux hommes à bord lui a bloqué la route.

Les agresseurs *« voulant lui dérober son véhicule »*, M. Méranger a décliné son identité. L'un des deux hommes, Jacques Edward, vingt-trois ans, originaire de Basse-Terre (Guadeloupe), a alors fait feu avec un pistolet à grenailles sur le policier, tandis que son complice prenait la fuite. Le policier a riposté et mortellement touché M. Jacques Edward.

Un automobiliste, qui venait de subir une agression de la part des deux malfaiteurs dans la même localité, mais avait réussi à s'enfuir, a déposé plainte auprès du commissariat de police. Les deux agresseurs, a-t-on précisé, circulaient dans un véhicule volé.

● *Les cinq auteurs de l'incendie d'une permanence du PC interpellés.* – Les cinq auteurs de l'incendie criminel de la permanence du PCF à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), pendant la nuit du samedi 22 au dimanche 23 mars (*le Monde* du 25 mars), ont été interpellés et placés en garde à vue. Il s'agit de jeunes gens âgés de dix-sept et vingt et un ans, domiciliés à Paris et dans la région parisienne, proches des « hooligans » : l'un d'entre eux avait d'ailleurs été interpellé lors d'un match de football disputé par l'équipe du Paris-Saint-Germain.

Les jeunes gens avaient, dans un premier temps, saccagé le local de la section communiste de Livry-Gargan puis, deux heures plus tard, étaient revenus pour l'incendier.

● *Attentat près de Bayonne.* – Une voiture appartenant à un handicapé, M. Jean-Pierre Etchechoury, a été détruite par une explosion à l'aube du 25 mars à Saint-Etienne-de-Baïgorry (Pyrénées-Atlantiques). Bien que l'attentat n'ait pas été revendiqué, les gendarmes l'attribuent au groupe clandestin Iparretarrak. – *(Corresp.)*.

● *Tempête sur l'ouest de l'Europe.* – La violente tempête qui a balayé l'ouest de l'Europe du 22 au 24 mars a tué onze personnes : des marins, qui ont péri dans le naufrage de leur navire, ou des personnes qui, sur la terre ferme, ont été écrasées par des chutes d'arbre, de grue ou de bâtiment léger. – *(AFP.)*

L'éruption du piton de la Fournaise continue

Des laves dans le champ de vanille

De notre correspondant

Saint-Denis. – C'est la stupeur à Saint-Philippe, petite bourgade de 3 500 âmes, plantée sur la côte sud-est de la Réunion, qui vit depuis le 20 mars, au rythme des soubresauts du piton de la Fournaise.

Le 23 mars au matin, la fébrilité a atteint un paroxysme dans cette petite localité qui tire ses maigres ressources de la culture de la vanille et de la pêche. *« Chez nous, la nature est rude : il y a des cyclones, la mer qui chaque année prend une ou deux personnes et puis le volcan »*, explique M. Wilfrid Bertile, le maire de Saint-Philippe. Ces derniers jours, ses administrés ont découvert avec inquiétude qu'ils vivaient vraiment sur un volcan et que le sol pouvait se dérober à n'importe quel moment sous leurs pieds.

Une dame qui étalait son linge au soleil, a vu des fissures déchirer le sol, à quelques mètres seulement de sa maison. Des fissures qui lézardent aussi en trois points la route nationale 2 et dont les lèvres s'écartent à raison de dix centimètres par heure. Du jamais vu dans l'île, à une altitude voisine de celle du niveau de l'océan tout proche. Un agriculteur contemple, le regard vide, sa ruine : de la lave en fusion jaillit de son champ de vanille. Le torrent rougeoyant mord avec appétit la végétation qui gémit dans l'enfer. Sans parler des pillards qui précèdent la lave...

Au centre de secours installé dans une école, la vie des sinistrés s'organise tant bien que mal. Le ballet d'hélicoptères qui amène préfet et personnalités rassure. Le conseil général et la région ont promis d'aider au relogement des familles qui ont quasiment tout perdu.

Devant la nature en furie, les barrières sociales s'estompent. La lave menace aussi bien la maison bourgeoise bordant la route nationale que l'humble case de tôle ondulée perdue dans la végétation.

Le 24 mars au soir, 130 familles étaient toujours abritées dans le centre de secours. Le maire ne souhaite pas qu'elles émigrent hors de la commune. Il projette de les reloger sur place et de conserver en l'état le paysage ravagé par l'éruption. Un clin d'œil aux touristes.

ALIX DIJOUX.

Point chaud et panache

L'île de la Réunion est née de l'activité volcanique. Il y a plusieurs millions d'années, de la lave est sortie du fond de l'océan Indien, profond, alors, à cet endroit, de 3000 ou 4000 mètres. Eruption après éruption, le cône de lave sous-marin a grandi, émergé, puis encore grandi. Son activité a cessé il y a environ cent mille ans. Le reste de ce premier volcan, le piton des Neiges, culmine encore à 3069 mètres d'altitude.

Avant que le piton des Neiges cesse son activité, un deuxième volcan, le piton de la Fournaise, surgissait au sud-est du premier, il y a environ un million d'années. Ce «jeune frère» est un des volcans les plus actifs du monde. Il est le siège, en moyenne, d'une éruption par an. Sa crise actuelle a commencé au début de 1985, et a été jalonnée de cinq phases éruptives.

Comme Hawaï, la Réunion est en plein océan, là où, *a priori*, rien ne semble justifier la présence d'un volcan actif. On pense que Hawaï et la Réunion sont chacune sur un «point chaud» de la surface terrestre. Selon la théorie actuelle, mais encore très discutée, l'intérieur du globe est le siège d'hétérogénéités chimiques et thermiques qui provoqueraient des surchauffes locales. Une sorte de colonne – un «panache» – monterait ainsi du *manteau* moyen ou inférieur (1) jusqu'à la surface de la Terre, produisant sur celle-ci un volcanisme typique.

Les laves liées aux points chauds subocéaniques sont des océanites, c'est-à-dire des basaltes très particuliers par leur composition chimique et leur régime thermique. Elles sont très fluides, sortent en général sans grandes explosions, et courent, en suivant les pentes, comme des fleuves de feu qui ne se solidifient qu'après avoir parcouru parfois plusieurs kilomètres.

Il semble cependant que les laves du piton des Neiges aient changé au cours de la vie de ce premier volcan. Fluides au début, elles sont devenues plus visqueuses, au point que le premier volcan de la Réunion a eu probablement, à la fin de son activité, des phases explosives.

La prévision des éruptions

La surveillance moderne du volcan de la Réunion a commencé en 1980, lorsque l'observatoire volcanologique du piton de la Fournaise est devenu opérationnel. Cet observatoire fait partie de l'Institut de physique du globe de Paris. Sa construction, son équipement et son fonctionnement sont assurés grâce aux crédits que lui donne l'Institut national des sciences de l'univers. Le département de la Réunion contribue aussi aux frais de fonctionnement. Six scientifiques, ingénieurs et techniciens surveillent en permanence le volcan, grâce à un réseau de sismographes.

Des inclinomètres, des géodimètres et la photogrammétrie de précision permettent, avec la coopération de l'Institut géographique national, de mesurer les déformations atteignant parfois plusieurs décimètres, qui gonflent ou dégonflent des portions du volcan. Enfin, plusieurs stations détectent les variations locales du champ magnétique terrestre. Ainsi l'équipe de l'Observatoire peut-elle souvent prévoir quelques jours à l'avance le moment et le site d'une éruption.

De son côté, le service géologique régional de l'océan Indien (Bureau de recherches géologiques et minières) a mis sur fichier informatisé l'activité historique – depuis 1644 – du piton de la Fournaise. Bientôt, il va sortir une carte au 1 :25 000 des quelque cent soixante événements éruptifs qui se sont produits pendant ces trois cent quarante-deux ans. La carte peut être mise à jour par cartographie automatique, grâce au fichier. Carte et fichier ont été cofinancés par le BRGM et la délégation aux risques naturels majeurs.

Selon les observations et les études, il semble que tout le bloc oriental du volcan, depuis Saint-Philippe jusqu'au sommet, et, de là, jusqu'à Sainte-Rose, glisse vers l'est, donc vers la mer.

L'essentiel, actuellement, est de veiller à la sécurité de la population. Pour cela, le Comité supérieur d'évaluation des risques volcaniques a créé un groupe spécial d'intervention qui réunit des spécialistes de l'Observatoire, de l'Institut de physique du Globe de Paris, du Service géologique régional et de l'université de la Réunion. Le groupe a désigné un scientifique qui est le seul interlocuteur du préfet et des responsables de la sécurité civile.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le *manteau*, épais de 2 900 kilomètres, entoure le *noyau*, dont le rayon est de 3 470 kilomètres. Sur le manteau, flottent les *croûtes : croûte océanique*, épaisse d'une dizaine de kilomètres, et *croûte continentale*, épaisse d'une trentaine de kilomètres.

JUSTICE

APRÈS LE MEURTRE DE DEUX POLICIERS AU MOIS DE MAI 1983

Les auteurs de la fusillade de l'avenue Trudaine vont être renvoyés devant la cour d'assises de Paris

M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a clos, lundi 24 mars, l'information sur la fusillade de l'avenue Trudaine à Paris (9e) : deux policiers avaient été tués et un troisième blessé le 31 mai 1983.

Le magistrat a rendu une ordonnance transmettant les pièces de la procédure de la chambre d'accusation de Paris, en vue du renvoi des auteurs de la fusillade, devant la cour d'assises de Paris sous l'accusation d'homicide volontaire, tentative d'homicide volontaire, vol aggravé et tentative de vol aggravée par port d'armes.

Les auteurs de cette fusillade sont les militants du mouvement dissous Action directe : Régis Schleicher, vingt-neuf ans, sans profession, les frères Claude, trente ans (documentaliste) et Nicolas Halfen, vingt-deux ans, sans profession, Mohand Hammani, trente ans, de nationalité algérienne, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis le 4 décembre 1984.

Dans son ordonnance, M. Bruguière a disjoint le cas de deux Italiens accusés également d'avoir participé à la fusillade : Franco Fiorina, quarante ans, détenu à la prison de San-Vittore à Milan, et Gloria Argano, vingt-cinq ans, détenue à la prison de Voghera près de Pavie. Ces deux cas ont été disjoints, car l'Italie ne pratique pas l'extradition de ses nationaux.

La fusillade, qui a fait deux morts – le gardien de la paix Claude Caiola et le brigadier Emile Gondry, – fut provoquée par une banale interpellation.

Cette fusillade avait provoqué, le 3 juin 1983, un mouvement de révolte chez certains policiers répondant à l'appel de syndicats proches de la droite. Des centaines d'entre eux n'avaient pas hésité à aller manifester devant les ministères de la justice et de l'intérieur.

SCIENCES

● *Les raisons du report d'Ariane.* – Selon les enquêteurs, l'arrêt du compte à rebours du 19 mars est dû au non-fonctionnement d'un relais de commande d'ouverture d'une vanne placée sur le bras de remplissage en hydrogène liquide du troisième étage. Ce bras ne se sépare de la fusée que dans les toutes dernières secondes, ce qu'il n'avait pas fait lors de la dernière tentative de lancement.

Cet équipement devrait donc être changé ou réparé dans les prochaines heures pour que la fusée européenne soit lancée de Kourou (Guyane) dans la nuit du 28 au 29 mars.

SPORTS

ESCALADE

Le premier opéra vertical de Vaulx-en-Velin

De notre correspondant

Vaulx-en-Velin. – Le Palais des sports de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise, a abrité le 23 mars la première compétition d'escalade jamais organisée en France. Jacky Godoffe et Isabelle Patissier sont entrés dans l'histoire en devançant trente-six autres garçons et neuf autres filles à l'assaut d'une impressionnante paroi artificielle de 12 mètres de hauteur. Il s'agissait également d'une première mondiale en salle. L'escalade a franchi un pas de plus dans une voie qui est une illustration des mœurs nouvelles des grimpeurs.

La paroi peinte renvoie des reflets bleutés comme ceux d'une mer de glace. Les projecteurs éclairent crûment la progression de Jacky Godoffe à travers le réseau de prises greffées à son insu. Le public est subjugué car chacun de ses gestes est un éloge à la grâce et à la légèreté. Moulé dans un collant couleur pastel, l'homme-araignée qui est en train de gagner chante un opéra vertical.

L'escalade nouvelle est arrivée et rien ne pourra sans doute l'arrêter. C'est un danseur étoile qui évolue sur le mur. Le spectacle est dans les airs avec juste ce qu'il faut pour «brancher» la petite sœur de l'alpinisme.

Patrick Edlinger a procréé. L'éthique du désintéressement complet et de la relation pure avec la nature a évolué jusqu'à passer un pacte avec le diable, la compétition. Tout est allé très vite. Malgré ses imperfections et en particulier sa durée, l'épreuve de Vaulx-en-Velin fera date, au moins parce qu'elle officialise l'existence d'une escalade en paillettes qui ne sonne pas pour autant le glas de la « grimpe » écologique. Il aura fallu trois ans et demi pour en arriver à ce point de non-retour.

Septembre 1982 : trois grimpeurs français se rendent à Yalta sur invitation des Soviétiques rompus aux courses de vitesse sur les parois. Eté 1983 : les sentiments rapportés de ce voyage alimentent une polémique féroce qui fait apparaître une large majorité de pratiquants hostiles à la compétition. Les grimpeurs sont empêtrés dans leurs contradictions, dans la mesure où aucun ne manque jamais de comparer sa performance à celle du voisin. Il y a tout juste un an, un virulent « manifeste des 19 » est publié pour s'opposer à l'organisation d'épreuves qui risqueraient de ruiner *« l'essence de l'escalade »*. Mais, cinq mois plus tard, plusieurs des signataires se sont élancés sur la falaise italienne de Bardonecchia en quête d'un classement !

Français et Transalpins ont tranché quant à la nature de la performance recherchée. Les Soviétiques et les Japonais se départagent au chronomètre. Les Occidentaux retiennent le critère de la difficulté. Le vainqueur est celui qui atteint le plus haut point de la voie offerte. Cela comporte quelques inconvénients lorsque plusieurs concurrents la maîtrisent de bout en bout. Toutefois, à quelques détails près, la trame de course est façonnée. La Fédération française d'escalade (1) s'emploie à les codifier avec davantage de précision. Si elle tâtonne, c'est parce qu'elle sort à peine du berceau. Sa création remonte au mois de janvier dernier; elle est née d'une scission au sein de la Fédération française de la montagne, qui était en retard d'une guerre au sujet d'un phénomène allant s'amplifiant depuis le début des années 80. Cette émancipation de l'escalade avait d'ailleurs livré ses premiers signes au cours de la décennie précédente en ne s'affirmant plus comme la *« gymnastique de l'alpinisme »*, sorte d'exercice préparatoire à la conquête des sommets, mais comme une activité pleine et entière, dès lors que les pitons fixés au rocher servent plutôt de points d'attache pour éviter les chutes que de moyen de progression.

Cette révolution portait en germe cette escalade qui s'offre en spectacle aujourd'hui. La création d'un grand prix serait imminente. Avec commanditaires et renommée à la clé. On ne se fait déjà pas de cadeau. A Vaulx-en-Velin, certains soupçonnaient Patrick Edlinger d'avoir évité cette première confrontation car sa réputation avait plus à y perdre qu'à y gagner.

LLIBERT TARRAGO.

(1) Fédération française d'escalade, 35, boulevard Henri-IV, 75004 Paris, tél. : 48-87-00-17.

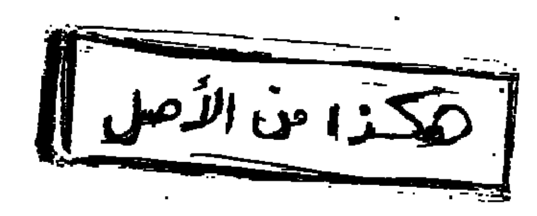
DÉFENSE

M. Giraud demande aux armées de redoubler d'imagination et d'efficacité

Dans le message qu'il a adressé, lundi 24 mars, aux armées françaises à l'occasion de sa nomination au poste de ministre de la défense, M. André Giraud écrit notamment :

« Le progrès technologique en marche accélérée et la transformation du monde nous imposent de porter la plus grande attention à la modernisation de nos matériels et au perfectionnement de nos personnels. Dans les choix que nous ferons et les décisions que nous prendrons, nous avons le devoir de redoubler d'imagination et d'efficacité pour y parvenir dans le cadre de l'effort que la nation consacrera à sa défense. »

« Ensemble nous ferons en sorte que l'armée, fière de sa tradition, moderne dans ses entreprises, prenant en charge chaleureusement notre jeunesse à un moment de sa vie, soit toujours l'armée de la nation, à laquelle la nation fait confiance et en laquelle elle se reconnaît », conclut M. Giraud.



culture

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Rions un peu

1 QUAND JEAN-MARIE ROUART INVENTE LE FIL A COUPER LE BEURRE

VOUS êtes sans doute quelques-uns à vous souvenir encore de cette manie qu'avait le PCF, à la Libération, de faire voter les morts en sa faveur. Descartes, par exemple, à lire *les Lettres françaises*, n'aurait pas hésité un instant à quitter son poêle pour donner un coup de main à Maurice Thorez. Nos communistes ne faisaient d'ailleurs que copier le grand parti frère du génial Staline. Popov et les siens avaient pratiquement tout inventé avant tout le monde, depuis la charrue jusqu'à la pénicilline. Et sans la mort prématurée du Petit Père des peuples en 1953, Trofime Denisovitch Lyssenko aurait pu mettre à bas la génétique occidentale, et l'on aurait vu de quel blé alors l'agriculture russe allait se chauffer ! En Jean-Marie Rouart, Robert Hersant a trouvé son Lyssenko. Depuis que *le Figaro littéraire* est passé « sous sa responsabilité », les communiqués de victoire ne cessent de chanter. A l'occasion du Salon du livre, Rouart titre sur cinq colonnes : « *Le Figaro*, journal des écrivains ». Et nous apprenons avec stupeur et respect que pratiquement toute la littérature française moderne, de 1850 à nos jours, est née du *Figaro*. Les photos de Claudel, Valéry, Mauriac, Malraux, Bernanos, Verlaine, Sartre, Proust et Balzac illustrent avec superbe ce propos.

S'il n'y a plus de ministres femmes dans le gouvernement de Jacques Chirac, c'est qu'elles sont accaparées, retenues par ce sacripant de Rouart. On ne peut pas être au four et au moulin. « *Les femmes écrivains*, note Jean Chalon, *ont toujours occupé une place privilégiée dans* le Figaro, *et cela dès le commencement (...)* » Et de nommer alors George Sand, qui défia le préfet de police en se moquant de ses ordonnances de mars 1831 destinées, pourtant, à assurer la sécurité des passantes dans la rue ; Colette, Anna de Noailles, Adrienne Monnier, Louise de Vilmorin, Marguerite Yourcenar et bien d'autres.

Le Figaro est enfin le journal des poètes. Avec beaucoup d'honnêteté, Jean-Marie Rouart reconnaît que Joseph Bourdin, journaliste au *Figaro*, écrivit dans ce journal, lors de la parution des *Fleurs du mal*, des horreurs sur ce livre. Mon Dieu, Bourdin n'est pas si coupable. Affirmer : « *Ce livre est un hôpital ouvert à toutes les démences de l'esprit, à toutes les putridités du cœur* » est une réaction saine. Et si nous admettons aujourd'hui sans broncher les turpitudes des *Fleurs du mal*, c'est que nous ne les prenons plus au sérieux. Un chapitre de la littérature, c'est comme un maréchal ; un dignitaire de l'Eglise, c'est un partisan de l'ordre, c'est forcément moral. S'indigner comme le faisait Bourdin, c'était une façon de comprendre Baudelaire, de mettre en valeur ce que ce livre avait de subversif. Et j'aime mieux ses invectives que le quasi-silence de Sainte-Beuve, qui n'avait que trop compris, lui, l'étendue des dégâts.

Sainte-Beuve préférait que Baudelaire fût considéré comme un pauvre type doué mais qui n'avait pas eu de chance, et sur lequel il serait lâche de s'acharner, plutôt que le rival heureux des *Poésies de Joseph Delorme* et des *Consolations*.

Rouart aurait tort de se croire supérieur dans ses jugements à son collègue Joseph Bourdin. S'enthousiasmer aujourd'hui sur Proust et Céline, pleurer sur le destin malheureux de Drieu la Rochelle, saluer avec mille courbettes ses futurs confrères de l'Académie, Déon, Jean d'Ormesson et Michel Mohrt, tapoter affectueusement sur l'épaule de jeunes cadets qui pensent comme vous et dont on espère que, devenus grands, ils vous rendront au centuple la monnaie, c'est sans doute classique, mais ça n'indique pas un talent particulier, enfin n'insultons pas l'avenir ! *Le Figaro littéraire* de Rouart ou d'un autre n'est ni meilleur ni plus mauvais que la plupart de ses confrères. Mais cette façon qu'il a de dire : « Depuis bientôt deux siècles, la littérature française c'est nous, nous sommes ses légitimes héritiers ; Bernanos, Verlaine et Mallarmé étaient les plus fidèles abonnés du *Figaro* » a un côté si ridicule qu'il méritait peut-être de retenir votre attention.

2 MÉPRISE

LA bêtise est donc en verve depuis quelque temps. Elle a pris un coup de jeune. Elle a du mal à tenir en place. Elle a des fourmis dans les jambes. Ce n'est pas tant la lecture du *Figaro* qui m'en a persuadé – achetant tous les jours ce quotidien pour ses annonces immobilières, plus rien de lui ne peut m'étonner, – mais des revues relativement récentes où l'on peut se débonder à l'abri des curieux. *Marianne*, par exemple, qui en est déjà à son cinquième numéro – comme l'ennui passe ! – et qui veut courageusement « *aider la droite à se débarrasser de ses complexes* ». Le renouveau, nous prévient Jean-Claude Valla, son directeur, en fidèle disciple de Mao, « *sera une longue marche* ». *Marianne* vend la mèche, non pas tant dans le sommaire, riant comme la pluie, que dans ses mille placards publicitaires, où revient en leitmotiv ce gai slogan : « *L'intelligence est à droite.* » Comme Valla y va : si c'était vrai, *Marianne* serait foutrement à gauche !

Mais c'est dans une autre revue, où j'ai d'ailleurs mon verre, ma fourchette et mon couteau, *l'Eventail* de mars, que cette intelligence de droite m'a semblé s'exprimer avec le plus de naturel. Jean-Edern Hallier, qui vient juste d'être reçu à ses cinquante ans, aimerait bien que cet âge tout neuf lui serve à quelque chose. Qu'il soit un titre, une rente, un droit de cuissage. Il s'y emploie avec ses beaux sabots de toujours, en préfaçant Besson, Neuhoff et Tillinac.

Du haut de son demi-siècle, le général Hallier harangue et enrôle sous sa bannière un siècle de jeunes gens. Il les invite d'une façon pressante à rejoindre son nouveau régiment : « *les Aristos-libertaires* ». Besson, malgré ses origines croates, a l'âme russe. Il est né quelque part entre Nimier et Pouchkine. Il est la preuve par neuf que le PCF n'est plus ce qu'il était. En 1945, on n'imagine pas ce parti s'interroger, avec des battements de cœur d'amoureuse, sur les variations de Patrick Besson à son égard. Je soupçonne Eric Neuhoff d'avoir un père banquier à Lincoln, dans le Nebraska, très lié avec la famille Laft. Si jamais un des descendants de cette illustre dynastie républicaine redevient président, Eric Neuhoff pourra réaliser le rêve de sa vie : être ambassadeur des Etats-Unis en France. La résidence de l'ambassadeur ne sera plus avenue Gabriel, mais place Vendôme, au Ritz, racheté aux Arabes après que le prix du baril est descendu en dessous de 10 dollars.

La ferme de Tillinac est située entre Barrès et Chirac. « Comprenne qui Pourrat ! », me souffle Blondin, qui est son grand homme. Qu'il s'agisse de Daumesnil, de Tahiti ou de centre de la France, Tillinac a la description heureuse. « *En hiver, mon village corrézien retrouve sa mélancolie. Il pleut : le vent hurle dans les gorges. Les touristes ont regagné leurs pénates. Restent des maisons de famille aux volets clos.* » C'est peu, mais ça sonne juste. Tillinac a le sens de la dictée. Il ne devrait jamais quitter sa ferme ou sa narration. Les idées ne lui valent rien. Quand est-ce que les jeunes comprendront que, depuis un siècle, nous nous sommes littéralement tués à les essayer toutes, et que, en définitive, pour l'existence de tous les jours, il n'y a plus que la démocratie et un traité de morale en moins de deux pages qui tiennent de coup ?

3 UNE CERTAINE JOIE

DEPUIS le 16 mars, et surtout depuis le 22, j'y reviendrai, il y a bien eu un changement. Mais je ne le vois pas tant dans le score effectivement surprenant du PS, compte tenu des circonstances, ni dans les trente et quelques députés de M. Le Pen, ni dans l'anémie persistante du PC, ni même dans le fait que ce soient M. Chirac et l'ancienne opposition qui gouvernent désormais notre pays, tout cela compte – et comment ! – mais la vraie surprise, c'est l'humour provisoire, incertain, qui se dégage de cette nouvelle donne. La chose était sensible, le samedi 22 mars, quand nous avons pu voir à l'Elysée M. Mitterrand et son conseil des ministres. Plus de trente hommes assis en cercle autour d'un homme. Comme si ce pays – pour combien de temps ? – avait voulu s'offrir un feuilleton politique. Non pas tant le retour à la IVe, mais à Alexandre Dumas.

Plutôt que de parler de libéralisme ou de socialisme, parlons des hommes du cardinal et de ceux du roi. De la petite bande à Henri III et des hommes de main du duc de Guise. Une guerre de religion pour rire. En 1981, les Français ont voté contre vingt-trois ans de certitudes autoritaires, de suffisance, de « *sans nous, que deviendraient la France et l'économie ?* ». Ils ont voté, comme on dit « Chiche ! », pour le changement, pour que ce ne soit pas toujours le seizième et ses annexes qui les gouvernent. Et comme ils imaginaient bien que la gauche serait maladroite, ils lui ont donné de la marge, ils l'ont vêtue large. Elle n'a pas assez bien compris qu'on l'avait élue plus pour respirer *enfin* que pour appliquer un programme. Elle a cru que c'était arrivé. Elle a décliné docilement sa leçon. Certes, elle s'est reprise, et le vote du 16 mars l'indique assez. Les autres avaient cru qu'ils allaient pouvoir recommencer sans se gêner, de par la grâce du droit divin. Cohabitation ? Disons vengeance assez raffinée des Français contre leurs chefs : quand il y a tant de chômeurs, disent-ils, n'ayez pas cette joie sans partage. Soyez humbles. Faites-nous rire. Maintenant que vous êtes dans la même fosse, que les meilleurs gagnent !

EXPOSITIONS

FRANÇOIS MORELLET AU CENTRE POMPIDOU

Quand le hasard fait bien les choses

NON. NUL. CUL. CON : en appuyant convenablement sur la pédale, les quatre mots finissent par sortir de la succession de formes géométriques simples, en lettres lumineuses, dans des tubes d'argon blanc fixés sur quatre panneaux de bois. La sélection des mots n'est évidemment pas justifiée par le seul caractère géométrique des lettres inscrites dans les carrés. La pièce (de 1967), dont le côté éminemment français ne saurait échapper, appartient à une série que François Morellet a qualifiée de « néons bavards » (à « programmation aléatoire, poétique, géométrique »). Elle relève en effet quelque peu de l'anecdote, ce qui n'est pas dans l'ordinaire de l'artiste, lequel n'est par ailleurs et même là jamais grossier ni vulgaire. Bien au contraire. Si Morellet aime le calembour, cela ne l'empêche pas d'être un artiste des plus raffinés qui soient.

L'œuvre en question n'est évidemment pas fondamentale, mais elle permet de situer le « look » (LHOOQ aurait-on dit en d'autres temps) de son œuvre, qui est prise depuis nombre d'années entre le sérieux que l'on prête à l'art géométrique, à ses maîtres (à commencer par Mondrian) et une irrésistible réaction à ce sérieux. Selon une tournure d'esprit foncièrement dadaïste, qui l'a fait déraper vers des constructions (mentales) à base de systèmes où le hasard fait les choses à la place de l'artiste. Par exemple, en prenant les numéros d'un annuaire téléphonique pour répartir des milliers de carrés ou de triangles sur la toile (1958).

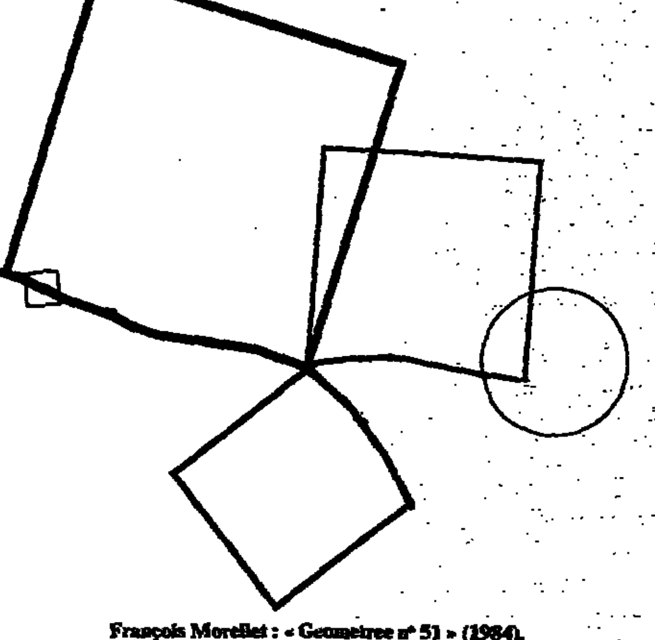
C'est vers la fin des années 50 que se situe à peu près ce moment où le constructivisme dur et pur de Morellet « s'est lézardé », comme il dit aujourd'hui lorsqu'il s'interroge sur le sens ou l'absence de sens d'œuvres comme *Trois lignes verticales et trois lignes horizontales formant seize carrés* (1953). Ce qu'il laisse au spectateur le soin d'établir, en vertu de cette idée de base que « *les œuvres d'art sont des coins à pique-nique, des auberges espagnoles où l'on consomme ce que l'on apporte soi-même* ».

Des coins à pique-nique nets et propres, dans lesquels il a décidé une bonne fois d'intervenir le moins possible. « *J'ai toujours cherché à réduire à un minimum mes décisions subjectives et mon intervention artisanale pour laisser agir librement mes systèmes simples, évidents, de préférence absurdes.* » Les mêmes systèmes depuis trente ans, mais appliqués différemment, à la géométrie plane, à la géométrie dans l'espace, dans le tableau et hors du tableau, en fixant toujours de nouvelles règles à ses jeux de construction-destruction, qui remettent en question à la fois les données picturales classiques et une conception de la création romantique, avec pathos, inspiration, etc.

Minimal ou cinétique ?

Tel radicalisme, adopté de bonne heure, dès le début des années 50, a peu cours en France, dans les arts visuels, et embarrasse bien. Au point qu'on n'a jamais trop su comment situer Morellet, reconnu aujourd'hui comme un des grands pionniers de l'art systématique, à l'étranger d'abord (comme c'est souvent le cas pour les plus grands). Récemment, les Américains ont pu, à l'occasion d'une rétrospective, mesurer par exemple combien sa réduction du langage pictural à des signes et des figures géométriques répétitives se retrouve plus tard chez les peintres du *hard edge*, du *colour field* et du *minimal* : les compositions à chevrons chez Joseph Stella – mais dans une relation à la forme du support ; les peintures à bandes parallèles horizontales chez Kenneth Noland ; les lignes tramées chez Sol Le Witt. Avec le formalisme en plus.

On n'a jamais tellement prêté attention à cela en France, où généralement on retrouve Morellet classé parmi les artistes cinétiques, pour son appartenance dans les années 60 au Groupe de recherche d'Arts Visuels dans lequel l'artiste s'est embarqué peut-être autant pour échapper à sa solitude provinciale – il a toujours vécu à Cholet – que par croyance profonde en un art rétinien, du mouvement, et de progrès social. Cela l'agace d'ailleurs d'être qualifié de cinétique. Et de remarquer à juste titre que s'il avait voulu perturber les yeux, il aurait pu « *inventer des trucs plus efficaces que ses petites lignes parallèles* ».



François Morellet : « Geometree n° 51 » (1984).

Il reste que les activités de Morellet avec le GRAV lui ont sûrement permis de se libérer en souplesse du cadre du tableau et d'opérer dans l'espace architectural, qu'il s'emploie par ses dispositifs linéaires à déstabiliser. On l'a vu dès le début des années 70, avec le mur-pignon rouge et bleu, aujourd'hui détruit, à proximité du Centre Georges-Pompidou. On peut le voir maintenant à nouveau à Paris avec son intervention à la Grande Halle de La Villette (inaugurée il y a quelques jours) dont il a souligné l'architecture de traits de néons rouges et jaunes.

Parallèlement à ces « désintégrations architecturales », Morellet s'est employé à démettre le tableau de ses fonctions habituelles de support de figures et de traits, disposant au sol, contre le mur, en plans inclinées des châssis blancs reliés par une ligne droite, matérialisée ou virtuelle, selon des combinaisons calculées pour mettre tout l'espace en balance.

Puis, de ces propositions d'une beauté simple et évidente, l'artiste a cherché à s'échapper avec ses *Geometrees*. Les *Geometrees* – lire *tree*, comme « arbre » en anglais, – ce sont deux ans (de 1983 à 1985) de constructions à base de brindilles, de branches d'arbres, de tiges naturelles et de figures géométriques établies à partir des ramifications, des nœuds du bois. Où l'on ne sait finalement plus trop ce *qui* est le plus naturel : des segments de bois collés dans le tableau ou des artifices de composition.

Ces œuvres qui font figure de divertissement pouvaient être multipliées à l'infini. Mais Morellet a décidé de s'arrêter à une centaine d'exemples et d'aller vers autre chose, encore une fois. En notant au passage : « *Ces périlleux exercices de style (...) m'avaient un moment permis (pour m'échapper du champ où tout était devenu art) de me raccrocher aux branches (où tout est bientôt devenu par ma faute géométrie)* ».

L'aventure de Morellet, qui est sans doute une des plus riches dans le domaine de l'art géométrique – qui plus est sans peine, – est celle d'un artiste indépendant, presque celle d'un autodidacte ; voire, à ses débuts, celle d'un peintre du week-end. C'est en *effet* depuis une dizaine d'années seulement que cet industriel vendéen a cessé de gérer l'entreprise familiale ; une usine de voitures d'enfants. Cette situation assez particulière n'explique pas tout, mais permet tout de même de mieux saisir dans quelle disposition l'artiste a pu aborder la création : en dilettante, et surtout pas comme un métier susceptible d'être rentable.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ François Morellet. Rétrospective. Galeries contemporaines, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 11 mai. Catalogue : n° 8 de la collection « Contemporains », aux éditions du Centre, avec notamment une étude de Bernard Blistène sur les rapports de Morellet avec l'Oulipo et la pataphysique.

★ A noter également le catalogue des *Geometrees* établi a l'occasion de leur exposition au FRAC des pays de Loire, en décembre 1985.

★ *François Morellet*, par Serge Lemoine. Première grande monographie consacrée à l'artiste (Waser Verlag, à Zurich, édition trilingue).

CINÉMA

LES OSCARS A HOLLYWOOD

Que viva Africa

L'Afrique en tête... Les cinquante-huitièmes Oscars de l'Académie du cinéma américain ont été décernés la nuit dernière au Music Center de Los Angeles. *Out of Africa*, un des films favoris, qui totalisait onze nominations, a obtenu six récompenses : celles du meilleur film, du meilleur metteur en scène pour Sydney Pollack, ainsi que celles des meilleures adaptation, bande originale, bande sonore, direction artistique et photographie.

L'oscar du meilleur acteur revient à William Hurt (*le Baiser de la femme araignée*), celui de la meilleure actrice à Geraldine Page (*The Trip to Bountiful*). Don Ameche, soixante-dix-huit ans, a été distingué pour son second rôle dans *Cocoon*, et Angelica Huston pour sa participation au film de son père, John Huston, *l'Honneur des Prizzi*.

Paul Newman a reçu un oscar d'honneur « *pour l'ensemble de sa carrière* ». C'est la moindre des choses. A noter enfin une déception et une gifle. L'oscar du meilleur film étranger n'est pas revenu à *Trois hommes et un couffin*, de Coline Serreau, mais au film argentin de Luis Puenzo, *l'Histoire officielle*, voilà pour la déception. Quant à la gifle, c'est Steven Spielberg qui l'a reçue. Onze fois sélectionné pour un beau mélodrame entièrement joué par des Noirs, *The Color Purple*, il n'a obtenu aucune récompense. On n'est jamais trahi que par les siens...

■ FILMS DE FEMMES A CRÉTEIL. – *Le Contact*, de la Polonaise Magdalena Lazarkiewicz, a remporté, à l'unanimité, le Grand Prix du huitième Festival du film de femmes. Le Prix de la mise en scène est allé à *l'Heure de l'étoile*, de la Brésilienne Suzana Amaral.

ROCK

Matt Bianco BC-BG

Après deux années d'existence, deux somptueux albums et une série de 45 tours de leurs derniers « tubes », le groupe londonien Matt Bianco effectue une première tournée européenne. Chacun de leur concert est curieusement précédé par un disc-jockey anglais s'agitant aux platines pour chauffer la salle et diffusant un peu n'importe quoi, *Sex Machine, la Bamba*.

Il faut ainsi attendre trois quarts d'heure avant de voir arriver sur scène Mark Reilly, le chanteur, cheveux gominés et regard timide, pantalon noir, ceinture rouge, cravate et veste écossaises, et Mark Fisher, l'homme des claviers, l'animateur des neuf musiciens d'une solidité à toute épreuve.

C'est propre avec déjà, au coin d'une note, le goût des vacances au bord de la mer. C'est parfaitement mis au point avec juste ce qu'il faut d'harmonie et de rythme. C'est exécuté à la perfection par des « requins » des studios londoniens. Et c'est extrêmement *fragile*.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Mardi 25 mars au Grand Rex, 20 h 30.

ÉDITION

AU VIe SALON DU LIVRE

Le baptême d'Electre

Electre a été baptisée le 24 mars au Salon du livre. Electre, c'est le système électronique de transmission des commandes et des renseignements bibliographiques réalisé à la demande du Cercle de la librairie, l'organisme interprofessionnel des métiers du livre.

M. Yvon Chotard, président du Cercle de la librairie, a donc présenté lundi à la presse l'outil qui va, dans les années à venir, alléger considérablement les tâches administratives et commerciales des libraires, améliorer la qualité des services rendus aux lecteurs et, à terme, peut-être entraîner une baisse du prix des livres.

Dès maintenant, les libraires qui s'abonnent à Electre disposent, sur simple appel passé sur Minitel, de la totalité des renseignements bibliographiques concernant tous les livres parus en langue française, au cours des dix-huit derniers mois, la base de données étant réactualisée chaque semaine. Au milieu de l'an prochain, la totalité des livres disponibles seront inscrits au répertoire informatique, qui comportera 275 000 références sur la production de 5 700 éditeurs. Electre est capable de donner la liste de tous les livres d'un auteur, celle de tous les ouvrages traitant d'un sujet, et peut-être retrouver un titre sur la simple frappe d'un des mots qu'il contient.

Une manière d'exploit diplomatique

Pour l'instant, les dirigeants du Cercle de la librairie et ceux de Télésystèmes, qui ont conçu Electre, en réservent les services aux seuls professionnels du livre – librairies, bibliothèques, centres de documentation, journaux, – mais il n'est pas exclu qu'Electre soit dans un proche avenir à la disposition du public. Vous pourrez par exemple, de chez vous, pour préparer vos vacances, consulter la liste des ouvrages qui traitent des curiosités touristiques du Japon ou de l'histoire de l'Islande.

Dans l'immédiat, Electre va surtout révolutionner le système de commande des libraires, souvent débordés par la quantité des « produits » qu'ils distribuent et par la multiplicité de leurs fournisseurs. A partir de la rentrée prochaine, les libraires pourront, avec un simple crayon lecteur balayant le code-barre inscrit au dos des livres, commander en vrac, sans se soucier du nom de l'éditeur ou du distributeur, les ouvrages qu'ils désirent. C'est le centre serveur national du Cercle de la librairie qui se chargera ensuite de répartir ces commandes, de dire – dans les six heures – si le livre est disponible, et d'adresser, dès le lendemain, un relevé normalisé des commandes aux libraires : un gain de temps important, la fin de toute une paperasserie fastidieuse, encombrante et souvent à la source de nombreuses erreurs, et, pour la clientèle, l'assurance d'être renseignée dans les meilleurs délais sur l'existence du livre qu'elle cherche.

Electre n'est pas seulement un incontestable progrès technique, un pas important vers le rapprochement du livre et du lecteur, c'est aussi une manière d'exploit diplomatique. En moins de trois ans, les dirigeants du Cercle ont réussi à mettre d'accord des professions traditionnellement divisées, à dégager des normes communes de rationalité dans des métiers où l'on cultive volontiers la fantaisie gestionnaire et l'individualisme. Lundi, M. Chotard insistait sur le fait que la mise en place d'Electre ne touchait en rien à l'indépendance et aux politiques des distributeurs. On peut pourtant penser que l'informatique, désormais introduite dans la bergerie de l'édition, va y développer des habitudes et des logiques nouvelles. Peut-être dans quelques années ne faudra-t-il plus trois semaines pour qu'un livre commandé à Perpignan parvienne à son lecteur.

PIERRE LEPAPE.

● *Le prix des Libraires* a été attribué le lundi 24 mars, dans le cadre du Salon du livre, à Robert Mallet pour son roman *Ellynn* (Gallimard).

● *Le British Council et le Centre Georges-Pompidou* organisent, le 26 mars à 21 heures et le 27 à partir de 14 h 30, une série de rencontres sur le thème « Londres créations » à l'occasion de la publication de *Londres, capitale des styles à la recherche d'une âme* par les Editions Autrement.

L'essor français du XIXe siècle

Ce n'est pas seulement l'érudition maniaque des maîtres d'œuvre de l'*Histoire de l'édition française*, dont Promodis poursuit la publication, qu'il faut saluer ; c'est aussi la remarquable qualité de fabrication et de présentation de cet ouvrage. Objet de première nécessité ou objet en péril, s'il faut en croire les idéologues d'une modernité prématurément vieillie, le livre méritait bien l'hommage amoureux de ce monument.

Après les deux premiers tomes (voir *le Monde* des 29 avril 1983 et 25 mai 1984), qui nous menaient jusqu'en 1830, voici le troisième, intitulé *le Temps des éditeurs, du romantisme à la Belle Epoque*. Comme l'expliquent dans la préface Henri-Jean Martin et Roger Chartier, qui dirigent avec Jean-Pierre Vivet cette somme, le dix-neuvième siècle voit surgir cette *« figure nouvelle de l'éditeur »* qui *« s'émancipe des autres métiers du livre »*.

C'est l'époque des grandes dynasties naissantes – celles de Pierre Larousse, de Louis Hachette ou de Michel et Calmann Lévy. Mais à côté de ces entrepreneurs avisés, il y a aussi de bien piètres professionnels : Honoré de Balzac, par exemple, imprimeur à Paris de 1826 à 1828, éditeur de deux cent quatre-vingt-deux livres, dont un *Art de mettre sa cravate* ; il y a encore des personnalités singulières, comme l'abbé Jean-Paul Migne, qui publia dans les années 1840-1860 une *Encyclopédie théologique* en cent soixante et onze volumes et une *Patrologie* grecque et latine en trois cents soixantes et onze volumes.

« L'entrée dans la culture écrite », due notamment à l'augmentation du taux d'alphabétisation, les mutations techniques de l'imprimerie et la modification des dispositions législatives sont à l'origine d'un véritable *« envol de la production »* éditoriale au vingtième siècle.

Avant les deux derniers tomes qui traiteront du dix-neuvième siècle, le présent volume – exposé au Salon du livre – permet d'évaluer avec précision les mutations dont le siècle passé a été le porteur.

PATRICK KÉCHICHIAN.

* *Histoire de l'édition française*, tome III : *le Temps des éditeurs*. 539 p., nombreuses illustrations en noir et blanc, et plusieurs hors-texte en couleurs. 802 F. Editions Promodis, 18 rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 46-34-77-68.

A LEIPZIG

Les Allemands de l'Est avides rassasiés et avertis

(Suite de la première page.)

En ce qui concerne les maisons d'édition, la plupart ont quitté Leipzig – comme Baedeker ou Rowohlt, – mais d'autres existent encore sous leur nom d'autrefois, comme la maison B.G. Teubner, qui célèbre cette année ses cent soixante-quinze ans ou bien les éditions médicales Georg Thieme, centenaires cette année ; d'autres encore, qui ont émigré, continuent, nationalisées, à exister sous l'ancienne appellation dans les deux Etats allemands : Reclam à Stuttgart et à Leipzig, Kiepenheuer à Cologne et à Leipzig, Insel à Francfort et à Leipzig, etc. Nombre de maisons d'édition nées après la guerre fêtaient cette année leur 40e anniversaire, comme Aufbau Verlag, Volk und Welt, Mitteldeutscher Verlag, Neues Leben, Verlag für die Frau, etc.

Le visiteur occidental ne peut être que frappé par la diversité des ouvrages publiés en RDA, aussi bien dans le domaine des nouveautés allemandes que des traductions – souvent négociées avec la RFA., – même s'il sait que certains titres « à succès » sont épuisés, ou bien ne sont pas diffusés : comme *Horns Ende*, de Christoph Hein, le second roman de l'auteur de *l'Ami étranger*, qui a paru chez Suhrkamp à l'Ouest et chez Alinéa en France, ou bien la version complète de *Henze et Kunze*, du poète Volker Braun, dialogue à la Diderot entre un apparatchik et son chauffeur qui aurait été tiré à 15 000 exemplaires chez Mitteldeutscher Verlag et qui est maintenant introuvable.

On pouvait remarquer aussi, à côté des « classiques » de la génération précédente – *Die Aula*, du président de l'Union des écrivains Hermann Kant, *Ole Bienkopf*, de Erwin Strittmatter, des titres de Gunter Rücker, etc., – un nouveau livre de Stefan Hermlin près d'un ouvrage de son ami Honecker, la présence d'un « espoir » dont on parle beaucoup, Uwe Kolbe, chez Aufbau, ainsi qu'une étude sur le romantisme de Christa et Gerhard Wolf, exclus du SED, le parti communiste est-allemand, depuis l'affaire Biermann en 1976 (1) : *Une nostalgie sans entraves*, tous les romans de Gunter de Bruyn, la correspondance du poète tchèque de langue allemande Louis Fürnberg, *Matulla und Busch*, de Klaus Schlesinger, un romancier qui vit à l'Ouest avec un passeport est-allemand et qui est aussi publié chez Fischer, en RFA.

On notait aussi la renaissance des langues nationales, par exemple les livres de Jury Brezan, représentant des écrivains sorabes, une ethnie slave de Bautzen, en Lusace, ainsi qu'un grand nombre de titres ayant trait au romantisme allemand, à la Révolution française (pour le bicentenaire), et, presque partout, des ouvrages sur Berlin, dont on prépare activement, à l'Est encore plus qu'à l'Ouest, le 750e anniversaire pour l'année prochaine.

La France (2), honorée par la visite de M. Honecker, chef du parti et de l'Etat, sur ses stands industriels, était également présente à la Foire du lLivre avec les stands particuliers de Larousse, bordas, les PUF, ainsi que par un stand collectif qui regroupait cette année une quarantaine d'éditeurs. On vit même parler longuement en français, sur le stand de l'OPEF (Office de promotion de l'édition française), M. Kurt Hager, membre du bureau politique responsable à l'idéologie, ravi de recevoir en cadeau *Paroles*, de Prévert (Folio), et *Des barbares à l'an mil* (de Mazenod).

Pourtant, on peut s'étonner que les éditeurs français (les plus nombreux des Occidentaux représentés à Leipzig n'aient pas envoyé une production plus représentative : à quoi bon montrer *BCBG* ou même *les Misérables* à des Allemands de l'Est avides de découvrir la littérature, la philosophie et les sciences sociales d'aujourd'hui ? On ne sait pas assez que les éditions Volk und Welt, par exemple, spécialisées dans les littératures étrangères, ont déjà traduit plusieurs centaines de grands titres français : Aragon et Vladimir Pozner bien sûr, mais aussi Camus, Nathalie Sarraute, Simone de Beauvoir, Jean Genet, Alain Robbe-Grillet, Raymond Queneau, le *Chanel* d'Edmonde Charles-Roux, une anthologie d'essais contemporains, Merleau-Ponty, Sartre, Barthes, Lacan, Althusser, Foucault, Boulez, Derrida, etc. ! Les derniers titres parus ou annoncés : *l'Amant* et *la Douleur*, de Marguerite Duras, *Dans la main de l'ange*, de Dominique Fernandez...

Finalement, cette République démocratique allemande, si fermée, si avide de devises, où il est si difficile de voyager, mais qui, grâce à la télévision ouest-allemande, reçue sur tout le territoire, et aux livres entre Allemands des deux côtés du mur, a une fenêtre sur l'Occident, s'ouvre quelque peu à la France depuis l'accord culturel de 1980 et depuis l'ouverture du centre culturel français de Berlin-Est. Ainsi M. Klaus Höpcke, directeur du livre de RDA, vient d'arriver à Paris pour visiter le Salon du livre, sur l'invitation de son collègue français, M. Jean Gattegno, qui, pour la deuxième année consécutive, avait fait le voyage de Leipzig.

Leipzig, ville paradoxale où, au-dessous du panneau indiquant *« Maurice Thorezstrasse »*, on peut lire la plaque de l'église évangélique voisine : *« Dieu est avec toi, mon fils »*

NICOLE ZAND.

(1) En 1976, le chanteur contestataire Wolf Biermann s'était vu interdire le retour en RDA après une tournée en RFA. Plusieurs intellectuels est-allemands avaient signé une pétition contre cet exil forcé.

(2) Outre le traditionnel vol régulier Paris-Leipzig pendant la Foire, a eu lieu le 18 mars une liaison en Concorde.

PRESSE

● *Fin de la grève à « Stratégies »*. – La soixantaine de salariés du groupe Publications professionnelles françaises (PPF), qui édite l'hebdomadaire *Stratégies* – spécialisé dans la publicité et le marketing, – la lettre quotidienne *Newsletter* et le mensuel *Création*, ont décidé, le 21 mars, de cesser la grève qu'ils avaient entamé le 26 février (*le Monde* du 28 février).

La fin du conflit se solde par le départ de Christian Blachas, cofondateur de l'hebdomadaire *Stratégies* en 1971, qui invoque la clause de conscience, par celui de la rédactrice en chef du journal, Françoise Vidal, et de trois membres de l'administration. La rédaction estime, dans un « point de vue » paraissant dans le numéro de *Stratégies* – non signé – de cette semaine, que *« les réponses apportées à la plate-forme de négociations »* avec M. Henri J. Nijdam, PDG de PPF, étaient *« acceptables »*. Ces négociations portaient notamment sur des remplacements de postes et la politique salariale. La reparution de *Stratégies* se fait dorénavant sous l'égide de Patrick Collard, nommé éditeur et directeur général.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA RÉPÉTITION, Edouard VII (47-42-57-49), le 20 à 20 h 30.
LES BONNES, Déchargeurs (42-36-00-02), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Médée.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier : (dim. soir, lun.), 20 h 30 : Madame de Sade.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 ; 19 h : Oncle Vania.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Dragon.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), I : 20 h 30 : Jokko fête son anniversaire.
ARTISTIC ATHEVAINS (43-55-27-10), 20 h 30 : les Amoureux.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House (le Chauffoir).
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : le Bourreau d'Antigone.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Passions.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Intervioouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : les Bonnes.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESCALIER D'OR (45-43-15-10), 20 h 30 : l'Assaut ou quarante ans d'absence.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. 19 h, mer., ven., lun. : Stratégie pour deux jambons ; Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 21 h : Extraits du «Spleen», de Baudelaire, dits par J.-L. Philippe, au piano : A. Kremski (Liszt, Wagner).
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Maquillage.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : le Petit Prince ; 20 h 30 : Souvenirs de soleil ; 22 h : Casse-Pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-20-89-90). Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PETIT PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 22 h 15 : Etranger dans la nuit.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : l'Assaut ou quarante ans d'absence.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Beckett de trois côtés.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50)), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement, quoi.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, à 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle, 20 h 30 : Pour un oui ou pour un non ; 18 h 30 : Voyage au bout de la nuit.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 23 h. 22 h : les Jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 30 : La baignoire qui venait du froid.
TINTAMARE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Y. Theraulaz.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Talila.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : G. Parking.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.
MAISON DES CULTURES DU MONDE 20 h 30 : Maquillage.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30, 17 h 30, 21 h : Holiday on Ice.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.

La danse

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : C. Buri Herschera, J.-P. Cealis.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (le Concours).

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : C. Bastide et C. Papis (Gretry, Boieldieu, Mehul) ; 20 h 30 : Ormindo (Cavalli).
Eglise St-Louis des Invalides, 21 h : Chœur des jeunes de Dusseldorf, Orchestre de chambre de Krefeld (Mozart).
Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Ensemble orchestral Paul Chetail (Mozart).
Centre culturel suédois, 20 h 30 : Trio Suecia (Brahms, Roman).
Eglise St-Germain de Charonne, 20 h 30 : (Ravel, Roussel, Debussy).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : S. Andreu.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Ze Luis.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz ; M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Viva Maria.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : F. Hopkins, A. Cyrille.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h : Sade.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : G. Champagne.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : J.-L. Longnon.
LA PINTE (43-26-26-15) : New Jazz Off.
REX CLUB (42-36-83-93), 20 h : M. Bianco.
SHOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ch. Vander Trio.

Mardi 25 mars

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.
BOBIGNY, MC, (48-31-11-45) 21 h : l'Homme gris (jusqu'au 23).
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) 20 h 30 : le Café (jusqu'au 22).
CHATENAY-MALABRY, Piscine (46-61-33-33), 20 h 30 : Vautrin/Balzac.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 21 h : la Ville.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), à 20 h 30 : Technique pour un coup d'Etat. II. 20 h 30 : Entretien avec M. Descartes.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
MARDI 25 MARS

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

16 h, VIIIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques/Cinéma du réel ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : le Pays des rêves, de M. Seks (v.o., s.-t. ang.) ; 21 h, Hommage à R. Lester : Comment j'ai gagné la guerre (v.o., s.-t.f.).

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Montmartre Ciné, 18e (46-06-63-35).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
CHRONOS (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-47).
LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS (Colombien), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-89-17).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap.), (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
DEUX ENFOIRÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86)) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ELU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).
ENEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC-Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LA GITANE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LINK (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PAULETTE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
RE-ANIMATOR (A.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
RAMBO II (A., v.f.) : Agora, 18e (42-54-76-46).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67). – V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'UNIQUE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o., v.f.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LES FILMS NOUVEAUX

CONSEIL DE FAMILLE, film français de Costa-Gavras : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CONSTANCE, film néo-zélandais de Bruce Morrison (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
CREATURE (*), film américain de William Malone (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DOUCE FRANCE, film franco-allemand de François Chardeaux : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LIEN DE PARENTÉ, film français de Willy Rameau : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
REMO SANS ARME ET DANGEREUX, film américain de Guy Hamilton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).
SANS ISSUE (*), film américain de Harley Cokliss (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-05-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
SWEET DREAMS, film américain de Karel Reisz (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
TOUKI-BOUKI, film sénégalais de Djibril Diop Mambety (v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; (v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
VAUDEVILLE, film français de Jean Marbeuf : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AVANT-GARDE DU FILM (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41). *(Voir rubrique Festivals.)*

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 19 h : le Mécano de la Générale.
50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) : Infidèlement vôtre.
LA CULTURE COMMUNISTE – 3 films de Louis Daquin Olympic, 14e (45-43-99-41), en alternance : le Point du jour – Bel Ami – Patrie.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN - VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 30 : le Voyage à Cythère ; 20 h 30 : Temps sans pitié ; 22 h 20 : Chien enragé.
SOIRÉE DU FILM ANNONCE, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), 20 h.
FESTIVAL DE FILMS (v.o.), Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) : Alien.
J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : la Poupée.
FESTIVAL IRANIEN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), (voir détail à la salle).
RÉTROSPECTIVE MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.), Bonaparte, 6e (43-26-12-12), en alternance : Acte du printemps ; Francisca ; Benilde ; Aniki Bobo.
OSHIMA (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) : la Pendaison.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : l'Honneur des Prizzi.
IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AVANT-GARDE DU FILM ET DE L'AUDIOVISUEL (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), 16 h : Terayama, 18 h : Dwoskin, 20 h : McLaren – Dwoskin, 22 h : Anger – McLaren.
TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h : Andreï Roublev.
F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h : Vivement dimanche ; + Républic-Cinéma, 2e (48-05-51-33), 16 h : la Femme d'à côté.
FESTIVAL DE FILMS DE FEMMES DE CRÉTEIL (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) (voir programme à la salle).

Les séances spéciales

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 55.
LA LUNA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 45.
LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.
PANIQUE A NEEDLE-PARK (**) (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 50.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 50.
TESS (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 20 h 40.

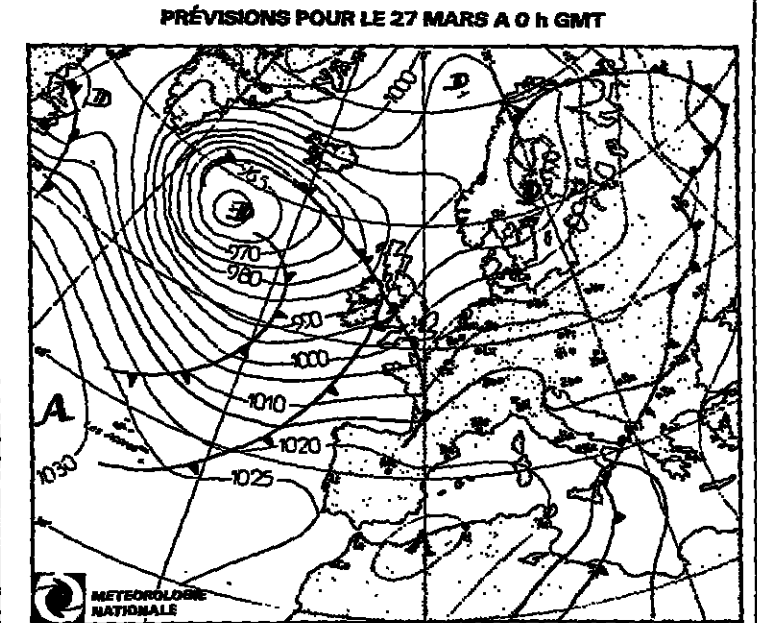


INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 MARS 1986 A 0 h GMT

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS A 0 h GMT



Evolution probable du temps en France entre *le mardi* 25 mars à *0* heure et le mercredi 26 mars à minuit.

La dépression de la mer du Nord provoque un courant de nord-ouest très instable sur la France. Sur l'Atlantique un flux perturbé d'ouest rapide donnera un passage pluvieux assez marqué sur la France dès mercredi soir.

Mercredi matin : Ciel très variable avec des nuages assez abondants sur la moitié est et des averses côtières fréquentes près de l'Atlantique et de la Manche. De la Normandie au Bassin parisien et au Limousin, les éclaircies seront plus belles. En bord de Méditerranée le mistral soufflera fort.

En cours de journée, partout les nuages d'instabilité vont se développer, les averses vont reprendre en toutes régions en début d'après-midi. Il y aura des chutes de grêle et de la neige en montagne vers 500 mètres.

Dans l'après-midi, une aggravation débutera sur la côte atlantique avec l'arrivée d'un corps pluvieux. Les nuages et la pluie vont gagner une petite moitié ouest en soirée. Le vent de sud-ouest se renforcera.

Les températures matinales seront en baisse, il y aura des gelées de – 1 à – 3 degrés dans l'intérieur. L'après-midi il fera de 8 à 15 degrés du Nord au Sud.

Évolution prévue pour la fin de semaine :

La France restera sous l'influence d'une circulation océanique perturbée, et dans un champ dépressionnaire. Par conséquent, des épisodes pluvieux se succéderont et s'accompagneront jusqu'à la fin de la semaine de vents assez forts, voire forts en Manche.

Jeudi 27 mars : En début de journée, de belles éclaircies se produiront du Nord-Est aux Alpes et à la Corse, mais le temps couvert et pluvieux qui aura déjà affecté les autres régions s'étendra rapidement vers l'est en cours de matinée. Vers la mi-journée, le ciel deviendra plus variable par le nord-ouest avec alternance d'éclaircies et de nombreux passages nuageux souvent accompagnés d'averses, ce temps gagnant progressivement les Vosges, le nord du Massif Central et l'Aquitaine.

Le vent soufflera de secteur ouest assez fort en général, fort en Manche. Les températures minimales seront comprise entre 0 et 3 degrés du Nord-Est au Centre-Est, 4 et 8 degrés ailleurs. Les températures maximales seront de l'ordre de 12 à 16 degrés en général, elles atteindront 16 à 19 degrés sur les régions méridionales.

Vendredi 28 mars : Le temps couvert et pluvieux, situé le matin du Midi-Pyrénées aux Alpes et au pourtour méditerranéen, s'évacuera en cours de journée vers le Sud-Est. Le temps variable se généralisera alors avec alternance de nombreux passages nuageux, parfois accompagnés d'averses et d'éclaircies temporaires. Un passage pluvieux plus marqué traversera la moitié nord-ouest du pays, pour atteindre le soir les Ardennes, le nord du Massif Central et les Charentes.

Le vent de secteur ouest ne faiblira pas. Les températures minimales seront en légère hausse, les températures maximales en baisse de 1 à 3 degrés.

Samedi 29 et dimanche 30 mars : Des passages nuageux souvent accompagnés d'ondées alterneront avec des épisodes plus ensoleillés. Un passage perturbé accompagné de pluies plus continues traversera toutefois la France d'ouest en est dimanche, le temps redevenant ensuite variable.

Le vent de secteur ouest deviendra modéré dimanche. Les températures minimales varieront peu, les maximales baisseront lentement.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorolgie nationale.)

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 26 Mars 86 – DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE			
AJACCIO	16	13	N
BIARRITZ	22	6	A
BORDEAUX	17	5	A
BOURGES	14	2	A
BREST	11	1	A
CAEN	12	3	A
CHERBOURG	10	3	C
CLERMONT-FERR.	18	3	A
DIJON	13	3	A
GRENOBLE	16	3	A
GRENOBLE-St-Geo.	15	3	C
LILLE	11	1	S
LYON	14	4	N
MARSEILLE-MAR.	16	7	S
NANCY	13	1	A
NANTES	13	2	A
NICE	19	11	S
PARIS-MONTS.	13	2	N
PARIS-ORLY	13	2	A
PAU	21	2	P
PERPIGNAN	20	8	N
RENNES	12	2	A
STRASBOURG	15	3	P
TOURS	13	2	A
TOULOUSE	22	4	A
POINTE-A-PITRE	30	16	A

ÉTRANGER			
ALGER	26	19	S
AMSTERDAM	11	1	C
ATHÈNES	16	11	S
BANGKOK	35	25	C
BARCELONE	21	12	N
BELGRADE	14	9	C
BERLIN	7	4	N
BRUXELLES	11	2	S
LE CAIRE	20	12	C
CANARIES	17	10	C
COPENHAGUE	5	1	•
DAKAR	29	18	S
DJERBA	21	14	N
GENÈVE	13	3	A
HONGKONG	16	14	P
ISTANBUL	11	5	N
JÉRUSALEM	15	9	C
LISBONNE	17	8	P
LONDRES	11	0	S
LOS ANGELES	22	12	C
LUXEMBOURG	11	1	A
MADRID	19	3	S
MEXICO	20	2	B
MILAN	7	5	P
MONTRÉAL	6	-9	N
MOSCOU	1	-2	C
NAIROBI	27	15	S
NEW-DELHI	28	15	S
NEW-YORK	11	4	S
OSLO	5	0	•
PALMA-DE-MAL.	18	10	N
PÉKIN	12	4	S
RIO-DE-JANEIRO	28	24	C
ROME	15	12	C
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	5	0	•
SYDNEY	26	18	S
TOKYO	10	4	S
TUNIS	23	11	N
VARSOVIE	9	6	P
VENISE	9	5	P
VIENNE	10	6	A

A	B	C	N	O	P	S	T	•
averse	brume	couvert	nuageux	ouragan	pluie	soleil	tempête	neige

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4190

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■			■		
IV			■					■	
V							■		
VI								■	
VII				■					■
VIII		■				■			
IX	■								■
X			■						
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Le suspens commence dès qu'elles cessent de suspendre. – II. Tel l'air de celui qui s'en moque. – III. Parent royal de Monsieur Jourdain. Début de série. Copulative. – IV. Possessif. Il en faut généralement plus d'un pour donner la pièce. – V. Fait naître une place vacante à une académie. Indéfini. – VI. Personnage littéraire. – VII. Impose une reprise de service. Moderne calife de Bagdad. – VIII. Tout ce qui est frais le fait suer. Le dernier tient la tête. – IX. Telle la vie du père célestin. – X. Alternative. Les coups qu'il fait subir obligent souvent à rendre. – XI. Substance. Tenue d'atelier.

VERTICALEMENT

1. Le lion britannique. Vieux langage. – 2. Elle offrait au guerrier un repos relatif. Passage entre les flots. – 3. *Porté* jadis par le chevalier, il y est toujours *par* la demoiselle. Le comte en est un, le conte en a un. – 4. Possessif. Forme d'avoir. *Compagnon* hiémal des personnes sur l'hiver. – 5. Opération conjurant le mauvais œil. – 6. Etat administratif. Vague de chaleur. – 7. Participe passé. Emmagasinage après la fauche. – 8. Temps. Fonctionne sans arrêt dans un lieu où l'on s'arrête fréquemment. – 9. Pour la vendange ou la vidange. Morceau de sucre.

Solution du problème n° 4189

Horizontalement

I. Orchestre. – II. Balise. – III. Sied. Mess. – IV. Edredon. – V. Recueil. – VI. Vu. Serein. – VII. Armes. Vos. – VIII. Essieu. – IX. I.U.T. Eu. La. – X. Orée. Lien. – XI. Néon. Erre.

Verticalement

1. Observation. – 2. Raideur. Ure. – 3. Clerc. Météo. – 4. Hideuses. En. – 5. Es. Déesse. – 6. Semoir. Iule. – 7. Enlevé. Ir. – 8. Ras. Iouler. – 9. Soins. Ane.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 MARS

« Vie artisanale du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue du faubourg Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais : quartier du village Saint-Paul » et « L'hôtel de la Brinvilliers et l'affaire des poisons », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Le fournil du boulanger Poilâne », 15 heures, 2, rue du Cherche-Midi (M. Hager).

« Cinquante rois et princes de France dans la basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée basilique, et « La Sorbonne et le quartier Latin », 15 heures, place de La Sorbonne devant l'église (Paris et son histoire).

« Les Gobelins en activité », 14 h 30, angle avenue des Gobelins-boulevard Arago (AITC).

« Art et religion en Egypte », 14 h 30, musée du Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, accueil (Approche de l'art).

« La peinture hollandaise au Louvre », 14 heures, bureau information porte Denon (Paris passion).

« Exposition L'or des Avars », 14 h 30, pavillon des arts.

« Exposition Les collections du Mauritshuis de La Haye », 17 h 30, Grand Palais.

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Le canal Saint-Martin et l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, métro Jacques Bonsergent (C.-A. Messer).

« Le Marais, la place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

5, rue Largillière, 19 h 30, « Cycle art et civilisation de l'Egypte : l'architecture sacrée, pyramides et temples », tél. : 42-24-49-08.

26, rue Bergère, 19 h 30, « Courrier clandestin ou lettres à des fantômes », M. François Bott, directeur littéraire du *Monde*.

MODE

AUTOMNE - HIVER

Les longs manteaux

Les superbes imperméables de Givenchy, grand col et manches raglan, ceinturés, en cirés bleu gitane imprimés serpent sur argent, écossais matelassés ou velours façonné, s'ouvrent sur des robes imprimées d'une charmante discrétion. Ses fourreaux fluides du soir caressent le corps, en panne façonnée dans les tons de pierres précieuses.

Chanel bas bleu : les tenues d'intello se complètent de lunettes rondes cerclées de métal, sous des cloches de pluie assorties aux innombrables tenues de flanelle grise, aux tailleurs de tweed ou lainages vifs. De longs manteaux s'ouvrent sur de belles tuniques de tricot surtaillées, ornées de boutons dorés, de la taille d'une pièce de 5 francs. Des robes de dîner drapées, à corselet, opposent le crêpe ou le velours au satin – toujours noirs – les manches gigot amovibles animent les robes du soir longues ou courtes.

Dans un cadre intimiste, Gérard Pipart chez Nina Ricci se concentre sur les tenues habillées : robes droites et courtes en velours noir frôlant le corps, manteaux et robes imprimés. Une agréable série de pyjamas d'intérieur en soie façonnée imprimée d'oiseaux se porte avec de somptueuses blouses ceinturées.

Marc Bohan, chez Christian Dior, reprend la direction artistique du prêt-à-porter et extrapole les modèles à succès de la haute couture : chevrons, de tweed noir et blanc pour les redingotes étirées sous le genou, et les tailleurs ceinturés à basques. Les trench géants, dont les bavolets atteignant la taille sont particulièrement réussis, en satins vifs sur des robes-polos et des collants de laine noire. Les liquettes de crêpe ou de taffetas jouent la simplicité, comme les collants de danse sous de grandes jupes lamées et façonnées à dessins géométriques.

« Je cherche des silhouettes qui flattent et sont agréables à vivre », explique Valentino. Il travaille les matières somptueuses : justaucorps de cachemire noir à col roulé sous des vestes-chandails en prince-de-galles géant et en tweed sur jupes ou pantalons désassortis, mais aussi en modèles du soir à grandes incrustations de dentelles rebrodées dans le dos sur jupes de soie bruissante de couleurs ensoleillées.

NATHALIE MONT-SERVAN.

EN BREF

ATELIERS

BEAUX PARLEURS. – L'ARACQ (Association de recherche et d'animation culturelle de quartier) propose des stages de courte ou longue durée *« d'expression orale et de formation aux techniques radiophoniques »*. Cela s'adresse d'abord aux personnes qui souhaitent acquérir les bases essentielles à la pratique radiophonique pour devenir *speaker*, réalisateur ou animateur, mais aussi, simplement à ceux qui désirent apprendre à s'exprimer avec plus d'aisance et d'assurance dans la vie quotidienne et professionnelle.

★ **Renseignements et inscriptions : ARACQ, 3, rue du Mont-Louis, 75011 Paris. Tél. : 43-70-54-48.**

PATRIMOINE

REMPART AUX CRENEAUX. – REMPART (Union pour la « réhabilitation et l'entretien des monuments et du patrimoine artistique », d'où le sigle) regroupe plus de cent quarante associations locales, départementales ou régionales, qui accueillent chaque année dans leurs chantiers quatre mille bénévoles pour restaurer des châteaux, villages ou sites archéologiques en France et à l'étranger. Aucune compétence particulière n'est requise, un encadrement étant assuré par des animateurs expérimentés. REMPART offre également à ses adhérents des stages de formation en archéologie, techniques de restauration, techniques artisanales, environnement, etc.

★ **Renseignements et inscriptions, REMPART, 1, rue des Guillemines, 75004 Paris. Tél. : 42-71-96-55.**

PRESSE

AFFAIRES DE CŒUR. – Coluche et les Restaurants du cœur, Bob Geldof et Band Aid.... La charité sponsorisée est une affaire qui marche et qui rapporte : trois heures de télévision n'ont pas rapporté moins de 25 millions de francs aux Restaurants du cœur. Comment le marketing a-t-il envahi le monde du bénévolat ? Pourquoi l'État favorise-t-il cette privatisation croissante de l'aide sociale ? C'est l'objet du dossier du numéro 16 de *Sciences et vie économie*.

★ ***Sciences et vie économie* numéro 16, avril 1986, dans les kiosques, ou 3, rue de la Baume, 75008 Paris.**

SÉMINAIRES

BIBLE ET ICONES. – Le Centre de recherche et méditation Béthanie propose des séminaires de cinq jours pour s'initier à la Bible et à la tradition orthodoxe : initiation à la méditation hésychaste et à la sagesse du corps, prière du cœur (répétition du Saint Nom et ses implications psychosomatiques), art de l'icône et théologie expérimentale.

★ **Inscriptions et renseignements : Centre de recherche et méditation Béthanie. Prieuré Saint-Thiébault 57130 Gorze.**

STAGES

IMAGES. – L'Atelier de pédagogie et d'animation (APA) organise pour les jeunes de quatorze à vingt ans deux stages, du 15 au 25 juillet, dans les Vosges. Un stage international de photo noir et blanc avec apprentissage de la technique photo (prise de vue et développement) et réalisation de documents photographiques, et un stage international de cinéma. Les participants réaliseront complètement un film (du scénario à la projection) et seront à tour de rôle, s'ils le souhaitent, cameraman, acteur, preneur de son, réalisateur ou script. Aucun niveau préalable n'est requis.

★ **Renseignements et inscriptions : APA, 29, rue Vauban, 67 000 Strasbourg. Tél. : (16-88) 60-57-96.**

VIE PRATIQUE

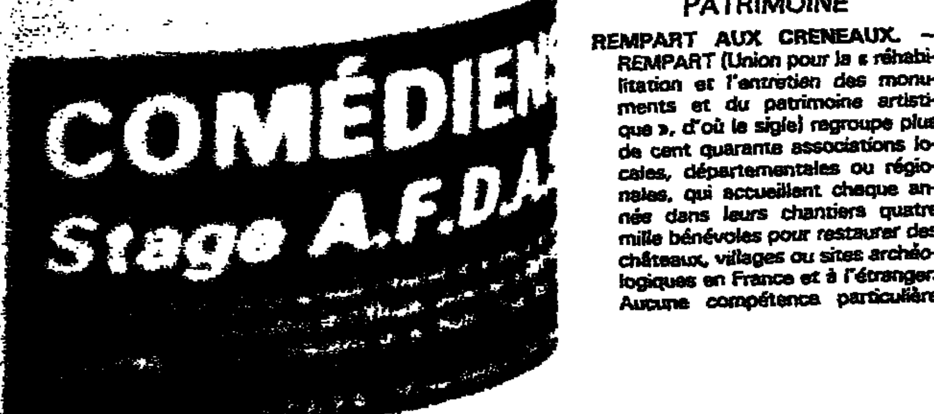
DROITS NOUVEAUX DES LOCATAIRES. – La loi Quilliot (22 juin 1982) a profondément modifié les rapports entre propriétaires et locataires en ce qui concerne les charges, les réparations, les baux, les conventions collectives... Édité par les éditions Syros, le *Guide des droits nouveaux des locataires* aborde tous les problèmes qui peuvent se poser en exposant des cas concrets. Un index permet de trouver immédiatement le point que l'on souhaite approfondir. La loi – dont le texte in extenso est publié en fin de volume – est brièvement mais clairement analysée. L'accès est facile pour le profane, car le style s'évade dans la mesure du possible du « jargon » juridique ou notarial réservé aux initiés.

★ **Éditions Syros, 6, rue Montmartre, 75001 Paris. 288 p. 59 F.**

Ile-de-France

TAXIS : NOUVELLE HEURE DE NUIT

Précédant d'une semaine l'heure d'été (nuit du 29 mars au 30 mars, qui verra les pendules avancer d'une heure), les taxis appliquent depuis le 22 mars le tarif de nuit à partir de 20 heures, et non de 21 heures comme précédemment. Ces tarifs sont de 3,80 F (Paris la nuit) et 5,10 F (la banlieue la nuit) depuis le 2 février (*le Monde* daté 2-3 février).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'horreur accumulée

Tout a commencé lorsqu'un jeune spectateur anglais a enflammé et brandi un drapeau italien au-dessus de la foule. Tout ? Pas exactement. Il y avait eu, dans l'après-midi, des bagarres entre supporters britanniques et italiens. Mais à ce moment le cours de choses a comme basculé. Une heure plus tard : 38 morts.

C'était le 29 mai dernier au stade du Heysel à Bruxelles, avant la finale de la Coupe d'Europe de football des clubs champions. Ces images tournées par une télévision suisse et, semble-t-il inédites en France ont été montrées lundi soir au cours de l'émission de TF 1. « L'avenir du futur » consacrée à la violence. Elles ont plus donné à réfléchir que le débat qui a suivi la projection du film de Jean-Pierre Mocky, *A mort l'arbitre !*

Dommage, car il reste à comprendre. Comment naît, rampe, puis tue cette bête immonde qu'on appelle violence collective et qui embrase des individus que rien parfois ne destinait à la fureur. Quelle est la part de l'agressivité – dont la plupart des participants au débat se sont accordés à souligner qu'elle est « saine », « normale », – celle de la bêtise et de la lâcheté ? La foule inorganisée, livrée à l'émotion, ne s'arrêtera, selon le professeur Yves Pélicier, du CHU Necker, que *« devant l'horreur accumulée »*.

La violence serait en régression dans les sociétés européennes. Encore aurait-il fallu délimiter plus rigoureusement de quelle violence il s'agit. Les accidents de la route sont-ils à mettre au nombre des violences collectives ? On aurait aussi aimé en savoir plus sur les liens entre « encombrement » et agressions. La densité de population provoque, a-t-on appris, des effets contradictoires. Il reste que de très grandes villes comme Sao-Paulo au Brésil ou Lagos au Nigéria sont la proie de violences « ordinaires » et quotidiennes croissantes. Et pourquoi n'existe-t-il pas de sociétés non violentes, comme l'a souligné Madeleine Briadeau, anthropologue ? Sa conclusion n'incitait guère à l'optimisme : lorsque Gandhi jeûnait en public, a-t-elle raconté, on sentait une montée de violence dans la foule qui l'entourait.

CHARLES VIAL.

Mardi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Les grands écrans de TF 1 : les Malheurs de Malou.
Téléfilm de Jeanne Barbillon. Avec B. Lafont, J.-L. Bideau, P. Bruel...
La chronique d'une femme divorcée face aux jalousies des autres femmes, aux convoitises des hommes. Comment assumer le quotidien du travail et de sa fille, et lutter contre les soupçons d'un commissaire à propos de l'assassinat de son dernier amant ?...

22 h 5 Document : Caryl Chessman.
L'écriture contre la mort. Reportage de J.-C. Rosé.
L'exécution de Caryl Chessman aux Etats-Unis en 1970, douze ans après sa condamnation à mort pour violences sexuelles, à la suite de huit remises d'exécution, a eu un grand impact dans le monde entier. Il a écrit quatre livres dans son combat contre la mort, ce film fort (plusieurs fois déprogrammé), montre comment il s'est servi de l'écriture : une implacable partie d'échecs entre les mots et la mort.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Vivement dimanche.
Film français de François Truffaut (1983), avec F. Ardant, J.-L. Trintignant, J.-P. Kalfon (N.).
Une petite ville du midi de la France. La secrétaire d'un agent immobilier soupçonné de plusieurs meurtres mène une enquête pour découvrir la vérité. D'après Charles Williams, l'humoriste du roman noir américain, une comédie policière placée sous le signe de Jacques Becker, pétillante d'esprit, de fantaisie, d'amour de la vie, du cinéma, avec la rayonnante Fanny Ardant. Dernier film de Truffaut.

22 h 25 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité Guy Marchand, Andréa Ferréol, Marie-Hélène Breillat et Roger Carel.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE FR 3

20 h 35 Cinéma : Tom Horn.
Film américain de Williams Wiard (1980), avec S. McQueen, L. Evans.
La fin d'un personnage vrai du vieil Ouest, tireur d'élite qui vécut avec les Apaches, fut éclaireur dans l'armée américaine et détective de l'agence Pinkerton. Curieux portrait d'un homme perdu allant au-devant de sa mort. Sorte de pavane pour le mythe défunt de Steve McQueen (son dernier rôle).

22 h 15 Journal.

22 h 45 Emissions régionales.
L'Alsace au scanner et bagages accompagnés ; Aquitaine : Dick Rivers ; Bourgogne-Franche-Comté : Concert ; Bretagne-Pays de la Loire : Vent d'Ouest ; Limousin-Poitou-Charentes : la Bataille de l'Atlantique ; Lorraine-Champagne-Ardenne : Jean Cabu ; Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon : Triangles, Télescopes et les Jardins d'Esther ; Nord-Picardie : Allegro ; Normandie : Magazine de la mer ; Paris-Ile-de-France-Centre : Hervé Bazin ; Provence-Côte d'Azur-Corse : La bande à FM de J. Ordines : Rhône-Alpes-Auvergne : Subjectif.

23 h 40 Prélude à la nuit (horaire variable en raison de la durée différente des émissions dans chaque région).
« Partita en mi majeur pour violon solo », de J.S. Bach, par Yehudi Menuhin.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Documentaire : La mémoire des pôles ; 17 h 15, Série : Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 50, Salon du livre ; 18 h 55, Muppets moments ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 35, **Sac de nœuds**, film de J. Balasko ; 22 h 5, **Tranches de vie**, film de F. Leterrier ; 23 h 35, **Sexe fou**, film de D. Risi ; 1 h 30, **La colline a des yeux**, film de W. Craven.

LA « 5 »

20 h 30 Les Academy Awards, retransmission de la cérémonie des oscars à Hollywood (et à 0 h).

22 h Jésus-Christ Superstar, film de Norman Jewison (et à 1 h 30).

TV 6

14 h 6 Tonic (et à 22 h).
17 h Système 6
19 h NRJ 6
21 h Concert sur la 6

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 22 novembre au palais des sports de Metz) : « Politophonie » de Bartholomée, « D'un chant perdu » de Bon, « Concerto pour alto et orchestre » de Penderecki, « Chronochromie » de Messiaen, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. P. Bartholomée, sol. L. Hirst, soprano, D. Penkov, alto.

23 h Les soirées de France-Musique : Stéphane Mallarmé et ses musiciens.

Mercredi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h 55 Football : France-Argentine.
En direct du parc des Princes.

21 h 50 Contre-enquête.
Magazine des faits divers d'Anne Hoang.
Au sommaire : L'affaire Clavaud (comment un ouvrier, après avoir parlé dans un quotidien, s'est fait licencier) ; Retour en Puisaye (deux ans après sa disparition, un homme est retrouvé mort) ; Gambier malfaiteur d'habitude (un homme qui ne sortira de prison qu'en l'an 2004) ; l'enfant et le métro ; article 64.

22 h 45 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Daniel Colling, le « père » du Printemps de Bourges, qui fête son dixième anniversaire et ouvre ses portes le 28 mars. Au sommaire : Aux chapeaux chics (le retour de la femme coiffée) ; les hommes murs (ces peintres qui animent les murs de Paris) ; Norma 86 (Michèle Lagrange, chanteuse d'opéra) ; Norma 64 (Maria Callas interprète Norma à l'Opéra de Paris).

23 h 15 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : A l'œil nu.
de J. Llewellyn Maxey avec D. Soul et P. Dawber.

22 h 10 Le dossier d'Alain Decaux : La légende de Mandrin.
L'histoire d'un Robin des Bois du dix-huitième siècle, qui pille l'Etat au profit des pauvres.

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Gala de la jeune chanson française : La nouvelle affiche.
Réal. R. Forissier, présentation J. Lepers.
Concert donné en février dernier à Cannes pour le vingtième anniversaire du MIDEM. Avec Bibie, Bill Baxter, E. Daho, S. Guirao, Gold, J.-J. Lafon, M. Lavoine, V. Savage, J. Garon, N. Willer, Jeanne Mas, J.-J. Goldman et M. Jones.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Nathalie Le Lièvre, fille du fun. Cette jeune Française de dix-huit ans est championne du monde de fun-board. L'équipe de « Thalassa » l'a rencontrée à la pointe de la Torche à Hawaï, haut lieu du fun-board, et chez elle.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Téléfilm : la Salle nº 6.
De J.-C. Arié, d'après une nouvelle de Tchekhov, avec M. Berman, J. Gillibert, Y. Yanech...
Un nouveau médecin arrive dans un hôpital psychiatrique ; cet homme, bon et intelligent, se laisse aller à la tristesse du lieu et glisse peu à peu vers la folie. Une nouvelle qui a fait peur à Lénine, paraît-il.

23 h 35 Prélude à la nuit.
« Etude en ut dièse mineur », de Chopin, par K. Mocsary au piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 35, Cabou Cadin (et à 14 h) ; 9 h 45, **la Drôlesse**, film de J. Doillon ; 11 h 10, Série : Mike Hammer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 15 h 25, Téléfilm : Otages à l'italienne ; 17 h 5, Les branchés débranchés ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 21 h, Nightkill, film de T. Post ; 22 h 50, Taxi driver, film de M. Scorcese ; 0 h 40, **He walked by night**, film de A. Werker ; 1 h 55, La Rançon de la gloire.

LA « 5 »

7 h 10 à 19 h 30 rediff. des émissions de la veille.
7 h 10 Jeu : C'est beau la vie (et à 11 h 30).
8 h La soirée des oscars (et à 12 h 30 et 16 h.).
9 h 30 Film : Jésus-Christ Superstar (et à 14 h et 17 h 30).
19 h 30 Jeu : C'est beau la vie (et à 23 h 00).
20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 23 h 30).
21 h 30 Série policière : Inspecteur Derrick (et à 0 h 30).
22 h 30 Big Bang, magazine scientifique (et à 1 h 30).

TV 6

14 h 6 Tonic.
17 h Système 6.
19 h NRJ 6 (et à 23 h.).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : le cinéma antillais.
21 h 30 Cent ans de chanson à Marseille, à l'Opéra de Marseille.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Severance Hall à Cleveland) : « Ein Deutches Requiem », de Brahms, par les chœurs et orchestre de Cleveland, dir. G. Szell, sol. G. Janowitz, soprano, T. Krause, baryton.

23 h Les soirées de France-Musique : jazz-club, le trio du pianiste M. Rocheman.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Norine Amy, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
font part avec tristesse du décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

Robert AMY,
directeur honoraire
de recherches au CNRS,
ancien responsable
du bureau d'architecture antique
d'Aix-en-Provence,
ancien architecte
du service des antiquités
de Syrie-Liban,
chevalier de la Légion d'honneur.

L'incinération a eu lieu le vendredi 21 mars dans la stricte intimité familiale.

Un service d'action de grâces sera célébré au temple de la rue Villars à Aix-en-Provence, le 19 avril 1986 à 11 heures.

« L'Eternel est l'ami des hommes droits. »
(Proverbes 3, 32.)

Clos la Cerisaie,
Avenue Paul-Cézanne,
13090 Aix-en-Provence.

[Né à Paris le 1er février 1904, Robert Amy, architecte de formation, s'est orienté, dès sa sortie de l'Ecole des beaux-arts, vers l'archéologie.

Nommé à Palmyre en 1931, au service des antiquités historiques du Haut Commissariat de la France au Levant, il va assurer jusqu'en 1946 la restauration et l'étude d'un grand nombre d'édifices hellénistiques, romains, paléo-chrétiens et musulmans. La publication monumentale du temple de Bel à Palmyre, en collaboration avec Henri Seyrig et Ernest Will, constitue l'acquis scientifique le plus important de cette période.

Affecté à Orange à son retour en France, il y fut chargé d'une mission d'étude des monuments romains de cette ville. D'abord architecte des Bâtiments de France, il fut ensuite détaché au CNRS (1955), où il assura la direction du bureau d'architecture antique d'Aix-en-Provence, jusqu'en 1975.

Au cours de sa carrière au CNRS, qui s'acheva sur une direction de recherche, il a fait beaucoup pour promouvoir une méthode scientifique d'analyse de notre patrimoine antique. Ses publications principales (arc d'Orange, Maison carrée de Nîmes) marqueront une date dans l'histoire des études architecturales en France.]

– Liliane Barouch,
son épouse,
Bernard et Françoise Barouch,
Alfred-François Sandro, Annie Novelli,
Jessica Fabien et Gilles Barouch,
ses enfants et petits-enfants,
Alice Boulakia, Christine Barouch,
ses frères, ses sœurs et belle-sœur, Albert, Emile, Gilbert, Raoul Baroud
Et leur famille.
Les familles Halimi, Uzan, Lévy, Novelli, Porzier, parentes et alliées, et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alfred BAROUCH,

survenu subitement à Paris, le 21 mars 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 27 mars, à 16 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

131, rue Brancion,
75015 Paris.
Avilly,
60300 Senlis.
34, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.
121, rue de la Pompe,
75016 Paris.

– Carmen Prieto Carrozzino,
Paolo Carrozzino,
font part du décès de

Giorgio CARROZZINO,

survenu le 23 mars 1986 à Paris.

Les obsèques auront lieu le 1er avril 1986 au Columbarium du Père-Lachaise à 14 heures.

22, rue Villehardouin,
75003 Paris.

– L'Association des professeurs de lettres
a la grande tristesse de faire part du décès de

Jean DEMOULE,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire au lycée Michelet,
président d'honneur de l'Association
des professeurs de lettres
(ex-Société des professeurs de français
et de langues anciennes),

survenu à Vanves le 20 mars 1986.

– Mme George Deniker,
son épouse,
Le professeur et Mme Pierre Deniker,
Le docteur et Mme François Deniker,
ses enfants,
M. et Mme Alain Saint-Marcoux,
M. et Mme Gérard Decamp
et leurs enfants,
Mlle Sylvie Deniker,
Mlle Ninon Deniker,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Victor Lejeune,
Le docteur Claude Ferraboue,
ses neveux et petit-neveu,
Les familles Rezelman et Peignoux,

ont la douleur de faire part du décès de

M. George DENIKER,
consul général de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

survenu le 25 février 1986, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 13 mars dans l'intimité.

18, boulevard Pereire,
75017 Paris.
17, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 Paris.
Le Mazet, route de Maillane,
13150 Saint-Etienne-du Grès,
par Tarascon.

– M. Henri Ducos,
Mlle Annie Ducos,
M. et Mme Jean-Henri Ducos,
Mlle Jeanne Ribes,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri DUCOS,
née Suzanne Ribes,
directrice d'école honoraire,

survenu le 19 mars 1986 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Lannemezan, le samedi 22 mars 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Alsace-Lorraine,
65300 Lannemezan.

– Mme Marguerite Kalfon,
son épouse,
Alice et Gilbert Fragié,
Pierre Kalfon,
Michèle et Pierre Geller,
Stéphane Pagot,
Max Geller,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et les familles Kalfon, Tabet, Kemmoun, Benayoun, Ayache, Khalifa
ont la douleur de faire part du décès de

M. René KALFON,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé militaire,

survenu le 22 mars 1986 dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux (avenue Marx-Dormoy), le mercredi 26 mars 1986, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur et Mme Pierre Klotz,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Andrée Sartin, née Klotz,
M. Robert Sartin
et leurs filles,
M. et Mme Georges Klotz,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Elsa Katz,
Mme Marguerite Devoles,
Mme Isabelle Sartin,
Mme Pierrette Lacorne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gaston KLOTZ,
née Gertrude Katz,

survenu à Altkirch le 23 mars 1986, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont lieu le 26 mars 1986 à 13 h 30, au cimetière israélite d'Altkirch.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue Foch,
68130 Altkirch.
14, quai de Béthune,
75004 Paris.
60, rue de la Tourelle,
92100 Boulogne.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Olof PALME,

M. Carl Lidbom, ambassadeur de Suède, prie tous ceux qui se sont associés à la douleur du peuple suédois de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jean-Marie ROCHE,
inspecteur général des finances,

décédé tragiquement le 27 mars 1985, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et gardent fidèlement son souvenir.

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi saint 26 mars 1986 à 18 h 15, dans sa paroisse, l'église Saint-Roch à Paris.

– 26 mars 1986.
Ce jour est le treizième anniversaire de la mort de

Jacques VIVOLI,
ingénieur ESE,

si apprécié durant sa brève existence.

Services religieux

– Eglise réformée de l'Oratoire,
145, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

Vendredi Saint 28 mars

10 h 30 : Culte avec Sainte-Cène. Prédication : pasteur Vassaux.

20 h 30 : Culte avec Sainte-Cène, avec la participation de la maîtrise de l'Oratoire. A l'orgue : Marie-Louise Girod ; prédication : pasteur Vassaux.

Dimanche de Pâques 30 mars

10 h 30 : Culte avec Sainte-Cène, avec la participation de la maîtrise. Prédication : pasteur Vassaux ; à l'orgue : Marie-Louise Girod.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RÉSULTATS COMPLETS Nº 31 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	PARIS-S.G	TOULON	X N 2	9	SOCHAUX	RENNES	1 X 2
2	NANCY	STRASBOURG	1 X 2	10	LENS	NANTES	1 X 2
3	BREST	MONACO	X N 2	11	ALÈS	SÈTE	X N 2
4	NICE	METZ	X N 2	12	MONTCEAU	MARTIGUES	X N 2
5	LAVAL	BASTIA	X N 2	13	ISTRES	THONON	X N 2
6	MARSEILLE	TOULOUSE	1 X 2	14	BESANÇON	ORLÉANS	X N 2
7	LE HAVRE	LILLE	1 X 2	15	DUNKERQUE	BEAUVAIS	X N 2
8	AUXERRE	BORDEAUX	1 X 2	16	ANGERS	ROUEN	X N 2

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	10	1 261 175,00 F
15 bons résultats	213	31 040,00 F
14 bons résultats	2 454	2 690,00 F
13 bons résultats	18 679	353,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	5 259	317,00 F

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 21 Mars 1986 : 2 4 5 7 8 9 11

SECTEURS DE POINTE

L'INFORMATIQUE AU SECOURS DES FORESTIERS

Un millefeuille en bois des Vosges

Une entreprise vosgienne a découvert comment utiliser les bois français pour fabriquer du lamellé-collé. Sa scierie est ultra-sophistiquée

LA France croule sous le bois de ses 14 millions d'hectares forestiers, et elle subit en même temps par ses importations une ponction en devises énorme : le fameux déficit de la « *filière bois* » – 15 milliards de francs en 1984, soit le deuxième poste déficitaire après les importations de pétrole et de gaz. Cette situation paradoxale risque de s'aggraver avec l'arrivée à maturité des reboisements entrepris après la guerre et qu'a soutenus le Fonds forestier national. Si l'on ne ralentit pas les importations de bois du Nord (résineux canadiens et scandinaves) et de bois tropicaux (Afrique et Asie du Sud-Est), la France se trouvera, dans les années 1990, avec un surplus de bois « national » impossible à absorber.

C'est pourquoi l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), qui se préoccupe aussi des économies de matières premières – et de devises, – s'efforce actuellement de promouvoir l'utilisation industrielle des « bois de pays ». En 1984, elle a ainsi aidé une entreprise de menuiserie industrielle à informatiser son usinage du bois (société Drouot, près de Troyes, dans l'Aube), et elle a versé 3 millions de francs pour l'équipement de la société Weisrock, entreprise familiale vosgienne devenue championne de France du lamellé-collé.

Au feu mieux que le fer

La société Weisrock, créée en 1871 à Saint-Dié, s'est lancée dans la technique du lamellé-collé en 1959. Avec du bois suédois, naturellement, puisqu'il était dit que seuls les Scandinaves savaient fournir à bon prix ces planches calibrées, bien sèches, prêtes à l'emploi. La technique du lamellé-collé n'est pas nouvelle, puisqu'elle a été inventée en Allemagne dès 1905, sur le modèle d'anciennes charpentes en planches chevillées que l'on trouve encore dans certaines cathédrales. Mais elle est d'introduction récente en France, où les scieries restent très artisanales et la menuiserie industrielle naissante. En 1963, Weisrock est encore une entreprise familiale de... trois salariés, dont le chiffre d'affaires plafonne à 80 000 francs !

Portée par le « boom » de la construction des années 60, Weisrock se développe. Les municipalités veulent toutes leur salle polyvalente, leur gymnase, leur stade couvert, leur palais des expositions. Les charpentes en lamellé-collé, beaucoup plus légères – et élégantes – que l'acier ou le béton, se vendent bien. Ce *matériau est souvent plus cher que les matériaux traditionnels*, mais permet des prouesses architecturales (jusqu'à 100 mètres de portée sans appui), avec des fondations moins lourdes et une garantie de durée supérieure. Les charpentes en bois lamellé-collé ne rouillent pas, ne se fissurent pas, résistent aux corrosions chimiques, n'exigent aucun entretien. Et, contrairement aux apparences, elles tiennent mieux au feu que le métal, qui chauffe et se déforme. Les pompiers le savent bien : les charpentes en bois collé résistent beaucoup plus longtemps à l'incendie que les autres matériaux. Elles brûlent superficiellement sans s'effondrer, permettant aux sauveteurs d'intervenir et d'évacuer les matériaux entreposés.

Weisrock « décolle » donc économiquement et se retrouve bientôt à l'étroit dans ses ateliers de Saint-Dié. En 1967, l'enteprise emménage à la campagne, à Saulcy-sur-Meurthe, toujours dans les Vosges, où elle peut s'étaler et, finalement, établir *une véritable chaîne de fabrication*, depuis la grume brute sortie de forêt jusqu'aux éléments de charpente prêts à monter. Mais cela a demandé des années d'études et des investissements financiers importants (18 millions de francs, fournis par l'AFME, l'ANVAR, le Fonds de développement des industries du bois, et les collectivités locales). Surtout, il a fallu innover pour pouvoir utiliser le bois de pays.

Si le mètre cube de bois vosgien ne coûte aujourd'hui que 400 francs rendus à la scierie, il ne peut pas être utilisé immédiatement comme le bois suédois qui arrive sec et débité au bon calibre – mais coûte 1 800 francs le mètre cube. Le problème, dès lors, était le suivant : comment faire pour apprêter le bois vosgien de sorte que le différentiel de coût à l'achat (1 400 francs au mètre cube) dégage finalement un solde positif ? Une seule solution : gagnez sur la matière première, en l'occurrence le bois, qui entre pour 60 % du prix de revient du produit fini. Or, pour économiser le bois, qui arrive à la scierie sous forme de billons tronconiques (la forme de l'arbre qui va s'amincissant vers sa cime), il faut pouvoir débiter d'abord la grume en long, normalement, et l'on obtient un lot de planches aux bords irréguliers, qui vont être « délignées », c'est-à-dire équarries, grâce à un système électronique comportant cellules et caméras pour guider la scie au plus près de la forme naturelle du bois.

On obtient ainsi des planches tronconiques – une extrémité plus large que l'autre – que l'on va coller tête-bêche et bord à bord, afin d'avoir de grands panneaux. Ces panneaux reconstitués sous presse seront ensuite débités en longues planches aux bords parallèles. Le tour est joué : en perdant le minimum de bois sous écorce, on récupère environ 15 % de la matière première. L'économie de bois ainsi réalisée compense largement l'investissement en matériel. Et les planches obtenues, qui sont souvent traversées de longues encollures en diagonales, sont aussi solides que des planches d'un seul tenant.

C'est d'ailleurs du lamellé-collé lui-même : la colle employée est si forte (elle polymérise naturellement sur le bois sous une température constante de 30 °C) qu'une éventuelle déchirure, si on force, se produit toujours dans l'épaisseur du bois et non au contact de deux planches collées.

Avec le système du « panneautage tronconique », le bois est collé trois fois avant de donner une poutre en lamellé-collé : d'abord les planches à plat, bord à bord, qui donnent les panneaux ; ensuite les planches bout à bout, après « enturage », c'est-à-dire cisaillement en griffes à leur extrémité pour que les deux planches s'encastrent l'une dans l'autre. On obtient ainsi des longueurs illimitées. Enfin, les planches taillées à la longueur voulue sont collées en *mille-feuille* pour donner le produit fini : une poutre reconstituée, qui peut faire plusieurs mètres de large et atteindre 50 mètres de long sans joint (et le double avec).

100 mètres sans appui

C'est ainsi que le complexe sportif de Casablanca, construit pour les Jeux méditerranéens de 1983, comporte une charpente en bois lamellé-collé dont les poutres maîtresses atteignent 100 mètres sans appui. Quant au complexe sportif de Gravelines dans le Nord, un des plus grands d'Europe, il est abrité par une toiture dont les poutres, d'un seul tenant, mesurent chacune 45 mètres sans la moindre jointure. Mais ces prouesses, hélas ! ont été accomplies avec du bois suédois, avant la mise en place de la chaîne de panneautage tronconique. Aujourd'hui, en 1986, Weisrock réussit à glisser dans ses charpentes environ 10 % de bois de pays (pin sylvestre, épicéa ou sapin des Vosges). A terme, l'entreprise compte utiliser 100 % de bois français. Mais il faudra encore plusieurs années, ne serait-ce que pour habituer la clientèle à des charpentes moins homogènes, comportant souvent plus de nœuds. « *Ça ne change rigoureusement rien à la solidité du matériau*, affirme M. Claude Weisrick, l'actuel PDG, *mais on ne passe pas en un jour de 25 000 mètres cubes de bois de Suède – la consommation annuelle – à 25 000 mètres cubes de bois de pays.* »

En ces temps de crise du bâtiment, Weisrock souhaite aussi élargir sa clientèle, c'est-à-dire dépasser les bâtiments de prestige comme piscines et gymnases et se tourner vers la clientèle industrielle (usines) ou commerciale (grandes surfaces), voire les particuliers qui veulent bâtir leur maison. Le lamellé-collé en bois de pays, grâce aux progrès de l'informatique, sera accessible à tous.

ROGER CANS.

FORMATIONS D'AVENIR

Gestionnaires publics : une nouvelle race de « managers »

MANAGER public ? Manager rime avec profit, public avec intérêt général. L'alliance de l'eau et du feu, un accord impossible. Pourtant les formations de « gestion publique » à part entière s'épanouissent dans les universités.

Effet de la houle libérale ? Plutôt de la crise des finances publiques, de la décentralisation, du foisonnement des organisations hybrides mi-privées, mi-publiques et d'une sorte de consumérisme appliqué à l'administration.

De la décentralisation surtout. La responsabilisation accrue des exécutifs locaux, le transfert de nombreuses compétences, autrefois du domaine de l'Etat, rendent les gestionnaires indispensables.

La décentralisation crée de nouveaux besoins : comment gérer avec efficacité et rigueur les collectivités locales et les services publics ?

Indispensables mais rares. « *La gestion des collectivités locales nous pose d'énormes problèmes de formation du personnel* », raconte Christian Schmitt, directeur général des services de la région Lorraine. « *Nous arrivons tant bien que mal à les régler grâce aux instituts d'administration des entreprises et aux DESS de collectivités locales, mais c'est très insuffisant.* » Préoccupation partagée par les administrations centrales et par les établissements gravitant à leur périphérie. « *La défense nationale demande des spécialistes de management public* », raconte Guy Terny, directeur du DESS de gestion publique de l'université de Paris-Dauphine. Et Alain Perret, qui fut conseiller technique de Jean Le Garrec, ancien secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, affirme : « *En matière de gestion du personnel, nous avons vingt ans de retard sur le privé.* »

Dernier secteur intéressé par le profil : les organisations internationales. « *Elles recrutent des spécialistes quand nous leur offrons principalement des généralistes* », explique Jeanne Penaud, déléguée aux fonctionnaires internationaux auprès du premier ministre. « *Elles désirent moins embaucher un énarque qu'un gestionnaire du personnel, un auditeur ou un financier. Des formations de gestion publique qui tiendraient compte des spécificités de ces organisations auraient toutes les chances de trouver des débouchés à leurs étudiants.* »

Ce déficit des « gestionnaires publics » ne gêne pas tout le monde.

« *La chance de l'audit public externe*, dit Patrick Gibert, président-directeur général du cabinet Management public-conseil, *c'est que le fonctionnaire est publiciste ou économiste, jamais gestionnaire.* »

Des polyglottes

Alors, quand un maire ou le président d'un conseil général veut redéployer son personnel, produire un service au moindre coût ; lorsqu'une administration ou une agence nationale veulent évaluer les résultats d'une action, ils ont de plus en plus tendance à faire appel à une expertise externe. Et les spécialistes de gestion publique de rêver d'une initiative *made in France* semblable à celle que prit, en juin 1982, le président Reagan : confier à une équipe de « gestionnaires » un audit approfondi de l'Etat fédéral.

La mission Grace – du nom du PDG de la firme privée W.-R. Grace qui le présidait – fit 2 478 recommandations et prévoyait que leur mise en œuvre permettrait une économie de... 424 milliards de dollars !

Tous s'accordent sur le besoin d'une gestion digne de ce nom. Mais « *on ne peut pas transférer purement et simplement les outils de l'entreprise au public, il faut les adapter* », explique Guy Terny. « *L'organisation publique est extravertie, elle modifie l'environnement, alors que l'entreprise s'y adapte ; le pouvoir et la responsabilité sont politiques.* »

Confirmation du praticien : « *Quand vous envoyez un auditeur « classique » dans une commune, il supportera mal l'amateurisme d'un maire qui est principalement un pharmacien ou un agriculteur et, résiduellement, un gestionnaire. Les problèmes sont bien sûr différents dans les grandes collectivités. Mais alors, il y a toutes les chances que le consultant mette à côté de la plaque en recommandant des solutions incompatibles avec les règles budgétaires et comptables ou avec le statut du personnel* », dit François Mouterde, jeune auditeur de Public Gestion, une dépendance du célèbre cabinet Arthur et Young.

Pour éviter de telles bourdes, les formations de gestion publique ont un souci commun : faire de leurs ouailles des « polyglottes » parlant la langue du publiciste et celle du gestionnaire. Les moyens de la technique-gestion du personnel, informatique de gestion, etc., sont enseignées avec le souci d'une application aux organisations publiques et chaque étudiant aura droit à une longue immersion en « milieu non marchand ».

Une administration à deux étages

Ces formations, dont certaines sont généralistes – DEA (Paris-I) ou DESS (Paris-I, Paris-IX, Caen) de « gestion publique », – d'autres plus spécialisées – DESS d'audit privé et public, de gestion des collectivités locales, de gestion du système de santé, etc., – n'offriront pas les mêmes débouchés à leurs élèves. Quelques-uns, le plus souvent titulaires d'un double diplôme (grandes écoles et DESS) se retrouveront dans un cabinet d'audit ou travailleront dans la mouvance publique. Le reste du contingent devra passer les sacro-saints concours. Pour l'essentiel, la filière « management public » accueillera des fonctionnaires déjà en poste désirant « monter » et des étudiants qui prépareront les concours des fonctions publiques.

Déjà, le DESS de gestion de collectivités territoriales de Metz annonce fièrement 100 % de réussite chez les candidats qu'il présente aux épreuves d'attachés territoriaux.

Certains espèrent que ces formations donneront bientôt directement accès aux emplois supérieurs des fonctions publiques. « *Je souhaite qu'au plus vite*, dit Christian Schmitt, *les fonctionnaires locaux du niveau « attaché », titulaires d'une thèse, n'aient plus qu'à passer un concours sur titres pour accéder au grade d'administrateur territorial.* » On allait même plus loin, il y a quelques jours, au secrétariat d'Etat chargé de la fonction publique : « *De nombreux besoins, notamment celui de bonne gestion, restent insatisfaits dans notre administration* », regrette Alain Perret. « *Le verrou du concours et, dorénavant, l'impossibilité d'embaucher un contractuel sur un contrat à durée indéterminée l'empêche de s'attacher les compétences que sa modernisation exige.* » Et, de penser tout haut à une fonction publique à deux étages : le premier regrouperait, comme aujourd'hui, les fonctionnaires recrutés par concours ; dans le second, on trouverait les agents de haut niveau recrutés de manière plus souple et bénéficiant de garanties moins rigides. C'est l'avenir de la gestion publique qui se joue dans ce débat... Et celui du statut des fonctionnaires !

ÉRIC CAMEL (*ZELIG*).

Demain

Tam-tam télématique

Le premier serveur videotex du continent africain a été mis en service début mars en Côte-d'Ivoire. Dénommé Tamtel, ce projet pilote a pour objet de familiariser la population à l'emploi du Minitel et de lui donner accès à divers logiciels éducatifs. Actuellement cinq types de services sont disponibles sur Tamtel : des journaux ; des informations économiques, culturelles, administratives... sur la Côte-d'Ivoire ; une démonstration de consultation bancaire ; des programmes éducatifs ; des jeux.

Trois banques de données ivoiriennes (textes administratifs, informations financières, entreprises importatrices et exportatrices) seront rendues accessibles au cours de 1986. Deux cents Minitels sont actuellement en service, et leur nombre doit rapidement croître.

Des polymères améliorés

Des latex plus fins, plus stables et obtenus plus rapidement : tels sont les résultats d'une nouvelle méthode de fabrication de polymères hydrosolubles élaborée à l'Institut Charles-Sadron du CNRS à Strasbourg, en collaboration avec l'Institut français du pétrole (IFP), un procédé qui repose sur l'emploi de micro-émulsions.

De quoi s'agit-il ? La synthèse classique des polymères – longues molécules formées d'enchaînements de « motifs » répétitifs « les monomères » – utilise des émulsions. On disperse en effet le (ou les) monomères, préalablement dissous dans l'eau, dans un solvant organique à l'aide d'un agent tensio-actif, et l'on obtient une suspension de particules de polymères dispersés dans une huile. La méthode a fait ses preuves, mais elle fournit des produits troubles et peu stables.

Pour pallier ces inconvénients, les chercheurs strasbourgeois ont entrepris de substituer aux émulsions classiques des *micro-émulsions*. Ils ont en effet remplacé un milieu caractérisé par de relativement grosses gouttelettes (un millième de millimètre de diamètre en moyenne), de tailles variées, par un autre où se côtoient des gouttelettes cent fois plus petites et de dimensions quasi-identiques. Résultat : les micro-particules de latex obtenues sont optiquement transparentes, de faibles dimensions et elles restent stables pendant quelques années.

Ce procédé, qui a fait l'objet de plusieurs brevets déposés par l'IFP, trouve des applications dans des secteurs variés. Les micro-latex peuvent en effet être utilisés pour la récupération assistée du pétrole, servir de coagulant pour séparer des solides en suspension dans des liquides, ou encore être employés dans l'assemblage des fibres de verre, dans l'industrie du cuir et dans celle des peintures.

Le marketing à l'ESSEC

L'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales) vient de créer un *mastère spécialisé en gestion marketing*.

Ouvert aux étudiants diplômés d'une grande école, d'une école d'ingénieurs ou titulaires d'un deuxième cycle universitaire, le mastère spécialisé en gestion marketing fait appel aux outils d'analyse et d'aide à la décision les plus modernes.

Pendant 13 mois, une formation à plein temps est assurée par les professeurs du groupe ESSEC et des praticiens. Une formation intensive complétée par une spécialisation dans deux secteurs au choix (produit, distribution, vente ou communication).

★ Date limite d'inscription : 30 mai 1986. Programme du mastère et informations complémentaires sur simple demande à : Mme Delorme, groupe ESSEC, BP 105, 95021 Cergy-Pontoise CEDEX. Tél. : 30-38-38-00.

Un aéroport urbain dans les docks de Londres

Le « Stolport » de Londres – abréviation de Short-Take-Off and Landing Airport, – premier aéroport urbain du monde pour avions à décollage et atterrissage court, recevra ses premiers passagers en 1987. Son nom officiel sera en principe « London City Airport ».

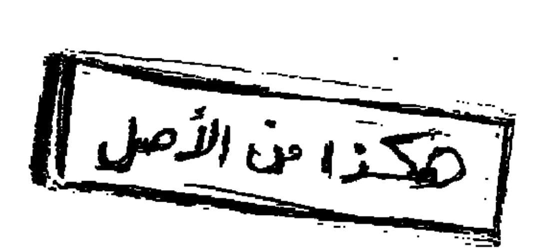
La Corporation du développement des docks est chargée depuis 1981 de transformer 21 kilomètres carrés de docks désaffectés en une zone résidentielle, commerciale et industrielle moderne. Le Stolport fait partie de cet ensemble. Il sera construit par John Mowlem and Company, qui réalisera le bâtiment du terminal et les 760 mètres de piste entre deux anciens bassins des Royal Docks.

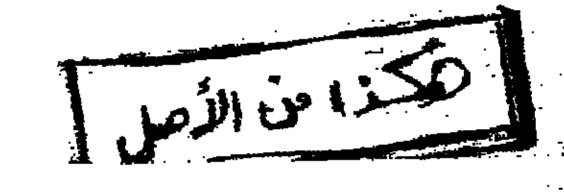
Brymon Airways, une compagnie de Plymouth qui exploite le Dash-7 de De Havilland, prévoit de baser six appareils au Stolport. Plusieurs vols quotidiens aller/retour sur Paris, Bruxelles, Rotterdam, Amsterdam et Francfort sont prévus.

Savoir où ça bouge

Une nouvelle étude de la sismicité en France a été réalisée par le Bureau des recherches géologiques et minières, à la demande de la délégation aux risques majeurs. Actualisant des informations rassemblées depuis plusieurs années, elle établit un fichier de sismicité et permet de calculer pour chaque zone du territoire certains paramètres importants, comme la fréquence des secousses ou leur intensité maximale. On en déduit la nécessité éventuelle de constructions parasismiques et le niveau d'agression que ces constructions doivent supporter.

Des études plus ponctuelles et plus détaillées sont aussi faites pour certains sites industriels. Ainsi vient d'être évalué le secteur sud de Toulouse. L'absence d'activité microsismique au cours des vingt-cinq dernières années, une géologie favorable, l'inexistence dans les archives de séisme destructeur situé à moins de 90 kilomètres confirment que le site peut être classé comme ayant une activité nulle ou négligeable, n'exigeant l'imposition d'aucune règle de construction parasismique. Une étude analogue sur le site de Lyon-Feyzin a conduit aux mêmes conclusions.




هكذا من الأصل



Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde

Ingénieur commercial

400.000 F +

Cullinet Réputée pour la qualité des logiciels et progiciels qu'elle commercialise auprès des utilisateurs d'ordinateurs 43XX, 30XX et compatibles, la filiale française (50 millions de francs de chiffre d'affaires au terme de sa troisième année d'existence) du groupe Cullinet software, recherche un ingénieur commercial. Intégré à une équipe commerciale performante, il sera chargé de vendre des solutions logicielles à une clientèle diversifiée (assurance, banque, distribution, industrie, service...) répartie sur le secteur géographique qui lui sera confié. Basé à Puteaux (92), ce poste s'adresse à un cadre commercial âgé de 29 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (ou justifiant d'un niveau équivalent) et maîtrisant bien la langue anglaise. Il doit en outre impérativement avoir acquis une expérience de la négociation de contrats importants chez un grand constructeur ou dans une SSII, ou avoir exercé des responsabilités techniques dans un environnement grand système IBM. A objectif atteint, la rémunération annuelle (fixe + commissions) sera de 400.000 francs la première année (et de 600.000 francs la seconde) + voiture de fonction. Ecrire à JM. JACLOT en précisant la référence A/R 9138M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

La CNCA
Recherche pour sa Direction Informatique à Saint-Quentin-en-Yvelines

INGENIEUR BASES DE DONNEES

- Pour prendre en charge l'installation et la maintenance de systèmes de gestion de bases de données ou de dictionnaire de données.
- Pour assurer l'assistance technique ou des développements sur les produits de gestion de données (SGBD - Dictionnaire ...).

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ou équivalent ayant une expérience souhaitée de 3 à 5 ans en application temps réel et bases de données sur système MVS/XA.

La connaissance de CICS. Assembleur est indispensable et des compétences en Cobol, ROSCOE, TSO et SGBD, S 2000, DB 2 ou BULL seraient très appréciées.

Adressez-nous votre lettre de candidature, CV détaillé et rémunération actuelle, sous réf. SB 10305 à CNCA Gestion des Personnes. St Quentin-en-Yvelines - 78280 Guyancourt.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

Leader sur le marché de la Carte à Microcalculateur recherche des

INGENIEURS LOGICIEL DEBUTANTS

Vous êtes motivé pour participer au développement d'un produit de haute technologie et possédez des connaissances de base en microprocesseur.

Votre tâche sera de concevoir et réaliser en toute autonomie un développement spécifique de logiciel en langage assembleur.

Rejoignez l'équipe Etudes Développement de la Société Bull CP8.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 225 M à :

M. LAVERGNE Gérard
BULL CP8
rue Eugène Henaff - BP 45
78193 TRAPPES CEDEX.

Bull

Informatique technique

Nous sommes l'un des premiers groupes européens d'ingénierie en informatique au service des entreprises privées et du secteur public. Notre division Ingénierie de Systèmes Techniques prend en charge de vastes chantiers d'informatique dans des domaines variés. Notre développement rapide nous amène à rechercher des

Jeunes Ingénieurs

Diplômés d'une école d'ingénieurs ou titulaires d'un DEA informatique, vous avez acquis une première expérience significative de réalisations utilisant l'un des langages suivants : PASCAL, C, FORTRAN, LTR...

Vous souhaitez accroître votre savoir-faire dans des domaines de pointe, partagez donc notre ambition informatique et adressez votre candidature en indiquant la référence 10704/M à E. PICARD, Département Recrutement, SEMA-METRA 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

Membre de Syntec

SM SEMA-METRA

---

sonauto





YAMAHA



Nous importons et distribuons en France les automobiles PORSCHE, MITSUBISHI, SEAT et les motos YAMAHA et connaissons un fort développement. Nous avons conçu une informatique largement distribuée autour d'un SPERRY 1100/62 supportant un réseau maillé réparti entre la France et l'étranger. Nous entamons une nouvelle étape en accueillant à Cergy-Pontoise (95) :

un organisateur informaticien (réf. 4794 LM)

Aux côtés du directeur du département "pièces de rechange" (110 p.), venez vous comporter en responsable informatique, conduire les réorganisations internes, sous-traiter avec l'informatique et doter le département d'outils de gestion, pour optimiser et aider nos décisionnaires en vous appuyant sur les systèmes existants.

un responsable bureautique (réf. 4795 LM)

Vous intégrez le service informatique (20 p.) et créez la fonction en mettant en œuvre le plan bureautique : vous arbitrez entre micros et Infocentre (mis en œuvre sous MAPPER) et jouez à plein, auprès des utilisateurs, votre rôle de conseil/assistance/ formation, tout en vous tenant informé des évolutions du marché.

Ingénieur, vous avez acquis en cinq ans une solide expérience de la conduite de projets en milieu industriel ou dans la distribution et vous êtes éloigné de la technique pour vous consacrer à vos utilisateurs. Si votre évolution passe par l'organisation, le premier poste vous est ouvert ; si elle passe par la mise en œuvre des techniques nouvelles, le second est pour vous.

Notre consultante, Mlle S. BLAIN, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante, à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

DU PONT

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. : 3,6 Milliards de C.A., 1300 personnes, 3 usines, 2 établissements. Au sein de cette Société, le Département PROTECTION DES CULTURES, en développement rapide, recherche pour sa **Station Expérimentale de Touraine**

UN INGÉNIEUR AGRONOME

Sous la responsabilité du Directeur de la Station, vous participerez à la définition des programmes d'expérimentation et à leur exécution.

Vous développerez les contacts avec les Laboratoires et les Centres de recherche des services officiels, et superviserez une petite équipe de techniciens.

Vous justifiez d'une première expérience en Agronomie (techniques culturales, semences, parasitologie...).

Vous avez :
– le sens du concret,
– une bonne connaissance des techniques informatiques,
– une parfaite maîtrise de l'anglais, indispensable pour des contacts permanents avec des responsables anglophones.

Rémunération motivante et avantages sociaux importants.

Nous offrons également des opportunités de carrière en matière de Vente et de Marketing à des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A. – Service du Personnel 137, rue de l'Université, 75334 PARIS CEDEX 07.

HAVAS CONTACT

Jeunes Diplômé(e)s Grandes Ecoles

Nous ferons de vous des « hommes et des femmes d'affaires »

C'est l'envergure qu'il faut à nos ingénieurs commerciaux pour être les conseils des directions générales d'entreprises qui nous font confiance.

Car les solutions informatiques que nous leur vendons pour améliorer leur productivité sont les clefs de leur compétitivité et de leur avenir.

Vous bâtirez votre réussite sur vos compétences, votre rigueur intellectuelle mais aussi sur vos capacités d'innovation.

Digital vous consacrera 10 mois de formation pour commencer,
avant que nos affaires deviennent... votre affaire.

X-Supelec - Centrale - Mines - Télécom - Arts et Métiers - HEC - ESSEC - Sup de Co - IEP.

Ecrivez à Marie-Claire SAN QUIRCE, sous référence MON 176, Service Recrutement, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

N° 2 mondial de l'informatique

Bougez, Vivez... **digital**

CURRICULUM

SAFT

Leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles au lithium, SAFT investit chaque année plus de 100 millions de francs dans la recherche et le développement. Notre Département Générateurs Spéciaux qui développe des **piles à haute performance** pour missiles et torpilles, prépare son avenir en recherchant :

INGENIEUR ETUDES
PILES THERMIQUES

Vous assurez la responsabilité des études, des procédés et du support technique à la fabrication de ces piles. Vous assurez les relations techniques de haut niveau avec nos laboratoires français et étrangers. **Une formation initiale de 3 mois dans notre Direction Technique Américaine** fera de vous le «spécialiste» Piles thermiques.

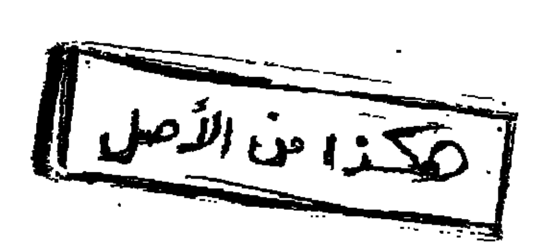
Pour un professionnel de haut niveau, de formation Chimie/Electrochimie, et possédant 5 ans d'expérience en recherche et développement axés sur l'application industrielle, c'est l'opportunité de carrière sur des produits de technologie avancée.
Poste basé à ROMAINVILLE (proche banlieue Est).

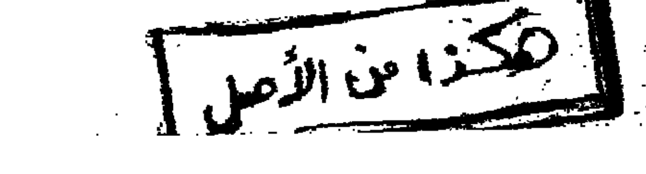
Merci d'adresser votre CV à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE (sous la référence G.6.15).

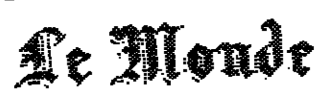


CGE

CONTESSE

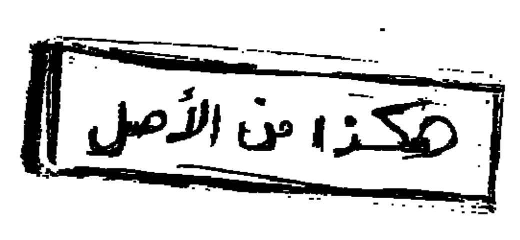


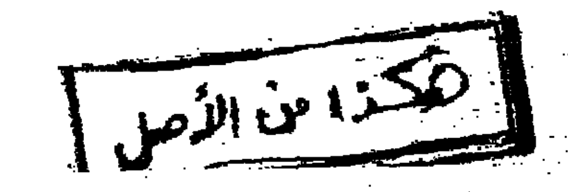

هكذا من الأصل



SECTEURS DE POINTE

Le Monde





MISSION DE CONFIANCE POUR CANDIDATS AU SUCCES

THOMSON SEMICONDUCTEURS : un taux exceptionnel de croissance, un investissement permanent en hommes de valeur et en moyens de production, une expansion internationale confirmée par le rachat des actifs de MOSTEK (U.S.A.) devront nous conduire à réaliser notre ambition : être parmi les 10 leaders mondiaux de notre activité en 1990.

Nous cherchons aujourd'hui à intégrer des candidats à fort potentiel susceptibles d'optimiser notre performance et de se préparer à devenir ainsi des

RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU

(X, Centrale, Arts et Métiers, HEC, INSEAD...)

Dans un premier temps, pendant une mission de plusieurs mois, au point névralgique de l'organisation, vous testerez vos capacités d'observation, votre créativité et votre pragmatisme. La qualité des résultats que vous obtiendrez constituera un tremplin pour des fonctions de responsable dans le domaine du marketing, du planning ou de la production.

Cette mission s'adresse à des diplômés de Grandes Écoles à fort potentiel, débutant ou ayant une première expérience (1 ou 2 ans) et maîtrisant la langue anglaise.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., prétentions) à THOMSON COMPOSANTS
Direction des Ressources Humaines – 101, boulevard Murat, 75116 PARIS.



THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE recherche

2 INGENIEURS SUP AERO CONFIRMES

Pour étude et coordination technique de systèmes de navigation par satellites et de systèmes optroniques intégrant stabilisation et asservissements.

Adresser candidature sous référence 4678 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Société française de 3 500 personnes, leader dans le paiement électronique, recherche pour son département monétique - secteur pétrolier - un

CHEF DE PRODUIT

3 à 5 ans d'expérience commerciale

Ingénieur de formation, âgé de 30 ans environ, il aura pour missions de mener l'action commerciale en vue de promouvoir les ventes en France de systèmes de paiement électroniques adaptés à la distribution de carburant et d'assurer le développement de ces produits.

Poste basé en région parisienne, banlieue Sud. Fréquents déplacements en France. Anglais courant.

Adresser CV détaillé sous nº AB 576 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Société française de 3 500 personnes, leader dans le domaine des grands réseaux de transmission de données à l'échelle nationale, recherche pour son centre d'Etudes Paris Banlieue Sud un

INGENIEUR LOGICIEL TEMPS REEL

De formation grande école ou équivalent, une expérience de 3 ans en informatique temps réel est exigée. Des connaissances en langage C et en microprocesseurs seraient appréciées.

Formation spécifique réseaux assurée. Supervision d'une équipe logicielle de 6 ingénieurs. Poste d'avenir.

Adresser CV détaillé sous AB564 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

HALTE au BRUIT et à la Pollution !

Notre Centre de Recherches sur les lignes d'échappement automobile et les silencieux industriels étudie et met au point les échappements de demain.

Une jeune équipe d'ingénieurs acousticiens travaille dans ce centre et souhaite s'adjoindre un

ingénieur motoriste

Vous êtes ingénieur mécanicien, diplômé de l'ESTACA, l'ENSPM ou d'une autre école avec une spécialisation « **moteurs** ». Vous êtes débutant ou possédez quelques années d'expérience. Venez rejoindre notre équipe en Normandie. C'est là que notre Centre de Recherches, loin du bruit et de la pollution, combat ces deux fléaux en liaison étroite avec les grands constructeurs automobiles.

Adresser lettre de candidature et C.V. détaillé à : **LUCHAIRE S.A.**
Direction des Relations Humaines - 180 bd Haussmann - 75382 PARIS Cedex 08.

GROUPE LUCHAIRE

Pierre Lichau S.A.

ROBOTIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Marseille L'IIRIAM recherche

• pour renforcer ses équipes de projets,

JEUNES INGENIEURS A FORT POTENTIEL HF

Formation Grandes Ecoles ou Université.
Spécialisation complémentaire en ROBOTIQUE ou INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.
Goût du travail en équipe.

• pour gérer son centre de documentation

DOCUMENTALISTE HF

Familiarisé avec les outils modernes (TEXTO, VIDEOTEX...).
Anglais lu et écrit indispensable. Allemand souhaité.
Expérience en information technico-économique.



IRIAM

Merci d'adresser votre candidature à Pascale TUAIRE
Institut International de Robotique et d'Intelligence Artificielle de Marseille CMCI, 2 rue H. Barbusse 13001 Marseille.

média-system

CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

Au cœur de l'action dynamique de CAP GEMINI SOGETI – groupe puissant, leader européen des sociétés de prestations intellectuelles, 1re SSCI française – CAP SOGETI INDUSTRIE recherche pour PARIS

Ingénieur Commercial Expérimenté

Professionnel de la vente, vous avez complété votre formation école d'ingénieur ou de commerce par une solide expérience commerciale acquise soit chez un constructeur, soit dans une SSCI. Vos qualités de négociateur et votre ténacité sont des atouts indispensables pour mener à bien la double mission qui vous sera confiée : d'une part conquérir de nouveaux marchés axés sur l'ensemble de nos activités (conseils, assistance technique, interventions spécialisées), d'autre part, suivre et développer une importante clientèle du **secteur automobile, mécanique et sidérurgique.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo) à votre futur Directeur d'Agence A. Wilbois 92 bd du Montparnasse 75682 Paris Cedex 14, qui examinera personnellement votre dossier.

CAP SOGETI INDUSTRIE

média-system

Filiale informatique d'un important établissement financier parisien, nous sommes pour ce dernier une équipe d'intervention à taille humaine. Dans le cadre de l'évolution des marchés financiers, cet établissement intègre un outil informatique original.
Dans ce contexte, nous recherchons un

Ingénieur Réseaux

Au sein de l'équipe chargée du projet, il a pour missions successives :
*– la prise de connaissance de l'existant sur le site homologue en **Amérique du Nord**,*
– la responsabilité des problèmes réseaux dans l'intervalle du rapatriement du système d'informations,
*– la participation à l'implantation sur **Paris**,*
– l'adéquation permanente du réseau à l'évolution technologique.

Nous recherchons un candidat jeune, ingénieur de formation - IIE, ESIEE, ESIEG... – Son expérience de 3 à 5 ans lui permet d'évoluer dans un environnement IBM sous DOS - VSE - MVS - VTAM où les connaissances spécifiques de réseaux sont centrées sur SNA - NCP - 3705/3725 - Série I - X 25...



Michel DHEUR, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité, les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8603.09 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

Conseil en ressources humaines.



Leader mondial des presses à injecter le caoutchouc, 90 % export, 270 personnes en France et à l'étranger, 200 millions de F.

LYON

Jeune ingénieur automaticien spécialisé en microélectronique automatismes

En liaison étroite avec le Directeur Technique, intégré à l'équipe automatismes (6 ing. et techn.), il sera principalement chargé du développement des automatismes à microprocesseurs appliqués aux produits de la Société.
Esprit concret et ouvert aux autres techniques, il a aussi un rôle d'informateur et de formateur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
Une première expérience dans un domaine similaire serait un atout. Bonne connaissance de l'anglais.
Merci d'envoyer votre candidature à G. SCHNEIDER qui vous assure toute discrétion. Référence XG.

SCHNEIDER RECRUTEMENT 55 montée de Choulans 69323 Lyon Cédex 05.

AFCOREM

INGÉNIEUR COMMERCIAL IAO-CAO

Prenez une dimension d'avance !

Nous sommes un grand **Groupe Industriel Français**, leader dans notre domaine, et nous utilisons nos compétences pour investir dans le développement de Logiciels (2 D - 3 D) en **Ingénierie.**

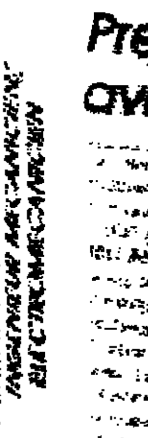
Aujourd'hui, au stade du lancement de nos produits sur le marché, nous comptons sur vous pour en assurer la commercialisation. Responsable intégral du cycle de ventes et des comptes que vous gérerez, le secteur géographique que vous aurez à couvrir évoluera en fonction de votre potentiel.

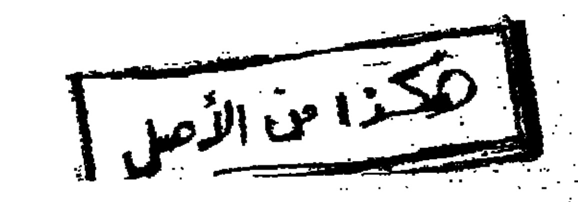
Cette proposition intéresse un Homme C.A.O., diplômé d'une Grande École d'Ingénieur ou de Commerce.

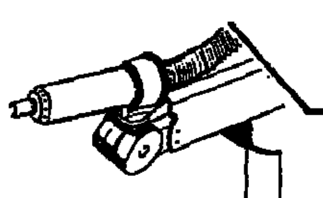
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, prétentions), sous réf. 70040 M, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT









DIVISION AUTOMOBILE

Notre atelier flexible de tournage a été exposé au FESTIVAL DE L'INDUSTRIE ET DE LA TECHNOLOGIE.

Cet investissement marque la volonté de notre Groupe de se développer en s'appuyant sur les techniques les plus modernes.

Cet atelier et d'autres projets au sein de notre usine de Crézancy (Aisne) permettront à un

ingénieur automaticien

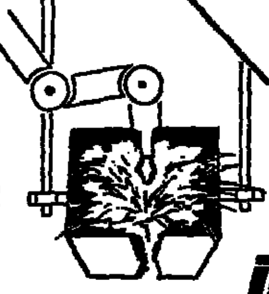
de se joindre à l'équipe en place pour etudier et réaliser ces installations.

- Vous êtes Ingénieur diplômé.
- Vous possédez une expérience des méthodes d'usinage et de la robotique.
- Vous parlez anglais.

Adressez votre dossier de candidature à
LUCHAIRE S.A.
Direction des Relations Humaines
180, bd Haussmann - 75382 PARIS Cedex 08.

GROUPE LUCHAIRE

Pierre Lichau S.A.



DIVISION AUTOMOBILE

Notre Centre de Recherche et Développement Mise en Forme des Matériaux vient d'être crée au sein de notre principale usine à Crézancy (Aisne).

Nous offrons à un

ingénieur
spécialiste des questions de FORGE

de participer à l'application des études et recherches dans le domaine de la mise en forme des matériaux au sein du département Forge de notre unité de production.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Mines, Arts et Métiers), titulaire si possible d'un doctorat de spécialité dans les techniques de formage des matériaux.

Quelques années d'expérience dans ce domaine seront appréciées ainsi que la connaissance de l'anglais.

Adresser dossier de candidature à
LUCHAIRE S.A. - Direction des Relations Humaines
180, bd Haussmann - 75382 PARIS Cedex 08.

GROUPE LUCHAIRE

Pierre Lichau S.A.



DÉPARTEMENT GESTION INDUSTRIELLE

Professionnel de l'ordonnancement (PERT, GANTT, Contrôle des coûts) en environnement électronique professionnelle, devenez un de nos

CONTRÔLEURS DE PROJETS

et participez à de grands projets aéronautiques, transports, télécom.

Tél. à J.P. CHILTZ (1) 43 77 42 45

Debb

Rejoignez-nous, pour relever notre défi qualité !

INGENIEURS ASSURANCE QUALITE CONFIRMES

BULL à Angers - Joué-les-Tours, un des plus grands Ensembles Industriels fabricant d'ordinateurs en Europe. Depuis deux ans un effort considérable de Formation des Hommes (10 % de la masse salariale), des investissements sans précédent, pour engager un processus d'amélioration de la qualité dans notre domaine : l'électronique de pointe.

Vous êtes Ingénieur Généraliste : MINES, CENTRALE, ENSAM, UT Compiègne..., ou Electronicien et Qualiticien. Vous possédez impérativement une expérience de trois à cinq ans sur le terrain, dans des postes d'Assurance Qualité. Vous voulez affirmer vos capacités de communication et d'animation.

Nous recherchons :

UN RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE d'une gamme d'ordinateurs, manageant une équipe d'Ingénieurs Qualiticiens.

UN RESPONSABLE METHODES ASSURANCE QUALITE chargé de renforcer et de développer notre méthodologie pratique de prévention qualité.

UN INGENIEUR FIABILITE COMPOSANTS ELECTRONIQUES

UN INGENIEUR QUALITE NOUVEAUX PRODUITS

A terme, de larges perspectives d'évolution vous sont offertes au sein du Groupe Bull.

Merci d'écrire à BULL - Service Recrutement
331, avenue Patton 49005 ANGERS CEDEX



LEVI - TOURNAY / ARBCOM

POUR NOUS, LA MISE EN BOITE EST UNE CHOSE SERIEUSE

INGENIEURS AM
OU EQUIVALENT

Groupe industriel de premier plan, nous produisons en très grandes séries (plusieurs millions d'unités) des articles conditionnés individuellement. De préhension délicate, ils font appel à des moyens de manutention tout à fait originaux.

Avec votre équipe, vous développez nos nouvelles lignes automatiques de conditionnement intégrant mécanique, électronique, informatique, automatismes divers...

A partir du cahier des charges (vous participez à son élaboration), vous déterminez les choix technologiques, menez les études nécessaires, coordonnez et supervisez l'action des intervenants (équipes internes, sous-traitants...) jusqu'à la mise en production, en vous appuyant sur votre connaissance du marché, des fabricants, des évolutions technologiques.

Si vous êtes un ingénieur d'au moins 28 ans et avez développé et réalisé des équipements de manutention et de conditionnement automatique travaillant à haute cadence sur de très grandes séries et êtes sensible... aux charmes de la Bourgogne,

Merci d'adresser votre dossier sous référence 433 à notre Conseil :

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS



DESSEIN

Implanté dans plus de 60 pays à travers le monde entier

LE CREDIT LYONNAIS

pour son Département chargé de la Conception et Mise en place des Systémes d'information – **réseau Etranger** – recherche :

Chefs de Projets
Ingénieurs ou Grande Ecole de Gestion

Vous justifiez d'une expérience réussie en informatique de gestion dont 3 ans au moins au titre de la conduite de projets d'applications, de préférence dans le secteur bancaire. Vous avez de réelles qualités d'organisation et une bonne maîtrise de l'Anglais.

2 types de postes sont à pourvoir au sein de nos **équipes :**

"Conseil en Organisation" (Réf. MCO)

Pour le compte de nos agences à l'étranger, vous concevrez les solutions et assurerez la maîtrise d'œuvre des projets d'applications.

Basé à Paris, vous devrez être disponible pour des déplacements fréquents à l'Etranger.

"Ingénierie Bancaire" (Réf. MIB)

Vous prendrez des responsabilités dans la conception de systèmes de gestion bancaire et animerez une équipe de réalisation (connaissance de l'environnement UNIX, des langages C, COBOL et de S.G.B.D. relationnel souhaitée + si possible expérience en méthodologie type MERISE).

Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe en France et à l'Etranger.

Adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence correspondante, au CRÉDIT LYONNAIS – Direction du Personnel – Recrutement – 25, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS.

CL CREDIT LYONNAIS

HAVAS CONTACT

GERER ET NEGOCIER NOS 300 MF D'ACHATS

Division d'un groupe international de l'électronique, nous avons décidé de renforcer la direction de nos achats et recherchons

INGÉNIEUR

pour négocier nos achats importants. Expérience contrats et anglais indispensables.

INGÉNIEUR

fonction technique et commerciale pour l'encadrement des acheteurs (10 personnes) - *expérience* achats et animation exigée. Anglais souhaité.

Ces deux postes impliquent une bonne capacité d'initiatives.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et photo) sous référence 843 à CURRICULUM, 4, rue Tronchet 75008 PARIS. qui transmettra en toute confidentialité.

CURRICULUM

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

ARABIC MONITORS
BBC MONITORING SERVICE
Caversham Park, Reading

To listen to news and other radio broadcasts and translate selectively into accurate idiomatic English. Also, to view similar television broadcasts translating the audio content and reporting on the pictorial elements contained.

Essentially, you will need a degree or equivalent standard (e.g. mother tongue, prolonged period of residence) in ARABIC combined with a sound standard of written English, wide interests, good knowledge of international affairs, perfect hearing, normal colour vision and the ability to type.

In addition, it will be desirable if you have a command of a Maghreb colloquial dialect, preferably Moroccan, or another major language. Experience as a translator or journalist or specialist knowledge of a relevant field (politics, economics, law, etc.) would also be desirable.

If your mother tongue is not English, please state your qualification in this language.

Salary £ 10,124- £ 13,140 p.a. plus an allowance of £ 569 p.a. Relocation expenses considered. Weekend work involved.

Write or telephone for further details and an application form (quote ref. 9470/LM and enclose s.a.e. to Senior Personnel Officer, BBC Monitoring Service, Caversham Park, Reading, RG4, 8TZ, England. Tel. 0734 472742.

We are an equal opportunities employer.

Recherchons agents pour l'enregistrement d'étudiants allant étudier en Grande-Bretagne. Bonne commission.
Écrire à The Registrar, St. George College, 182 Seven Sisters Road, LONDON N7 7PX.

C. MAC MILLAN
cherche
FREELANCES
30 h/semaine minimum pour traduction anglais/français de son dictionnaire général. Lettre + c.v. à :
C. RABY – MAC MILLAN
12 A Golden Square
London W1R 3AF (G.-B.).

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

DROITS DE L'HOMME EN ASIE
Amnesty International

recherche pour son secrétariat international à *Londres*

DEUX ASSISTANT(E) S

qui travailleront dans le Département de la recherche sur les pays suivants :

1) **Inde, Sri Lanka et Bangladesh**
2) **Corée du Sud, Taiwan et Japon**

Les assistant(e) s font partie des équipes de recherche. Ils (elles) sont chargé (e) s de rassembler des informations sur les droits de l'homme et les prisonniers et de tenir à jour un programme d'action sur les pays précités. Ils (elles) communiquent avec les groupes d'Amnesty International dans le monde entier.

Les candidat(e)s doivent avoir une bonne connaissance de ces pays et pratiquer couramment l'anglais. La connaissance d'une langue locale serait un avantage. Ils (elles) doivent avoir l'esprit d'organisation, être capables de travailler en équipe et sous pression, et dactylographier leurs propres textes.

Traitement annuel : 9.979,72 livres sterling (indexé, échelons annuels)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 6 mai 1986

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à : Amnesty International, Service du Personnel
1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Grande-Bretagne.
Tél. 837 3805 (24 h / 24).





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)





Banque Islamique de Développement

La Banque Islamique de Développement, institution financière internationale offre à des professionnels hautement qualifiés la possibilité de faire carrière à la Banque, en son siège à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. La Banque utilise les trois langues à savoir l'arabe, l'anglais et le français et les candidats doivent maîtriser deux de ces langues.

A. Les postes vacants, objet de la présente annonce et pour lesquels les salaires varient de 30.000 à 45.000 $EU, sont les suivants:

- **Ingénieur Génie-Civil**
Le candidat doit justifier d'un diplôme supérieur en Génie Civil, ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque à savoir l'arabe, l'anglais et le français et avoir une grande expérience en matière d'évaluation des projets d'ingénierie, de préparation d'études de faisabilité, de contrôle, et exécution de tels projets et autres activités similaires. Il serait préférable que le candidat soit diplômé d'une école de Génie Civil ou ait un grade professionnel équivalent.

- **Ingénieur Chimiste**
Le candidat doit justifier du diplôme supérieur d'ingénieur-chimiste délivré par une Université reconnue ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque et avoir une grande expérience en matière de planification, préparation, évaluation, supervision et contrôle des projets. Il serait préférable que le candidat soit diplômé d'une école d'ingénieurs-chimistes ou justifie d'un grade professionnel équivalent.

- **Analyste Financier**
Le candidat doit justifier d'un titre universitaire reconnu en économie et un diplôme du niveau de la maîtrise en gestion ou équivalent ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque avec une grande expérience en matière de développement, d'analyse des données financières et d'utilisation des méthodes de programmation et d'analyse de sensibilité.

- **Economiste de projets**
Le candidat doit avoir une maîtrise en économie ou dans une matière en rapport étroit avec l'économie ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque et une grande expérience en matière de préparation des études de faisabilité, d'analyse des coûts et revenus et d'évaluation des projets.

- **Cadre responsable des projets de participation au capital**
Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau maîtrise en gestion, en économie ou en finance ou d'un diplôme équivalent ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque et justifier d'une grande expérience pratique en matière d'identification, d'évaluation et de suivi des projets de participation au capital. La préférence sera donnée à ceux ayant une expérience dans ce domaine acquise auprès de banques nationales, d'institutions de développement ou d'autres organismes d'investissement spécialisés.

- **Cadre aux opérations**
Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau maîtrise ou équivalent en économie ou en gestion ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque et avoir une expérience pratique en matière d'économie, d'analyse financière et de supervision de projets.

B. Pour les postes ci-après les salaires varient entre 25.000 et 40.000 $ des Etats-Unis, en fonction de l'expérience et du diplôme:

- **Spécialiste en étude de temps**
Le candidat doit être titulaire de la maîtrise en gestion ou d'un diplôme équivalent délivré par une université reconnue ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque à savoir l'arabe, l'anglais et le français et avoir une expérience pratique en matière d'application de certains systèmes de contrôle et connaître les méthodes d'analyse des données et de déduction des résultats.

- **Cadres aux systèmes et procédures**
Le candidat doit être titulaire de la maîtrise en gestion ou d'un diplôme équivalent délivré par une université reconnue ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque avec une expérience pratique en matière d'analyse et de conception des systèmes et d'élaboration de guides de procédures.

- **Spécialiste en bibliographie**
Le candidat doit avoir une licence ou maîtrise en sciences écomiques ou financières avec un diplôme ou une maîtrise en bibliothéconomie, en sciences de l'information ou en documentation. De plus, il doit justifier d'une expérience pratique dans ce domaine ainsi qu'une bonne connaissance de deux des trois langues utilisées à la Banque.

- **Responsable adjoint des bourses d'études**
Le candidat doit avoir la maîtrise en lettres ou en sciences de l'Education ou en sciences, maîtriser deux des trois langues utilisées à la Banque et justifier d'une expérience pratique en matière de correspondance et de rédaction des rapports et documents. Il serait préférable qu'il ait également une expérience en matière d'éducation, d'affaires estudiantines dans les organisations islamiques e de promotion des acitivités sociales.

Tous les candidats concernés doivent justifier, dans la spécialité requise, d'une expérience pratique d'au moins 8 ans après la licence. La préférence sera accordée à ceux ayant une expérience dans des institutions spécialisées dans les domaines du financement, de la banque et de l'investissement ou dans des établissements de recherche. La préférence sera donnée également aux ressortissants des pays membres de la Banque qui maîtrisent l'arabe et les autres langues utilisées à la Banque.

Outre le salaire, l'employé perçoit diverses indemnités: Indemnités d'installation, de transport et de logement, billets gratuits pour se rendre en congé annuel dans son pays, indemnités familiales, frais de scolarité pour les enfants, soins médicaux gratuits, assurance-groupe, assurance contre les accidents, retraite et autres avantages.

Le délai limite d'acceptation des demandes est le 12 Avril 1986. Les candidats à ces postes doivent envoyer leur curriculum vitae, avec photocopie de leurs diplômes et attestations de travail à l'adresse suivante:

Monsieur le Directeur de l'Administration Générale
Banque Islamique de Développement
B. P. 5925 - Jeddah 21432
Royaume d'Arabie Saoudite

SECTEURS DE POINTE



Développer notre Gestion de Production dans une Filiale du GROUPE MATRA

C'est ce que vous propose notre société de 2300 personnes qui recherche, pour l'un de ses sites industriels, un : (H/F)

Futur Chef de Projet Informatique

En relation directe avec notre Chef de Service Informatique et les utilisateurs, nous vous confierons le développement d'applications orientées gestion de production et l'encadrement d'Analystes-Programmeurs. C'est dire que vous savez dialoguer, convaincre et apporter une méthodologie, des outils . . . tant à l'équipe qu'aux utilisateurs de la PRODUCTION.

Ingénieur de formation, vous possédez une première expérience réussie en milieu industriel dans un environnement IBM 43XX, CICS/DL1, et souhaitez rapidement évoluer en fonction de votre mérite dans un contexte performant à forte technicité. Le poste est situé dans une ville agréable de province au sein d'une filiale d'un Groupe puissant où les responsabilités évoluent.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + CV + prétentions + photo) sous référence L/MCP/M à notre Conseil Thierry de CARNE qui vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

PARFRANCE ANNONCES

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

IFP

situé à RUEIL-MALMAISON (92), recrute pour sa Direction de Recherche
TECHNIQUES D'APPLICATIONS ENERGETIQUES

DEUX INGENIEURS DE RECHERCHE

Diplômés Grandes Ecoles (Centrale, ENSTA, etc...) option mécanique - ENSPM Moteurs apprécié.
Débutant ou 2 à 5 années d'expérience dans le domaine des moteurs.
Motivation pour la recherche indispensable.
POSTE 1 : pour développement et mise en œuvre de procédés nouveaux en alimentation et combustion des moteurs.
POSTE 2 : pour recherches sur les moteurs d'automobile (VP et VI) (nouveaux concepts d'organes, fonctions, matériaux, etc...).

INGENIEUR DE RECHERCHE

Diplômé Grandes Ecoles (CENTRALE, ENSTA, Chimie Paris, Nancy, ...) ENSPM Moteurs apprécié.
Débutant ou 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine Moteur-Carburant.
Il aura pour mission principale, au sein d'une équipe de recherche, la conception des carburants futurs et leur optimisation sur moteur.
Connaissances indispensables : combustion, physico-chimie des produits pétroliers, calcul scientifique et anglais.

Adresser CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi sous réf. 4682 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

MEDECIN
Adjoint au Directeur Scientifique

Laboratoire pharmaceutique français, à vocation internationale, nous connaissons actuellement une forte progression.
L'excellente notoriété dont nous bénéficions est due à notre sérieux et à la qualité de nos produits, issus de notre Centre de Recherche et Développement.
C'est dans ce contexte motivant que nous créons le poste d'Adjoint au Directeur Scientifique.

Plus de 5 années d'expérience dans l'industrie pharmaceutique vous ont permis d'acquérir une solide culture médicale et scientifique. Vos compétences techniques et vos qualités relationnelles feront de vous le conseiller de haut niveau que nous recherchons.
Directement rattaché au Directeur Scientifique, vous serez également en étroite relation avec tous les autres services de notre laboratoire. Notre ouverture internationale exige une bonne maîtrise de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser confidentiellement votre dossier complet à notre Conseil Gérard Pont, 15, rue du Louvre 75001 PARIS sous référence 173 G2.



nervet pont conseil

CURRICULUM

CONSULTANT HF

Le Département FORMATION du groupe EGOR a pour vocation de former l'Encadrement des Entreprises aux méthodes les plus modernes de Recrutement, d'Appréciation et d'Evaluation des potentiels.

Aujourd'hui, la confiance répétée de nos clients et l'intérêt de plus en plus grand que suscitent nos techniques nous conduisent à enrichir notre équipe d'un nouveau Consultant.

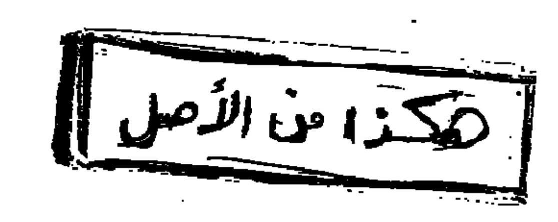
Vous êtes Psychologue et avez acquis une expérience courte mais significative de l'animation des groupes. Comme nous, vous pensez que la Formation aux Relations Humaines est un souci constant des Dirigeants d'Entreprise et qu'il faut répondre en Specialistes à leur demande.

Si en plus vous savez réfléchir et concevoir tout en privilégiant l'action, nous vous proposons :
- la notoriété de notre Groupe
- la qualité de nos produits
- nos perspectives de développement
- la richesse de la mission proposée au sein d'une équipe créative et dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence MEG 86 F à Michel GUILLANNEUF

EGOR FORMATION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO





DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Les Nouveaux Constructeurs

pour mieux vivre

UN DIRECTEUR

Ressources Humaines, Contrôle Financier, Administration

Notre ambition : devenir, avec vous, un grand groupe industriel et de services.

Notre point de départ : CA 85 HT de 1,2 milliards de francs. 25 % de progression annuelle, bénéfices nets de 25 MF.
Une activité immobilière : 10 000 logements construits depuis 1972, maisons, immeubles, bureaux, rénovations, hôtels, lotissements, loisirs.
Une activité industrielle : matériaux de construction, porcelaine, faïence.
Nous recherchons pour réaliser cette ambition un **DIRECTEUR (ressources humaines, contrôle financier, administration)** pour notre siège national.
Membre du Comité de Direction, en relation directe avec la direction générale, vous serez en charge de différents services fonctionnels : ressources humaines, contrôle financier, administration et êtes un des interlocuteurs réguliers des directeurs de nos filiales.
Votre priorité sera d'assumer le fonctionnement quotidien du siège avec les responsables des autres services fonctionnels : juridique, qualité, diversification, communication, plan.
A terme, vous prendrez en charge l'ensemble des services fonctionnels et élargirez vos responsabilités à la diversification industrielle, pour mettre en place les moyens nécessaires au développement continu du groupe.
Votre profil : fort potentiel, diplômé d'une Grande Ecole (X, ENA, HEC).
Votre âge : une quarantaine d'années avec une expérience réussie dans une fonction de même type. La connaissance de l'immobilier n'est pas indispensable ; de bonnes qualités de communication et de négociation sont garantes d'une insertion aisée dans notre groupe.

La rémunération sera fonction de l'acquis professionnel et des qualités personnelles.

La base d'activité sera à Paris, avec de courts déplacements en province.

Si cette ambition vous motive, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à :
Les Nouveaux Constructeurs - Olivier Mitterrand - Tour Montparnasse - BP 18 - 75755 Paris Cedex 15.

Pierre Lichau S.A.

Secrétaire général *HF*



DELSEY

N° 2 mondial du bagage rigide, nous poursuivons notre développement en particulier en diversifiant nos lignes de produits.

Nous créons le poste de SECRETAIRE GENERAL, et recherchons un collaborateur capable de superviser les services comptables (6 personnes), mettre en œuvre un contrôle de gestion et une comptabilité industrielle (2 usines) performante, de prendre en charge la gestion du personnel du siège (60 personnes) ainsi que les problèmes juridiques et d'assurance. Ce collaborateur est rattaché au Directeur Général. Il fait partie de l'équipe de direction et son action concerne aussi bien le siège que les deux usines et les cinq filiales européennes.

Ce poste convient à un candidat d'expérience ayant occupé des fonctions similaires dans une P.M.E. (l'apprentissage des procédures reporting dans une entreprise anglo-saxonne serait apprécié) et qui allie le sens de l'efficacité à celui de la rigueur.

Le poste est basé à Bobigny (93) et nécessite quelques déplacements dans nos filiales.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 587.86 M à notre conseil 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Importante Caisse de Retraite
Quartier Etoile cherche

Directeur de Production
HF

Chargé de coordonner l'ensemble des services "administratifs-retraites" et d'un important rôle de relations avec les Entreprises adhérentes et de liaisons avec le Service Informatique.

Le poste suppose des qualités accentuées d'organisateur, acquises dans un poste lié à la gestion de documents administratifs nombreux et complexes.
Une expérience acquise dans un organisme équivalent serait un atout apprécié, mais non indispensable pour ce poste très autonome et qui offre des responsabilités importantes.
Ecrire avec C.V. et prétentions à : Mme D'ORNANT

FIDAL PARIS 18 Bis rue de Villiers 92303 Levallois-Perret

SECTEURS DE POINTE

Spie Batignolles

Notre chantier : le monde

La Division Electricité et Nucléaire
réalise un chiffre d'affaires de 7,3 Milliards de Francs.
Elle s'appuie sur un effectif de 15000 personnes.

Jeunes ingénieurs
Informatique industrielle - Automatismes

Ingénieurs Grandes Ecoles, débutants à 5 ans d'expérience, vous voulez évoluer vers la conduite de projets sous tous ses aspects : conception, développement et réalisation, et aussi gestion financière, contacts clients et fournisseurs, etc...
Nous vous proposons d'être les acteurs de notre expansion dans les domaines de l'informatique industrielle et des automatismes. Vous aurez la charge de projets informatiques liés aux affaires du Groupe en France et à l'étranger.

Votre potentiel et votre goût pour la mobilité technique... et géographique seront les meilleurs garants de votre évolution dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire et international (60 % du C.A. à l'export).

Pour un premier contact, écrivez sous réf. SB.86/35/M, à J.M. LAMBERT, DP/GRH, SPIE BATIGNOLLES, 202 quai de Clichy, 92111 Clichy.

média-system

INGENIEURS CONFIRMES

ACCELEREZ VOTRE AVANCE DANS L'INFORMATIQUE BANCAIRE

Chez GFI, nous avons une certaine éthique de l'informatique. Nous croyons à l'exigence pour aller plus loin dans notre métier.
Depuis plusieurs années, vous développez vos compétences dans l'univers bancaire, aujourd'hui vous souhaitez accélérer votre allure. Valorisez-vous en évoluant vers des responsabilités plus larges au sein de GFI Banque, département spécialisé d'une des premières SSII françaises de dimension internationale, GFI.
En qualité de **chefs de projets**, de **concepteurs** ou de **consultants**, vous bénéficierez d'atouts majeurs pour participer et mener des missions de haut niveau dans un environnement professionnel performant.
Diplômés d'études supérieures (Ecoles d'Ingénieurs ou Miage), vous êtes enthousiastes et savez allier créativité, rigueur et autonomie, des qualités déterminantes auxquelles nous sommes très attachés.
Emboîtez le pas de notre réussite en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous référence LM 253 à Jacques GARIAZZO, GFI Banque, 49 avenue de l'Opéra - 75002 Paris.



GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

"GFI, toujours un pas plus loin"

SOURCES

Faites équipe avec nous!

SOREP MICRO-ÉLECTRONIQUE
Entreprise de technologies en forte croissance

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

pour des missions de
conseil en intégration

Vous êtes ingénieur :
— grande école d'électronique
— exprimenté dans la conception de hardware

Vous conseillerez nos clients dans l'utilisation des technologies de Micro Packaging mettant en œuvre circuits hybrides, monolithiques semi custom et custom.

Vos qualités de communication et votre sens de la négociation sont des atouts indispensables pour cette fonction.

Poste basé à Paris

Discrétion assurée

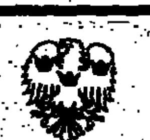
Merci d'adresser votre candidature à :
SOREP SA. Service Personnel
ZI. Bellevue 35220 CHATEAUBOURG



COMMUNICO



emplois régionaux



Barclays Bank S.A.

recherche pour son Agence de Marseille

Exploitant H/F

Diplômé Ecole de Commerce ou équivalent, 4-5 ans d'expérience bancaire, pour la prospection des entreprises sur Marseille, les Bouches du Rhône et les départements limitrophes.

Le candidat devra avoir une bonne connaissance de l'anglais et des opérations de commerce international.

Il sera par ailleurs disposé à poursuivre sa carrière au sein du réseau Barclays à l'issue de quelques années passées à Marseille.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. G. Choulet, Directeur Agence Barclays, 34, La Canebière, B.P. 2209 - 13207 Marseille Cedex 01.

**Recherchons pour TOURS
ÉCOLES DE COMMERCE**
même débutants pour postes à responsabilités.
Adr. C.V. + photo + prét. s/réf. V 37 à C.F.F.C., B.P. 1608, 37016 TOURS Cedex.

COUNCIL OF EUROPE — CONSEIL DE L'EUROPE

Greffe de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
STRASBOURG

recrutons

JURISTES

possédant un diplôme universitaire en droit au moins du niveau de la maîtrise décerné par une université de langue française. Une excellente connaissance du français et une très bonne connaissance de l'anglais sont exigées des candidats qui devront posséder la nationalité d'un État membre du Conseil de l'Europe et être âgés de moins de 35 ans (dérogations possibles maxi. 5 ans).
Traitement mensuel brut de début approx. 11.500 à 14.500 Francs français (suivant âge et expérience). Exonéré d'impôt. Le cas échéant, indemnités de résidence et allocations à caractère familial.
Des renseignements détaillés et le formulaire de candidature (à retourner avant le 7 mai 1986) peuvent être obtenus à l'adresse suivante :
Division du Personnel - CONSEIL DE L'EUROPE - B.P. N° 431 R6, 67006 STRASBOURG Cedex.

CONTESSE

Importante collectivité territoriale région Ouest (budget : 600 MF)

RECRUTE D'URGENCE

CONSEILLER DE GESTION

En collaboration avec la Direction Générale et en liaison avec les unités opérationnelles, il se verra confier :
— 1) La mission de concevoir des systèmes de contrôle et d'en définir les structures et les modalités de fonctionnement ;
— 2) La fonction d'assistance aux services gestionnaires (établissement des budgets et plans, analyse des écarts, réalisation de tableau de bord, mise en place d'une comptabilité analytique...) ;
— 3) Le rôle de conseil pour la prise de décision stratégique (choix des projets, faire ou sous-traiter, études, coordination des grandes actions...).

Adresser candidature et c.v. sous n° 7 128 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

AVIS DE CONCOURS

Le département de Tarn-et-Garonne

recrute par concours sur titres

UN CHEF DE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ

LA CLOTURE DES INSCRIPTIONS EST FIXÉE AU 31 MARS 1986

Le déroulement de carrière et le régime indemnitaire sont identiques à ceux des fonctionnaires de l'État exerçant les fonctions de Directeur Départemental des affaires sanitaires et sociales dans le Tarn-et-Garonne :
échelonnement Indiciaire I.B. 741-966 en 5 échelons
— Salaire net annuel de début : 140.636,16 F.
— Salaire net annuel plafond : 180.518,04 F.
— Indemnité de fonction au taux moyen de 12,50 % et au taux maximum de 25 % de l'indice brut.

Tous renseignements concernant les conditions d'admission à concourir et les pièces à fournir peuvent être demandés à :
L'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne
Côte de l'Héritage - B.P. 783 - 82013 Montauban Cedex
Téléphone : 63-03-70-00, poste 3030 - 3034.

Important Laboratoire Pharmaceutique
Région Lyonnaise
recherche
pour son service d'Essais Cliniques

Médecin

de préférence ancien interne des Hopitaux, expérimenté en cardiologie.

Ecrire avec C.V + photo sous référence M/M.194 à :
LEVI TOURNAY 104, rue Garibaldi 69006 LYON

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

europhane **Société fabriquant du matériel d'éclairage,** recherche pour son **Service Marketing,** candidats de formation marketing-commerciale :

CHEF DE PRODUIT

Il (elle) devra :
- développer une ligne d'appareils d'éclairage intérieur architectural,
- analyser le marché, la concurrence, les ventes,
- participer à l'élaboration des stratégies - produits et coordonner le développement des nouvelles gammes,
- définir le plan marketing de sa ligne de produits et lancer les produits nouveaux.

ASSISTANT MARKETING

Il (elle) devra :
- travailler sur toutes les lignes de produits,
- analyser les statistiques de vente,
- participer à la rédaction du bulletin de liaison sur les produits,
- être l'interface marketing-réseaux commerciaux.

Ces postes évolutifs sont basés à PARIS avec des déplacements de courte durée en FRANCE. Une première expérience de deux à trois ans acquise en milieu industriel serait appréciée.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo, prétentions, réf M02 à EUROPHANE, Madame Nicole RABIER, 156 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises

recherche HF

COMMERCIAUX EXPERIMENTES

TRES BON NIVEAU

Ils seront chargés : - de la prospection d'une clientèle d'entreprise dans les domaines d'assurance vie, des plans d'épargne d'entreprises, de l'intéressement, - du suivi et de l'élargissement d'un important portefeuille de clientèle collective. De formation supérieure les candidats auront acquis une première expérience de la négociation commerciale à un très bon niveau.

Les postes sont à pourvoir à : LYON — NANTES — PARIS — BORDEAUX — ROUEN.

Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, sous la référence 351/M GROUPE CRI Roselyne GUILLEMIN - 5 avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX

PARFRANCE ANNONCES

JEUNE ADJOINT MARKETING

«AGRO», «VETO»... INSEAD, ISA

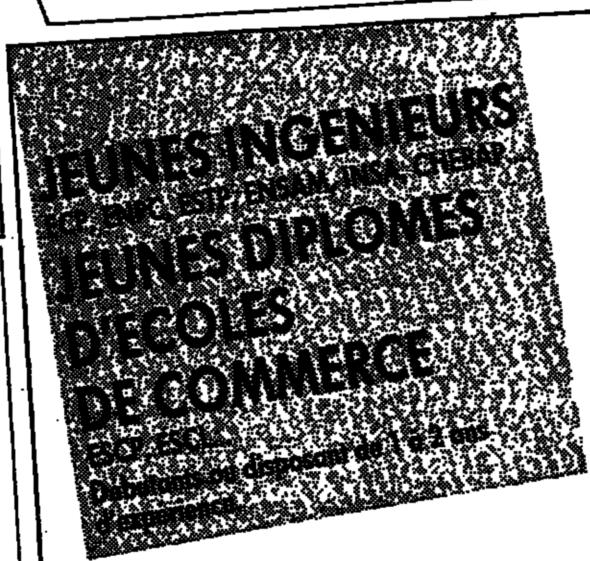
Notre groupe, présent dans plus de 100 pays, consacre près de 16% de son CA «Pharmacie» à la recherche.
En France, le développement du Département vétérinaire (CA 23 MF) implique la création d'un poste d'Adjoint Marketing.
Rattaché au docteur vétérinaire, Directeur de Département, vous participerez à l'élaboration de la stratégie commerciale et identifierez les besoins du marché pour concevoir les actions marketing adéquates. Vous interviendrez également dans la formation de la force de vente, décidant (en collaboration avec le Responsable du Développement Scientifique) des meilleures actions techniques à mener pour soutenir les commerciaux. Enfin, vous contrôlerez et évaluerez les résultats de la mise en oeuvre de la stratégie et des tactiques commerciales.

Docteur vétérinaire ou ingénieur agronome, vous avez soit une formation complémentaire en Gestion (INSEAD, ISA...), soit une première expérience Marketing (1 à 3 ans). La pratique de l'anglais est indispensable.

Nous vous accueillerons à Reims et vous offrirons de belles perspectives d'évolution...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 171 A à H.B., 66 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS

DESSEIN



La Division Génie Civil et Bâtiment de SPIE BATIGNOLLES vous propose de rejoindre ses équipes au sein des directions opérationnelles ou techniques.
En fonction de votre formation et de vos affinités vous participerez :
- à la gestion des projets (aux plans techniques ou contractuels).
- aux études techniques (ouvrages d'art, constructions industrielles, travaux maritimes et souterrains).
- ou contrôle de gestion.
- à l'analyse économique et financière.
- aux achats internationaux.

La connaissance de l'Anglais et/ou de l'Espagnol est requise.
Pour les ingénieurs, une formation complémentaire en économie, gestion ou commerce serait un atout appréciable.
Basés à Vélizy, ces postes débouchent à moyen terme sur des opportunités d'affectation à l'étranger, sur chantier ou en agence.
La nature internationale et pluridisciplinaire de notre groupe ouvre de larges perspectives d'évolution.

Merci d'adresser s/réf. AL 10, lettre de motivation, CV et photo à
Arnaud LAROCHE,
Service du Personnel de Vélizy,
SPIE BATIGNOLLES, BP. 75
78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.

Spie Batignolles

NOTRE CHANTIER : LE MONDE

CABINET CRÉÉ A L'INITIATIVE DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL et s'occupant de transmission d'entreprises, cessions d'affaires, recherches de participation, souhaite recruter

JEUNE CADRE

Environ 30 ans, expérience analyse financière dans entreprise industrielle.
Poste nécessitant bons contacts avec chefs d'entreprise, organismes financiers, experts comptables.
Ecr. MAILLARD, 2, av. de la Tranquillité, 78000 VERSAILLES.

Responsable des Formations

Visée : direction de l'organisme

Notre vocation est de promouvoir par des actions de conseil et de formation les progrès techniques, la productivité, la gestion, le management au sein des petites et moyennes entreprises performantes de notre profession. Nos résultats, nos objectifs nous amènent à créer à Paris le poste de Directeur d'Exploitation.
Rattaché au Directeur Général vous aurez à concevoir, promouvoir, animer des actions de formation de haut niveau, assister les entreprises dans leur capacité d'anticiper l'évolution technologique, économique, sociale, appuyer la dynamique de nos centres régionaux, compléter nos moyens d'intervention par la sélection d'un réseau de compétences.
A environ 35 ans, de formation ingénieur complétée par un cycle de gestion, vous avez dirigé une unité de production automatisée, exercé si possible une responsabilité d'ingénieur d'affaires, ou de conseil en entreprises.
La rémunération, les perspectives d'évolution sont motivantes. Merci d'adresser votre candidature, sous référence 46 0501 M, à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.



emplois régionaux

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PAU

recrute

un Professeur permanent de marketing

Profil exigé :
- Anglais courant (indispensable)
- Niveau Doctorat 3e cycle
- Compétence pédagogique confirmée
- Expérience en entreprise appréciée
- Excellente connaissance de la vente

Prise de fonction : 1er Octobre 1986

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo récente sous référence 5743 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

ATTACHE[E]

PRES DE NOTRE DIRECTEUR GENERAL

PARIS

Nous sommes un groupe privé important et nous intervenons spécifiquement dans le financement des investissements industriels.

Près de notre Directeur Général, votre mission consistera à favoriser son efficacité maximum, à l'intérieur du groupe, comme à l'extérieur. Vous l'assisterez donc dans ses multiples tâches et vivrez à son rythme. Vous jouerez un rôle essentiel dans l'organisation de son action, mais aussi dans la préparation et le suivi des décisions touchant tous les domaines de l'entreprise.

Comment nous voyons-vous ? D'âge mûr et doté (e) nécessairement d'une solide formation type Eco-Fi, HEC, ESSEC... Votre connaissance du monde de l'entreprise et si possible une expérience acquise dans une société financière ou dans une banque, vous rendent capable d'aborder des problèmes variés, financiers, administratifs, humains, commerciaux... Vous avez la plume facile, un bon esprit de synthèse et le goût de la réalisation. Enfin, vous aimez travailler avec d'autres, cadres de l'entreprise, personnalités extérieures, représentants institutionnels, etc...

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions d'adresser rapidement votre candidature motivée avec CV, photo et prétentions sous référence 4980 à l'Agence DESSEIN. 15, rue du Louvre. 75001 PARIS.

DESSEIN

Important Laboratoire Pharmaceutique
Région Lyonnaise
recherche
pour son service de Développement Analytique

Ingénieur Chimiste

(ou formation équivalente)
Spécialiste de Chimie Analytique ayant une expérience de 3 ans ou plus, acquise si possible dans l'Industrie Pharmaceutique.
Ecrire avec C.V + photo sous référence M/M 193 à : LEVI TOURNAY 104, rue Garibaldi 69006 LYON

RECHERCHE

BIOLOGISTE

3 ans d'expérience ou débutant « FONCEUR »
POUR LANCER LA LIGNE DE PRODUITS D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE DANS LES REACTIFS D'ANALYSE

Région NORMANDIE
Anglais exigé - Grande disponibilité pour déplacements

Candidature, photo et prétentions sous nº 7.097 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Nous sommes filiale informatique d'un important établissement financier parisien. Dans le cadre de notre développement et en réponse à des besoins spécifiques du marché, nous recherchons un

Formateur Informatique - Finances

Rattaché au directeur de la société, il a pour objectif de créer une cellule formation tout en assurant rapidement les missions suivantes :
- organiser et dispenser les cessions de formation, éventuellement appuyé par des intervenants extérieurs,
- développer des cours déjà identifiés et apprécier les opportunités d'en développer de nouveaux.
La demande immédiate concerne pour l'essentiel le domaine informatique – méthodes, langages, systèmes... – Il a pour vocation d'initier en outre des actions dans d'autres domaines spécifiques du secteur financier.
Nous recherchons un candidat jeune, de formation supérieure. Son expérience, de 3 à 6 années, l'a conduit à exercer des postes opérationnels au sein d'équipes informatiques du secteur tertiaire en environnement IBM de préférence.
D'un tempérament créatif et volontaire, il saura se rendre rapidement autonome. Son développement de carrière sera à la mesure de ses capacités.

***Michel DHEUR**, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité, les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8603.11 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*



Conseil en ressources humaines.

Importante société de transports maritimes internationaux basée à Marseille recherche un

RESPONSABLE HF DU DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

En liaison étroite avec la direction générale et avec l'aide d'une équipe de 4 personnes il définira la politique de développement informatique du groupe.

Le candidat de formation supérieure justifie d'une expérience réussie (minimum 5 ans) dans la fonction. L'anglais est indispensable, la connaissance du shipping est un atout.

Ce poste exige de plus un réel talent de négociateur. Rémunération motivante (250 KF et plus).

Merci d'adresser C.V. + photo + prétentions à M.T. DUNIAU sous réf. 116/86
IS CONSEIL
34, cours Gouffé
13286 MARSEILLE Cedex 6.



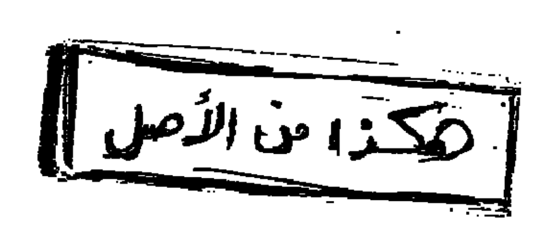
MARSEILLE - LYON - PARIS

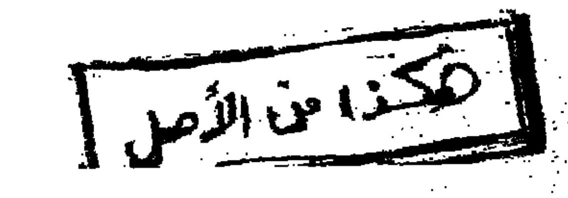
Cinq Jeunes HF

Peut-être Diplômés, et Doués pour les Relations Humaines

La Région Centre, vous connaissez ? Quel dynamisme !
Organisme régional agréé, nous agissons auprès des entreprises (PME-PMI) de la région afin de les sensibiliser et de faciliter leur recours à la formation. Pour cela nous nous appuyons sur des partenaires locaux à **Orléans, Chartres, Blois, Châteauroux, Bourges et Tours.**
Nous vous proposons une mission d'information et de promotion de nos services. Allez rencontrer les chefs d'entreprises et faites passer le message de la formation. Beaucoup d'entre eux ne connaissent pas toutes leurs possibilités, leurs avantages et leurs droits en la matière.
Que vous soyez diplômé de GESTION ou de l'Enseignement TECHNIQUE, voici l'occasion de mettre en évidence votre acquis sur le terrain et de participer à l'essor économique de votre région.
Adressez votre dossier, sous référence 8613/3 M, à notre Conseil Ph. GAUTIER, en indiquant la ville où vous souhaitez être basé.

Delalandre et Gautier Consultants
3, rue du Maréchal Foch - 37000 TOURS





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises
dans le cadre de son expansion étoffe son réseau et recherche **HF**

VENDEURS PRODUITS FINANCIERS

Après un stage de 4 mois et une formation approfondie, ils seront chargés de la vente de produits financiers et d'assurances auprès d'une clientèle de particuliers. Ils auront si possible une première expérience de la vente (banques - assurances) et un bon niveau de formation.

Les postes sont à pourvoir à : LILLE – STRASBOURG – MONTPELLIER – BORDEAUX – ROUEN – PARIS.

Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, sous la référence 352/M GROUPE CRI
Roselyne GUILLEMIN - 5 avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX

PARTRANCE ANNONCES

Groupe de gestion immobilière recherche pour son siège

DÉBUTANT DIPLÔMÉ DUT

Gestion de personnel ou D.E.C.S. attiré par les problèmes de personnel. Outre les missions classiques de la fonction, il sera amené à intervenir au plan de la comptabilité et de l'informatique.

Adr. C.V. + photo à SARCO, 27, rue du Mont-Thabor, 75001 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION recherche

FORMATEURS VACATAIRES

- Cercles de qualité ..... réf. 601
- Gestion ..... réf. 602
- Techniques de vente .. réf. 603
- Management commerc. réf. 604
- Sociolog. des organisat. réf. 605
- Ergonomie ..... réf. 606

Merci d'adresser C.V. et prétentions en précisant la référence sur l'enveloppe à IRCOM, 3, rue du Javelot, 75013 PARIS.

Responsable du Service Informatique
IBM 38

De formation supérieure, vous animez depuis 5 ans une équipe informatique dans un environnement IBM 38 et vous avez développé et géré des projets variés dans les domaines industriel, commercial et administratif.

Une importante société française (effectif supérieur à 1000 personnes) vous propose le management d'un plan informatique large et ambitieux concernant aussi bien sa structure française qu'européenne (filiales à l'étranger).

Le poste est basé au siège social de la société à **Paris.**

La rémunération offerte est tout à fait motivante.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV détaillé (en précisant vos prétentions de salaire), sous réf. 4176 M à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.

Société anonyme d'HLM région parisienne

recrute

UN GÉRANT D'IMMEUBLES

Formation technicien du bâtiment.
Il sera chargé de l'entretien des immeubles, de la maîtrise des budgets, du recouvrement des loyers et charges, de l'animation du personnel administratif et de gardiennage, des relations avec les usagers.

Expérience professionnelle : 3 ans minimum.

Adresser c.v., photo, prétentions sous n° 7 129
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Industrie Biologique C.A. 560 millions

PHARMACIEN

HF

Adjoint au Chef de Département Analyses

• Prendre en charge, après une période d'adaptation, les laboratoires d'analyses de chimie, microbiologie, contrôles physiologiques, bactériologie et d'hémostase, telle est la mission que dans un premier temps nous désirons vous confier.
• Nous souhaitons rencontrer un pharmacien diplômé, interne ou ancien interne de 30/35 ans.
• Vous êtes également titulaire d'au moins 4 des C.E.S. suivants :
- Pharmacologie (impérativement).
- Immunologie. - Bactériologie.
- Hématologie. - Toxicologie.
et justifiez d'une expérience de préférence en pharmacologie, d'au moins 5 ans.
Une très bonne maîtrise de l'Anglais est nécessaire. De plus, une pratique de l'outil informatique serait appréciée.
Les perspectives d'avenir sont de nature à intéresser une personne de valeur. Lieu de travail : Orsay-Les-Ulis.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
Madame Sauzedde. B.P. 100. 91943 Les Ulis Cédex.

CNTS —FONDATION—

Société filiale groupe important traitement gaz pétrole recherche

• **Un ingénieur technico-commercial**
référence 5.282 M

• **Un ingénieur chef de projets**
référence 5.283 M

pour les deux postes parfaite connaissance anglais indispensable.
Expérience 5 ans minimum gaz ou pétrole.

Ecrire avec CV photo et prétentions en précisant la référence à PUBLIPANEL, 1, rue Falguière, 75015 Paris qui transmettra.

PUBLIPANEL

ONERA
recherche
pour son centre de MODANE - AVRIEUX

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
GRANDES ÉCOLES

Puissance H.T. et B.T.
Automatismes, télécommandes et régulations.
Electronique industrielle, téléphonie et télévision industrielle.

Une expérience de plusieurs années en exploitation et entretien d'installations industrielles sera très appréciée.

Adresser C.V. et photo à ONERA, B.P. 25, 73500 MODANE.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIÈRES organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H ou F)
Goût des relations publiques.
Formation assurée.
Rémunération motivante.
Tél. pour R.V. : 45-00-24-03, p. 41, pour Paris ou banl. Sud, Ouest ou Nord.

SOCIÉTÉ AGENDAS TRÈS CONNUE recherche

COMMERCIAL H/F
PAYS DE GALLES ET MIDLANDS
FIXE : 10.000 F % + VOITURE.
ANGLAIS COURANT
C.V. + photo à V. INTER, 47, r. Bucourt, 92210 SAINT-CLOUD. Tél. : 47-71-65-59.

Dans le cadre des contrats de formation pour la recherche financés par le COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE le département de métallurgie du CEN-G recherche :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(titulaires d'un DEA)
intéressés par la préparation d'une thèse en relation avec partenaires industriels (EDF, FRAGEMA...) dans les domaines de la chimie minérale et des sciences des matériaux.
Candidatures à adresser à CONTESSE PUBLICITÉ, 74, rue Béchevelin, s/réf. 41.041, 69363 LYON Cedex 07.

DEMANDES D'EMPLOIS

Hme de communication rompu aux négociations ht niv., polyglotte, 30 ans, format. sup., met ses 5 ans d'expér. prof. en France et à l'étranger à votre disposition dans votre entreprise (relations publ. ou commerce international) dans votre société de conseil.
Ecr. s/réf. R 5333 à COMMUNICO, 31002 TOULOUSE Cedex.

J.F. 32 a., DUT gestion, maîtrise (Master of Business Studies). Gestion du personnel, licence d'anglais, F.P. : informatique, comptabilité, étudierait toutes propositions. Ecrire sous le n° 1669 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

MOI ! J.H. 20 ans, lib. O.M., passionné et fou de livres depuis toujours (expérience bibliothèque). VOUS ! Editeurs, libraires... Faites-moi confiance, proposez-moi un job. J'attends vos appels. Jérôme TESSIER, 42-60-33-44, heures de bureau.

J.H. Néerlandais, 25 ans, parlant français, anglais, allemand, sérieuses réf., rech. emploi burx. Ecr. n° 881, BLEU, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES.

Jeune homme 28 ans
DIPLÔMÉ ENI
(Construction Mécanique et Electromécanique).
Anglais courant. Ingénieur Technico-Commercial pendant 3 ans dans grand groupe industriel français, étudierait toutes propositions Paris ou province.
Tél. : (76) 78-24-82-86.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION avec références ch. activité dynamique et de contacts dans firme performante. Parfaitement trilingue anglais-allemand. Disponible rapidement. Ecrire sous le n° 7131 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Gestionnaire 45 ans, parfait trilingue franç., angl., ital., bonne connaiss. espagnol, 3 ans Arabie. Etudie proposit. gestion administ., encadr. personnel, import-export. Accepte déplacem. Europe, Moyen-Orient, Amérique latine, Afrique. Ecrire sous le n° 7.130 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. cadre form. universitaire, 15 ans expér. profess. milieux socio-cult., artist., scientif. franç. et internat. Tril. franç., anglais, espagn., connaiss. ital., cherche poste secrét. dir., R.P., docum, édition (poss. contrat durée déterm.), Paris. Tél. : 43-56-10-71.

RHONE-ALPES
Un professionnel de l'EAO spécialiste de DUO arrive dans votre région.
C. Martin-Moynot/Talissieu 01510 VIRIEU-LE-GRAND.

Jeune commercial, bilingue français-hongrois, 2 ans et poste à Budapest, recherche exportateurs souhaitant développer leurs affaires en Hongrie. Tél. : 21-75-24-01.

JURISTE EXPÉRIMENTÉ
Rédaction ts actes. Angl., esp., ch. poste de confiance. Ecrire sous le n° 7133 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BANQUE DE DEPOTS PRIVEE A TAILLE HUMAINE
recherche son
ORGANISATEUR

Rattaché à notre Direction Organisation et Informatique, vous serez responsable de la mise en œuvre complète de projets d'organisation depuis l'établissement des diagnostics jusqu'à la mise en place des solutions retenues.

A la fois concepteur et réalisateur, vous interviendrez en direct dans toutes les unités de la banque (siège et agences).

Vous êtes âgé d'environ 35 ans, de formation supérieure (Ingénieur, Grande Ecole de Gestion) et votre pratique de l'organisation en milieu bancaire vous permet d'être opérationnel immédiatement.

Ce poste stratégique offre de larges perspectives d'évolution dans une structure économique en fort développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence 4059, à

MÉDIA PA.
9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra

MÉDIA PA

emplois régionaux

Laboratoire Universitaire situé en Alsace, recherche pour la rentrée 1986-1987

DES ÉLÈVES DE THÈSE
dans les domaines de la chimie colloïdale et de la physico-chimie des surfaces.
Ecrire sous le n° 7.132 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

VILLE DU HAVRE (76) recrute

ANIMATEURS
(Rédacteurs et Commis)
POUR SES SERVICES
- animation enfance ;
- jeunesse ;
- centres de loisirs et d'échanges culturels.

SUR DES POSTES DE
- Direction d'Equipements ;
- d'animation de quartiers.

Les lettres de candidature accomp. d'un C.V. précis et de photocopies des diplômes devront être adressées à M. le Maire de la ville du Havre, bureau Gestion Recrutement du Personnel B.P. 51, 76084 Le Havre Cedex.

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
PARIS
recherche pour son DÉPARTEMENT SOCIAL

CADRE
Formation juridique

5 à 10 ans d'expérience domaine social (emploi, prévoyance, retraite, etc.) de préférence dans entreprise BTP, organisme social, administrations.

Pour :
- participation à l'élaboration de la politique professionnelle ;
- suivi et application des réglementations ;
- information et assistance aux adhérents ;
- participation à différentes réunions professionnelles.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/n° F 6301, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

MICHEL BERNARD
42, av. Victor-Hugo, 16e
recherche
NÉGOCIATEURS
haut niveau, bureaux.
Fixe + commission. Se présenter mardi 10 h à 12 h.

CONTROLEUR : pour représenter une société américaine en tant que contrôleur de qualité en mécanique.
Adresser C.V. et prétentions à : CRC, 6105 Lincoln Drive H 331, Minneapolis MN 55436, U.S.A.

Systèmes de tri et automatismes. Filiale groupe international recherche

AUTOMATICIEN-PROGRAMMEUR
● Jeune ingénieur ou Technicien Supérieur (BTS Electronique ou similaire) avec solides bases en automatismes, analyse et programmation d'automates. Anglais indispensable.
● Il participe aux études et projets, définit et programme la logique des systèmes automatisés, traite la partie électrique des installations (cahiers des charges et sous-traitants), effectue les mises en route et les modifications.
● Contacts permanents BE, clientèle et chantiers sur France et Europe.
Envoyer C.V. dét., photo et prétent. sous réf. 5059-M à Guillon Selection, 93, rue Jouffroy, 75017 Paris (réponse, discrétion assurées).

formation professionnelle formation professionnelle

UNE CARRIERE DANS L'INFORMATIQUE DE GESTION - *Le groupe BTE va former des*

INFORMATICIENS
OPTION GESTION DE PRODUCTION

Stage conventionné gratuit et rémunéré

Durée : 32 semaines dont - Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 43 XX (VM, DOS/VSE, COBOL, CICS, DL 1, VSAM) - Stage en entreprise.
Public : Demandeurs d'emploi. **Niveau requis : Bac + 3 ou équivalent.**



Pour tous renseignements : contacter M. VILAMANIA au : 16 (1) 47.80.72.65 poste 311





ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS
(1 A 4 SEMAINES)
9 H-13 H
SPÉCIAL INTENSIF PAQUES 86
24 MARS-1er AVRIL - 7 AVRIL...
- ANGLAIS COURANT
- ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »
1, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.
Face gare Saint-Lazare. - Tél. : 45-22-51-18.

secrétaires

Recherche
STÉNO-DACTYLO
(MI-TEMPS)
Tél. H.B. sauf mercredi pour R.V. : 47-70-60-30.

travail à domicile

Frappe thèses mémoires, manuscrits, travail rapide et soigné
Téléphone : 48-65-69-69.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée, FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

MOUFFETARD, imm. ancien, 1er ét., studio, poutres, cuis., bns. 345.000 - 43-54-01-65.

CENSIER 2 P., tt cft, asc., excel. état, soleil. 630.000 F. 43-25-97-18.

LUXEMBOURG 85 m² 3 P. s/verdure, soleil, calme, 1.850.000 F. T. 43-25-32-88 ou 43-26-73-14.

7e arrdt

SÉGUR STAND., SALON, S. à MANGER + 2 CHBRES. 1.600.000 F. 45-55-14-18.

VANEAU 90 m² à rénover, bel imm. pierre de taille, idéal profession libérale. GARBI - 45-67-22-88.

8e arrdt

PARC MONCEAU
235 m² vue imprenable sur parc, chbre service. GARBI - 45-67-22-88.

9e arrdt

RUE LE PELETIER
Angle Victoire
5 p., cft, 146 m² + balcon. Tél. : 45-63-46-78.

11e arrdt

AV. RÉPUBLIQUE LYCÉE VOLTAIRE BEL IMM. BRIQUES Stand., 2 p. 400.000 F. Tél. : 43-49-67-17.

13e arrdt

JEANNE-D'ARC TOLBIAC STUDIOS, 2 P., 3 P., imm. rénové, ascenseur. GARBI - 45-67-22-88.

15e arrdt

9, RUE Dr FINLAY
Récept. 4 P., loggia, 2e ét. merc., 13 h/17 h. 45-33-29-17.

16e arrdt

JASMIN, magnif. 6 P. s/verdure, 2 bains, SOLEIL, CALME. 2e ét., asc. + service. 45-75-89-07.

LANNES DAUPHINE
7e ét. sur Bois de Boulogne 90 m², liv., 2 chbres, ensoleillé appt loué, libérable 15/02/87 vendu maintenant, très urgent INTER URBIS 45-63-17-77.

DAUPHINE 3 P.
Terrasse, park. 42-88-05-44.

18e arrdt

Studio tt cft, 2e ét., asc. Px 215.000. Imm. pierre, près place Clichy. 42-66-19-00.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Imm. 1936, studio et plusieurs 2 p. 200.000 F/340.000 F et 420.000 F. T. : 46-36-15-77.

Province

SAVOIE - Les MENUIRES - Appt 2 P., loggia et STUDIO. Ens. ou séparé, vue ensol., except. - Accès direct pistes Etat impec. 47-05-79-60.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire Téléphone : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Employés et Dirigeants IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE rech. appts 2 à 6 P. Studios, villas. Libre de suite en juillet, août. Assurance loyer. Téléphone : 45-04-48-21.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés S'adr. SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
45-62-78-99

bureaux

Locations

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE-GEORGE V
Loue direct. 1 bureau ou + ds imm. stand. 45-63-17-27.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/S Rue St-Honoré ou Paris-12e CONSTITUTION SARL 2.000 F. INTER DOM. 43-40-68-50.

MIROMESNIL 8.000 m²
BUREAUX ET ANNEXES
DISPONIBLES MAI 86
immeuble indépendant façades sur rue et avenue parkings
exclusivité - ROCVAL
42-93-69-60.

immeubles

J.-M. CLEMENT ach. cpt tous IMM. dans Paris. 111, av. V.-Hugo (75116). 45-53-60-36.

maisons de campagne

YONNE spécialiste maison campagne depuis 30 ans, envoie liste gratuite av. plan finance, 100 % crédit ouvert week-end - LEBLANC 28, avenue Gambetta, 89000 AUXERRE. (86) 46-96-02.

terrains

25 km PARIS-OUEST
Bois 8 ha, constructible 1 Maison de 400 m² ou 2 Maisons de 200 m²
Situation exceptionnelle
Secteur inconstructible
Tranquillité absolue
Ecr. EDICO. Réf. 3080/18 11, rue Carpeaux, 75018 Paris qui transmettra.

Vds 1 HA bois Barjols, Var. 160.000 F. 2 ruines cadastrées, eau courante. Tél. H.R. : 91-44-52-36.

Beau parc avec maison, prox. port Marseillan, Hérault, 3.800 m² divis. 350 F le m2. 67-60-59-31 ou 67-77-24-42.

viagers

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 43-55-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre de suite beau 2 p., entr., cuis., s. d'eau, w.-c., bel imm. pierre, 5e sans asc. 185.000 cpt + 3.000/fme 79 ans. F. CRUZ, 42-66-19-00.

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil, 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

11e UNIQUE dans petit imm. stand., studio, 1er ét., tt cft, 28 m² + jardin pelouse 100 m², parking. Libre 70.000 F + 2.800 F/mois 1 tête 70 ans. Tél. : 45-85-41-20.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1976
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

villégiature

LITTORAL BELGE - LOCATION SAMAINE, AGM
Tél. : 19-32-2-733-08-29.

économie

REPÈRES

Dollar : encore plus ferme à 7,08 F

Poursuivant le redressement amorcé la veille, le dollar s'est encore raffermi à 2,31 DM contre 2 DM, 7,08 F contre 7,0280 F, après 7,10 F et 179,50 yens contre 178,50 yens. Aux rumeurs d'un accord officieux entre les banques centrales japonaise et américaine sur la nécessité de stopper la chute du dollar, s'est ajouté l'affrontement entre la VI[e] flotte des Etats-Unis et les Libyens dans le golfe de Syrte. Les deux facteurs ont poussé le dollar à la hausse. Faible lundi, le franc s'est raffermi mardi, notamment vis-à-vis du deutschemark, dont le cours est retombé à 3,0675 F à Paris.

Croissance : hausse de 5,1 % du PNB sud-coréen en 1985

En termes réels, la croissance du produit national brut sud-coréen a atteint 5,1 % en 1985, selon la Banque de Corée. Un résultat moins brillant que celui de l'année précédente (8,4 %), mais qui pourrait marquer une simple pause dans l'expansion soutenue que connaît ce pays. Selon le gouvernement, le pays pourrait voir en 1986 une poussée de 7 % de son PNB. A moins que les tendances protectionnistes internationales, à l'origine, selon Séoul, des résultats jugés décevants de 1985 – une croissance de 7,5 % était prévue, – ne viennent à nouveau perturber l'économie sud-coréenne.

Investissements : forte poussée allemande à l'étranger

Les investissements ouest-allemands à l'étranger ont enregistré en 1985 une forte poussée de 47 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 13,6 milliards de deutschemarks, alors que les investissements étrangers en RFA progressaient de 16 % pour représenter 3,6 milliards, annonce le ministère de l'économie à Bonn. Les industriels allemands se sont surtout portés sur le marché américain, où les investissements nets ont augmenté de 135 % à 7,7 milliards de deutschemarks. Leurs opérations ont également plus que doublé en Grande-Bretagne pour s'élever à 2,6 milliards. Les pays en développement, en revanche, n'ont recueilli que 358 millions de deutschemarks en 1985 contre 1,4 milliard en 1984 et un record de 2,3 milliards en 1983. L'industrie ouest-allemande est le secteur qui s'est montré le plus dynamique à l'étranger en quadruplant ses dépenses d'investissement en un an, suivie par les établissements de crédit et les assurances.

Transports : moins de pétroliers désarmés

Le tonnage des pétroliers désarmés en raison de l'excédent de capacité de transport était, fin janvier, le plus faible depuis quatre ans. Il a diminué de 4,81 millions de tonnes pendant ce mois-là pour retomber à 33,4 millions, selon les statistiques du General Council of British Shipping (Fédération des armateurs britanniques). Cet excédent (12 % de la flotte pétrolière mondiale) est beaucoup moins important qu'en janvier 1985 (50 millions) et qu'en février 1984 (60,3 millions). Selon les spécialistes, cette amélioration résulte principalement d'un ralentissement des commandes de nouveaux navires et d'une accélération des ventes à la ferraille. Au cours des récentes semaines, en outre, un certain nombre de bâtiments ont été réarmés en raison du raffermissement du marché de l'affrètement que provoque l'accroissement du transport pétrolier consécutif à la chute des prix du brut. – (AFP.)

ÉNERGIE

APRÈS L'ÉCHEC DE LA RÉUNION DE L'OPEP

Les prix du pétrole ont de nouveau chuté

Sans surprise, les marchés ont réagi défavorablement à l'incapacité des pays de l'OPEP de trouver un accord sur la limitation de leur production. Aussitôt connu le report de la conférence de Genève au 15 avril, les prix ont chuté aussi bien à New-York qu'à Londres. Le cours du baril de West Texas Intermediate pour livraison en mai est tombé à 11,5 dollars avant de clôturer à 12,13 dollars, tandis que le brent de mer du Nord était coté 11,40 dollars le baril pour livraison en juillet et 12,25 dollars pour livraison en mai, soit une baisse de quelque 2 dollars par rapport à la fin de la semaine dernière. Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a d'ailleurs prédit à Genève *« deux très mauvaises semaines »* pour les pays producteurs de pétrole.

De notre envoyée spéciale

Genève. – Que les gouvernements occidentaux se rassurent : ce n'est pas demain que les prix du pétrole retrouveront leur niveau précédent. Après neuf jours d'âpres négociations, où le génie tactique des uns le disputait à la détermination des autres, la soixante-dix-septième conférence de l'OPEP s'est terminée lundi 24 mars en queue de poisson.

Las de discuter en vain, les treize pays exportateurs de pétrole qui contrôlent plus de la moitié du commerce mondial du brut sont simplement convenus de suspendre leurs travaux jusqu'au 15 avril, afin de se donner le temps de *« consulter leurs gouvernements respectifs, ainsi que d'autres pays exportateurs »*. Aucun accord officiel, sinon sur l'objectif vague de *« défendre le prix officiel de 28 dollars par baril »* – double du prix actuel du marché – avec la participation de *« tous les exportateurs mondiaux »*, sans que l'échéance ni, surtout, les moyens d'atteindre ce but soient d'aucune façon précisés.

On voit mal, dans ces conditions, comment le marché, qui, depuis une semaine, tangue dans l'attente de résultats concrets, pourrait se raffermir à court terme. M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, a d'ailleurs prédit, à l'issue de la conférence, *« deux très mauvaises semaines »* pour les prix d'ici à la prochaine réunion de l'organisation.

La seule conclusion claire à tirer de ce marathon est en effet l'absence totale, jusqu'à nouvel ordre, de stratégie commune à l'organisation. *« Jusqu'en décembre, l'OPEP suivait une politique de producteur résiduel du marché. Après la conférence de décembre, elle a clairement dit qu'elle en avait assez et qu'elle voulait défendre désormais sa part du marché pétrolier contre les producteurs concurrents. Aujourd'hui, on ne sait plus. En fait, il n'y a plus de politique du tout »*, explique M. Nourredine Aït Laoussine, expert international, président de la société Nalcosa.

De fait, si l'OPEP a réussi à éviter le pire, c'est-à-dire la rupture, en maintenant une cohésion de façade, il n'était que d'entendre lundi soir les différentes délégations tirer les leçons de la conférence pour se persuader que, sur le fond, rien n'a changé et que les « clans » de l'organisation restent toujours, en dépit des apparences, aussi divisés.

D'un côté, les pays du Golfe, derrière l'Arabie saoudite, demeurent convaincus que la défense des parts de marché reste la seule stratégie viable. L'OPEP seule ne peut plus défendre les prix du pétrole. Elle ne parviendra à forcer à terme les autres exportateurs de brut à réduire leur production qu'en maintenant durablement des prix très bas, estiment-ils.

« M. Yamani est persuadé qu'en maintenant pendant six mois au plus les prix entre 12 et 15 dollars par baril la production aux Etats-Unis, en mer du Nord ou ailleurs baissera de un à deux millions de barils par jour », assure un expert. De fait, le même M. Yamani répétait quelques heures après la fin de la réunion que la coopération des producteurs non membres de l'organisation, et notamment la Grande-Bretagne, restait pour lui *« essentielle »*. Les relations entre l'OPEP et les autres producteurs peuvent être comparées à celles d'*« un malade qui a besoin des médicaments »* des autres, ajoutait-il.

Les pays du Golfe ont seulement, au cours de cette conférence, changé de tactique afin de ne pas être accusés de saccager délibérément le marché et les prix. « Vous voulez que l'OPEP seule réduise sa production pour redresser les cours ? D'accord, essayons pour voir... », ont-ils dit en substance, sachant d'avance que l'exercice, vu la situation économique des différents pays membres, était impossible.

Chiffre magique

La suite leur a donné raison. Le nouveau plafond de production de 14 millions de barils par jour (1), défini au cours des travaux comme seul capable de rééquilibrer le marché au cours des prochains mois, s'est révélé impossible à répartir (*le Monde* du 24 mars). *« C'était un chiffre magique »*, assurait un important délégué saoudien lundi, *quand on a essayé de le mettre en pratique, il est apparu inapplicable. »*. Aussi, les pays du Golfe estiment désormais avoir fait la preuve que leur stratégie est la seule bonne. *« Les difficultés rencontrées pour partager le nouveau plafond montrent qu'il est plus réaliste de reconnaître que l'OPEP ne peut s'en tirer toute seule que d'affirmer le contraire »*, assurait le même délégué saoudien. De son côté, M. Yamani affirmait attendre la prochaine réunion du 15 avril pour savoir si le partage de ce nouveau plafond était *« sérieux »* ou, au contraire, simple *« exercice mental »*.

Pas de changement, donc, dans les positions du « clan » saoudien, sinon le souci nouveau, et dicté au plus haut niveau, de ne pas être tenu pour responsable d'un échec. Pas de changement non plus dans les positions du « clan » adverse, conduit par l'Algérie, l'Iran et la Libye, sinon le désir, lui aussi tactique, de ne pas heurter de front l'adversaire et d'éviter toute critique directe. Les trois pays se sont contamment battus, au cours de ces neuf jours, pour arracher une baisse massive et immédiate de la production de l'OPEP, afin d'assécher le marché et de redresser les prix.

Ils ont semblé l'emporter puisque les treize pays membres ont concrètement cherché à partager le nouveau plafond de 14 millions de barils par jour et ont admis l'objectif de défendre le prix officiel de 28 dollars, fort élevé au regard des cours actuels (moins de 15 dollars). *« La conférence a estimé que, pour rétablir la situation, il fallait réduire la production à quatorze millions de barils par jour et ramener le prix à 28 dollars. Malheureusement, des mesures dilatoires ont empêché de déterminer avec précision les voies et les moyens d'y parvenir »*, assurait lundi un délégué algérien de premier plan.

Mais, en plaçant la barre trop haut, les « durs » ont ainsi, faute de cohésion de la part des autres pays, involontairement fait le jeu de leurs adversaires. Le nouveau plafond proposé suppose, au cours des trois prochains mois, une baisse moyenne de 20 % par rapport à la production actuelle de l'OPEP et de 12,5 % par rapport à l'ancien plafond.

Maigres satisfactions

Cela représente des coupes très importantes qui doivent être également partagées entre tous les pays puisque l'Arabie saoudite a clairement renoncé à son rôle de producteur tampon. Or l'Irak, ainsi que les Emirats arabes unis et l'Equateur ont néanmoins continué à demander un relèvement de leur quota. *« Nous voulons 13 % de la production de l'OPEP, quelle qu'elle soit* (2) *»* assurait lundi M. Ramsi Salman, chef de la délégation irakienne. Le Venezuela, quant à lui, a refusé tout net de réduire sa production, même d'un seul baril. Dans ces conditions, un accord sur le nouveau plafond, même intérimaire pour quelques mois, comme l'ont proposé les Algériens en dernier recours, ne pouvait être crédible.

L'OPEP est-elle donc revenue à la case départ ? Pas tout à fait. *« La conférence continue. On approche d'une décision finale. On ne refait pas le monde en sept jours*, assurait M. Ramsi Salman. *Compte tenu des circonstances, c'était le meilleur résultat à attendre. »*

La conférence n'est que suspendue, ce qui peut être qualifié de positif, bien qu'on voie mal ce qui, sauf changement majeur de la situation politique dans le Golfe, pourrait modifier les choses d'ici trois semaines. Seule, en effet, la peur des hostilités iraniennes, déjà responsable du changement de ton et de tactique des pays du Golfe, pourrait amener le royaume saoudien à modifier d'ici là une stratégie qui sort, d'une certaine façon, légitimée de l'épreuve. Mais les ponts ne sont pas rompus.

Positif également l'accord de principe conclu au cours de la semaine avec les cinq pays exportateurs non membres de l'organisation (*le Monde* daté 23-24 mars). Le Mexique, l'Egypte, l'Angola, la Malaisie et le sultanat d'Oman ont en effet accepté, sans l'annoncer officiellement, *« de réduire leurs exportations dans les mêmes proportions que l'OPEP »*, c'est-à-dire de 15 % (0,5 million de barils par jour) si l'organisation parvenait à s'entendre sur un nouveau plafond. Cet accord est certes conditionnel et restera lettre morte aussi longtemps que l'OPEP n'aura pas réussi à remettre de l'ordre dans sa propre maison. Mais c'est un pas en avant positif qui, assurait, lundi, un membre de la délégation algérienne, *« montre la volonté réelle des pays non OPEP de coopérer »*.

De bien maigres satisfactions au regard des espoirs et des enjeux de cette conférence. *« On a perdu beaucoup de temps »*, reconnaissait un délégué algérien. A y bien réfléchir, on peut se demander si l'objectif des pays du Golfe, acculés pour des raisons politiques à composer avec leurs partenaires, n'était pas précisément de gagner du temps. Si tel était le cas, ils ont une fois de plus parfaitement réussi. Reste à savoir s'ils pourront réitérer cet exploit le 15 avril prochain. Les chances de réussite de cette nouvelle réunion ? *« Pas plus de 10 % »*, affirmait, lundi, un expert.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'OPEP produit actuellement environ 17,5 millions de barils par jour, soit 875 millions de tonnes par an (1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an). Son ancien plafond s'élevait à 16 millions de barils par jour.

(2) Ceci correspond à une production de 2 millions de barils par jour pour l'Irak, si l'OPEP en produit 16 millions et 1,8 million de barils par jour si l'OPEP produit 14 millions, à comparer avec l'ancien quota irakien de 1,2 million de barils par jour.

● **L'URSS a proposé à la Chine sa technologie nucléaire civile** pendant la visite du premier vice-premier ministre soviétique Ivan Arkhipov à Pékin, et une délégation chinoise visitera prochainement des centrales nucléaires soviétiques.

Les propositions soviétiques dans le domaine du nucléaire portent tant sur les réacteurs que sur les équipements conventionnels.

CONJONCTURE

SELON LES DERNIÈRES HYPOTHÈSES DE L'OCDE

L'horizon économique se dégage pour les pays industrialisés

Alors que le rideau tombait à Genève sur le rendez-vous manqué de l'OPEP, les représentants des pays industrialisés, réunis au sein du comité de développement économique de l'OCDE (1), les 24 et 25 mars, trouvaient sur leur table des estimations nettement plus réjouissantes pour leur avenir économique. Certes, les spécialistes du château de la Muette font preuve de la plus extrême prudence et parlent d'hypothèses de travail. Mais sur la base d'un prix moyen du baril de pétrole à 20 dollars durant les six mois à venir et de 15 dollars durant les six mois suivants, la croissance des pays de l'OCDE pourrait atteindre 3,25 % en 1986. Ce ne sont pas les 4,9 % enregistrés du fait de la forte poussée de l'expansion américaine en 1984, mais c'est nettement plus confortable que les modestes 2,75 % prévus dans les dernières perspectives publiées par le secrétariat de l'organisation en décembre dernier.

Les délégués à la réunion de Paris pouvaient à juste titre se féliciter d'une conjonction de facteurs particulièrement favorables. Outre la baisse des cours du pétrole dont l'ampleur reste à confirmer – d'ultimes aménagements dans les prévisions devraient être faits à la veille de la conférence ministérielle de l'OCDE des 17 et 18 avril, – les pays industriels devraient tirer partie de la baisse du dollar, de la détente sur les taux d'intérêt et d'une tendance persistante et désormais généralisée la désinflation.

Ce devrait être à le cas, en outre, pour les Etats-Unis dont la progression du produit national brut (PNB) a été révisée provisoirement en hausse de trois quarts de point par rapport aux 2,75 % envisagés en décembre, grâce notamment à une poussée plus forte à 3,25 % de la demande intérieure.

En Europe, la vedette revient à la RFA avec une hausse de la demande intérieure de 4,5 % et une expansion de 3,5 %, et non 3,25 % comme les experts l'envisageaient précédemment. Le Japon voit en revanche limitée à 3,25 % une hausse du PNB envisagée à 3,5 % il y a trois mois. Un tableau qui conforte un peu plus l'un des éléments positifs soulignés par le secrétariat de l'OCDE en décembre dernier, à savoir, la plus grande convergence des économies industrielles.

Le déséquilibre des balances des paiements

A un détail près, de taille toutefois : le déficit de la balance des paiements courants risque d'être sensiblement plus lourd aux Etats-Unis, le chiffre de 145 milliards de dollars est avancé à l'OCDE, ce que contestent d'ailleurs les Américains, alors que les excédents japonais et allemands sont appelés à prendre une ampleur inhabituelle. Les prévisions portent désormais sur quelque 80 milliards de dollars pour le Japon (contre 57 milliards il y a trois mois) et sur quelque 30 milliards pour la RFA (contre 20 milliards). Ces déséquilibres sont préoccupants, même si le commerce international est appelé à se revigorer en dépit de la chute attendue des importations des pays producteurs de pétrole.

L'OCDE reste prudente sur ce terrain, mais de toute évidence la progression des échanges dépassera les 3 % enregistrés l'an dernier en dépit de l'influence d'un pétrole dévalorisé qui compte pour 15 % dans les échanges internationaux.

Reste à savoir comment les pays industriels décideront d'utiliser des facteurs jugés globalement positifs en fonction de données nationales encore très diverses. Lors d'une récente réunion des suppléants du groupe des dix pays les plus riches du monde, un consensus semblait s'être dégagé pour recommander aux gouvernements de ne pas relâcher inconsidérément leurs politiques budgétaires en dépit de la manne pétrolière. Une recommandation que le Fonds monétaire international vient de reprendre à son compte dans une analyse sévère de la situation italienne.

Il faudra attendre les grandes rencontres de printemps, la réunion ministérielle de l'OCDE, puis le sommet des nations industrielles prévu à Tokyo le 4 mai, pour avoir une idée plus précise de la volonté de concertation internationale. Mais il est un point noir sur lequel, pour le moment tout au moins, les déclarations se font rares : le chômage. Soulagés de bénéficier d'une marge de manœuvre supplémentaire, les gouvernements n'entendent apparemment pas en profiter pour jouer la carte d'une relance délibérée. Il suffit, pour mesurer le chemin à parcourir, de rappeler que la Communauté européenne estime qu'il faudrait maintenir une croissance supérieure à 3 % pour ramener le taux de chômage de 11 % à 7 % à la fin de la décennie. Cela renforce l'analyse des experts qui ne voient guère d'amélioration notable sur le marché de l'emploi dans un proche avenir.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Organisation de coopération et de développement économiques.

SOCIAL

SELON M. BERGERON

M. Gattaz entend « remettre d'aplomb la négociation collective »

« M. Gattaz a été catégorique pour préserver les méthodes de négociations classiques, ce qui est très important dans le contexte politico-syndical actuel », a déclaré M. André Bergeron, le lundi 24 mars, à l'issue d'un entretien de quarante-cinq minutes avec le président du CNPF. *« Je craignais*, a ajouté le secrétaire général de FO, *que le patronat veuille minorer le rôle des négociations interprofessionnelles ou de branche. »* Selon M. Bergeron, M. Gattaz entend *« remettre d'aplomb la négociation collective, notamment sur la durée du travail et l'emploi »*.

M. Gattaz, qui continue à assurer l'intérim de M. Chotard après sa démission de la présidence de la commission sociale du CNPF, a affirmé qu'il est un *« homme d'action mais aussi un homme de concertation »*, car il se doit d'*« avoir d'excellents rapports avec les partenaires sociaux »*. Le président du CNPF a indiqué qu'il voulait *« ne rien faire ou ne rien dire qui puisse gêner le nouveau gouvernement »*, qui *« sait très bien ce qu'il doit faire et le fait avec efficacité »*.

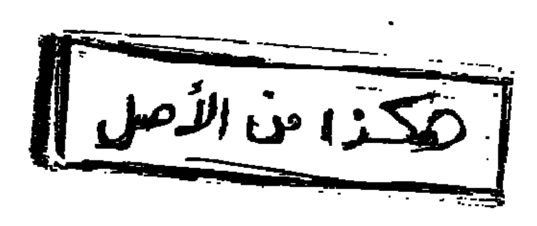
Interrogé le 24 mars à Antenne 2, M. Edmond Maire a souligné que la CFDT ne transigerait pas *« sur l'autorisation administrative en cas de licenciement »*, car une telle suppression serait *« dangereuse pour les salariés, qui risqueraient d'être licenciés sans garanties suffisantes »*. Refusant *« un blanc-seing aux employeurs pour licencier comme ils le veulent et dans n'importe quelles conditions »*, le secrétaire général de la CFDT a ajouté qu'il *« n'était pas fermé sur un aménagement des procédures de licenciement »*. La CFDT, a-t-il ajouté, *« jouera le jeu »* si le gouvernement prend des *« mesures positives »*. A propos des dénationalisations, il s'est prononcé pour un *« appel de capital au public »* à 50 %, l'Etat conservant les autres 50 % des entreprises nationalisées après 1981.

Selon un sondage réalisé par IPSOS pour *Gestion sociale* (auprès d'un échantillon national représentatif de la population salariée de 450 personnes interrogées les 17 et 18 mars), 57 % des salariés français pensent que, si les chefs d'entreprise peuvent licencier sans autorisation préalable de l'administration, il y aura une augmentation du chômage ; 10 % croient à une diminution et 22 % estiment que cette mesure sera sans effet sur le chômage ; 74 % des salariés (8 % étant contre et 18 % ne se prononçant pas) sont favorables au maintien de la loi Auroux sur l'obligation annuelle de négocier les salaires et le temps de travail ; 72 % se prononcent pour le maintien de la loi sur l'expression des salariés (11 % étant contre et 17 % ne se prononçant pas).

M. GUILLEN NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UNEDIC

Le conseil d'administration de l'UNEDIC (organisme gestionnaire de l'assurance-chômage) devait élire dans l'après-midi du 25 mars M. Pierre Guillen à la présidence. Vice-président délégué de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), M. Guillen, soixante et un ans, qui était jusqu'à présent vice-président de l'UNEDIC, entrera en fonction, le 1[er] avril jusqu'à la fin de l'année 1987.

Représentant du patronat et des syndicats alternent à la présidence de l'UNEDIC. M. Guillen succédera donc à M. Bergeron, qui a assuré la présidence à chaque fois que c'était le tour des salariés depuis 1959. Le secrétaire général de FO, qui avait alterné ces dernières années avec M. René Bernasconi, président de la CGPME, reste membre du bureau, où il redeviendra vice-président. A partir du 1[er] avril également, M. Gabriel Mignot, ancien délégué à l'emploi, deviendra directeur de l'UNEDIC en remplacement de M. Charles Nouailhac.



AGRICULTURE

FRANÇOIS GUILLAUME A BRUXELLES

Le ton change, la ligne reste

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Par allusion successives, chacun en a pris pour son grade ou presque. Les Anglais et les Hollandais qui, au nom de la discipline budgétaire comptent chichement les crédits nécessaires *« pour assainir les marchés et assurer la vocation exportatrice de l'Europe »* ; la Commission de Bruxelles dont les propositions n'ont pas fait à ce stade l'objet d'une analyse d'ensemble, mais qui est critiquée pour avoir recommandé la quasi-élimination, d'ici deux ans, des achats d'intervention de viande bovine ; les Espagnols et les Portugais dont on annonce qu'on observera avec vigilance le comportement dans la Communauté, quitte à *« parfaire »* les règles qui les concernent ; les Allemands, qui continuent à appliquer des montants compensatoires monétaires (MCM) et à fausser ainsi le jeu de la concurrence ; les étrangers à la Communauté qui profitent des trop nombreuses entailles tolérées à la préférence communautaire.

Ainsi fut la première intervention de M. François Guillaume, lundi, devant le conseil des ministres de l'agriculture des Douze, avec à la clé un message clair : *« La France œuvrera avec la fermeté dont elle fit preuve aux premiers temps de la construction européenne pour défendre et renforcer notre marché agricole. »* Est-ce une impression ? La RFA à l'engagement européen si incertain, est apparue particulièrement visée. C'est elle, avec dans une moindre mesure les Pays-Bas, qui applique encore, bête noire des dirigeants professionnels, ces MCM qui rompent l'unité de prix et de marché. Mais n'est-ce pas elle, aussi, qui caresse l'idée d'un aménagement de la politique agricole commune (PAC) où, par le biais de quotas, chaque Etat membre serait autorisé à produire à la hauteur de ses besoins, et les situations acquises, ainsi pour longtemps figées ?

M. Guillaume n'a pas perdu de temps pour indiquer qu'il entendait *« éviter toutes mesures qui pourraient contrarier une meilleure spécialisation des régions agricoles en fonction de leur vocation naturelle »*, en ajoutant que la France *« ne saurait accepter une quelconque extension des quotas... tout particulièrement au secteur des céréales. »*

A la cantonade

La référence à la fermeté des premiers temps de la construction européenne conduit à se rappeler qu'au sein de l'Europe des Six, c'était l'Allemagne qui était visée en 1962, 1964 et 1965, lorsque le général de Gaulle menaçait de bloquer la mise en place de l'union douanière si ses partenaires ne consentaient pas les efforts nécessaires pour instaurer, puis bien asseoir la PAC. M. Guillaume, ministre de M. Chirac, vient de réaffirmer que l'adage qui symbolisait cette politique conserve sa pleine valeur. Pour la France, le marché commun agricole est la contrepartie indispensable de l'union douanière industrielle. Le proclamer ne signifie pas qu'on fasse fi des contraintes du jour. Est-ce par hasard si M. Guillaume s'est montré discret dans ses commentaires sur les propositions de la Commission ? Il a noté, parlant à la cantonade, qu'elle devrait refaire sa copie afin de davantage tenir compte du revenu des paysans ; mais voilà une demande peu embarrassante, car il n'est pas d'exemple dans ces marathons de printemps où la Commission, à la lumière du débat en conseil des ministres, ne remanie pas son texte initial.

M. Guillaume, comme hier M. Henri Nallet, s'est opposé avec netteté aux suggestions qui sont faites pour aménager la réglementation applicable à la viande bovine. C'est là un aspect important mais néanmoins partiel des propositions bruxelloises. En vérité, on découvre que sur l'essentiel, c'est-à-dire les orientations à donner à la réforme de la PAC, les positions de M. Guillaume ne sont guère éloignées de celles de M. Franz Andriessen, le commissaire chargé de l'Europe verte.

L'un comme l'autre appellent de leurs vœux une PAC orientée vers la compétitivité et la qualité, débarrassée des aides accordées à tort et à travers dans le passé et qui faussent la concurrence. L'un comme l'autre entendent que joue davantage la spécialisation. Maître mot ! La France, bien placée pour les principales productions, espère ainsi tirer son épingle du jeu. Ce que demande M. Guillaume, bien sûr avec des corrections et à un degré en dessous, c'est, en moins sévère, le schéma proposé par Bruxelles. C'est là une position qui ne déroge guère, le style mis à part, de celle prise par les prédécesseurs socialistes de M. Guillaume et qui ne devrait donc pas poser de problèmes majeurs à M. François Mitterrand dans l'hypothèse où le débat bruxellois dégénérerait au point de devoir être porté à l'arbitrage du conseil européen, fin juin, à La Haye.

Au reste, à ce premier conseil des ministres de la communauté, depuis le changement de pouvoir en France, la cohabitation a pris un visage aussi souriant qu'avisé. Mme Elisabeth Guigou, proche collaboratrice du président de la République, qui fut nommée, voici quelques mois, à la tête du SGCI (Secrétariat général du comité interministériel), l'organe chargé de coordonner la politique européenne de la France, était présente à Bruxelles. *« Je la consulte chaque fois que nécessaire »*, a admis de bonne grâce M. Guillaume, qui a cependant ajouté que ses demandes d'information étaient de nature technique. On devine qu'il ne lui fallait pas consentir d'efforts particuliers pour trouver un terrain d'entente avec les deux hauts fonctionnaires « politiques » qui flanquaient le nouveau ministre : M. Denis Gauthier-Sauvagnac, nouveau directeur de cabinet et ancien Bruxellois (il dirigea jadis le cabinet de M. François Xavier Ortoli, président de la commission) et M. Heilbronner, le directeur adjoint de cabinet de M. Chirac, présent pour que nul ne doute de l'importance que le premier ministre attache à l'avenir de l'Europe.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Manifestation agricole dans le Morbihan.** – Environ deux cents producteurs de porcs de la FDSEA et du CDJA du Morbihan ont retardé de quelques minutes le train Quimper-Paris en gare de Vannes dans la nuit du 24 au 25 mars. Ils protestaient contre la chute des cours du porc. Les wagons ont été badigeonnés d'inscriptions telles que *« Guillaume au boulot »*. Le président de la FDSEA a déclaré qu'il attendait *« de voir le nouveau ministre à l'œuvre »*. Les cours du porc, qui ont amorcé une nouvelle baisse, sont effectivement l'un des dossiers urgents que doit traiter le nouveau ministre de l'agriculture.

4 000 hectolitres de vin italien frelaté ont été saisis à Sète

Le vin trafiqué à l'alcool méthylique a fait une septième victime en Italie, et l'enquête s'étend en France. La cargaison d'un navire-citerne italien, le *Kalisté*, en provenance de Bari, arrivé le lundi 24 mars à Sète, a été mise sous séquestre.

Le vin, qui provient d'une société installée dans la région des Pouilles, la firme Antonio Fusco de Manduria, pourrait contenir du méthanol. Un autre navire-citerne italien en provenance de Bari a pu reprendre la mer, à Marseille, après que sa cargaison eut été stockée. Mais 4 000 hectolitres de vin italien contenant de l'alcool méthylique ont été saisis ces derniers jours à Sète, chez plusieurs négociants importateurs.

Le lot provenait également de chez Fusco et les enquêteurs de Milan tentent d'établir les liens qui auraient existé entre cette firme et celle de Narzole, dans le Piémont, dont les responsables, Giovanni et Daniele Cirovegna, ont été arrêtés.

A Sète, la découverte de la fraude revient à un œnologue, M. Jean Hubert, travaillant pour un négociant. Après avoir constaté une anomalie dans l'analyse d'un échantillon, le jeudi 20 mars, il a demandé au laboratoire de pharmacie de Montpellier de confirmer la fraude.

Les négociants de Sète ont alerté le service de la répression des fraudes. L'affaire a été révélée lundi par les négociants eux-mêmes pour protéger l'image du port et démontrer, selon eux, le manque d'efficacité des contrôles obligatoires.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● **La hausse des prix en février selon l'indice CGT.** – Les prix ont augmenté de 0,3 % en février, a annoncé lundi 24 mars la CGT, en se basant sur son indice des prix.

Celui-ci s'élève en effet à 197 par rapport à une base 100 au 1er janvier 1980.

Par rapport au début de l'année, les prix ont augmenté, selon le syndicat, de 0,6 % et de 4,6 % par rapport à février 1985.

● **Un séminaire d'études : « Quelle politique économique pour la France ? »** – Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris organise les 22, 23, 24 avril et 10, 11, 12 juin, sous la direction de M. Michel Pebereau, directeur général du CCF (Crédit commercial de France), un séminaire d'études sur le thème : « Quelle politique économique pour la France ? » Les conférences auront lieu de 9 heures à 17 h 30 sur douze thèmes différents (industrie, budget, prix et concurrence, fiscalité, agriculture, épargne...

Ce séminaire est surtout destiné aux cadres de direction des entreprises. Renseignements et inscriptions : service de formation continue, Institut d'études politiques de Paris, 215, bd Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : (1) 42-60-39-60.

Social

● **La RATP va intégrer 260 TUC.** – La RATP va intégrer dans les mois qui viennent 260 tucistes à son effectif permanent, soit 16 % des jeunes qui bénéficient actuellement des travaux d'intérêt collectif au sein des transports parisiens. Depuis mars 1985, la RATP a recruté 1 590 jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans pour des travaux d'utilité collective et en compte actuellement 1 033, chargés notamment des tâches de surveillance, de maintenance et d'information des usagers.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Association British Telecom-Du Pont dans l'opto-électronique

British Telecom, la société privatisée qui gère le téléphone britannique, et Du Pont, géant américain de la chimie, vont créer une entreprise commune (50/50) de composants opto-électroniques utilisés dans les transmissions par fibre optique. Dénommée BT and D Technologies, cette entreprise vise 10 % du marché mondial à l'horizon 1990. Pour British Telecom, il s'agit de la seconde diversification « amont » vers la production de matériels après le rachat de 51 % de la compagnie canadienne Mitel, spécialisée dans les centraux téléphoniques d'entreprise.

Lufthansa horizon 2000

La compagnie aérienne nationale ouest-allemande Lufthansa et ses filiales Condor et DLT auront en l'an 2000 une flotte de deux cent cinquante avions, soit cent de plus qu'à l'heure actuelle, a annoncé, le lundi 24 mars, le président de Lufthansa, M. Heinz Ruhnau. Dans les quinze années à venir, Lufthansa portera ses effectifs de quarante mille à cinquante mille salariés. En 1986 et 1987, la compagnie réalisera 4,4 milliards de deutschemarks d'investissements, dont 3,2 milliards seront consacrés à l'achat de nouveaux avions. M. Ruhnau a annoncé une poursuite de la politique d'expansion des lignes d'Extrême-Orient. Les lignes de l'Atlantique nord, qui représentaient 47 % des revenus de la compagnie en 1960, sont passées à 26 % en 1984. Dans le même temps, les revenus provenant de l'exploitation des lignes d'Extrême-Orient sont passées de 4 % à 19,1 %. *(AFP.)*

Kronenbourg lance une nouvelle boisson

La société Kronenbourg (groupe BSN) lance un nouveau produit destiné aux femmes. Cette nouvelle boisson est composée d'un tiers de bière, d'un tiers d'eau gazéifiée et d'un tiers de sucre et d'extraits de fruits. Il s'agit pour la société, qui réalise 30 % des ventes sur le marché français, avec 3,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985, de compenser la baisse de la consommation des bières courantes que ne compense pas le développement des bières de luxe. Sur une consommation totale en France de 23 millions d'hectolitres de bière, on estime à 5 millions la part consommée par les femmes. Kronenbourg espère aussi qu'en achetant ce nouveau produit baptisé Krony, la femme-ménagère achètera une bière de la même marque pour les autres consommateurs familiaux.

656 millions de francs de bénéfice pour Framatome

Le constructeur de chaudières nucléaires Framatome a dégagé un bénéfice de 656 millions de francs en 1985 contre 13,4 millions en 1984, année où le groupe avait souffert de la faillite de sa filiale à 50 % Creusot-Loire. Le chiffre d'affaires de Framatome, désormais propriété de la CGE (40 %), du CEA (35 %), de Dumez (12 %), et EDF (10 %), a atteint 9,65 milliards de francs contre 7,7 milliards en 1984.

Electroménager : fusion aux Etats-Unis

Maytag et Magic Chef, sociétés américaines d'électroménager, ont décidé de fusionner par échange de titres. Si les actionnaires donnent leur accord, la fusion créera le quatrième producteur américain de ce secteur après General Electric, Whirlpool et White Consolidated ; ce dernier groupe étant sur le point d'être racheté par le suédois Electrolux.

Les pouvoirs publics bloquent le dossier Allinquant

Le ministère de l'industrie a fait appel de la décision du tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) de retenir la candidature du groupe allemand Fichtel und Sachs au rachat d'Allinquant, premier fabricant français d'amortisseurs pour automobiles (*le Monde* du 20 mars). Cette procédure, assez courante, vise à donner des chances au moins aussi égales à Luchaire, autre prétendant à la reprise de cette entreprise. L'instruction du dossier pourrait durer un mois. On indique cependant que les chances de la firme allemande reste intactes.

EN BOURSE

BSN veut « protéger la Générale Biscuit contre toute intrusion étrangère »

Le groupe BSN, numéro un français de l'industrie alimentaire, dont le président est M. Antoine Riboud, informé que certains actionnaires de la Générale Biscuit désiraient alléger leur participation, *« a estimé de son intérêt et de son devoir d'acquérir ces participations afin d'éviter toute intrusion étrangère dans le capital de cette société, premier groupe biscuitier français »*.

Ce communiqué du lundi 24 mars confirme l'acquisition de 15 % des actions de la Générale Biscuit par BSN, la semaine dernière (*le Monde* daté 23-24 mars 1986), opération qui a causé une certaine émotion dans l'état-major de la Générale. Son président, M. Claude-Noël Martin, a été « surpris » tant par le « lâchage » brutal de l'un de ses principaux actionnaires (le groupe Populaire d'assurances) que par la démarche de BSN, avec lequel il étudiait des acquisitions à l'étranger, et dont il connaît bien le vice-président, M. Francis Gautier. Dans un entretien accordé au *Figaro*, le 24 mars, M. Martin déplorait le caractère *« agressif »* que conférent à cet achat *« le manque de concertation préalable évident et la précipitation dans l'exécution de la décision »*.

Au-delà des mots se pose tout le problème de la lutte pour les marchés mondiaux de l'industrie alimentaire, dominée par deux géants « anciens », Nestlé (suisse) et Unilever (néerlandais) et deux géants « nouveaux » aux Etats-Unis, Reynolds, qui vient d'absorber Nabisco, et Philip Morris, qui a acquis General Food. Ces quatre géants ont une capitalisation boursière de 65 à 90 milliards de francs chacun, contre 48 milliards de francs pour les onze grands français de l'agro-alimentaire, dont 12 milliards de francs pour Moët-Hennessy, 11 milliards pour BSN, 8 milliards pour Pernod-Ricard... et 2,8 milliards pour la Générale Biscuit. Evoquant, le 5 mars dernier, les appétits de ces géants et les risques d'OPA « sauvages », M. Martin, qui, en vingt ans, a fait de trente-deux sociétés éparses le premier groupe biscuitier européen, avec 7 milliards de francs de chiffre d'affaires (LU, Alsacienne, Brun), assurait préférer des formules « d'accords négociés », imaginant des formules d'association souples avec le maintien des autonomies. *« Il faut faire en quatre ou cinq ans ce que Nestlé a fait en cent ans. »* Peut-être ces projets d'accord, avec des japonais et des américains, ont-ils inquiété BSN. Ce groupe, *« n'ayant pas de position significative dans l'industrie du biscuit et de la pâtisserie* (500 millions de chiffre d'affaires avec Vandamme), *recherchera toutes les solutions économiques qui permettent de poursuivre et de développer la stratégie de Général Biscuit »*. En réponse, M. Martin assure que son capital est bien « verrouillé » (jusqu'à quand ?) et insinue que celui de BSN ne le serait pratiquement pas. Effectivement, aucun des groupes familiaux qui créèrent ce groupe ne détient plus de 5 % de son capital, au côté de nombreuses institutions, et des rumeurs d'OPA ont couru en Bourse à son sujet.

FRANÇOIS RENARD.

Une enquête anticartel fait chuter les cours en Bourse des groupes chimistes

Les actions des Imperial Chemical Industries (ICI), premier groupe privé industriel de Grande-Bretagne et numéro cinq mondial de l'industrie chimique (112 milliards de francs de chiffre d'affaires), ont brusquement baissé (– 3 % environ) lundi 24 mars à la Bourse de Londres. Une rumeur a circulé, selon laquelle la Commission européenne serait sur le point de divulguer les résultats de son enquête menée depuis 1977 pour dénoncer plusieurs groupes chimiques européens, qui se seraient rendus coupables d'ententes illicites sur le marché du polypropylène, une matière plastique de grande diffusion employée notamment dans l'emballage.

ICI, mais aussi l'ouest-allemand Hoechst, l'anglo-néerlandais Shell et l'italien Montedison seraient impliqués dans cette affaire et seraient exposés chacun à une amende de 75 millions de dollars (530 millions de francs).

De source proche des autorités communautaires, on se borne à indiquer que l'enquête suit son cours.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Le conseil d'administration, réuni le [illegible]1 mars 1986, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1985.

Le résultat net d'exploitation s'élève, après 57 981 301 francs d'impôt sur les sociétés, à 39 048 851 francs ; si on y ajoute les provisions fiscalement non déductibles qui s'élèvent à 25 millions de francs, contre 18 millions de francs, il est en progression de 20 % sur celui de l'année précédente.

Il s'y ajoute 63 268 francs de plus-values nettes à long terme (contre 29 507 francs).

Les résultats consolidés du groupe ne sont pas encore définitivement établis ; il se confirme cependant qu'ils devraient être supérieurs de 35 % – voire davantage – à ceux de l'an dernier.

Le conseil a fixé à 16 francs le montant du dividende net attribué aux actions, y compris les actions nouvelles distribuées l'an dernier, leur assurant un revenu global de 24 francs ; ce dividende sera payable, au gré de l'actionnaire, en numéraire ou en actions. La distribution totale s'établira ainsi à 20 825 440 francs, en augmentation de 37 % sur celle de l'an passé.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Le conseil de surveillance de la Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet s'est réuni le 20 mars 1986 sous la présidence de M. Jean-Pierre Mallet pour examiner, avant approbation par l'assemblée générale, les comptes de l'exercice 1985 arrêtés par le directoire présidé par M. Antoine Dupont-Fauville.

Le résultat net s'établit à 52,2 millions de francs (dont 0,3 million net de plus-values à long terme) après 7,8 millions de francs de provisions ayant payé l'impôt et 96 millions de francs de provisions d'exploitation, dont la majeure partie a été affectée à la couverture de risques souverains étrangers. En 1984, les chiffres correspondants étaient de 51,1 millions pour le bénéfice net (dont 1,9 million de plus-value nette à long terme), de 25 à 98 millions pour les provisions.

Le conseil de surveillance a nommé membre du directoire M. Alain Cellier, qui prendra prochainement ses fonctions.

Le conseil de surveillance, soucieux de tenir compte de l'évolution de l'activité bancaire et financière, a également approuvé une nouvelle organisation de la banque. Quatre directions regrouperont les activités relatives aux entreprises et au réseau, aux particuliers et à la gestion, aux activités de marchés, aux services techniques et administratifs. Elles seront respectivement placées sous la responsabilité plus directe de MM. R. Fleury, W. Van de Wardt, A. Cellier et F. Dentz.

NSM
GROUPE ABN BANK

BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

bpc

Le conseil d'administration de la Banque parisienne de crédit s'est réuni le [illegible]0 mars, sous la présidence de M. Daniel Houri. Il a arrêté les comptes de l'exercice 1985.

En 1985, le résultat net après impôts s'élève à 43 millions de francs. Il est en augmentation de 10,25 % par rapport à celui de 1984 qui, hors plus-value, ressortait à 39 millions de francs. Il convient cependant de noter que l'absorption de la branche PME de la Banque Indosuez a eu une incidence favorable sur les comptes de l'exercice.

Cette évolution est satisfaisante si l'on se souvient que la BPC, établissement structurellement prêteur, est très sensible à la baisse des taux d'intérêt intervenue en 1985.

Conséquence de la politique de stabilité des effectifs engagée depuis deux ans, les charges de personnel, à périmètre identique, n'ont augmenté que de [illegible],80 %.

Les amortissements sont en hausse sensible, 24,8 MF en 1985 contre 20,8 MF en 1984, et cela reflète l'important effort de modernisation développé par la banque.

Les frais d'émission des titres participatifs destinés à accroître notre capacité de financement ont été amortis à concurrence de 4,1 MF en totalité dès la première année.

Le solde des provisions contentieux passe de 30 à 25 millions de francs, soit de 1,51 % à 1,07 % du total des encours, et indique l'amélioration de la conjoncture et le regain d'activité de notre clientèle.

C'est au niveau de l'activité que la BPC enregistre les performances les plus nettes.

Non tenu compte de l'apport du département PME d'Indosuez, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 12,8 % et les ressources investies dans les fonds communs de placement marquent une progression de 79,2 %. De même, les financements accordés à la clientèle de petites et moyennes entreprises ont augmenté de 15 % et démontrent, sans nul doute, en période de stabilité de la demande de crédit, que la BPC a conquis de nouvelles parts de marché.

Avec un coefficient de couverture des risques supérieur à 10 % et une rentabilité des capitaux propres de l'ordre de 14 %, la BPC continue de se situer au premier rang des banques françaises en matière de rentabilité.

Enfin, le rapprochement entre la Compagnie financière de Suez et la BPC, destiné à faire de cette dernière le pôle PME du groupe Suez, s'effectue dans d'excellentes conditions.

Disposant déjà de sa filiale, la Banque de l'Aquitaine, la BPC a acquis, en novembre 1985, 96 % du capital de la Banque française commerciale, elle-même maison mère de la Société de banque de l'Orléanais, et vient de prendre le contrôle à 54 % de la Banque Dupuy de Parseval.

La Banque parisienne de crédit constitue désormais un ensemble bancaire dont la finalité reste, plus que jamais, de mettre ses compétences au service des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Le conseil a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 27 mai 1986.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 14,60 % – 1980

Les intérêts courus du 1er avril 1985 au 31 mars 1986 seront payables à partir du 1er avril 1986 à raison de 262,80 francs par titre de 2 000 francs nominal contre détachement du coupon n° 6 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 29,20 francs.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 43,78 francs augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 216,10 francs.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 855 590 à 954 745 sortis au tirage au sort du 30 janvier 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 francs, coupon n° 7 au 1er avril 1987 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, Recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris-7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :
- d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;
- d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;
- enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 462 985 à 550 484, 649 993 à 693 742, 364 921 à 412 230, 178 034 à 244 471, 983 178 à 1 050 000 et 1 à 45 748 sont respectivement remboursables depuis le 1er avril 1981, le 1er avril 1982, le 1er avril 1983, le 1er avril 1984 et le 1er avril 1985.

IMMINDO S.A.

Le conseil d'administration d'Immindo S.A., Société immobilière d'investissement, s'est réuni, le 20 mars 1986, sous la présidence de M. Gérard Dangelzer afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985. Il a fixé au 12 juin prochain la date de l'assemblée générale annuelle.

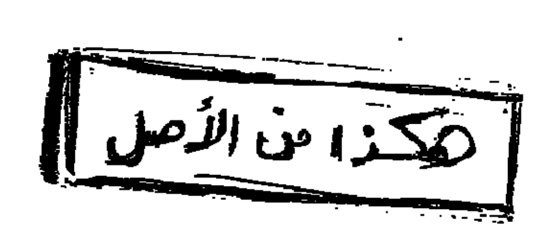
L'année écoulée a été marquée par la fusion-absorption de la Foncière corporative du bâtiment et des travaux publics FOCOBAT. Cette opération, ayant pris effet le 1er janvier 1985, s'est traduite par une augmentation du capital de la société qui a été porté de 125 000 000 F à 132 250 000 F et par un accroissement de son patrimoine d'habitation (trois programmes situés respectivement à Enghien-les-Bains 95, Sèvres Chaville 92 et Poissy 78).

Au 31 décembre 1985, le patrimoine d'Immindo S.A. se composait de 18 immeubles situés à Paris ou en région parisienne représentant 784 appartements et 12 952 m² de surfaces commerciales. Dans le cadre de sa politique d'arbitrage du patrimoine, la société a mis en vente, dans le courant du premier trimestre 1986, le programme de Bagneux composé de 60 appartements.

Les recettes locatives de l'exercice 1985, hors garantie de l'Etat, se sont élevées à 34 155 600 F contre 30 472 300 F en 1984, soit une augmentation de 12,09 % résultant de la prise en compte des immeubles FOCOBAT et du jeu des indices.

Le bilan de l'exercice qui intègre les comptes de la société absorbée fait apparaître un résultat bénéficiaire de 26 445 233,85 F contre 24 046 648,25 F l'année précédente, après une dotation de 3 590 104,56 F aux comptes d'amortissements et de provisions.

Ces résultats permettront au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale annuelle la distribution d'un dividende de 19,50 F contre 18,40 F au titre de 1984.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

UNE ÉTUDE DU CABINET ARTHUR ANDERSEN

Les dix prochaines années de la banque en Europe

- *Concentration sans les Américains*
- *« Financiarisation » des profits*
- *Nécessaire maîtrise des techniques*

Trop de banques font le même métier ; or celui-ci a considérablement évolué ces dernières années avec la montée en puissance des opérations à caractère financier et le recours accru à des techniques nouvelles sous forme de systèmes d'information de plus en plus évolués. La clientèle, elle aussi, a profondément modifié ses comportements. L'importance croissante prise par la mercatique (le « marketing » à la française), voire par la communication interne et externe, témoigne de l'intérêt porté à la perennité du fonds de commerce.

Mais la banque, devenue une industrie de services, doit déjà se projeter beaucoup plus loin. Dans l'industrie automobile, il faut de trois à cinq ans d'études avant de sortir un nouveau modèle ; dans la banque, il faut raisonner à dix ans pour déterminer le profil à adopter face à une concurrence chaque jour plus aiguë. Sans prétendre répondre à toutes les questions, les spécialistes français du cabinet Arthur Andersen ont entrepris, à travers une enquête approfondie menée dans dix-sept pays européens, de tracer le portrait-robot du banquier de demain dans un secteur qui est en passe de subir la plus importante transformation de son histoire.

Cette étude européenne, probablement la première du genre, a été faite à partir d'un modèle Delphi (1) et d'un échantillon de plus d'un millier de responsables de haut niveau. Le résultat de ce sondage, réalisé en deux vagues successives (mars et juillet 1985), a été dépouillé et commenté lors de la huitième convention de l'EFMA (European Finance Marketing and Management Association), qui s'est tenue du 18 au 21 mars à Montreux, en Suisse. La principale préoccupation des « sondés » visait naturellement la concentration bancaire, déjà amorcée dans de nombreux pays et qui, de l'avis général, devrait s'accentuer au cours des dix prochaines années.

« Gare à la casse ! »

Mais, et c'est là un point capital, ces fusions-absorptions devraient rester européennes, sans implication d'établissements américains, voire japonais, en dépit du fait que ces derniers ont récemment gagné plusieurs places au hit-parade des banques mondiales.

Trop de banques font le même métier, la cause est entendue, et les plus menacées sont naturellement les petites banques appelées à se distinguer sous peine de disparaître. *« Quant aux plus grosses, elles devraient continuer à grossir, mais à la condition de créer des centres de profits séparés »*, précise M. Claude Rémy, associé d'Arthur Andersen. Dans la mesure où le marché des produits traditionnels est saturé, ces *« centres de profit séparés »* (ou de pertes...) englobent les opérations sur marchés à terme, d'arbitrage ou de trésorerie...

Cette diversification des grands établissements qui doit permettre à quelques petites banques d'affaires de venir jouer les trouble-fête aboutira à une « financiarisation » importante des profits, c'est-à-dire à une place accrue aux activités de services que les professionnels classent dans la catégorie du « hors bilan ». Plus de 90 % des responsables bancaires interrogés placent en tête de ces activités, qu'ils espèrent lucratives, l'intervention sur les marchés financiers, suivie de celle sur les marchés à terme et de matières premières, enfin le courtage en assurance. *« Mais gare à la casse ! »*, préviennent les auteurs de l'étude. Autant les banquiers européens prônent une nécessaire déréglementation des activités bancaires et financières, autant ils se refusent à exclure d'avance une intervention renforcée des autorités de tutelle. A l'image de ce qui est en train de s'instaurer dans la City, en prévision du *« Big Bang »* de l'automne prochain.

« Si l'on veut éviter quelques dérapages incontrôlés, il faudra prévoir des garde-fous tels que l'obligation d'intégrer dans les divers postes du bilan qui servent de calcul au système des réserves obligatoires une proportion à déterminer de ces activités jusqu'ici « hors bilan. » Voilà qui conduira le banquier à cent fois sur le métier remettre son ouvrage, fait valoir M. Salomon Mizrahi, du même cabinet. *« Généraliste gestionnaire »*, le banquier des années 90 devra savoir parfaitement allouer les ressources (financières, humaines, techniques) et... savoir diriger les hommes.

L'informatique, le marketing, ne pourront plus lui être étrangers, comme c'est encore parfois le cas, et il devra surtout choisir à bon escient les futurs axes de développement, en fonction d'une clientèle de moins en moins captive. Les grandes entreprises, qui possèdent souvent leur propre « petite banque » dans leur structure interne, disposent d'un accès direct au marché monétaire, de la possibilité d'émettre du papier commercial (des billets de trésorerie en France). Le banquier du futur devra souvent se contenter de lui offrir la contrepartie sur ces nouveaux instruments de trésorerie en jouant sur les dates d'échéance, les taux et les montants dans la mesure où les besoins de ces mêmes entreprises sont souvent satisfaits sur des bases standards (tel montant pour telle durée, point final).

Restent les PME et PMI auxquelles on pourra accorder *« un peu de crédit et beaucoup de conseils »* et, surtout, les particuliers, délaissés pendant de longues années. A cet égard, certains spécialistes interrogés entrevoient la mise en place, pour ces personnes physiques, d'un « crédit global », à l'image de ce qu'on propose à l'entreprise et utilisable au fur et à mesure de leurs besoins.

Sur la question cruciale des effectifs bancaires, enjeu d'une dure bataille engagée entre patronat et syndicats dans de nombreux pays européens, la réponse est unanime : il ne faut pas s'attendre à un sinistre comme on en a connu dans certains secteurs industriels, tel celui de la sidérurgie, souvent cité à tort. Globalement, les chiffres de personnels employés ne varieront pas beaucoup mais une redistribution s'effectuera avec la montée de nouveaux métiers (trésoriers, cambistes...) et la position en retrait observée par d'autres spécialistes (personnel comptable, services centraux...). Mais, avoue l'un des experts interrogés, *« si les pouvoirs publics vont plus loin dans leur souci de déréglementation, c'est-à-dire si on nous laisse la liberté de dégraisser les effectifs, alors nous serons prêts à tailler... »*.

SERGE MARTI.

(1) Une étude Delphi est un recueil et une analyse d'opinions d'experts. Le présent échantillon comprend 76 % de banquiers, 14 % d'assureurs/commerçants, 5 % d'universitaires/journalistes et un pourcentage identique d'autorités de tutelle et d'associations bancaires.

France : une légère amélioration de la rentabilité

De l'étude sur la banque européenne dans dix ans menée par le cabinet Arthur Andersen, on peut extraire le cas particulier de la France, abondamment développé dans un récent numéro de la revue *Banque* (1) et qui ne fait que confirmer les tendances générales. Le nombre de banques devrait rester stable dans l'Hexagone, mais un rééquilibrage s'opérera au détriment des petites banques (dont l'actif est compris entre 3 et 10 milliards de francs), essentiellement en raison des structures dont les coûts sont devenus excessifs pour elles. Les nouveaux « entrants » sur la scène bancaire (compagnies d'assurances, intermédiaires financiers, spécialistes de la grande distribution), également de nationalité française, seront perçus comme des partenaires plutôt comme que de véritables concurrents.

Ces banques, qui pourraient faire l'objet d'importantes modifications réglementaires (contraintes nouvelles en matière de fonds propres, tarification des services, contrôle de la masse monétaire), s'orienteront de plus en plus vers de nouveaux services : assurance (courtage et même souscription), loisirs, courtage immobilier, conseils divers. Cette diversification aurait pour effet d'améliorer légèrement la rentabilité des banques françaises et donc leur rapport bénéfices/fonds propres, les deux traditionnels « points noirs » de notre système bancaire. Ce ratio établi entre les résultats et l'assise financière des banques pourrait progresser de 3 %, la moyenne actuelle de la profession, à 9 % d'ici à 1995.

S. M.

(1) N° 457, janvier 1986.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 mars

L'effet dollar

Amorcée dès le début de la matinée à Tokyo, la reprise du dollar s'est étendue par la suite à l'ensemble des places financières. A Paris, le « billet vert » remontait à 7,0280 F en séance officielle contre 6,9250 F le vendredi précédent. Ce net redressement est à mettre au compte des propos tenus dans l'entourage de la Banque centrale du Japon et selon lesquels la baisse du dollar est à présent terminée. Dollar-titre : 7,18/20 F.

L'effet dollar a été limité sur les valeurs étrangères, où les actions ouest-allemandes (Bayer, BASF, Hoechst, Deutsche Bank) ont reculé avec un bel ensemble dans la crainte de voir les investisseurs reprendre le chemin des Etats-Unis au détriment des places européennes et notamment celles de Francfort-Düsseldorf.

A Paris, les actions françaises, qui avaient reculé de 0,82 % au cours de la séance du matin, gagnaient plus de 1,06 % à l'approche du son de cloche final. Parmi les plus fortes hausses de la séance, on relevait Euromarché (+ 18 %), Omnium Paribas (+ 13 %), Lyonnaise des eaux et Phénix (+ 10 %).

Forte chute (– 7 %) de la SCREG, suivie, dans une moindre mesure, par Penarroya, Eurocom Schneider, Moët-Hennessy, Lafarge-Coppée et BSN qui a acquis, à la veille du dernier week-end, 15 % du capital de Générale Biscuit.

Sur le marché de l'or parisien, le lingot est passé de 78 650 F à 79 950 F tandis que le napoléon gagnait 9 F, à 561 F. A Londres, le métal fin s'est traité à 352,40 dollars l'once (contre 351,35 vendredi midi). MATIF : 2 664 contrats traités ; décembre, dernier cours : 109,20.

NEW-YORK

Forte reprise

Très durement secoué à la veille du week-end par une vague de ventes bénéficiaires, Wall Street s'est sensiblement redressé lundi. Amorcé en cours de séance, le mouvement s'est progressivement développé, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 782,92 (+ 14,37 points), regagnant ainsi près de la moitié du chemin perdu trois jours auparavant.

Le bilan de la journée a cependant été très mitigé. Sur 2 077 valeurs traitées, 1 066 ont baissé, 732 ont monté et 339 n'ont pas varié. Pour tout dire, le sentiment était assez confus autour du Big Board. Maintenant que l'échéance des « futures » à fin mars est passé, les investisseurs s'efforcent de modifier leur stratégie. Les prévisions de résultats souvent décevantes faites par plusieurs entreprises, comme Burroughs et Honeywell, ne facilitent pas leur tâche, contribuant surtout à raviver les craintes qu'inspire la situation économique aux Etats-Unis.

D'une façon générale, les valeurs les plus capitalisées ont été délaissées au profit des titres le meilleur marché. Aucun secteur ne s'est toutefois détaché. L'activité s'est sensiblement ralentie, et 143,91 millions de titres ont changé de mains, contre 199,12 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 21 mars	Cours du 24 mars
Alcoa	42 5/8	43 1/4
A.T.T.	22 7/8	22 1/2
Boeing	56 1/4	56
Chase Manhattan Bank	44 3/8	46
Du Pont de Nemours	72 1/2	72 3/4
Eastman Kodak	59 3/4	60
Exxon	54 3/4	55 1/8
Ford	79 3/4	80 1/2
General Electric	76 3/4	77 1/8
General Motors	83 1/4	84 7/8
Goodyear	34 3/8	35
I.B.M.	148 1/2	148 3/4
I.T.T.	46 5/8	46 1/8
Mobil Oil	29 1/2	29 5/8
Pfizer	58 1/4	58 3/4
Schlumberger	31	31 1/4
Texaco	29	29 1/4
U.A.L. Inc.	55 3/4	57
Union Carbide	19 3/8	20 7/8
U.S. Steel	22 3/4	22 5/8
Westinghouse	49 1/8	51 1/8
Xerox Corp.	67 1/4	67 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

EUROMARCHÉ : 18 % DE HAUSSE EN BOURSE. – L'action Euromarché a progressé de 17,7 % le 24 mars à la Bourse. Le titre a clos la séance à 2 196 F, par rapport à 1 865 F le jeudi précédent, l'action n'ayant pu être cotée le vendredi en raison de l'afflux des ordres d'achat. Ceux-ci sont motivés par l'annonce d'un bénéfice net consolidé de près de 100 millions de francs en 1985, en augmentation de plus de 80 % sur l'année antérieure.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CRÉE UNE FILIALE POUR LE MATIF. – La Société générale annonce la création d'une filiale destinée à opérer sur le marché à terme d'instruments financiers (MATIF), la Financière des marchés à terme (FIMAT). Cette société, constituée en nom collectif, possède un capital de 15 millions de francs réparti entre le groupe Société générale à hauteur de 90 % (72 % directement, 10 % à travers la Sogenal, 5 % la Barep, 3 % la Société centrale de banque) et 10 % avec le concours de la Société française de participations et d'investissements (groupe Nicoll et Cie).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 mars	24 mars
Valeurs françaises	130,1	131,8
Valeurs étrangères	107,3	107,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 mars	24 mars
Indice général	343,1	346,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 mars .... 8 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 mars	25 mars
1 dollar (en yens)	177,30	179,60

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 438
5 %	....	0 712
3 % amort. 45-54	....	1 940
Emp. 7 % 1973	7580	..
Emp. 8,80 % 77	126	7 378
9,80 % 78/93	103 60	6 873
8,80 % 78/86	100 28	2 483
10,80 % 79/94	107 20	5 977
13,25 % 80/90	110 45	10 709
13,80 % 80/87	107 50	6 049
13,80 % 81/89	112 90	2 609
16,75 % 81/87	110 90	8 995
16,20 % 82/90	124 30	3 151
16 % juin 82	125 30	12 668
E.D.F. 7,8 % 61	151 80	2 505
E.D.F. 14,5 % 80-92	114 20	10 726
Ch. France 3 %	150 50	..
CNB Bques janv. 82	103	2 452
CNB Paribas	103 40	2 452
CNB Suez	105	2 452
CNI janv. 82	102 70	2 452
CRH 10,90% déc.85	110 50	2 286

BOURSE DE PARIS Comptant 24 MARS

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 24/3

[illegible]

c : coupon détaché ; • : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

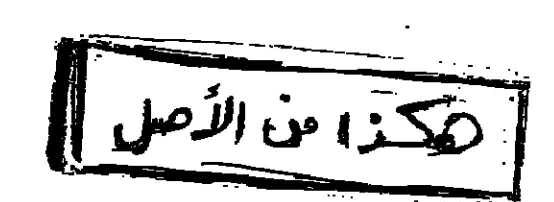
[illegible]

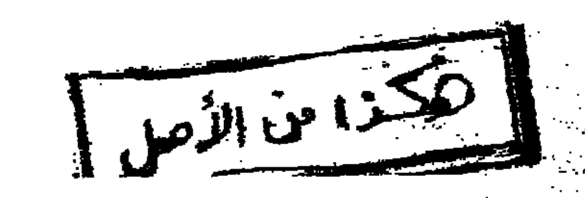
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 926	7 028	6 700	7 300
ECU	6 663	6 665	....	....
Allemagne (100 DM)	307 700	307 110	29 800	31 500
Belgique (100 F)	15 024	15 006	14 600	15 350
Pays-Bas (100 fl.)	272 670	272 080	264	281
Danemark (100 krd)	83 330	83 220	79	80 500
Norvège (100 k)	97 530	98 100	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 395	10 537	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 925	4 970	4 200	5 300
Italie (1 000 lires)	4 522	4 516	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	366 960	366 450	356	376
Suède (100 krs)	96 500	96 900	92 500	99
Autriche (100 sch)	43 840	43 700	42 650	44 800
Espagne (100 pes.)	4 901	4 692	4 700	5 260
Portugal (100 esc.)	4 690	4 708	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 939	5 025	4 770	5 170
Japon (100 yens)	3 934	3 934	3 820	4

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/3
Or fin (kilo en barre)	78600	80000
Or fin (en lingot)	78650	79950
Pièce française (20 fr)	552	561
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	561
Pièce latine (20 fr)	480	491
Souverain	622	631
Pièce de 20 dollars	3395	3390
Pièce de 10 dollars	1770	1760
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3140
Pièce de 10 florins	520	520
Or Londres	351 35	352 50
Or Zurich	352	352 50
Or Hongkong	351 80	355 20
Argent Londres	5 71	5 74





Le Monde

LES « RÉNOVATEURS » FACE AU COMITÉ CENTRAL DU PCF

Le débat s'achève avant d'avoir pu commencer

Lundi 24 mars, place du Colonel-Fabien, 21 heures passées. La salle du comité central, surmontée d'une coupole blanche qui émerge de la pelouse au niveau de la rue, se vide. Les voitures des membres du « parlement communiste » quittent le parking souterrain de l'immeuble conçu par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer. « *Fabien* », comme les communistes appellent entre eux le siège du PCF, vient de vivre son premier comité central après les législatives catastrophiques du 16 mars.

Un tour de cadran, une suspension pour le déjeuner, une courte pause dans l'après-midi et vingt-deux intervenants après le rapport intitulé « Dans la voie du 25e congrès, rassembler, agir », présenté par M. Paul Laurent, membre du bureau politique. Une première journée « *triste et morose* » pour un membre du comité central ; « *un rapport verrouillé qui ne laisse aucun espoir* » pour un autre ; des « *attaques individuelles très dures* » pour un troisième.

La seconde journée de ce comité central, mardi 25 mars, devrait se poursuivre sur le même mode. Et certains journalistes de *l'Humanité*, qui avaient cru comprendre que l'organe du PCF publierait, mercredi 26 mars, le rapport de M. Laurent et les interventions des « *camarades du CC* » n'en sont même plus sûrs. De fait, *l'Huma* du 25 mars se contente d'indiquer que le journal communiste « *publiera* », sans précision de date, le seul rapport introductif. Tout semble désormais bouclé par la direction du PCF.

« *Il n'y aura pas de compromis et pas de débat.* » Ce jugement donné sur le ton de l'abattement, résume à la fois l'ambiance de la première journée, l'impasse dans laquelle se retrouvent les « rénovateurs » et la volonté de la direction de faire taire la contestation sans pour autant – pour le moment, – imposer silence aux contestataires. Si M. Pierre Juquin n'a pas encore pris la parole, cinq intervenants au moins ont fait connaître un point de vue critique.

Dans son rapport d'environ une heure, M. Paul Laurent a repris l'essentiel de l'argumentation développée dans le communiqué du bureau politique, lu par M. Marchais au soir du 16 mars. « *Evidemment, il est plus simple de dire uniquement* « c'est la faute au PS », *plutôt que de se pencher sur nous-mêmes* », confie un membre du comité central. Les socialistes ont donc trompé les Français, selon la direction du PCF qui, de son côté, a fait « *une bonne campagne* ». Pour preuve, les communistes ont récupéré près de cinq cent mille voix par rapport aux européennes (463 000 exactement) et, preuve supplémentaire pour M. Laurent, « *c'est la première fois que le PCF gagne des voix depuis les élections de 1978* ». Cette autosatisfaction ira probablement droit au cœur de tous les pétitionnaires qui réclamaient un « *congrès extraordinaire* » pour stopper la marginalisation du PCF.

L'arrêt de mort de M. Claude Poperen

Ceux-là ont, du reste, été les grands absents des débats de cette journée. Paradoxalement, le seul qui a été vigoureusement attaqué nommément – il n'a signé aucun appel mais il est tenu pour le grand organisateur de la contestation, – est M. Pierre Juquin. Son nom est revenu à plusieurs reprises. Très curieusement, il s'est fait accroché par M. Jacques Rimbault, maire de Bourges, qui n'est pas connu pour ses positions dures, et qui a été le mieux élu du PCF, le 16 mars, avec 24,75 % des suffrages dans le Cher. M. Rimbault a souligné que le vingt-cinquième congrès « *n'est vieux que d'un an* » et qu'il « *faut continuer* ».

Présidé le matin par M. Le Guen et l'après-midi par Mme Francette Lazard, ce comité central a vu monter en ligne, avec des nuances dans les interventions de chacun d'eux, MM. Lucien Sève (philosophe), Marcel Rigout (ancien ministre), Claude Llabres (adjoint démissionnaire de M. Guy Hermier au secteur des intellectuels), Félix Damette (responsable du secteur université) et Claude Poperen (membre du bureau politique). Pour un membre du comité central, il ne fait pratiquement aucun doute que M. Poperen a signé « *son arrêt de mort* ». Ce dernier a en effet souligné que le PCF avait mis son projet de société « *au placard* » pendant la campagne électorale : il a mis en évidence l'absence de « *phase* » entre la société et la réflexion du parti et, crime de lèse-direction, il s'est prononcé pour des « *modifications de la composition du bureau politique* » et pas seulement du secrétariat général. Le membre du comité central qui donne ces précisions affirme qu'à ce moment-là, les visages à la tribune étaient « *très fermés* ». Après avoir passé plus de quinze ans dans cette instance, M. Poperen pourrait faire les frais de cette restructuration dont, selon ce membre du comité central, « *il n'avait pas l'air de s'exclure* ».

Un autre membre de l'exécutif communiste, M. Guy Hermier, pourrait, lui aussi, sentir passer le vent du boulet. Le secteur dont il a la charge – les intellectuels, – a été mis en accusation par M. Michel Laurent, le fils de Paul, ainsi que, l'hebdomadaire *Révolution* et l'Institut de recherche marxiste (IRM). En revanche, le secteur « cadres et ingénieurs », dirigé par M. Le Guen, a eu droit à un satisfecit attribué par M. Michel Laurent (ce dernier est un des adjoints de M. Le Guen). De là à penser qu'on prépare, ainsi que la rumeur l'indique depuis plusieurs mois, le remplacement de M. Hermier par M. Le Guen, il n'y a qu'un pas. Suivrait une normalisation de la rédaction de *Révolution*, dont certains journalistes ont signé l'appel « *pour le vingt-sixième congrès* ».

Cette volonté d'enterrer le débat est malgré tout contrebattue par ce que certains communistes appellent « *le syndrome espagnol* », la crainte d'une scission. Un membre du comité central, qui représente un département de la couronne parisienne, estime qu'« *il faut éviter un éclatement du parti* ».

Le fossé risque, de toute façon, de s'élargir entre l'appareil central du parti et la base. Ce « *congrès extraordinaire* » que les sections de Renault-Douai (11 voix contre 4) et de Peugeot-Sochaux (une très large majorité) appellent de leurs vœux, a peu de chance d'être réuni. Pas plus que n'a de chance d'avoir lieu la réunion d'un conseil national (membres du comité central, secrétaires de fédérations, maires de grandes villes et secrétaires de sections des grandes entreprises), proposée par M. Sève.

Le débat est ainsi terminé avant même d'avoir pu commencer.

OLIVIER BIFFAUD.

Sur le vif

Le sexe de la bouffe

Ils sont gentils, les mecs, ils sont prévenants. Ils ne savent pas quoi inventer pour nous faire plaisir. Vous avez vu ce qu'ils viennent de nous offrir ? Une bière aux fruits de la Passion, une bière kiwi-pamplemousse ou fraise-muscat. Une bière rien que pour nous, les femmes. Une bière qui ne sera pas une Kronenbourg. C'est trop guttural, trop revêche, trop martial. Ça s'appellera une Krony. C'est drôlement plus joli, non ? Evidemment, ça coûtera beaucoup plus cher qu'un demi pression, mais, bon, moi, ça me fait craquer, ces petites attentions.

Pas tellement petites d'ailleurs. C'est une grande première. Avant, ça n'existait pas, l'alimentation rayon dames. Les produits de régime : Sveltesse, Taillefine, Jockey, tout ça, c'était destiné d'abord aux rondouillards. Au début, cible privilégiée, d'accord, le sexe faible, avec sa manie de se trouver toujours trop fort. Elle s'est vite élargie, la cible. A la mesure du tour de hanche, bien matelassé du Français moyen.

Là, c'est différent. C'est un produit *sui generis*. Ça va donner des tas d'idées aux fabricants. On va nous refiler des camemberts rose layette, des tranches de jambon en forme de cœur, de l'andouillette parfumée à la citronnelle. Et dans les vitrines des charcutiers on va remplacer le persil *piqué* dans les naseaux de la tête de veau par des bouquets de violettes.

Tiens, à propos de tête de veau, vous voyez qu'il a eu bien raison, mon Jacquot, de supprimer ce ministère complètement grotesque et désuet des droits de la femme. Enfin, quoi, on est majoritaires dans ce pays. Alors, avec la victoire de l'économie de marché, on va être les reines. Ils vont nous chouchouter, nous cajoler à mort.

Un *ministère* des droits de l'homme, en revanche, c'est pas *du luxe*. Comme ils n'arrêtent pas de s'étriper, de se tabasser, de se torturer, de se foutre au mitard, de s'entretuer de par le monde, là, il y a du pain sur la planche. De la soupe dans la gamelle des taulards.

CLAUDE SARRAUTE.

Bourse du matin

LA HAUSSE SE POURSUIT

Un indéfectible optimisme a continué de régner mardi matin à la Bourse de Paris. Une fois de plus, la hausse était au rendez-vous, et à 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,23 %.

Parmi les valeurs les plus entourées, citons Lafarge (+ 4 %), Télémécanique et Compagnie bancaire (+ 3 %), BSN et L'Oréal (+ 2,6 %), Perrier (+ 2,5 %), Michelin (+ 2,4 %) et Chargeurs (+ 2 %). Seuls les pétroles ont fait grise mine, en raison de l'échec, à Genève, de la conférence de l'OPEP : ELF : – 2 % ; Total : – 2 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 25 MARS

Indicateur de séance (%) : + 1 21

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	420	420	427
Agence Havas	1680	1682	1715
Air Liquide (L')	670	673	673
Alsthom	475	476	480
Bancaire (Cie)	1200	1220	1236
Bongrain	1880	1880	1880
Bouygues	1045	1045	1050
B.S.N.	3820	3870	3940
Carrefour	3460	3460	3480
Chargeurs S.A.	1250	1300	1277
Club Méditerranée	541	533	542
Dumez	1125	1150	1155
ELF-Aquitaine	239 50	237 50	234
Essilor	2450	2450	2490
Lafarge-Coppée	1210	1222	1255
L. Vuitton S.A.	1020	1030	1044
Michelin	2859	2885	2920
Midi (Cie)	5560	5600	5640
Moët-Hennessy	2185	2165	2175
Navig. Mixtes	870	888	880
Oréal (L')	3370	3435	3460
Pernod-Ricard	1110	1119	1120
Peugeot S.A.	1070	1083	1075
Sanofi	712	723	718
Source Perrier	600	615	615
Télémécanique	3240	3310	3340
Thomson-C.S.F.	1071	1071	1090
Total France	345 80	340	338 50
T.R.T.	2650	2690	2678
Valéo	560	....	....

Le Honduras dément une incursion nicaraguayenne sur son territoire

Le gouvernement hondurien a démenti, lundi 24 mars, des informations en provenance de Washington faisant état d'une « *incursion* » de l'armée nicaraguayenne au Honduras. Indiquant qu'elles « *n'avaient pas connaissance* » d'une intervention des troupes sandinistes sur leur territoire, les autorités de Tegucigalpa ont affirmé que les nouvelles à ce sujet « *faisaient partie de la campagne* » du président Reagan pour faire approuver par le Sénat une aide aux « contras ».

En dépit de ce démenti, des responsables américains ayant demandé à conserver l'anonymat ont réaffirmé dans la soirée de lundi que l'armée nicaraguayenne avait entrepris une « *très importante incursion* » au Honduras. Selon Washington, quinze cents soldats sandinistes auraient pénétré de 15 à 25 kilomètres à l'intérieur du territoire hondurien pour écraser des bandes armées hostiles.

La version des événements donnée à Managua est très différente. Selon le chef d'état-major de la région septentrionale de Las Segovias, les « contras » ont lancé ces deux dernières semaines une offensive dans le nord du pays. En engageant d'importants moyens en hommes et en blindés, les forces armées nicaraguayennes auraient réussi à « *freiner* » cette offensive. Si elle était confirmée, cette opération des antisandinistes serait la plus spectaculaire depuis celle qu'ils avaient lancée en août 1985 pour tenter, en vain, d'occuper la ville d'Esteli. *(AFP.)*

A LA COUR D'APPEL DE RIOM

Le ministère public réclame la réintégration d'Alain Clavaud chez Dunlop

De notre correspondant

Riom. – La cour d'appel de Riom s'est donnée jusqu'au 15 avril pour rendre son arrêt au sujet d'Alain Clavaud, cet ouvrier de l'usine Dunlop de Montluçon licencié pour avoir accordé au journal *l'Humanité* un long entretien sur ses conditions de travail (*le Monde* du 8 février 1986). Un millier de personnes s'étaient rassemblées lundi après-midi 24 mars devant le siège de la cour d'appel. Le conseil des prud'hommes de Montluçon s'était, rappelons-le, déclaré incompétent, le 24 février (*le Monde* du 26 février).

Le ministère public était représenté par le substitut général Paul Chirol. Les conclusions de ce dernier ont été particulièrement remarquées : « *J'avoue que je suis étonné que cet article ait pu provoquer ces réactions. C'est le récit banal de la vie d'un ouvrier travaillant la nuit. N'y a-t-il pas une distorsion évidente entre les termes de l'article et la sanction ? Empêcher quelqu'un de subvenir à ses besoins et à ceux des siens est une atteinte à la liberté fondamentale.* » Il a aussi souligné que « *l'ouvrier est un citoyen non seulement en dehors mais sur les lieux de son travail* » et que le licenciement d'Alain Clavaud était « *une violation d'une législation fondamentale* ». Il a ensuite réclamé « *un ordre de réintégration* ». Précédemment, il avait rejeté l'argument d'un discrédit commercial évoqué par l'avocat de la direction de Dunlop, ce dernier ayant voulu mettre en évidence que l'article incriminé nuisait à l'image de marque de l'entreprise.

LUBERT TARRAGO.

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1986 a été tiré à 525 555 exemplaires

A Haïti

Le remaniement du gouvernement ne met pas fin à l'agitation

Après une accalmie pendant le week-end, les troubles ont repris en Haïti, où l'annonce par le chef de l'Etat, le général Namphy, de la formation d'un nouveau gouvernement n'a pas eu l'effet souhaité. Dans la soirée de lundi, un millier de jeunes gens environ ont mis le feu à des pneus à plusieurs carrefours de Port-au-Prince et tenté d'ériger des barrages. Dans l'un des quartiers de la capitale, la police a tiré des coups de feu en l'air pour disperser les agitateurs.

Dans la journée, plusieurs milliers de manifestants avaient défilé dans les rues de Port-au-Prince pour réclamer la formation d'un gouvernement civil. Des slogans hostiles à l'armée et au général Namphy ont été entendus dans la foule, signe d'une dégradation de la popularité des militaires. Les manifestants répondaient à l'appel d'un Comité pour la démocratie (KID, en créole), une organisation nouvelle animée par un groupe de neuf personnes (journalistes, étudiants et ecclésiastiques).

Outre le départ des militaires du gouvernement, ce comité demande la « démacoutisation » de l'armée – c'est-à-dire l'expulsion de ses rangs des « tontons macoutes », – la mutation des diplomates liés au duvaliérisme, la fin du couvre-feu et le jugement des criminels compromis sous l'ancien régime. Une manifestation similaire à celle de Port-au-Prince s'est déroulée lundi à Jérémie, dans le sud-ouest du pays. En revanche, l'appel à une grève générale à été peu suivi, le Syndicat des conducteurs de transport ayant refusé de se joindre au mouvement.

Cet échec a été accueilli avec soulagement par les autorités, soumises à dure épreuve par la pression de la rue. « *Pour nous, c'est bon signe. Peut-être les gens se rendent-ils compte qu'on ne peut pas tout faire en six semaines* », a estimé une personnalité proche du Conseil national de gouvernement (CNG).

Après les démissions intervenues vendredi au sein de cet organisme et sa réduction à un triumvirat, le général Namphy a annoncé lundi un remaniement du gouvernement. Cinq ministères sont concernés. Plusieurs postes sont confiés à des militaires : ainsi, le général à la retraite Jean-Baptiste Hilaire a été nommé aux affaires étrangères, où il remplace M. Jacques François, désormais membre du CNG, tandis que le colonel Gérard Abraham, ancien commandant de l'Académie militaire, devient ministre de l'information. Ces deux personnalités passent pour des modérés.

Au ministère du commerce et de l'industrie, M. Mario Célestin remplace M. Léonce Thelusma, critiqué pour ses liens avec l'ancien régime, à la justice, M. François Latortue succède à Me Gérard Gourgue, le président de la Ligue des droits humains, démissionnaire. Le ministère des affaires sociales est attribué à M. Gérard Noël. Deux officiers d'active deviennent secrétaires d'Etat : le colonel Phèdre Désir à l'intérieur et le colonel Fritz Antoine à la justice. Enfin, le journaliste Aubelin Jolicœur prend la tête d'un secrétariat d'Etat à l'information et aux relations publiques.

A l'occasion de ce remaniement, le général Namphy a réaffirmé que les forces armées haïtiennes n'avaient « *pas d'ambition politique* » et que leur but était la constitution de structures démocratiques solides, l'assainissement de l'administration et l'organisation d'élections « *dans les plus brefs délais* ».

M. L.



A B C D F G H